Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13182 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 17 JUIN 1987

Progrès du PSI, net recul du PCI

M. Craxi sort renforcé des élections en Italie

Le Parti socialiste apparaît comme le principal vainqueur des élections des 14 et 15 juin en Italie, dont M. Bettino Craxi sort renforcé. Avec 14,3 % des voix – une progression de près de trois points par rapport à 1983 – les socialistes disposeront de 94 sièges à la Chambre des députés, soit 21 de plus que précédemment. La démocratie chrétienne remporte un succès plus modeste avec un progrès en voix de 1,4 point. Elle demeure cependant de loin, avec 234 députés (+ 9), le parti de plus important à la Chambre.

Le grand perdant est le Parti communiste, qui obtient 177 sièges (– 21), et voit son électorat tomber de 29,9 % en 1983 à 26,6 %. Les Verts enfin, avec 2,5 % des voix, font, pour la première fois, leur entrée au Parlement.

(Lire page 3 l'article de J.-P. CLERC.)

Reconduction

La coutume veut qu'après chaque élection italienne on conclue au blocage du système, à l'instabilité prévisible, voire à l'ingouvernabilité. Ne dérogeant pas à la règle, le quotidien conservateur « Il Giornale » titrait ce mardi matin, en français : « Rien ne va plus. »

Qu'ont fait pourtant les électeurs italiens qu'on disait dégoûtés de politique et qui sont allés voter à 88,5 % ? Qu'ont-ils fait sinon exprimer leur satisfaction quant à l'évolution qu'a connue leur pays ces dernières années – son essor économique, son affirmation sur la scène internationale ? Qu'ont-ils dit en renforçant les deux piliers de la coalition gouvernementale qui a accompagné cette évolution, la démocratie chrétienne et le Parti socialiste, sinon qu'ils souhaitaient que cela dure ? Et pourquoi faudrait-il voir là matière à pessimisme ?

Les électeurs transalpins ont clairement récusé deux « formules » de gouvernement. En premier lieu – et peut-être parce qu'elle suppose un minimum de drame alors que l'heure est plutôt à l'euphorie – celle de l'unité nationale, c'est-à-dire d'une alliance entre les deux premiers partis, la démocratie chrétienne et le PCI. L'époque où, dans la tourmente des années 70, les deux monstres de la politique italienne, guidés par Aldo Moro et Enrico Berlinguer, concluaient un historique compromis est bel et bien révolue. C'est le sens du grave revers que le corps électoral vient d'infliger au PCI et qui est le résultat le plus marquant de ce scrutin.

En dépit de l'expérience du compromis historique, en dépit de son évolution vers une social-démocratie qui, en certains domaines, le situe à droite du Parti socialiste français, le PCI n'a su conquérir ni la légitimité (ses adversaires ont eu recours avec succès à la vieille arme de l'anticommunisme) ni la crédibilité lorsqu'il a tenté de se présenter comme le vrai fédérateur d'une gauche pluraliste. Le retour au score d'il y a vingt-cinq ans semble ainsi confirmer le « déclin historique » d'un parti dont l'ascension, un moment, grâce notamment à la forte personnalité d'Enrico Berlinguer, paraissait irrésistible.

Les Italiens ont récusé aussi la formule dite « du centre gauche », c'est-à-dire une coalition entre la démocratie chrétienne et des partis laïcs dans laquelle la première reste maîtresse d'un jeu instable dont le style s'apparente à celui de la IVᵉ République. Dans un pays où depuis plus de quarante ans le corps électoral est d'une très grande stabilité les échecs ou les victoires s'apprécient sur les marges, et les trois points grâce auxquels le Parti socialiste passe à 14,3 % pèsent plus lourd, symboliquement, que les 34,3 % de la démocratie chrétienne, qui ne progresse que d'un point et demi.

Le succès des socialistes revient non au parti mais à son leader, M. Bettino Craxi, à ses qualités de décideur, à son envergure, qui, quoi qu'on pense du revers négatif de la médaille, constituent la véritable innovation de ces dernières années dans la politique italienne. Et c'est bien là que le bât blesse. M. Craxi n'a aucune raison de devenir l'allié docile que la démocratie chrétienne espérait mater. Après les insultes échangées ces derniers mois, il faut faire un effort d'imagination pour envisager, comme le demandent les électeurs, la reconduction sans heurts de la coalition entre ces alliés obligés.

L'échec des manifestations de fonctionnaires

La limitation du droit de grève serait étendue au secteur public

Les manifestations et les arrêts de travail, le lundi 15 juin, ont révélé la faiblesse de la mobilisation des fonctionnaires, après l'adoption de l'amendement Lamassoure.

Le gouvernement de M. Jacques Chirac et la majorité parlementaire paraissent décidés à profiter de l'avantage. La règle du prélèvement d'une journée de salaire, quelle que soit la durée de la grève, pourrait être étendue au secteur public et nationalisé. Un amendement en ce sens sera présenté au Sénat.

Les organisations syndicales de fonctionnaires (CFDT, FEN, autonomes) n'ont pas été entendues. La journée de lundi s'est soldée par un échec, la participation aux arrêts de travail n'ayant pas dépassé les 5 %, selon le ministère de la fonction publique. Quant aux manifestations, elles ont été maigrelettes.

La majorité parlementaire et le gouvernement pensent durcir leur position et profiter de leur avantage. Le Sénat pourrait adopter un amendement qui étendrait au secteur public et nationalisé les dispositions rétablies pour la fonction publique.

Les cheminots, les agents de la RATP et d'EDF-GDF se verraient également retirer une journée de salaire pour toute grève inférieure à une journée. En revanche, il est possible que le gouvernement ne retienne pas le projet de M. Jean-Pierre Fourcade, qui voulait limiter l'exercice du droit de grève.

Un autre front social pourrait également s'ouvrir. M. Chirac s'interroge actuellement sur le point de savoir s'il doit retenir l'amendement Ornano prévoyant le contrôle parlementaire sur le budget de la Sécurité sociale *(lire page 6)*. Force ouvrière, la CFTC et la CFDT ont déjà annoncé que si tel était le cas elles ne participeraient pas aux prochains états généraux.

(Lire page 35 l'article de M. NOBLECOURT.)

Printemps pourri

par ANDRÉ FONTAINE

LA vie de la nation est décidément à l'image de la météo. Après un interminable hiver, où l'on a vu le froid prendre durablement le relais des manifestations étudiantes et de la grève des transports publics, ce printemps pourri symbolise un désenchantement dont tous les sondages se font l'écho. L'approche de l'élection présidentielle aiguise les dents de la classe politique, mettant à mal le reste de crédit dont elle disposait encore.

L'économie n'arrive pas à s'arracher à sa torpeur. Le succès des privatisations ne saurait masquer la baisse du taux d'épargne des ménages. La France se laisse talonner sans broncher par sa sœur italienne. Le pouvoir a toutes les peines du monde à se tirer du gouffre de la Sécurité sociale et à présenter un budget en harmonie avec ses promesses électorales. La presse, qui parfois se nourrit des malheurs publics, n'échappe pas à la morosité, comme en témoigne la situation dramatique et imméritée où se trouve le pauvre *Matin*.

L'environnement international est à l'unisson avec la spectaculaire déconfiture du reaganisme, l'alourdissement dramatique de l'endettement du tiers-monde, la détérioration continue de la situation au Proche-Orient et le spectacle de désordre que donne l'Occident face au dynamisme du souriant Gorbatchev.

Du coup, la Bourse, dont le constant optimisme tenait, à vrai dire, un peu du prodige, la Bourse freine ses élans, tandis que Louis Pauwels, parlant *« au nom des désabusés, des déçus, des désorientés »* qui sont, dit-il, *« le nombre »*, compose, pour interpeller ses amis, un alexandrin peut-être involontaire : *« A gommer sa victoire, on inscrit sa défaite. »*

Ce que n'a pas encore compris, apparemment, le directeur du *Figaro Magazine*, c'est qu'il n'y a pas eu, en mars 1986, d'autre victoire que celle, déjà, de la déception. C'était un vote contre, bien plus qu'un vote pour. De Le Pen à Stasi, la distance est par trop longue pour qu'on puisse prétendre les unir dans une même « majorité ». Le combat des chefs comme celui des générations ne sont que la mise à jour de l'éternelle mésentente, relevée depuis belle lurette par René Rémond, entre les légitimistes, les orléanistes et les bonapartistes.

L'union de la gauche n'étant plus qu'un souvenir, et celle du PS, tiraillé entre tous ses « courants », ayant peu de chances de survivre à François Mitterrand, c'est une France divisée non plus comme c'était le cas, *grosso modo*, depuis le début de la Vᵉ République, en deux camps, mais une nation balkanisée ou, pour mieux dire, tribalisée, qui fait face, en n'y réagissant qu'à peine, à des vents dont on n'a pas assez mesuré, tant demeure forte sur ce sol la douceur de vivre, à quel point ils étaient contraires.

(Lire la suite page 8.)

La politique de « transparence » en Union soviétique

M. Gorbatchev à la chasse aux tabous...

Un ancien vice-ministre du commerce extérieur de l'URSS et sa femme, accusés d'avoir touché des pots-de-vin, viennent d'être condamnés à de lourdes peines de prison. La lutte contre la corruption est l'un des aspects de la politique de « transparence » mise en œuvre par M. Gorbatchev.

MOSCOU
de notre correspondant

« Le diable est sorti de sa boîte et nul ne pourra plus jamais l'y faire rentrer » : tel est le jugement optimiste porté sur la politique officielle de « transparence » *(glasnost)* par un philosophe pourtant d'habitude sceptique sur les capacités d'évolution du régime. Un autre intellectuel affirme exactement le contraire : *« Ce qui se passe est très bizarre. Il y a actuellement une liberté de parole incroyable. Mais seuls Gorbatchev et une poignée de gens autour de lui encouragent vraiment ce mouvement. Le parti y est hostile. Tout cela pourrait cesser d'un seul coup. »*

Qui croire ? Ceux qui jugent l'évolution irréversible ? Ceux qui attendent un retour de bâton d'autant plus brutal que l'un des tabous les plus sacrés de toute société communiste – l'épais silence maintenu sur tout ce qui ne va pas – est massivement et quotidiennement violé en URSS ?

Le processus a commencé très tôt avec la première tournée en province du nouveau secrétaire général. A Leningrad, en mai 1985, deux mois après son accession au pouvoir, M. Gorbatchev adopte un ton nouveau. Il lance à un auditoire médusé des propos qu'on ne tient d'habitude en URSS qu'à voix basse.

Si vous voulez faire refaire votre appartement et que vous n'êtes pas résignés à attendre des années, vous allez être obligés, vous comme moi, de faire appel à des travailleurs au noir qui utiliseront des matériaux volés à l'Etat, déclare-t-il en souriant. Bien sûr, il souhaite que cela cesse, et sa remarque préfigure les mesures ultérieures pour améliorer les services et légaliser le petit artisanat individuel. La situation elle-même n'a guère changé, mais les langues se sont déliées, et l'on ne compte plus les articles parus depuis deux ans sur le travail au noir.

Autre exemple nettement plus politique de « transparence ». Un certain nombre d'émigrés, parmi lesquels Iouri Lioubimov, Vladimir Boukovski et Leonid Plioutchtch, signent dans *le Figaro*, en mars, un texte dans lequel ils mettent en doute la portée, et même la réalité, des réformes entreprises par M. Gorbatchev. Ils affirment que *« l'Union soviétique est un pays gravement malade »*. Ils comparent les élections organisées depuis peu de façon un peu moins formelle au sein du parti à celles qui ont lieu en Afrique du Sud au bénéfice des seuls Blancs.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire la suite page 4.)

Un « four » de M. Reagan

La dernière allocution télévisée du président des Etats-Unis a été particulièrement maladroite...

PAGE 4



Faible croissance au Japon

2,6 % : le taux le plus bas depuis douze ans.

PAGE 40

Révolution à Polytechnique ?

M. André Giraud voudrait supprimer le classement de sortie.

PAGE 10

Le Monde

SCIENCES ET MÉDECINE

■ Enfants sourds : le silence se brise. ■ L'ordinateur des arts. ■ Secteur de pointe : négoce et science pure.

Pages 17 à 19

Les primitifs du cardinal Fesch au Louvre

Les trésors de l'oncle de Napoléon

Avant qu'ils ne retournent à Ajaccio, voici les chefs-d'œuvre italiens qu'avait rassemblés l'oncle de Napoléon.

S'il n'avait été le plus fou des collectionneurs, s'il ne s'était damné pour ses très chers tableaux, le cardinal Fesch, le « cardinal oncle », aurait laissé le souvenir d'un épouvantable pillard. Oncle de Napoléon Bonaparte – et encore à peine, demi-oncle plutôt parce que demi-frère de Madame Mère, – cet ecclésiastique, qui se fit militaire, puis fournisseur de l'armée d'Italie quand son neveu la commandait, avant de revenir à l'Eglise en qualité d'archevêque de Lyon, a passé sa vie en trahisons et en rapines de toutes sortes.

Devenu monstrueusement riche sous l'Empire par des procédés que la morale réprouve, il le demeura encore assez, malgré disgrâce et exil, pour vieillir dans un palazzo romain, entouré naturellement de ses collections. De ses immenses et innombrables collections.

Comment les avait-il réunies ? Par des achats parfois. Par des « saisies », des cadeaux, des « récupérations », dans l'Italie conquise le plus souvent... Au moment même où des envoyés très officiels du Consulat faisaient leur marché de chefs-d'œuvre dans les couvents et les palais milanais ou toscans, le petit monsieur Fesch, point trop catholique pour l'heure, obtenait avec une belle aisance qu'on lui offre des toiles, des statues, des antiques. Et pas de second ordre : s'il y avait du douteux et du franchement mauvais dans ses acquisitions, il y avait aussi du Raphaël, du Rembrandt, des Poussin, un Mantegna, un Fra Angelico et ainsi de suite.

Le malheur (pour les collections nationales) a voulu que Louis XVIII fût un peu buté et la famille Bonaparte effroyablement près de ses sous. Le monarque, de retour de Gand, refusa au prélat le droit de demeurer primat des Gaules. Lequel primat s'en fut donc à Rome. Quant aux héritiers, Joseph Bonaparte en la circonstance, ils firent en sorte que le testament du cardinal-oncle soit déclaré sans effet et que la ville d'Ajaccio ne reçoive qu'une faible partie des legs dont son illustre ex-archidiacre avait désiré la combler.

PHILIPPE DAGEN.

(Lire la suite page 11.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,60 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

L'ÉLECTRICITÉ NUCLÉAIRE

La reprise de la contestation sur l'exploitation de la centrale de Nogent-sur-Seine a incité Claude Roy à réagir vigoureusement contre cette dernière décision. De son côté, Angelos Angelopoulos plaide vigoureusement pour l'accélération des travaux sur la fusion nucléaire.

Sur le chemin de la folie

Est-il réaliste d'installer une nouvelle centrale aux portes de Paris ?

par CLAUDE ROY (*)

DANS son article « Paris vaut bien quelques kilowatts » (1), Marc Ambroise-Rendu établit un bilan très complet des risques que fait courir à Paris l'installation d'une centrale nucléaire à Nogent-sur-Seine, à 100 kilomètres en amont de la capitale et de ses 10 millions d'habitants. Signalant que les installations assurant *« en toutes circonstances »* l'approvisionnement en eau de Paris ne seront pas achevées au moment où on prévoit la mise en marche de la centrale, M. Ambroise-Rendu rappelle qu'en cas d'incident ou d'accident (que les expériences récentes, de Three-Mile-Island à Tchernobyl, montrent toujours possible) la radioactivité des eaux (qui serait d'ailleurs le moindre mal) contaminerait pour une ou deux semaines l'approvisionnement de Paris, et que les eaux souterraines, elles, risqueraient d'être contaminées pour longtemps. Cela dans l'hypothèse du « scénario » le plus bénin, et compte tenu des vies humaines directement menacées.

Un appel demandant que la centrale de Nogent ne soit pas mise en service a été signé par Haroun Tazieff, des physiciens du Collège de France, l'évêque d'Evreux et des dizaines de « personnalités ». Mais Marc Ambroise-Rendu craint, semble-t-il, que, devant la puissance d'EDF et le pouvoir gouvernemental et devant l'énormité des sommes déjà engagées, un tel appel ne soit pas entendu. Il ajoute : *« D'autres, plus réalistes, demandent qu'à risques exceptionnels (...) correspondent des précautions exceptionnelles. »*

Quel réalisme ? Ce que semble sous-entendre Marc Ambroise-Rendu ici, c'est qu'il n'est pas *réaliste* pour une assemblée de pots de terre de prétendre arrêter la marche triomphale vers Paris du pot de fer nucléaire.

Mais est-il *réaliste* de jouer à la roulette russe la santé et la vie même des Parisiens ?

Est-il réaliste d'installer à 100 kilomètres de Paris une centrale nucléaire quand une défaillance du matériel ou une faute humaine peuvent à l'improviste contraindre à évacuer une ville de 10 millions d'habitants ?

Est-il *réaliste* , quand le désastre de Tchernobyl n'a pas fini de développer ses conséquenses tragiques et que la France n'est pas en état de manque d'énergie électrique, d'installer une nouvelle centrale à la porte de Paris ?

On peut très bien comprendre, pour prendre un exemple, que Lech Walesa et les dirigeants de Solidarnosc estiment qu'il faut être *réaliste* en Pologne, et ne pas prétendre que le « grand frère soviétique » n'existe pas. Mais si on veut être *réaliste* en France, il faut bien constater que la centrale nucléaire de Nogent ne nous est pas imposée par les armes d'un puissant voisin, mais qu'elle a été imaginée par des Français, et que les Français peuvent, de façon *réaliste* , démontrer que cette idée est dangereuse, et s'employer à persuader l'opinion publique qu'il serait réaliste d'y renoncer. Le *réalisme ici, ce n'est* pas de s'incliner en silence devant les décisions des ingénieurs, des hommes politiques et des dirigeants d'EDF. C'est de ne pas se laisser intimider par les injures du professeur Pellerin, qui écrit : *« L'opposition à l'énergie nucléaire ne peut être que le fait d'ignorants ou d'imposteurs. »* Le *réalisme*, c'est de penser, comme le font beaucoup d'*ignorants* du Collège de France et d'*imposteurs* angoissés, que la vie, la survie et l' avenir de Paris valent bien qu'on s'arrête à temps sur le chemin de la folie – cette folie qui consiste à bâtir un Tchernobyl à portée de mort de Notre-Dame.

(*) Ecrivain.

(1) *Le Monde* du 25 avril 1987.

Domestiquer la bombe à hydrogène

« Mettre le paquet » pour vaincre les difficultés techniques qui restent à surmonter

par ANGELOS ANGELOPOULOS (*)

SI l'incident de Three-Mile-Island aux Etats-Unis, en 1979, a eu pour conséquences une réduction de 50 % des nouveaux projets électronucléaires aux Etats-Unis, ainsi que diverses restrictions analogues dans d'autres pays, la catastrophe de Tchernobyl et certains incidents de moindre importance survenus ailleurs posent la question de l'avenir de l'électricité nucléaire.

L'énergie est un facteur déterminant de la croissance économique, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale. Ceux qui sont contre l'énergie sont contre le progrès et pour le maintien du sous-développement et de la pauvreté dont souffrent les trois quarts de la population du globe. Si l'électricité nucléaire couvre actuellement 14 % de la production mondiale et 65 % pour certains pays comme la France, peut-on renoncer à cette ressource sans que cela entraîne de graves répercussions sur le progrès économique et social ? C'est pour cette raison que les scientifiques, comme les dirigeants politiques, soutiennent qu'il faut « vivre avec le nucléaire ». Mais avec quel nucléaire ?

La fission nucléaire, qui est à la base de l'électricité nucléaire actuelle, ne constitue que la première étape de l'âge nucléaire. La seconde sera celle de la fusion thermonucléaire, qui ne sert hélas actuellement qu'à la production de la bombe à hydrogène, alors que sa domestication fournirait à l'humanité tout entière une source énergétique gigantesque (1).

L'énergie nucléaire produite par la fusion nucléaire présente d'énormes avantages par rapport à l'énergie résultant de la fission nucléaire.

Premièrement, il s'agit d'une ressource énergétique inépuisable et d'un coût insignifiant car le combustible de base est l'hydrogène qui se trouve dans l'eau en quantité quasi illimitée. Au symposium international sur l'énergie de fusion thermonucléaire réuni en septembre 1986 à Avignon, auquel participaient cinq cents chercheurs et industriels, il a été admis que, en utilisant l'énergie produite par la fusion thermonucléaire, il suffirait d'un seul verre d'eau pour éclairer la ville de Paris pendant une année !

Les experts affirment qu'avec cette énergie on pourrait « irriguer les déserts » et transformer à long terme la carte géopolitique du monde.

Deuxièmement, l'énergie de la fusion présente, selon les spécialistes, moins de risques pour la sécurité et moins d'effets nuisibles sur l'environnement que *« toutes les autres formes d'énergie, y compris l'énergie solaire »*. Les produits résultant de la réaction de la fusion comprennent principalement l'hélium, gaz chimiquement inerte et tout à fait inoffensif, alors que ceux de la fission nucléaire demeurent radioactifs pendant des années et posent le problème de leur traitement et de leur stockage.

Quand parviendra-t-on à domestiquer cette nouvelle et puissante énergie ? Il y a longtemps que les experts annoncent – comme ce fut déjà le cas au cours de la première conférence de Genève, en 1955 – que le jour de cette domestication n'est pas trop éloigné... Pourtant ils ont toujours reconnu que des difficultés techniques énormes restaient à surmonter.

D'importants progrès

Au cours des trois dernières décennies, des progrès très importants ont été réalisés. L'UNESCO a présenté, dans l'une de ses publications (2), l'opinion de deux éminents spécialistes, celle du professeur anglais R.S. Peace, président du Conseil international pour la recherche dans le domaine de la fusion, et celle du Docteur John Clarke, directeur adjoint du bureau chargé des recherches sur la fusion aux Etats-Unis. Selon ces deux experts, les résultats obtenus en vue d'atteindre et de maîtriser les températures nécessaires aux réacteurs de fusion sont impressionnantes. En effet, pour que l'énergie thermonucléaire connaisse des applications pratiques, il faut construire des réacteurs capables de résister pendant longtemps à des températures infernales de l'ordre de 180 à 200 millions de degrés Celsius, permettant de déclencher la fusion pour en capter l'énergie et la transformer en électricité.

Il semble que le réacteur le plus approprié pour la fusion est le Tokamak mis au point dans les années 60 par des physiciens soviétiques et ensuite par des Américains à l'université de Princeton. En *1979*, époque où *les* deux savants mentionnés plus haut exposaient leurs opinions dans la publication de l'UNESCO, les températures obtenues s'élevaient à 80 millions de degrés, ce qui était considéré jusqu'alors comme utopique, et, selon eux, l'obtention des températures nécessaires pour parvenir à la domestication ne constituait plus désormais un véritable problème.

Cette prévision a été confirmée par les progrès réalisés grâce au réacteur Tokamak de l'université de Princeton, en 1983, ce qui a inspiré au *Washington Post* un article intitulé « Here Comes Fusion ! » En cette année 1986, la température atteinte par le même réacteur a *été* de 160 millions de degrés Celsius mais... pendant deux secondes seulement. Il convient de signaler encore qu'un autre réacteur installé en 1983 en Grande-Bretagne a atteint 80 millions de degrés Celsius, mais cette fois-ci pendant dix secondes. Le Commissariat à l'énergie atomique français a présenté au symposium d'Avignon (septembre 1986) le projet « Thor Supra », qui doit permettre – selon M. Thorassian – de franchir une étape importante dans la maîtrise du processus de la fusion thermonucléaire.

Notons que ces résultats spectaculaires ont été possibles avec des crédits ne dépassant pas 3 milliards de dollars par année. Les experts estiment que, pour accélérer efficacement la domestication de la fusion, il est indispensable de prévoir au moins 10 milliards de dollars par an pour la recherche dans ce domaine.

Alors que les deux superpuissances consacrent presque un trillion de dollars à la course aux armements, il est vraiment inconcevable, et même inadmissible, de ne pas vouloir offrir aux chercheurs la somme indispensable pour parvenir à mettre cette gigantesque source énergétique au service de l'humanité. D'autre part, comment se fait-il qu'en dépit des progrès considérables déjà réalisés un silence inexplicable plane sur ce problème. Les organisations internationales évitent de parler de la fusion comme un objectif qui pourrait être atteint avant la fin du siècle, et l'opinion publique est laissée dans l'ignorance de ces possibilités.

Je pense que l'Europe, le Japon et les pays du tiers-monde, qui ont une très forte dépendance en matière d'énergie, devraient prendre l'initiative de constituer un fonds spécial pour financer, dans le cadre d'une étroite coopération internationale, les recherches entreprises en vue de la domestication de la fusion thermonucléaire, qui permettra de résoudre définitivement le problème de l'énergie dans le monde entier.

(*) De l'Académie d'Athènes.

(1) Voir mon livre *L'atome unira-t-il le monde ?* Edition Pichon et Durand-Anzias, Paris, 1956 (traduit en treize langues).

(2) UNESCO : Information n° 747, Paris, 1979.

COURRIER DES LECTEURS

Retraités inquiets

Près de trois cents retraités, français et européens, des caisses marocaines de retraite résident en France. Depuis 1985, le paiement des pensions en provenance du Maroc subit les effets de la dévaluation progressive de la monnaie marocaine, qui atteint pour l'instant une dégradation de 30 %.

Il faut préciser que ce préjudice venant d'un effet monétaire, les caisses marocaines de retraite ne sont pas mises en cause. Par contre, en 1947, les salariés européens des entreprises françaises du Maroc ont été affiliés d'autorité à un organisme de retraite français du Maroc. En 1962, ils ont été exclus des accords franco-marocains, sans obtenir les garanties nécessaires pour la pérennité de leur retraite.

Aujourd'hui, isolés et bloqués dans une situation sans issue, ces retraités ayant œuvré pour des intérêts français au Maroc attirent l'attention des pouvoirs publics français pour rétablir les contacts afin d'envisager au plus tôt les moyens de sauvegarder leur retraite.

ALFRED MOLÉ
(Cachan).

Qui est adulte ?

Un propos sexiste de taille : « Vingt-huit femmes et enfants de moins de douze ans, une dizaine de vieillards et vingt-six adultes ont été massacrés... » (« Inde : massacre au Bihar », *le Monde* du 3 juin, page 4.) Qui sont donc ces « adultes » ? Ni les femmes ni les vieillards n'ont l'air d'en faire partie... Bien sûr ! Ne peuvent être « adultes » que les membres du sexe masculin, on le sait depuis des siècles. Dommage que *le Monde* continue de propager la tradition.

ROSINE-ANTOINETTE LANBIN,
étudiante en doctorat d'histoire des religions.



« LE NARVALO », de Guy-Pierre Geneuil

L'exécuteur des basses œuvres

AU camp de Royallieu, près de Compiègne. Guy-Pierre Geneuil, huit ans, gitan de Montmartre, a reçu de médecins français au service des Allemands le virus de la méningite. D'autres médecins français l'ont sauvé. Mais on aimerait savoir ce que sont devenus les premiers.

Geneuil, lui, s'est transformé en fauve. Il a rampé dans les égouts de l'histoire. De ces égouts d'où, par moments, un bout d'affaire fangeuse émerge avant de s'engloutir à nouveau dans les puanteurs souterraines. Il est peintre, et peintre connu. Il est aussi homme de main, selon les moments, les humeurs, les besoins d'argent et même les convictions. De Gaulle, au temps du « désert », l'a retenu à dîner et lui a serré la main. Il « casse du coco » avec les marginaux du gaullisme. Un jour, ils lui demandent de « punir » le maréchal Juin. Il s'aperçoit qu'ils sont fous.

A dix-sept ans, le SDECE l'a embauché comme courrier. Il garde contact et, pour se désennuyer, signe un contrat dans les *« commandos noirs » en Algérie.* Rien à voir, malgré l'homonymie, avec les commandos noirs où servit Jean-Jacques Servan-Schreiber. Le groupe est formé de tueurs surentraînés, mi-civils, mi-militaires. Ils égorgent dans l'ombre, enlèvent et livrent aux spécialisés à la torture les chefs FLN.

D'un hélicoptère, à 500 mètres au-dessus du territoire tunisien, un capitaine force ses sbires à balancer des prisonniers algériens jusqu'au moment où un survivant parlera. Même pour Geneuil, trop c'est trop.

Sans transition, les mondanités. Le gitan a des relations partout, à l'Elysée de René Coty comme chez les gaullistes, dans le cinéma, dans les affaires. Les femmes du monde l'adorent, dit-il, à Madrid et à Bruxelles comme à Paris. Les épouses des grands d'Espagne se pâment devant ses œuvres et sa carrure.

Entre deux baisemains, il boucle ses fins de mois au service de qui le paie pour faire peur ou pour faire mal : il récupère les créances des trafiquants de haut vol.

Pour finir, après être passé au ras de l'affaire Ben Barka, le peintre-barbouze devient le garde du corps de l'actrice Jean Seberg, militante passionnée de la cause des Noirs. Elle l'entraîne dans des soirées mouvementées avec les Panthères noires, à Genève, où elle accouche d'un enfant mort, aux Etats-Unis, où, au bord de l'hystérie, elle fuit la CIA et le FBI.

Ce mélange de roman d'espionnage et de roman noir, ces personnages désaxés ou ignobles, c'est fascinant, mais n'est-ce pas trop ? Mystification, hâblerie ? Geneuil cite tant de noms, tant de faits, que l'invraisemblable paraît malheureusement vraisemblable.

Certains regretteront que ce semi-illettré ait un moment abandonné *le pinceau. A qui se fier si* les muets du sérail se mettent à parler ?

JEAN PLANCHAIS.

★ J.-C. Lattès, Edition n° 1, 332 p., 85 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

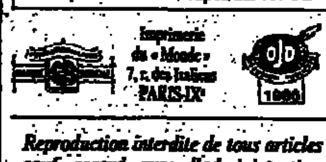
3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

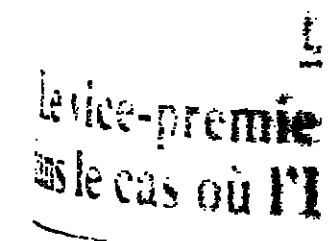
Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 – Tapez *LEMONDE*



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.





ITALIE : les élections législatives

• Progrès de la démocratie chrétienne et surtout des socialistes
• Net recul du Parti communiste et entrée des Verts au Parlement

ROME
de notre correspondant

Une première certitude : le Parti communiste italien sort étrillé des élections législatives des 14 et 15 juin. Il recule de 3,3 % points, selon des résultats presque définitifs pour la Chambre, ce qui, dans un pays où les déplacements de voix sont généralement très modiques, est jugé considérable. Le PCI s'établit désormais à 26,6 % des suffrages, ce qui constitue un retour à son niveau de 1963, au terme de trois replis consécutifs. *L'Unità*, quotidien du parti, titre d'ailleurs sportivement : « Le PC perd. »

Une seconde certitude : la possibilité de former rapidement un gouvernement ayant quelque chance de gouverner est plus éloignée que jamais. Les deux formations dont l'opposition, au sein de l'ancienne majorité à cinq, avait conduit à des élections anticipées, le PS et la démocratie chrétienne, ont, en effet, été primées l'une et l'autre par les électeurs. Les socialistes surtout progressent de près de 3 points, atteignant avec 14,3 % leur maximum historique. La démocratie chrétienne ne gagne « que » 1,4 point par rapport à 1983, mais demeure cependant, et de loin, le « parti de majorité relative » avec 34,3 % des voix. Le succès du PS est particulièrement sensible dans les villes du Nord, dont Milan, où il gagne près de 7 points aux sénatoriales. Le directeur de l'influent quotidien *la Repubblica*, Eugenio Scalfari, commente cette situation de façon pittoresque en disant : « *Il y avait deux coqs dans le poulailler. La stabilité aurait voulu que l'un triomphât. Eh bien ! les deux sont aujourd'hui plus forts qu'avant !* »

Deux facteurs de complexité supplémentaires pour l'avenir découlent des résultats de ce scrutin. De nouvelles forces, tout d'abord, s'établissent solidement sur l'échiquier : les Verts réussissent leur entrée au Parlement, recueillant 2,5 % des suffrages. En second lieu, les trois petits partis « laïques » alliés des démocrates-chrétiens et des socialistes au sein du « *pentapartito* » – républicains, sociaux-démocrates et libéraux – sont tous trois en baisse sensible (respectivement de 1,4 %, 1,2 % et 0,8 %). Si la majorité à cinq, qui avait assuré près de quatre années de stabilité à l'Italie, du 4 août 1983 au 2 mars 1987, sort ainsi mathématiquement renforcée, ce n'est qu'en raison du poids supérieur qu'y ont acquis les deux éléments principaux qui s'y déchirent !

Pour compléter ce panorama, il convient d'observer que le MSI-droite nationale perd près d'un point, obtenant cette fois 5,9 % – ce qui pourrait accélérer le retrait de son leader, M. Giorgio Almirante, aux commandes depuis 1969. Enfin, les radicaux, la formation-cactus de la vie politique italienne, progressent légèrement (de 0,4 % pour atteindre 2,6 %), de même que l'extrême gauche de Démocratie prolétarienne (+ 0,2 %). Les voix d'opposition à la nébuleuse majoritaire DC-PS qui, naguère, se concentraient fortement sur le PC, se sont ainsi, cette fois, dispersées entre plusieurs petites formations.

Le vainqueur : M. Craxi

A regarder les hommes et pas seulement les résultats des partis, celui qui fait figure de vainqueur du scrutin des 14 et 15 juin est M. Craxi. Sa ligne politique affirmée avec son accession en 1976 au secrétariat du PSI, celle d'une autonomie de son parti par rapport tant au PC qu'à la démocratie chrétienne, porte enfin des fruits sérieux : « *Les premiers résultats. Seulement les premiers...* », a-t-il commenté à chaud avec une évidente satisfaction. De fait, M. Craxi voit s'amenuiser la prépondérance à gauche du PC sur le PS : « *De 1 à 4 jadis, le rapport entre les deux est aujourd'hui de 1 à 2* », a-t-il fièrement noté. De surcroît, en composant dans cinq régions (sur vingt) des listes communes pour le Sénat avec les sociaux-démocrates et les radicaux, le PS a amorcé « *ce regroupement progressiste* » dont il a un évident besoin pour accélérer sa poussée en avant.

Ce succès découle aussi naturellement du jugement favorable porté par une majorité de citoyens sur la période de « *stabilité gouvernementale* » présidée par le leader socialiste – appréciation flatteuse que n'avait dont pas inversée son comportement impulsif et pour tout dire déstabilisant dans la phase terminale du *pentapartito*, une fois la crise ouverte. On peut également voir dans le succès socialiste une prime accordée par un pays qui a retrouvé, dans le domaine économique notamment, des raisons de croire en son destin, à un chef batailleur et bien décidé à en finir avec l'« autodénigrement », ce sport national. Le PS est d'ailleurs la seule grande formation qui a fêté ici et là la victoire : un orchestre de jazz a joué pour lui piazza navona.

Les explications plus fines viendront lorsque les résultats seront analysés région par région, ville par ville. En attendant, si un des deux adversaires devait s'effacer pour redonner au système une viabilité à long terme, tout le monde a bien compris que ce ne serait pas M. Craxi. M. Ciriaco De Mita, quant à lui, a été le seul des leaders nationaux qu'on n'ait pas vu sur les écrans de télévision dans la soirée du lundi 15. Le secrétaire de la démocratie chrétienne était ostensiblement demeuré à Nusco, son fief familial et politique, en Campanie, dans l'arrière-pays de Naples. Il était physiquement éprouvé par la campagne, ont observé tous ceux qui l'on approché durant ces derniers jours. M. De Mita avait clairement annoncé qu'il tirerait sans attendre la conséquence d'un éventuel échec de son parti : ce serait son retrait.

Au soir du scrutin, le porte-parole de la DC, M. Clemente Mastella, très proche collaborateur du leader, était visiblement soulagé ; la DC, qui avait choisi en la personne de son secrétaire une ligne de dure opposition au PS, s'en est tirée avec les honneurs de la guerre.

Cette bonne tenue doit certainement beaucoup, soit dit en passant, aux appels quasiment angoissés lancés dans les derniers jours aux indécis et surtout aux désenchantés, afin qu'ils remplissent leur devoir électoral. De fait, la progression tant redoutée de l'abstention ne s'est pas vérifiée. L'affluence aux urnes a été de 88 %, un peu plus qu'en 1983, et la DC a vraisemblablement profité, plus qu'aucune autre formation, de cette mobilisation de dernier instant des électeurs.

Et après ?

Mais un parti pris aussi net de relever à outrance ce défi des socialistes constitué par leur refus en mars de « passer le relais » à la démocratie chrétienne à la tête du gouvernement n'aurait-il pas dû se conclure pour elle par une victoire au-dessous de toute contestation ? Trent-neuf personnalités démocrates-chrétiennes dont des « poids lourds » tels que MM. Giulio Andreotti, Arnaldo Forlani, Flaminio Piccoli et Carlo Donat Cattin, avaient, dans un document signé deux semaines avant le scrutin, exprimé leur désir de « *retrouver une ligne de dialogue* » avec le Parti socialiste et les laïques. Ce texte avait naturellement été interprété dans un sens peu favorable au « boutefeu » De Mita. Celui-ci n'apparaît certes pas aujourd'hui déconfit, même si la DC est désormais à plus de 4 points au-dessous du niveau où il l'avait trouvée en 1982. Mais il ne serait pas inimaginable que le parti sacrifie, si nécessaire, un chef plutôt que des positions sur l'autel de nécessaires retrouvailles avec le PS.

Les journaux de mardi 16 juin s'interrogent naturellement sur les conséquences du scrutin. Tous mettent l'accent sur l'extrême complexité d'une situation où les électeurs semblent avoir voulu condamner à s'entendre les intraitables belligérants démocrates-chrétiens et socialistes. L'éventualité d'une « alternative de gauche », théoriquement possible avec les 177 députés communistes, 94 socialistes, 17 sociaux-démocrates, 12 radicaux, 8 démo-prolétaires et 13 Verts, est en fait interdite tant par le grave recul du PC que par l'inappétence du PS clairement exprimée dès avant le vote. Dès lors, « *une seule majorité : la vieille* », comme l'écrit le *Corriere della sera*, avec les 234 députés démocrates-chrétiens et, outre les 94 du PS, les 21 républicains, 17 sociaux-démocrates et 11 libéraux. M. Mastella a, au nom de la DC, appelé de façon à peine voilée les anciens partenaires à une cohabitation à l'italienne (*convivenza*). Mais M. Craxi a d'emblée laissé comprendre que ce ne serait pas aussi simple : « *La situation est très compliquée et confuse* », a-t-il dit, laissant ainsi entendre qu'on s'oriente vers une longue phase de gestation d'un gouvernement peut-être destiné à ne pas passer l'automne ou, selon la jolie formule de M. Giorgio Almirante, d'un « *gouvernement non gouvernant* ».

Après un an de crise larvée et trois mois et demi de crise ouverte, et alors que se profile la préparation d'un budget 1988 particulièrement délicat, c'est là une situation dont l'Italie n'avait certes pas besoin, même si elle ne paraît pas tout à fait inédite. Les industriels se consolent en observant que leur « choix » préélectoral, le renouvellement de l'alliance à cinq, est à terme inévitable. M. Gianni Agnelli, président de Fiat, n'avait-il pas fait cette prévision : « *Ils ne s'épargneront pas les coups. Ils se planteront les doigts dans les yeux. Mais à la fin, tout sera oublié et ils referont le pentapartito. Que pourraient-ils faire d'autre d'ailleurs ?* »

JEAN-PIERRE CLERC.

Les résultats pour la Chambre des députés

Partis	EN SIÈGES 1987	EN SIÈGES 1983	EN % DES VOIX 1987	EN % DES VOIX 1983
Démocratie chrétienne	234	225	34,3	32,9
Parti communiste	177	198	26,6	29,9
Parti socialiste	94	73	14,3	11,4
MSI (extrême droite)	35	42	5,9	6,8
Parti républicain	21	29	3,7	5,1
Parti social-démocrate	17	23	2,9	4,1
Parti libéral	11	16	2,1	2,9
Radicaux	13	11	2,6	2,2
Démocratie prolétarienne	8	7	1,7	1,5
Verts	13	–	2,5	–
Autres	7	6	1,5	1,3

Diplomatie

Les Nations unies et la guerre du Golfe

Le vice-premier ministre irakien réclame des sanctions dans le cas où l'Iran refuserait de mettre fin aux hostilités

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

« *Nous demandons que le Conseil de sécurité engage une action collective en faveur de la paix dans le Golfe et que les principales puissances se donnent les moyens de faire respecter leurs propres décisions.* » Le vice-premier ministre irakien, M. Tarek Aziz, de passage à New-York, où il a été reçu, le lundi 15 juin, par le secrétaire général des Nations unies et par l'actuel président du Conseil de sécurité, a suggéré les grandes lignes d'une éventuelle résolution que Bagdad serait prêt à soutenir.

Selon M. Aziz, « *le Conseil de sécurité devrait user des droits et des obligations énoncés dans la charte de l'organisation* », notamment en ce qui concerne sa responsabilité en matière de maintien de la paix telle que celle-ci est définie par le chapitre 7. « *La charte définit des règles qu'il s'agit de respecter : pourquoi imposerait-on des sanctions militaires contre les deux belligérants, alors que la charte exige que seul soit puni celui qui ne respecte pas les décisions du Conseil de sécurité ?* », demande M. Aziz, qui affirme que l'Irak est prêt à se soumettre aux décisions de l'ONU. « *De plus,* poursuit-il, *un tel embargo frapperait surtout l'Irak, étant donné que l'Iran dispose déjà d'un réseau secret de fournisseurs.* » Selon le vice-premier ministre, « *l'agresseur, c'est l'Iran, qui refuse le retour aux frontières internationales* ». Si un comité spécial est formé par l'ONU afin de définir les origines du conflit, « *la conclusion sera favorable à l'Irak* », ajoute-t-il.

La question de l'origine du présent conflit apparaît désormais comme l'un des deux éléments essentiels du débat actuel. Alors que les amis de Bagdad se prononcent pour des sanctions militaires punitives (l'Iran, qui occupe une parcelle du territoire irakien et qui refuse publiquement le cessez-le-feu, serait automatiquement visé), ceux de l'Iran insistent pour que les Nations unies infligent d'abord un blâme officiel à l'« agresseur », c'est-à-dire, à leur avis, à l'Irak. Un tel blâme, bien que justifié par les faits, ne serait pas accepté par le monde arabe, qui analyse le conflit sous un angle global et historique, accusant « *la Perse éternelle* » d'avoir des tendances impérialistes. De plus, les gouvernements arabes soulignent que, l'Irak ayant accepté les appels au cessez-le-feu, un éventuel embargo punitif ne devrait pas le concerner.

Cessez-le-feu obligatoire

M. Tarek Aziz fait partie d'une délégation de sept membres de la Ligue arabe (Arabie saoudite, Irak, Jordanie, Koweït, Maroc, Tunisie, Yémen du Nord), en tournée dans les quinze pays membres du Conseil de sécurité. La délégation tente de promouvoir le point de vue arabe et suggère qu'un processus « *à trois étages* » soit adopté par l'ONU. Le premier « *étage* » serait constitué par une résolution du Conseil de sécurité en faveur d'un cessez-le-feu obligatoire. Le deuxième stade impliquerait un embargo sur les livraisons militaires à la partie qui refuserait le cessez-le-feu.

Enfin, le troisième pas imposerait des sanctions économiques à l'égard de la partie récalcitrante. Pour l'instant, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, incapables de surmonter leurs divisions, n'envisagent qu'une résolution « *molle* », exigeant, « *en des termes obligatoires* », l'arrêt des combats. Néanmoins, M. Tarek Aziz, qui affirme ne pas avoir été informé du contenu des propositions des Cinq, se dit plutôt optimiste : « *Dans un avenir prévisible, les ministres des affaires étrangères des quinze pays membres du Conseil de sécurité pourraient se réunir solennellement, afin d'adopter une résolution* », a-t-il dit.

Commentant la récente attaque de l'aviation irakienne contre la frégate américaine *Stark* dans le Golfe, M. Aziz a affirmé, sur un ton sec et dépourvu du moindre semblant de contrition, que le pilote du Mirage n'a pas été sanctionné. L'absence de sanction signifierait-elle que le pilote n'a pas commis d'erreur ? « *N'en tirez pas des conclusions hâtives* », a-t-il répondu.

CHARLES LESCAUT.

M. Chirac : « Les efforts de la communauté internationale doivent s'intensifier »

Recevant à dîner au Quai d'Orsay, lundi 15 juin, le prince héritier et ministre de la défense du Qatar, Cheikh Hamad bin Khalifa Al Thani, qui effectue sa première visite officielle en France, M. Jacques Chirac a fait part de la préoccupation de la France devant la poursuite de la « *guerre désastreuse* » qui « *épuise ces deux grandes nations* [l'Irak et l'Iran] *et fait peser une menace permanente sur la sécurité de la région et la liberté de navigation dans le Golfe* ».

A cet égard, le premier ministre a déclaré : « *Vous savez que notre marine nationale y accomplit régulièrement des missions de surveillance et d'assistance.* » « *La France,* a ajouté M. Chirac, *n'a pas ménagé et ne ménagera pas ses efforts pour mettre fin à ce conflit. Elle a, dès le début, apporté clairement son appui aux initiatives du secrétaire général de l'ONU et mettra tout en œuvre pour que l'ONU puisse promouvoir la solution pacifique que nous appelons de nos vœux.* » M. Chirac a encore affirmé : « *Nous considérons que les efforts de la communauté internationale doivent s'intensifier.* »

Dans son toast, M. Chirac a, d'autre part, évoqué le conflit du Proche-Orient, affirmant : « *La France agit pour que le peuple palestinien ait le droit de choisir librement son avenir, dans le respect de l'existence et de la sécurité des Etats.* » Il a réaffirmé le soutien de Paris au projet de conférence internationale.

Enfin, sur le Liban, M. Chirac a déclaré : « *La France se tient au côté du Liban et des Libanais, dont elle s'efforce d'alléger, dans la limite de ses moyens, hélas, bien faibles dans la conjoncture actuelle, les souffrances.* » Le premier ministre a, d'autre part, appelé au « *retrait des forces étrangères* » du Liban.

Evoquant ces trois thèmes dans sa réponse, Cheikh Hamad a rendu hommage au « *rôle important et positif* » de la France en vue « *de promouvoir la paix au Proche-Orient et de réduire la tension internationale* ».

● **Le conflit entre Londres et Téhéran.** – Le Foreign Office a annoncé, mardi matin 16 juin, avoir rappelé, « *par mesure de précaution* », trois membres de sa représentation diplomatique à Téhéran, dont deux employés de la section des visas et une secrétaire employée aux services administratifs de la section des intérêts britanniques à Téhéran. Le Foreign Office a toutefois précisé que le rappel « *urgent* » de ces diplomates ne constituait pas une « *réelle réponse* » aux quatre dernières expulsions de diplomates britanniques rentrés à Londres lundi. – *(AFP.)*

RFA : incident en mer Baltique

Un bâtiment de la marine ouest-allemande atteint par des obus tirés d'un navire polonais

Bonn. – Trois membres de l'équipage d'un navire de la marine ouest-allemande qui observait dans les eaux internationales de la mer Baltique un exercice de défense antiaérienne de la flotte des pays du pacte de Varsovie ont été blessés par des tirs d'artillerie provenant d'un navire polonais, a indiqué lundi 15 juin un porte-parole du ministère ouest-allemand de la défense.

Celui-ci a déclaré ne pas posséder d'élément montrant que le tir aurait volontairement visé le bateau ouest-allemand et a souligné qu'il s'agissait du premier incident de ce type.

Cet incident s'est produit lundi matin dans la baie de Gdansk, à une quarantaine de kilomètres des côtes soviétiques. Cinq projectiles de petit calibre, vraisemblablement de 46 millimètres, ont atteint le navire de ravitaillement *Neckar*, basé à Kiel, dans la coque et le bordage.

Ils ont provoqué une voie d'eau et un incendie qui ont été rapidement maîtrisés, et trois membres de l'équipage ont été blessés par des éclats. Ils ont été rapatriés par un hélicoptère de sauvetage de la marine ouest-allemande, et leur vie n'est pas en danger.

Le *Neckar* a interrompu sa mission pour rentrer à son port d'attache. Ce navire de ravitaillement appartient à la 7e flottille de vedettes, jauge 2 400 tonnes et avait à son bord quatre-vingt-dix-huit membres d'équipage.

D'après le ministère ouest-allemand de la défense, il n'est pas inhabituel que des bâtiments de la marine de la RFA observent des exercices de la flotte des pays du pacte de Varsovie. Il a souligné que, tant du côté Est que Ouest, chacune des deux marines « *tentait de se faire une idée des capacités de l'autre* ». – *(AFP.)*

Europe

La politique de « transparence » en Union soviétique

Un promoteur, Vitali Korotitch rédacteur en chef d'« Ogoniok »

MOSCOU
de notre correspondant

Rédacteur en chef depuis juin 1986 du magazine illustré *Ogoniok*, qui tire à cinq millions et demi d'exemplaires, M. Vitali Korotitch est certainement un des personnages-clés de la politique de transparence voulue par M. Gorbatchev. *Ogoniok* était auparavant un fleuron du conservatisme brejnevien, offrant chaque semaine à ses lecteurs des reproductions en couleurs de peintures réalistes socialistes et des récits sans surprise de visites à des kolkhozes modèles ou d'imposantes centrales hydroélectriques.

Le ton a changé radicalemem avec l'arrivée de M. Korotitch, et l'on s'arrache désormais *Ogoniok* à Moscou. Le magazine a publié, en janvier, un reportage qui a fait sensation sur les « liouberi », un groupe de jeunes banlieusards fanatiques de musculation et d'arts martiaux qui semaient la terreur le samedi soir dans les rues de Moscou. Ces jeunes gens musclés attaquaient systématiquement les citadins de leur âge habillés de vêtements occidentaux ou portant les cheveux trop longs à leur goût. *Ogoniok* a été le premier à dénoncer le phénomène, qui a beaucoup régressé depuis...

C'est également *Ogoniok* qui a publié les premiers extraits du roman d'Anatoli Rybakov, *les Enfants de l'Arbat*, sur la vie mouvementée de la jeunesse intellectuelle sous la terreur stalinienne, que la censure retenait depuis des lustres...

« On m'a beaucoup reproché le reportage sur les « liouberi ». Mais quand j'ai vu ces jeunes gars costauds aux cheveux courts qui rouaient de coups les « hippies » et les « rockers », cela m'a rappelé le passé. Les « liouberi » ne croient qu'en la force pure... comme Staline », explique M. Korotitch dans son bureau tout proche de l'immeuble de la *Pravda*. Autour de lui règne une grande agitation. On termine la maquette du prochain numéro. Il contient une longue enquête avec force photos sur la vie quotidienne dans les prisons et les *« camps de rééducation par le travail »*... Du jamais vu en URSS.

Ne pas se retrancher derrière le « nous »

« Nous avons besoin d'encore plus de transparence. Si nous gardons les cadavres dans les placards, ils continueront à nous empoisonner l'atmosphère. Il faut parler de Staline, de la corruption de Brejnev. Il faut savoir dire « je ». Brejnev, comme tous les bureaucrates, disait toujours « nous ». Gorbatchev, lui, dit « je ». Les ennemis de la démocratie aussi se retranchent derrière le « nous », poursuit M. Korotitch, avec ce débit rapide, un peu saccadé, qui le caractérise.

Lui-même se définit davantage comme un écrivain que comme un journaliste et se comporte volontiers à... Norman Mailer. Ukrainien d'origine, il a publié plusieurs romans et dirigé pendant près de dix ans la revue ukrainienne *Vsesvit* (« Littérature étrangère »). Ces derniers mois il est allé à plusieurs reprises en Occident.

« Ceux qui m'attaquent se prétendent plus patriotes que moi. Ils me traitent de franc-maçon, de sioniste... Ce sont toujours les mêmes vieilles méthodes d'intimidation », affirme-t-il. A-t-il jamais publié dans *Ogoniok* avant d'en prendre la direction ? *« Jamais ! J'avais donné dans le temps des textes à* Novy Mir, *mais jamais dans* Ogoniok. *Pour moi c'était le plus réactionnaire des médias »*, conclut-il en souriant, plutôt content de l'effet produit et du comique qu'implique ce renversement de situation.

D. Dh.

M. Gorbatchev à la chasse aux tabous

(Suite de la première page.)

Ils parlent des massacres de civils en Afghanistan et comparent l'*« inquiétante éducation militaire et patriotique »* des écoliers soviétiques au *« dressage »* des jeunesses hitlériennes.

« La publication de cette lettre dans la presse soviétique serait la meilleure preuve de la sincérité des déclarations sur la transparence », affirment-ils un peu imprudemment. Le rédacteur en chef des *Nouvelles de Moscou*, M. Egor Iakovlev, les prend au mot et publie le texte dans le numéro du 25 mars, assorti d'un commentaire de son cru très désobligeant pour ses auteurs.

On ne compte plus les interdits brisés ces derniers mois : la drogue, la prostitution, le SIDA, sont désormais traités régulièrement par les médias. Tous ces phénomènes étaient jusqu'alors jugés « exotiques ». Il était impensable qu'ils puissent exister dans la patrie du socialisme.

La drogue et la prostitution

La drogue, en particulier, était censée n'affecter que les pays capitalistes, et personne ne s'avisait d'écrire que le chanvre indien et le pavot poussaient en abondance en Asie centrale soviétique. Un haut fonctionnaire du ministère de l'intérieur, M. Guennadi Alexeiev, a détruit ce mythe dans une interview à la *Literatournaya Gazeta* du 20 août 1986. Il a révélé que les surfaces plantées de chanvre indien *« s'étaient multipliées par vingt-cinq en un quart de siècle »* et que les drogués soviétiques n'avaient nul besoin de s'approvisionner à l'étranger.

La *Pravda* du 6 janvier dernier a fourni des statistiques nationales. Selon le quotidien du parti, le nombre des drogués est en constante augmentation depuis cinq ans. Quarante-six mille d'entre eux ont été recensés par la police et, rien qu'en 1986, trois cents trafiquants ont été arrêtés.

Les reportages se sont multipliés. Dans *Moscou-Soir* du 5 septembre 1986, une jeune toxicomane a raconté, avec force détails, comment elle avait commencé à se piquer à la morphine à l'âge de quinze ans, dans un passage souterrain situé dans l'hôtel National, en plein centre de Moscou. Elle faisait partie d'une bande de jeunes gens de bonne famille : *« L'été, nous partions dans tout le pays, en Asie centrale, au Caucase, en Crimée. »* Les journaux ont commencé à décrire cette quête éperdue du chanvre et du pavot par de jeunes citadins sur les routes d'Asie centrale. *Sovietskaïa Rossia* a ainsi raconté comment un certain Troitsky, habitant la ville de Liouberetz, qui était soupçonné de meurtre et avait besoin d'une forte somme pour se payer un bon avocat (un bon juge ?), avait envoyé *« deux copines à lui »* chercher *« la came »* en Asie centrale. Ses amies furent arrêtées à leur retour à la descente d'avion...

Deux reportages parus en novembre dernier dans le *Komsomol* de Moscou ont joué le même rôle de révélateur en ce qui concerne la prostitution. Le système de recyclage des devises gagnées auprès des touristes étrangers y est crûment exposé. A 100 dollars la passe, les sommes rondelettes obtenues servent à l'achat de vêtements ou de produits rares dans les magasins « en devises ». Ces marchandises sont à leur tour écoulées à prix fort au marché noir par des trafiquants qui sont également les protecteurs de ces dames. La publication de ces deux articles a fait grand bruit à Moscou. Les « belles de nuit » ont aussitôt disparu des abords du restaurant Arbat ou des grands hôtels du centre, notamment l'International, construit par les Américains. Elles sont revenues depuis, mais en moins grand nombre et plus discrètement.

A la télévision, on n'évoque pas des sujets aussi scabreux. Mais le journal télévisé du soir est un peu moins figé et les spectacles de variétés mettant en scène des groupes de rock soviétiques sont devenus banals. La revue *Sovietski Ekran* a fait sa couverture en avril avec la photo d'un chanteur punk vêtu de cuir et outrageusement maquillé.

L'apparition des sondages

On peut encore citer pêle-mêle, au titre de la « transparence », la fin du brouillage des émissions en russe de la BBC et de La voix de l'Amérique (alors que Radio-Europe libre et Radio-Liberté restent brouillées) ; l'apparition de sondages, tel que celui effectué en mai par l'Institut des enquêtes sociologiques dépendant de l'Académie des sciences, qui révélait que 48 % des Soviétiques ne croient pas, à la différence de M. Gorbatchev, qu'on puisse un jour se passer totalement des armes nucléaires ; la réouverture au public du cimetière de Novodievitchi, fermé sous Brejnev pour cause de culte persistant et incongru de la tombe de Nikita Khrouchtchev.

Un des aspects les plus ridicules de la censure a enfin presque disparu : les catastrophes naturelles et accidentelles ont désormais droit de cité en URSS. Cela a été le cas – après une hésitation initiale – pour l'accident de Tchernobyl. Le naufrage en mer Noire de l'*Amiral-Nakhimov* en août dernier, avec ses quatre cents morts, a également fait l'objet d'une information considérable. Il faut se souvenir que, sous Brejnev, les autorités hésitaient à révéler même les tremblements de terre.

DOMINIQUE DHOMBRES.

La lutte contre la corruption

Un ancien vice-ministre et sa femme condamnés à de lourdes peines de prison

MOSCOU
de notre correspondant

M. Vladimir Souchkov, ancien vice-ministre du commerce extérieur, a été condamné, lundi 15 juin, à treize ans de prison et à la confiscation de ses biens pour avoir reçu 127 000 roubles (environ 1,2 million de francs) de pots-de-vin de la part de compagnies étrangères, a annoncé le jour même l'agence Tass. Son épouse, Valentina, a été condamnée pour les mêmes raisons à onze ans de détention en tant que haut fonctionnaire du comité d'Etat pour la science et la technique. Elle aurait accepté 392 000 roubles de pots-de-vin pour aider des sociétés étrangères à vendre leurs produits sur le marché soviétique ou pour résoudre les problèmes pratiques qui se posaient à celles-ci dans leurs rapports avec les autorités. Tass n'identifie pas les compagnies étrangères concernées, mais croit savoir que Mme Souchkov avait été affublée par plusieurs d'entre elles du sobriquet de « dame en or ».

Selon une rumeur persistante, M. Souchkov aurait été « pris » au printemps dernier à l'aéroport de Cheremetievo alors qu'il arrivait de Tokyo avec des bagages bourrés d'appareils électroniques japonais. Son arrestation avait été annoncée au mois d'août. Il était alors seulement accusé d'avoir violé le règlement douanier. Il était vice-ministre du commerce extérieur depuis décembre 1974.

Le ministère du commerce extérieur a connu une véritable hécatombe ces dernières années, et ses pouvoirs ont été considérablement réduits. La direction des douanes lui a notamment été retirée, tandis qu'un organisme central ayant compétence pour les relations économiques extérieures et directement rattaché au conseil des ministres était créé. Ces réformes ont, approximativement, coïncidé avec l'arrestation de M. Souchkov et le départ à la retraite – à cinquante-trois ans – de M. Iouri Brejnev, fils de l'ancien secrétaire général et premier vice-ministre du commerce extérieur depuis 1979.

Tout en condamnant les époux Souchkov, la Cour suprême de l'URSS a, selon Tass, *« attiré l'attention des dirigeants du ministère du commerce extérieur et du comité d'Etat pour la science et la technique sur les raisons qui ont favorisé ces délits et proposé des mesures en vue de les éliminer »*. L'agence ne dit pas en quoi consistent ces « mesures ».

D. Dh.

● RECTIFICATIF. – Une malencontreuse confusion dans le « bulletin de l'étranger », paru dans *le Monde* du 16 juin nous a fait écrire qu'Otto Wels, dirigeant social-démocrate pendant la République de Weimar, avait été tué par les nazis. Le nom de ce dirigeant SPD, mort en exil, s'est substitué à celui de Rudolf Breitscheid, mort à Buchenwald après avoir été livré aux nazis par la police de Vichy.



En prison à Moscou

Mathias Rust a reçu la visite de ses parents

Les parents de Mathias Rust, le jeune pilote ouest-allemand qui s'est posé, le 28 mai, sur la place Rouge aux commandes d'un petit avion de tourisme, ont été autorisés à rendre visite à leur fils, mardi matin 16 juin, à la prison de Lefortovo, où il est actuellement détenu. Ils étaient accompagnés du consul de la RFA en URSS et d'un interprète. Depuis son incarcération, il y a dix-neuf jours, Mathias Rust n'avait pu recevoir que la visite – une seule fois – du consul ouest-allemand.

Selon les autorités soviétiques, le jeune pilote continue à faire l'objet d'interrogatoires mais n'a toujours pas été inculpé. Il semble que l'enquête cherche essentiellement à déterminer dans quelles conditions il est parvenu à survoler l'URSS, du golfe de Finlande jusqu'au cœur de Moscou, sans être détecté ni intercepté, et surtout s'il a agi seul ou, au contraire, en bénéficiant de complicités ou d'appuis, quels qu'il soient.

Sur ce dernier point, d'étranges révélations viennent d'être faites au magazine populaire ouest-allemand *Bunte* par un ancien ressortissant de la RDA passé à l'Ouest en 1978, Wolfgang Seiffert. Selon ce dernier, qui prétend citer des informations en provenance de sources sûres dans les pays de l'Est, *« les dirigeants de la section principale des services de renseignements militaires soviétiques* (GRU) *avaient été mis au courant* [des projets de Mathias Rust] *par un autre aviateur ouest-allemand à qui Rust s'était confié »*.

« Le 28 mai, jour de l'atterrissage de Rust à Moscou, des membres du GRU ont laissé libre le couloir aérien que Rust devait emprunter et ont parfaitement observé l'appareil du jeune homme dès qu'il a franchi la frontière soviétique et jusqu'à ce qu'il se pose sur la place Rouge, mais ne sont pas intervenus sur instructions de leurs supérieurs », ajoute M. Seiffert. Toujours selon ce dernier, ces responsables voulaient montrer à M. Gorbatchev *« le danger que sa politique d'ouverture faisait peser sur la capacité de défense de l'URSS »*.

On sait que quarante-huit heures plus tard Moscou annonçait le limogeage, *« pour incurie »*, du commandant en chef des forces de défense aériennes, le général Koldounov, et la mise à la retraite du ministre de la défense de l'URSS, le maréchal Sokolov.

Amériques

ÉTATS-UNIS : désarmement, Proche-Orient, sommet de Venise

La maladroite allocution télévisée du président Reagan

WASHINGTON
de notre correspondant

Régulièrement, depuis sept mois qu'a éclaté l'affaire de l'« Irangate », la Maison Blanche annonce que M. Reagan va reprendre l'offensive et, régulièrement, la tentative échoue.

La dernière en date, le lundi 15 juin, n'a donc pas échappé à cette fatalité alors même que le président américain avait l'avantage de pouvoir confirmer qu'il allait – avec l'aval, désormais, de l'alliance atlantique – proposer à l'URSS de négocier sur la base de l'« option double zéro » et que cela pourrait *« conduire à un accord historique de réduction des armements dans le domaine des missiles de portée intermédiaire »*.

Ce n'était pas là une révélation, mais c'était certainement une bonne nouvelle aussi bien pour M. Reagan, qui n'ignore pas qu'un éventuel traité sur les euromissiles constituerait sa plus grande chance de marquer l'histoire, que pour la majorité des Américains, qui n'a jamais approuvé la remise en question du processus de contrôle des armements. Pour la première fois depuis novembre dernier, M. Reagan pouvait se retrouver à l'unisson de ses concitoyens, montrer qu'il est toujours aux commandes, faire valoir que ni l'âge ni les auditions des commissions d'enquête parlementaires consacrées à l'« Irangate » ne l'empêchent de gouverner et rappeler avoir toujours dit que sa politique de *« paix par la force »* finirait par déboucher sur un nouveau dialogue avec Moscou.

Le thème était rêvé, mais en vingt minutes d'allocution télévisée, M. Reagan n'a trouvé à lui consacrer que deux paragraphes, à la fois techniques et vagues, et sans flamme aucune. Pour développer plus longuement ce sujet, il aurait fallu que le président expose, esquisse au moins, une vision de ce que pourraient être les relations avec l'URSS de M. Gorbatchev, une analyse des évolutions et des débats en cours dans l'« empire du mal », une conception, surtout, de ce que devraient être, demain, les fondements de la défense atlantique.

Or, malgré les discussions du sommet de Venise, rien de tout cela n'est aujourd'hui clair à l'Ouest et moins encore dans l'esprit de M. Reagan, qui n'a – notable omission – pas fait une seule allusion, lundi soir, à son initiative de défense stratégique (IDS), que tout Washington semble, au demeurant, avoir oubliée.

Trop insister sur les perspectives d'accord et de nouvelle rencontre avec M. Gorbatchev aurait, de surcroît, laissé voir à quel point M. Reagan n'a plus d'autre horizon et compliqué d'autant la tâche des négociateurs américains. Résultat : après avoir rappelé d'une seule phrase que l'« option zéro » avait été proposée, il y a six ans, par les Etats-Unis, le président américain a essentiellement déclaré que les Etats-Unis allaient *« formellement proposer à l'Union soviétique l'élimination globale de tous les missiles nucléaires intermédiaires de courte portée américains et soviétiques basés à terre, ainsi que de profondes réductions – et, nous l'espérons, l'élimination totale – des missiles nucléaires intermédiaires de longue portée »*.

« Si nous ne faisons pas le boulot... »

Ce n'est pas ainsi qu'on retient l'attention, qui s'est immédiatement concentrée, en revanche, sur la réaffirmation par M. Reagan de sa volonté d'utiliser la marine des Etats-Unis pour faire protéger dans le Golfe les bateaux battant pavillon américain – c'est-à-dire, notamment, les onze pétroliers koweïtiens en cours de « repavillonnage ». Les arguments n'étaient pas nouveaux puisque M. Reagan a parlé du *« rôle vital »* des Etats-Unis dans le Golfe, de la nécessité pour l'Amérique de ne pas abdiquer son *« rôle de puissance navale »* et de son devoir de ne pas offrir *« l'occasion aux Soviétiques de pénétrer dans ce goulet par lequel transite le pétrole du monde libre »*.

« En un mot, a ajouté M. Reagan, *si nous ne faisons pas le boulot, les Soviétiques le feront. »* Aussi directe que malheureuse, cette phrase-là a, en revanche, frappé, car si la Maison Blanche est si décidée à défendre les pétroliers koweïtiens, c'est que le Koweït a demandé la protection de l'URSS avant celle des Etats-Unis et l'a fait le mois où ont été révélées les ventes secrètes d'armes à l'Iran.

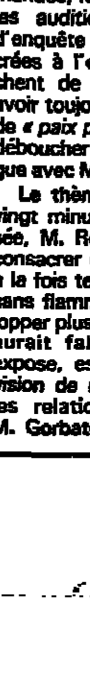
Autrement dit, si les Etats-Unis doivent maintenant se lancer dans une aventure incertaine à laquelle le Congrès risque de s'opposer, c'est parce que la diplomatie secrète de M. Reagan *a inventé la plus absurde des démarches* et gravement compromis la crédibilité américaine.

En fait de rebond, toute l'allocution de lundi soir suscitait, au bout du compte, le malaise car, entraîné par M. Gorbatchev à propos du dossier Est-Ouest et condamné à payer ses notes dans le Golfe, M. Reagan s'est de plus en plus senti obligé de démontrer longuement et maladroitement que le sommet de Venise avait eu des résultats probants. A l'entendre, il y aurait eu accord sur tout, alors qu'il n'y en a pratiquement eu que sur des généralités. Le seul moment où le président parlait évidemment vrai fut lorsqu'il a déclaré : *« L'honnêteté m'oblige à vous dire que j'ai ressenti un sentiment de malaise parmi les six autres participants du sommet quant à la détermination de l'Amérique à réduire ses déficits. »*

Quelques paragraphes plus loin, M. Reagan revenait sur le sujet en expliquant que si le déficit budgétaire n'était pas réduit, le monde en conclurait que *« l'économie américaine est à nouveau en difficulté »*. Il y avait là quelque chose de neuf chez lui : une ombre de pessimisme.

Ou, si l'on préfère, de réalisme.

BERNARD GUETTA.



Asie

CORÉE DU SUD : le pouvoir en quête de conciliation

L'opinion publique juge sévèrement la répression des manifestations d'étudiants

TOKYO
de notre correspondant

La crise que traverse la Corée du Sud depuis près d'une semaine, marquée par les manifestations les plus longues et les plus violentes qui se soient déroulées à Séoul depuis le printemps 1980, tend, depuis le lundi 15 juin, à passer de la rue à la scène politique.

A la suite de l'évacuation des trois cents étudiants qui occupaient depuis cinq jours la cathédrale de Myongdong, le parti gouvernemental et l'opposition se sont réunis pour décider de l'ouverture d'une session parlementaire extraordinaire. M. Rho Tae Woo, président du Parti démocratique pour la justice, dont la désignation comme candidat à la succession du président Chun a été à l'origine de cette vague d'agitation, devrait, d'autre part, avoir des entretiens en tête à tête avec les principales personnalités de l'opposition, dont M. Kim Young Sam, président du Parti pour la réunification et la démocratie.

L'attitude de l'Eglise

Au cours d'une messe réunissant trois mille personnes, lundi soir, à la cathédrale de Myongdong, le cardinal Kim, archevêque de Séoul, a lancé un appel au gouvernement et aux étudiants, demandant à ces derniers de se calmer et au pouvoir de reprendre le dialogue avec l'opposition. Le cardinal a surtout enjoint aux *« véritables détenteurs du pouvoir »* de revenir sur la décision du 13 avril (rejet par M. Chun de toute révision de la Constitution avant l'expiration de son mandat en février 1988) et de se montrer tolérants à l'égard des prisonniers politiques.

L'agitation que vient de connaître la Corée du Sud semble avoir fait prendre conscience au pouvoir des limites de sa politique répressive. L'attitude de l'Eglise catholique, dont l'influence par les idéaux qu'elle défend dépasse la communauté des fidèles (comme l'ont montré les étudiants contestataires en se réfugiant à la cathédrale), et son engagement, ainsi que celui des Eglises protestantes et désormais de certaines sectes bouddhiques aux côtés de ceux qui réclament une démocratisation du système, témoignent d'une impopularité grandissante des méthodes du pouvoir actuel.

L'agitation d'une minorité des étudiants ne semble pas, pour l'instant, être un facteur de mobilisation populaire: leurs idéaux quelque peu fumeux, leur langue de bois et une violence qui peut être une source d'instabilité inquiètent la classe moyenne. Il reste que, cette fois, la répression (jusque dans les halls d'hôtels ou dans des maisons particulières) des manifestants et l'utilisation de gaz lacrymogènes pendant près d'une semaine dans le centre de Séoul ont provoqué une exaspération sensible de la population. Des témoins rapportent que, au cours des affrontements avec la police, les passants prenaient parti pour les étudiants.

Tant l'engagement des forces morales du pays que l'impopularité de la répression semblent avoir contraint le pouvoir à chercher la conciliation plutôt que la solution de force qu'il affectionne en général. Un an avant les Jeux olympiques de Séoul, M. Chun semble ne pas avoir voulu répéter dans la capitale ce que, sur son ordre (il était alors général, administrateur de la loi martiale), les parachutistes ont fait à Kwangju en mai 1980 : la répression à laquelle ils se livrèrent provoqua une insurrection populaire qui se solda par cinq cents morts au minimum.

Un test pour M. Rho Tae Woo

La gestion de cette nouvelle crise sera un test des capacités politiques de M. Rho Tae Woo. Ancien général lui aussi, il participa activement à la consolidation du pouvoir de M. Chun il y a sept ans. Il doit aujourd'hui se démarquer de cet héritage s'il veut que la passation du pouvoir s'opère sans trop de heurts. Sa désignation comme candidat à la succession, symbole de la pérennité du pouvoir actuel, a rassemblé une opposition traditionnellement divisée. Toute son habileté devra consister, dans les jours qui viennent, à isoler les opposants les plus radicaux en cherchant le compromis avec les autres. En annonçant qu'il entend discuter avec l'opposition du terme du mandat présidentiel, M. Rho a indiqué qu'il est prêt à reprendre, indirectement, le dialogue sur la révision de la Constitution.

M. Rho n'en est pas moins dans une situation délicate. Il doit se forger une stature politique et se démarquer de M. Chun sans se désolidariser de celui-ci et sans être encore au pouvoir. Il ne peut donc faire que des promesses et tenter d'imposer un nouveau style, plus conciliant, avec l'opposition, sans avoir les moyens de sa politique.

PHILIPPE PONS.

Amériques

ÉTATS-UNIS

M. Elliot Abrams est « indésirable » au Congrès

Washington. — Le secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines, M. Elliot Abrams, est devenu « indésirable » au Congrès, a fait savoir, lundi 15 juin, le président d'une sous-commission sénatoriale chargée d'étudier la situation à Panama. Le sénateur démocrate Christopher Dodds a en effet indiqué avoir appris que le département d'Etat entendait charger M. Abrams, principal responsable de la politique latino-américaine au département d'Etat, d'informer la sous-commission sur les événements au Panama. Dans un communiqué, M. Dodds a répondu qu'il refusait de l'entendre : *« En ce qui concerne le Congrès,* a-t-il dit, *Elliot Abrams est un homme qui n'a plus de mission. Il a fait son temps. C'est le prix qu'il faut payer pour avoir induit le Congrès en erreur. »*

En novembre dernier, M. Abrams avait dissimulé des aspects importants de l'Irangate au cours d'une série d'audition, au Congrès, notamment sur l'aide financière du sultanat de Brunei aux « contras » nicaraguayens. Ces informations ont été révélées au cours d'auditions ultérieures du Congrès. Le sénateur Dodds n'est d'ailleurs pas le seul parlementaire à souhaiter le départ du secrétaire d'Etat adjoint. D'autres parlementaires ont demandé le départ d'un homme en qui ils déclarent ne plus avoir confiance. Le secrétaire d'Etat adjoint continue cependant d'être soutenu par M. George Shultz et le président Reagan.

Dans l'affaire de l'Irangate, un juge fédéral a d'autre part ordonné lundi au lieutenant-colonel Oliver North de témoigner, dans le cadre d'une immunité limitée, devant les commissions du Congrès. Il devrait comparaître à partir du 16 juillet prochain. — *(AFP, AP, Reuter.)*

● **M. Hissène Habré aux Etats-Unis du 18 au 23 juin.** — Le président du Tchad effectuera une visite officielle de travail aux Etats-Unis du 18 au 23 juin, a annoncé, le lundi 15 juin, la Maison Blanche. Il s'entretiendra avec le président Reagan le 19 juin, a indiqué un porte-parole. — *(AFP.)*

Afrique

La tournée africaine de M. Shamir

Le Togo « compte sur Israël » pour une aide économique

Une semaine après l'annonce du rétablissement des relations diplomatiques entre Israël et le Togo, le premier ministre israélien, M. Shamir, a commencé par Lomé, lundi 15 juin, une tournée africaine qui devrait le conduire ensuite au Cameroun, en Côte-d'Ivoire, au Libéria et au Zaïre. Il est accompagné de son conseiller militaire, le général Arziel Nevo, de M. Avi Primor, directeur adjoint au ministère des affaires étrangères, et de nombreux hommes d'affaires. En quittant Tel-Aviv, dimanche, il avait exprimé l'espoir que d'autres Etats africains se joindraient prochainement à ceux qui ont renoué avec son pays après la rupture intervenue entre Israël et vingt-neuf capitales du continent noir à cause de la guerre du Kippour en 1973.

Un accueil coloré a été réservé à l'hôte du président Eyadema par les « animateurs » du Rassemblement du peuple togolais. Le chef de l'Etat a déclaré que son pays se souvenait de l'aide accordée autrefois par Israël, particulièrement dans le domaine agricole.

« Le continent africain est en proie à la misère et à la famine, nous comptons sur Israël pour une coopération économique », a-t-il dit. Mais M. Eyadema s'est montré critique à l'égard de à la position de M. Shamir sur le conflit israélo-arabe. *« Nous souhaitons une conférence internationale sur le Proche-Orient, avec la participation de toutes les parties, y compris l'OLP et les grandes puissances,* a-t-il dit. *Que votre nation soit reconnue par tous ses voisins ! Que le peuple palestinien ait aussi droit à une nation ! »* — *(AFP, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

Afrique du Sud

Ford cède son capital sans se retirer du marché

Ford, deuxième constructeur automobile américain, a décidé de se désengager en Afrique du Sud, en raison de *« pressions politiques substantielles »,* sans toutefois se retirer de ce marché, a annoncé lundi 15 juin la compagnie.

Les opérations de *« restructuration »* vont prendre la forme d'une cession des 42 % du capital que détenait Ford dans la South African Motor Corporation (SAMCOR), une société qui commercialise également en Afrique du Sud les marques japonaises Mazda et Mitsubishi. Ford se propose de céder 24 % de ses actions aux quatre mille cinq cents employés de la SAMCOR, en majorité des Noirs, les 18 % restants étant vendus au conglomérat minier Anglo American Corporation, qui possède déjà 58 % du capital de la SAMCOR.

La direction de la SAMCOR, qui occupe la deuxième place sur le marché automobile local, souligne que Ford continuera à lui fournir véhicules, pièces détachées et assistance technique. Elle a estimé que ce semi-départ devrait mettre un terme aux menaces du lobby anti-apartheid. Un retrait de la marque, a-t-elle dit, aurait des effets *« dévastateurs »* dans la mesure où, en plus de ses quatre mille cinq cents employés, Ford fait vivre douze mille personnes dans le secteur de la vente.

Sri-Lanka

Des bateaux indiens autorisés à ravitailler Jaffna

Colombo. — Au terme de négociations entre l'Inde et Sri-Lanka, des bateaux indiens pourront convoyer des vivres dans la péninsule de Jaffna sous escorte militaire sri-lankaise ; des membres de la Croix-Rouge des deux pays participeront à l'opération. La population tamoule souffrirait, en effet, d'une famine sévère, et, de source indienne, plus de mille cinq cents réfugiés auraient déjà gagné le Tamil-Nadu, au sud de l'Inde. Après deux semaines de tension très vive entre les deux pays — l'espace aérien sri-lankais avait été violé après l'interception d'une flottille indienne par l'armée sri-lankaise, — cet accord pourrait normaliser la situation.

Par ailleurs, l'offensive gouvernementale contre les séparatistes tamouls se poursuit, et après les affrontements du lundi 15 juin, au nord de Sri-Lanka, on fait état d'une dizaine de morts de part et d'autre. Jaffna serait toujours contrôlée par les Tigres, le principal groupe de guérilla séparatiste. — *(AFP, Reuter.)*

ALGÉRIE

Des « intégristes » accusés d'assassinats comparaissent devant la Cour de sûreté de l'Etat

ALGER
de notre correspondant

Le procès de deux cent deux « intégristes » s'est ouvert le lundi 15 juin devant la Cour de sûreté de l'Etat, qui siège à Médéa, à une centaine de kilomètres au sud d'Alger. Cent quatre-vingt-dix-huit personnes comparaissent, quatre autres, en fuite, seront jugées par contumace. Une vingtaine d'entre elles, considérées comme proches de Mustapha Bouïali, sont poursuivies pour *« complot contre l'autorité de l'Etat, assassinats, attaques à main armée, vols qualifiés et association de malfaiteurs »*. Les autres qui les ont aidées, protégées ou recueillies pendant leur seize mois de cavale sont accusées de *« complicité ou non dénonciation de délit »*. La première audience a duré un peu plus de deux heures consacrées à l'appel des accusés et à la lecture de l'introduction de l'acte d'accusation, qui résume un dossier de plusieurs centaines de pages.

Le début de l'affaire remonte à 1983, lorsque Mustapha Bouïali, proche des milieux intégristes, choisit le recours aux armes après que son frère eut été tué lors d'un contrôle de police. Il dérobe des explosifs à Cap-Djenet, à 60 kilomètres à l'est d'Alger, et entre dans la clandestinité. Sa « bande » dévalise un peu plus tard une entreprise nationale de la banlieue algéroise qui s'apprêtait à payer ses salariés. Il repart avec un gros butin destiné à financer son action. Mustapha Bouïali est condamné au mois d'avril 1985 par contumace à la réclusion à perpétuité.

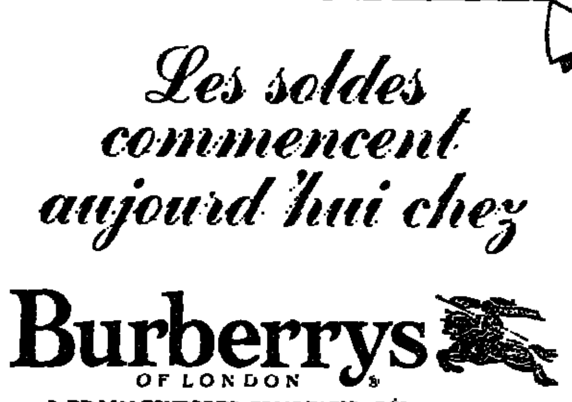
Le 27 août 1985, il attaque avec ses hommes une caserne-école de la police à Soumaa, une petite ville à 50 kilomètres au sud-ouest de la capitale. Un policier est tué lors de cette attaque et Bouïali rafle quelques uniformes et des armes automatiques dont il se servira contre les forces de l'ordre. Il est dès lors activement recherché et, finalement, localisé au bout de deux mois dans le maquis entre Larbaa et Tablat, une région au relief chahuté qu'il connaissait parfaitement pour l'avoir parcourue en tant qu'officier de l'ALN lors de la guerre de libération.

Un premier accrochage l'oppose à la gendarmerie et à l'armée au mois d'octobre. Cinq gendarmes sont tués ainsi que plusieurs membres de son groupe. Il réussit cependant à s'échapper. Bénéficiant de complicités, il tiendra en haleine les services de sécurité pendant plus d'un an encore. Trahi par l'un de ceux qui l'aidaient habituellement, il tombe dans une embuscade tendue par une unité d'élite de la police. Il est abattu avec deux de ses compagnons, dont l'un a le temps de tuer celui qui les a livrés. Dans l'échange de coups de feu, le chef de l'unité spéciale est tué.

Deux des lieutenants de Bouïali, Meliani Mansouri et Abdelkader Chebouti, sont dans le box des accusés. Un troisième, qui n'a pas déposé les armes, Tjaafar Berkani, est toujours en fuite.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

● **10 000 soldats cubains auraient été tués en Angola depuis 1976.** — Environ 10 000 soldats cubains ont été tués en Angola depuis 1976, ont annoncé des responsables du gouvernement américain citant le général cubain Rafael del Pino Diaz, qui s'est réfugié aux Etats-Unis le 28 mai dernier. Selon les sources gouvernementales, ce chiffre correspond aux propres estimations américaines. M. Jonas Savimbi, chef de l'UNITA, qui mène la guérilla contre le régime prosoviétique angolais, avait pour sa part déclaré l'an dernier que 6 200 Cubains avaient été tués jusqu'en 1984. Selon les mêmes sources, il y aurait actuellement 37 000 soldats cubains en Angola. — *(AFP.)*



Politique

A l'Assemblée nationale

Conflit entre le RPR et les giscardiens sur le contrôle du budget de la Sécurité sociale par le Parlement

La proposition de loi organique de M. Michel d'Ornano tendant à *permettre* au Parlement de contrôler le budget de la Sécurité sociale provoque des aigreurs au RPR. Le bureau du groupe RPR devait examiner, ce mardi 16 juin, le problème posé par la proposition du président (UDF) de la commission des finances (*le Monde* du 23 mai), qui, selon le vœu de son auteur, devrait être discutée avec le projet Séguin sur le financement de la Sécurité sociale, dont l'examen commence jeudi.

Sur le fond, les députés RPR, avec à leur tête le rapporteur général de la commission des finances, M. Robert-André Vivien, et le vice-président de la commission des affaires sociales, M. Etienne Pinte, n'ont aucune réserve. Le contrôle *par les parlementaires* du budget social de l'Etat, « *c'est une de nos vieilles idées* », précise M. Pinte. Mais c'est peu dire que le groupe RPR, et avec lui le ministre des affaires sociales et de l'emploi, M. Philippe Séguin, juge inopportune politiquement la discussion d'une telle proposition, alors même que les états généraux sur la Sécurité sociale n'ont pas encore eu lieu.

En outre, le dispositif législatif préparé par le député giscardien Michel d'Ornano est jugé « *incomplet* » par M. Vivien, et « *léger* » par M. Pinte.

C'est une « *réforme essentielle* », estime M. Pinte, qui regrette qu'une fois de plus elle ne soit pas précédée d'une solide concertation. « *On ne fait pas une telle réforme à l'occasion de la discussion d'un projet de loi qui a pour seul et unique objet d'assurer les fins de mois de la sécurité sociale jusqu'à l'année prochaine* », ajoute le député RPR des Yvelines.

Plutôt que de se précipiter, le groupe RPR, qui n'a pas souhaité apposer sa signature au bas de la proposition de loi organique de M. d'Ornano, souhaiterait que l'on réactive l'article 2 de la loi de finances 1980 qui reprenait un amendement Labbé-Chinaud. Cette disposition, qui n'a jamais été appliquée, stipule que le Parlement « *se prononce chaque année sur l'évolution des recettes et des dépenses constituant l'effort social de la nation (...)* ».

Pour M. Pinte, il est essentiel que la proposition de réforme d'Ornano subisse d'abord le « feu » des états généraux. Le fait de demander aux participants à ces états généraux de réfléchir à l'organisation, à la gestion, au financement et donc au contrôle de la Sécurité sociale peut difficilement, selon les élus RPR, s'accommoder de l'adoption d'une proposition de loi organique qui apporte par avance un certain nombre de réponses de fond à ces questions.

M. d'Ornano estime, pour sa part, que sa proposition, puisqu'elle concerne le pouvoir de contrôle du Parlement, n'est en rien incompatible avec la tenue des états généraux.

Le ministre des affaires sociales a travaillé tout le week-end sur cette affaire pour tenter de la rendre comestible aux estomacs RPR. Il ne semble pas qu'il y soit parvenu. M. Séguin, une nouvelle fois, devra se plier à l'arbitrage de Matignon. Le premier ministre a, en effet, opté pour la discussion des deux textes à la file. La conférence des présidents pourrait, mardi soir, l'inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Toute proposition de loi devant être rapportée en commission avant de venir en séance publique, la commission des lois se tient prête à se saisir du dossier.

Pour obtenir gain de cause, M. d'Ornano a mis dans la balance tout son poids de président giscardien de la commission des finances. M. Chirac y a été sensible puisqu'au départ, tout comme MM. Balladur et Séguin, il était hostile à la discussion prématurée de ce texte. Il n'est pas impensable qu'un autre argument ait pesé lourd.

Les giscardiens sont hostiles à l'augmentation des prélèvements obligatoires (1). Matignon pouvait donc légitimement craindre que, par mesure de rétorsion, quelques voix UDF-giscardiennes viennent à manquer au projet Séguin. En attendant, le groupe RPR a prévu une position de repli en préparant des amendements destinés, selon M. Vivien, à durcir la proposition d'Ornano.

PIERRE SERVENT.

(1) En juillet 1986, M. Giscard d'Estaing s'était abstenu volontairement sur le dispositif du gouvernement destiné à *financer la Sécurité sociale par* une augmentation des contributions.

Une logique apparente

SOUS une apparente simplicité et une apparente logique — pourquoi le Parlement ne contrôle-t-il pas le « budget social » de la nation, largement supérieur au budget de l'Etat ? — la proposition de loi de M. d'Ornano cache des contradictions et tranche de manière simpliste un problème considérable, — celui des relations de l'Etat et des régimes de Sécurité sociale.

Elle applique une logique budgétaire à des dépenses en partie imprévisibles, dépendant des comportements des assurés (choix du départ à la retraite, recours au médecin) et de facteurs aléatoires (comme l'épidémie de grippe qui, l'hiver 1985-1986, a coûté 1 milliard de francs au régime général). Cette difficulté est d'ailleurs ressentie, puisque l'article 5 prévoit que, *« en cas d'urgence, et pour assurer la continuité du financement de la protection sociale, le taux ou l'assiette des cotisations existantes peuvent être modifiés par avis du Conseil d'Etat »*, ce qui ne règle pas le problème au cas où le « budget social » présenté par le gouvernement serait refusé.

La proposition ne laisse guère de liberté de gestion aux différents régimes de Sécurité sociale, puisque la « maquette » de « loi de finances sociales » présentée en même temps fixe, à la façon des chapitres budgétaires, les dépenses de prestations *(avec, par exemple, le détail : maladie*, maternité, accidents du travail, décès, etc.), de gestion administrative, d'action sanitaire et sociale. Elle fixe aussi un montant pour les transferts... Logiquement tout devrait être prévu à l'avance : dans le cas contraire, tout excédent de dépenses devrait être automatiquement compensé par une diminution de prestations. En fait, cette proposition, fort peu libérale, aboutirait à « étatiser » complètement la gestion des régimes de Sécurité sociale, puisque leur fonctionnement dépendrait complètement du vote du Parlement.

Elle tranche ainsi le problème *complexe des relations entre l'Etat et* les régimes obligatoires de Sécurité sociale, notamment le régime général. Cette question était en principe au cœur des ordonnances de 1967, puisque celles-ci demandaient à la branche maladie d'assurer elle-même les moyens d'équilibrer dépenses et recettes. Cette disposition est resté lettre morte, c'est pourquoi M. Séguin a demandé aux états généraux de la Sécurité sociale de réexaminer le problème.

Pour autant, elle ne rationalise pas l'examen des contributions actuelles, fort importantes, de l'Etat à certains régimes de Sécurité sociale (mines, SNCF, agriculteurs), qui continueraient à être votées par ailleurs, avec les budgets des différents ministères, *rajoutant seulement un étage de* plus.

Enfin, elle pose en annexe une redoutable question pratique : comment ce budget si considérable serait-il examiné par le Parlement ? Celui-ci ne devrait-il pas y consacrer au moins autant de temps qu'au budget de l'Etat ?

GUY HERZLICH.

La nomination du président de la cour d'assises du Rhône est validée

Le lundi 15 juin, l'Assemblée nationale a adopté trois textes de loi dans la même version que celle déjà votée par le Sénat. Ils sont donc définitivement approuvés par le Parlement.

Valider des procédures administratives dont la légalité a été contestée par le Conseil d'Etat est une procédure habituelle, même si toutes les majorités se sont élevées contre ces pratiques gouvernementales. Mais la validation décidée lundi était particulièrement importante. Dans un arrêt du 27 avril 1987 la haute juridiction administrative avait constaté que, depuis de nombreuses années, les magistrats étaient nommés à des postes de première classe sans tenir compte des limitations mises par la commission d'avancement et cela en contradiction avec une ordonnance organique de 1958 et de son décret d'application.

L'affaire était sérieuse. Non seulement la carrière de centaines de magistrats est ainsi mise en cause, mais aussi toutes les décisions judiciaires qu'ils ont prises depuis leur nomination. Or, au nombre de ceux-ci, figure le président de la cour d'assises du Rhône, devant qui comparaît Klaus Barbie !

Nul parmi les hommes politiques ne conteste donc la nécessité de valider ces nominations. M. Hubert Haenel (RPR Haut-Rhin), a donc déposé une proposition de loi organique en ce sens au Sénat. Le seul problème est de déterminer le sort de l'unique magistrat dont la nomination a été cassée par le Conseil d'Etat, Mme Guemann, procureur de la République à Nîmes.

La commission des lois avait validé son « installation ». Mais, en séance publique, M. Albin Chalandon a fait revenir la majorité du Palais du Luxembourg sur cette décision. Il a expliqué que l' *« installation »* était équivalente à la *« nomination »* et que la séparation des pouvoirs interdisait au législateur de revenir sur la chose jugée. Il a donc fait décider que seuls les actes accomplis par Mme Guemann — qui a le malheur d'être membre du syndicat de la magistrature — seraient validés.

La même position a été défendue au Palais-Bourbon par M. Jean-Louis Débré (RPR, Eure), rapporteur de la commission des lois. La gauche l'a contestée et a voté contre. Selon M. Philippe Marchand (PS, Charente-Maritime), le principe de la non-rétroactivité des lois pénales interdit une telle décision.

Pour M. Marchand, la seule solution possible est donc celle de la commission des lois du Sénat. Le Conseil constitutionnel aura à se prononcer, puisque toute loi organique lui est soumise avant sa publication.

● **Statut des navires.** — Le projet de loi de M. Ambroise Guellec, secrétaire d'Etat à la mer, aménageant le statut des navires pour faciliter leur copropriété a été adopté sans difficulté. Dorénavant, les copropriétaires non gérants ne seront responsables des dettes de la copropriété que dans la proportion de leurs intérêts dans le navire.

● **Saisie des aéronefs.** — Ce texte ne concerne que les appareils appartenant à des étrangers et *affectés soit à un service d'Etat*, soit à des transports publics. Leurs saisie en France, au cas de créances non payées par leur propriétaire, sera plus difficile que dans le droit commun,afin que soit instituée une certaine proportionnalité entre le montant des créances et les conséquences financières de l'immobilisation de l'appareil.

● **Biens grevés d'usufruit.** — L'Assemblée nationale a adopté, en première lecture, une proposition de M. Jacques Toubon (RPR, Paris) qui empêchera un nu-propriétaire (ou un de ses créanciers) d'obtenir en justice la vente d'un bien grevé d'usufruit contre la volonté de l'usufruitier. La mauvaise rédaction d'une loi de 1976 avait en effet conduit la Cour de cassation, en 1982, à estimer qu'un héritier nu-propriétaire pouvait obtenir la vente d'un bien dont un époux décédé avait voulu laisser l'usufruit à son conjoint tout au long de sa vie grâce à une *« donation entre époux »* ». Le texte voté permet de revenir à une plus juste conception de ce genre de donation.

Nouvelles modifications du statut de la fonction publique

L'offensive contre les conséquences financières de l'exercice de leur droit de grève par les fonctionnaires est arrivée par surprise, au cours de la discussion du projet de loi portant diverses mesures sociales. Mais, sans attendre, **M. Hervé de Charette**, ministre délégué à la fonc*tion publique, avait profité* de ce texte pour apporter quelques modifications au statut de la fonction publique. Leur discussion, le jeudi 11 juin à l'Assemblée nationale, avant que ne survienne le tonnerre des amendements Pelchat-Lamassoure, avait déjà permis à la gauche de se mettre en voix et à une partie de la majorité de manifester sa gêne devant les choix du ministre.

Le combat des giscardiens commencé en commission par **M. Alain Lamassoure** (UDF, Pyrénées-Atlantiques) et relayé en séance publique par **M. Jean-Marie Daillet** (UDF, Manche) pour que la fonction publique française soit ouverte aux ressortissants des autres pays de la Communauté européenne, comme le prévoit le traité de Rome, ne pouvait être que de pure forme. Chacun, sauf les communistes, ne pouvait qu'approuver l'idée et se réfugier derrière les difficultés de la « réciprocité » pour en refuser l'application. Lors du vote le RPR reçut le renfort du PS, du PC et du FN, alors que tous les députés apportèrent leur soutien à l'amendement de M. Daillet.

Deux députés RPR, **MM. Bruno Bourg-Broc** (Marne) et **Jean-Louis Masson** (Moselle), manifestèrent leur réticence devant les dispositions permettant à l'Etat et aux collectivités locales d'accroître leur appel à des contractuels de haut niveau sans limitation de temps, alors qu'actuellement les contrats ne peuvent durer plus de six ans à tous les niveaux de l'échelle de la fonction publique. M. Masson parla même de la renaissance d'un *« sous-prolétariat »*, et M. Bourg-Broc demanda sans succès que ces contractuels bénéficient, comme dans le secteur privé, de contrats à durée indéterminée.

M. de Charette eut beau affirmer que le recours à ces contractuels devrait être *« exceptionnel »*, **MM. Bernard Derosier** (PS, Nord), et **François Asensi** (PC, Seine-Saint-Denis) purent expliquer que le gouvernement voulait *« politiser la haute fonction publique »*, les contractuels étant *« à la botte des élus »* pour être sûrs que leur contrat serait renouvelé.

La droite était aussi réticente devant la volonté de **M. de Charette** de séparer le pouvoir de nomination des fonctionnaires de celui de les sanctionner. La gauche y était violemment hostile, car, comme le dit **M. Michel Sapin** (PS, Hauts-de-Seine), la concomitance de ces deux pouvoirs est une des bases de la fonction publique française, et leur séparation risque de favoriser les règlements de compte locaux. Le seul argument avancé par le ministre est la nécessaire déconcentration.

Pour tenir compte des critiques de ses propres amis, il dut accepter un amendement de M. Lamassoure qui rappelle que le principe reste le maintien dans les mêmes mains de la nomination et de la sanction, mais que le pouvoir de nommer pourrait être délégué sans que le second, le soit. La délégation du droit de sanctionner sans celui de nommer ne sera possible que pour les sanctions les plus faibles.

Racisme et xénophobie

M. Philippe Séguin avait laissé M. de Charette mener seul son combat. Le ministre des affaires sociales a, en revanche, apporté son appui total à des amendements de **M. Michel Hannoun** (RPR, Isère) et de M. Etienne Pinte (RPR, Yvelines) renforçant les moyens légaux de lutte contre le racisme et la xénophobie, notamment en étendant à des associations la possibilité de se porter partie civile dans des procès où des personnes se plaignent d'être victimes *« de discrimination fondée sur leurs origines nationale, ethnique, raciale ou religieuse »*. M. Séguin en profita pour préciser sa position sur ce sujet : *« Il ne faut pas surestimer la gravité des manifestations de racisme ou de xénophobie auxquelles nous assistons. Les Français ne se rassembleront jamais sur des thèmes aussi opposés à nos valeurs morales et à nos traditions. Toutefois, sans qu'elles aillent aussi loin que l'antisémitisme du passé, on constate dans les comportements des manifestations de rejet qui, lourdes de mépris et d'humiliation, visent surtout la communauté musulmane. On ne peut attendre du gouvernement aucune complaisance envers ces préjugés vexatoires et discriminatoires. »*

Ces amendements furent adoptés à l'unanimité. Le Front national n'y trouva rien à redire.

THIERRY BREHIER.

Seules la gauche et l'extrême droite participent au débat sur l'aide alimentaire au tiers-monde

« Pénurie alimentaire dans le tiers-monde. Production invendue dans les pays riches. » Ce constat dressé le lundi 15 mai à l'Assemblée nationale par **M. Guy Vadepied** (PS, Oise), tout le monde peut le faire. Trouver une solution est autrement difficile. Les députés de gauche s'y sont pourtant efforcés lors de la discussion du projet de loi autorisant la ratification de la Convention internationale sur le blé et de celle qui lui est liée sur l'aide alimentaire au tiers-monde signée à Londres le 14 mars 1986.

Les députés de gauche seulement, car ceux de la majorité n'ont pas participé à ce débat organisé sur les conditions de l'assistance des pays riches aux pays pauvres. Les élus socialistes en ont donc profité, non pour refuser des textes négociés du temps où ils étaient au pouvoir, même s'ils en ont souligné l'insuffisance, mais pour contester la politique agricole du gouvernement et, plus globalement, de l'ensemble des pays exportateurs de céréales.

Ainsi M. Vadepied a expliqué que *« le discours humanitaire cache souvent une stratégie qui vise à éliminer les surplus agricoles et à conquérir des marchés : la distribution sert à exporter »*. Pour lui, le plan de M. Guillaume, qui consiste à vendre à bas prix des produits agricoles aux pays qui ont faim, n'est pas une bonne solution. Car si les *« dons »* peuvent répondre à *« des besoins transitoires »*, la persistance de l'aide alimentaire, en perturbant les marchés locaux, *« fait obstacle à l'autosuffisance alimentaire et au développement endogène »*.

Pour lui, l'objectif est simple : il faut tendre à supprimer l'aide alimentaire ; le tiers-monde doit se suffire à lui-même. Il en déduit que, dans les pays riches, il ne faut pas inciter les agriculteurs à produire davantage et envisage même l'instauration de quotas pour la production de céréales. **Mme Véronique Neiertz** (PS, Seine-Saint-Denis) tire de cette analyse la conséquence que le plan Guillaume est *« une illusion dangereuse pour nos agriculteurs »*.

M. Didier Bariani, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a défendu le projet de son collègue à l'agriculture, mais il a reconnu que *« l'aide doit tuer l'aide »*, et que *« l'aide doit être distribuée avec prudence afin de ne pas désorganiser les marchés des pays bénéficiaires et de ne pas conduire à une baisse des prix de la production locale »*.

Les députés communistes et ceux du Front national ont été les seuls à ne pas approuver ce projet de loi en s'abstenant. **M. Marcel Rigout** (PC, Haute-Vienne) a affirmé que le nombre de personnes mourant encore de faim était *« un défi à la conscience humaine »*. Il a ajouté que, tant que cette situation durerait, aucune limitation de la production agricole ne serait acceptable.

Il a expliqué que si *« les pays capitalistes et les banques cherchaient à rétablir la rentabilité des pays en voie de développement, ce n'est pas pour leurs peuples mais pour les prêteurs et pour la stabilité du système économique »*. Il a mis en cause les *« multinationales »* des céréales. Sur ce point, il a été suivi par **M. Jacques Bompard** (FN, Vaucluse), qui a également dénoncé le détournement de l'aide alimentaire par les dirigeants de certains pays bénéficiaires.

Th. B.

Le nouveau découpage municipal de Marseille

Les députés socialistes saisissent le Conseil constitutionnel

Les députés socialistes ont déféré, au début du mois, au Conseil constitutionnel la loi tendant à modifier l'organisation administrative et le régime électoral de la ville de Marseille.

Aux termes de la loi du 31 décembre 1982, Marseille était divisée pour l'élection des conseillers municipaux en six secteurs. La loi définitivement adoptée le 4 juin prévoit de porter ce nombre à huit secteurs, presque tous modifiés par rapport à l'ancien découpage et regroupant chacun deux arrondissements.

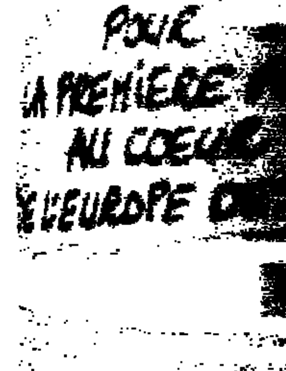
« Pour Paris et Lyon, observent les députés socialistes auteurs de la saisine, *chaque secteur s'est vu attribuer un nombre de conseillers strictement proportionnel à sa population, selon le calcul à la plus forte moyenne. Pour Marseille, ce critère de la population est affecté d'un coefficient plus proche de la cote d'amour que du principe d'égalité. Non seulement, en effet, les modifications proposées ne réduisent pas les inégalités héritées du passé, mais elles les aggravent notablement. »*

Ils ajoutent : *« Quant à invoquer, comme cela a également été fait, la différence existant entre la population et le nombre d'électeurs, c'est constitutionnellement inacceptable. (...) C'est un principe républicain traditionnel qui a toujours conduit à privilégier la population (...).*

Cela est naturellement conforme à la tradition de la France. Mais ce que veut la tradition, la Constitution l'exige aussi. »

Pour les requérants, *« substituer au critère de la population celui du nombre d'électeurs aboutirait donc à exclure radicalement de toute représentation non seulement les étrangers, même régulièrement installés sur notre territoire, mais aussi les citoyens adultes qui, pour une raison ou une autre, ne sont pas inscrits sur les listes, et surtout la totalité des enfants de France. La Constitution, qui se réfère au peuple sans distinction entre majeurs et mineurs, ne le permet pas »*.

Pour ces ensemble de raisons, qui seraient autant de manifestations d'une *« rupture d'égalité »*, les députés socialistes demandent au Conseil constitutionnel de déclarer la loi prévoyant le nouveau découpage municipal de Marseille non conforme à la Constitution.



Politique

A l'Assemblée nationale

Les pirates de l'informatique seront sanctionnés

Le temps béni des bricoleurs de génie qui en tapotant sur un minitel s'amusent à pénétrer les systèmes informatiques les plus sophistiqués, des gentlemen cambrioleurs qui préfèrent user d'un terminal d'ordinateur plutôt que de la pince-monseigneur, est peut être terminé. L'Assemblée nationale a adopté, le lundi 15 juin, une proposition de loi préparée initialement par M. Jacques Godfrain (RPR, Aveyron), qui réprime la fraude informatique. Seuls les députés du RPR l'ont approuvée. Ceux du PS se sont abstenus. Ceux de l'UDF, du PC et du FN étaient absents lors de la discussion et du vote.

Les jeux des « David » de l'informatique trouvant la faille des ordinateurs « Goliath » ont d'abord beaucoup amusé. Aujourd'hui ils font peur. La bonne marche de nombreux mécanismes de la société repose souvent sur le fonctionnement impeccable de ces grosses machines. Le moindre « raté » est lourd de conséquences. Surtout, à une époque où des masses considérables d'argent s'échangent par simplesmessages informatiques, la moindre manipulation des programmes peut permettre à des informaticiens indélicats de gagner des sommes folles.

La fraude informatique a été évaluée, en France, en 1986, à 7 milliards de francs. Mais les victimes ne se vantent pas toujours publiquement d'avoir été flouées. La preuve de la fraude, qui repose sur une informatique par définition déréglée, n'est pas toujours évidente à apporter.

Réagir devenait donc indispensable. Or le code pénal actuel ne le permet pas facilement. Si l'« *escroquerie* » peut parfois être retenue, le « *vol* » d'une « *information* » ne peut être punissable puisqu'elle reste malgré tout à la disposition de son propriétaire, a expliqué M. René André (RPR, Manche), rapporteur de la commission des lois. Il a donc proposé de créer un nouveau délit : celui de l'accès frauduleux, directement ou indirectement, à un système de traitement automatisé de données. Ce délit sera puni d'une peine de deux mois à un an de prison assortie ou remplacée par une amende de 2 000 francs à 50 000 francs.

La peine sera aggravée lorsque cet accès aura détérioré par maladresse le système informatique ; et encore plus lourde si cette détérioration est intentionnelle, s'il y a suppression ou modification des informations contenues dans l'ordinateur attaqué, ou falsification d'un document informatique.

M. Godfrain a aussi obtenu que le tribunal puisse prononcer la saisie du matériel utilisé pour commettre ces délits. Il aurait aussi souhaité punir les échanges de codes ou de moyens d'accès à des systèmes informatiques tenus secrets dans les « clubs » d'informaticiens passionnés. Cela aurait facilité l'apport de la preuve. Mais M. André lui a expliqué que cela méritait une étude plus approfondie. Pour le rapporteur, la matière est trop mouvante pour que le Parlement prétende légiférer pour de nombreuses années.

Les gestionnaires de systèmes informatiques ne doivent pas, pour autant, s'endormir derrière la protection de la justice. M. Albin Chalandon, qui a apporté le soutien total du gouvernement à ce texte, a rappelé que « *le droit pénal ne doit pas pallier l'insuffisance des mesures de sécurité* ». Les informaticiens officiels devront continuer à s'efforcer de faire preuve de plus de talents que les « contrebandiers », pour mettre des verrous efficaces à l'entrée de leur système, devant les tribunaux, les fraudes dont ils sont victimes. La course aux génies informaticiens entre les uns et les autres ne peut que continuer.

Th. B.

Dans « le Monde diplomatique » de juin

Des politiques malades de leur culture

Bénéfiques ou désastreux, les phénomènes économiques et sociaux ne s'apparentent nullement à des cataclysmes naturels. Ils sont le produit de décisions humaines, en somme d'une culture plus ou moins bien adaptée aux temps que l'on vit. Dans *le Monde diplomatique* de juin, Claude Julien et les professeurs Albert Jacquard et Jean-Claude Pecker entreprennent une réflexion sur ces liens subtils et pourtant fondamentaux qu'entretiennent, en cette période de crise, la politique, la science et la culture.

Alors que les difficultés économiques incitent, par ailleurs, l'ensemble des pays riches à s'interroger sur la capacité des régimes sociaux à affronter l'avenir, Jean-Paul Moatti et Jean-Louis Lanoé, dans un dossier spécial, font l'inventaire des impératifs de la protection sociale.

Un autre dossier est consacré au Brésil, le pays le plus endetté du monde, qui se trouve toujours, selon Ignacy Sachs, « à la recherche d'une politique économique ».

Alain Gresh, à propos du projet de conférence internationale sur le Proche-Orient, analyse la réponse palestinienne, tandis que le grand poète Mahmoud Darwich évoque les humiliations quotidiennes de ses frères palestiniens.

Dans ce même numéro, Brian May révèle la thèse de M. Gorbatchev sur l'interdépendance des Etats ; Bokwe Mafuna montre comment, en Afrique du Sud, le gouvernement Botha, confronté à la montée de l'extrême droite, se trouve pris au piège de l'immobilisme ; Christian de Brie explique pourquoi la haute technologie américaine perd sa suprématie ; Denis Périer-Daville s'interroge sur le succès ambigu du minitel et Ignacio Ramonet dit ce qu'est devenu le cinéma québécois à l'heure de la « restauration tranquille ».

Au Sénat

Prévention et lutte contre le chômage de longue durée

Adopté par l'Assemblée nationale, dans la nuit du 22 au 23 mai, le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre le chômage de longue durée a été approuvé lundi 15 juin par le Sénat. Comme leurs collègues députés, les sénateurs communistes ont voté contre et les socialistes se sont abstenus.

M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, présente ce texte comme l'un des éléments du dispositif (qu'il chiffre à 4,3 milliards de francs) prévu par le gouvernement pour « *faire face à une situation de déséquilibre grave et durable* » et nullement « *accidentelle* » du marché de l'emploi.

Mme Hélène Missoffe (RPR, Val-d'Oise), rapporteur de la commission des affaires sociales, se demande si ce n'est pas tout le système d'indemnisation du chômage qui devrait être remis à plat. Comme M. Daniel Millaud (Un. cent., Polynésie française), elle met en garde contre une pérennisation des exonérations de cotisations sociales pour inciter les entreprises à embaucher des chômeurs au terme de leur stage de réinsertion.

Défendant sans succès une question préalable dont l'objet est de décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer (ce qui équivaut à un rejet du texte), M. Hector Viron (PC, Nord), assure que le dispositif proposé est une « *mystification* » puisqu'il n'améliorera pas, estime-t-il, la situation. Ce texte, selon lui, cherche à « *diviser le monde du travail* » en utilisant les chômeurs contre ceux qui ont un emploi.

Les socialistes par la voix de M. Marc Boeuf (PS, Gironde) craignent — ce que ne conteste pas formellement M. Séguin — l'émergence d'une société « *triale* ». Si aucun des amendements communistes n'a été adopté, les socialistes ont en revanche fait adopter avec l'accord du gouvernement un amendement étendant les actions en faveur des chômeurs de longue durée aux chômeurs « *cumulant les situations de précarité les plus graves caractérisées par l'absence de qualification, l'absence d'insertion professionnelle durable dans l'entreprise et la durée du chômage* ».

Outre des amendements rédactionnels, Mme Missoffe a fait adopter une nouvelle rédaction de la disposition introduite à l'Assemblée nationale protégeant les salariés de plus de cinquante-cinq ans contre les licenciements économiques. Ainsi l'employeur ne devra pas une pénalité mais une « *cotisation exceptionnelle* » qui doit être exclue, fait préciser M. Seguin, de l'assiette de la taxe sur les salaires, de celle des cotisations sociales et de celle de l'impôt sur les sociétés.

Le Sénat suit également sa commission des lois en permettant à l'Etat de négocier une convention de préretraite avec les employeurs concernés et d'exonérer de cette cotisation l'employeur qui conclut avec l'Etat une convention de retraite.

Contre l'avis du gouvernement, la commission a fait modifier un autre article du projet introduit sous forme d'amendement à l'Assemblée nationale et qui touche aux conditions d'imposition de l'aide de l'Etat versée aux demandeurs d'emploi créateurs d'entreprise. Elle entend simplifier les conditions de mise en jeu de ce dispositif en supprimant l'obligation, pour le bénéficiaire de cette aide, d'en faire expressément la demande auprès de l'administration fiscale. M. Séguin observe que cet amendement n'est pas gagé. En outre, il estime que cette exonération doit rester facultative.

A. Ch.

Politique

Au-delà des projets de M. Helmut Schmidt

M. Fabius propose d'étendre à la RFA la « garantie nucléaire » de la France

M. Laurent Fabius s'est prononcé, le lundi 15 juin, pour la création, à terme éloigné, d'une *« sorte de confédération franco-allemande »*. L'ancien premier ministre, qui était interrogé sur France-Inter, à propos des déclarations de M. Helmut Schmidt, qui suggère d'intégrer les forces conventionnelles françaises et allemandes, a répondu : *« Je pense qu'il a raison (...). Il faut que la France accepte de considérer que la protection de l'Allemagne est du domaine des intérêts vitaux de la France. Il faut maintenant envisager que nous puissions étendre notre garantie stratégique, nucléaire, à la sécurité allemande. »* M. Schmidt, ancien chancelier de la République fédérale d'Allemagne, s'était exprimé sur ce sujet samedi devant les clubs rocardiens Convaincre et s'était heurté au scepticisme de M. Rocard.

En rappelant sa proposition d'une *« intégration des forces conventionnelles françaises et ouest-allemandes sous un commandement en chef français »*, M. Helmut Schmidt a fait sensation devant les quelque cinq cents délégués des clubs rocardiens Convaincre, réunis à la Sorbonne, pour la deuxième fois depuis leur création.

M. Schmidt a déclaré : *« Une grande stratégie doit aller au-delà de l'économie et de la défense, la France devrait avoir une autre vision. »* Il a ajouté : *« Nous serions prêts à accepter un leadership français à condition qu'il soit prudent et accompagné d'une vue prospective claire. »* Puis l'ancien chancelier explicite son projet déjà développé à plusieurs reprises d'*« étroite entente »* entre la France et son pays : l'intégration des forces conventionnelles sous commandement français au service desquelles seraient disponibles les ressources économiques et financières de la RFA ; le remplacement de l'OTAN par un système de défense occidental composé des pays appartenant à la Communauté, en alliance avec les Etats-Unis et le Canada ; le développement des capacités spatiales européennes pour, au minimum, que les satellites de reconnaissance nécessaires au contrôle des accords de désarmement dépendent de l'Europe *« et non de la CIA »*.

M. Michel Rocard, qui concluait le colloque, a réagi en se déclarant *« moins optimiste »*. Car, a-t-il dit, *« je ne crois pas à la faisabilité rapide »* de ces propositions. Il a jugé peu souhaitable une éventuelle *« impasse »* sur la Grande-Bretagne, comme avait semblé le proposer M. Schmidt. Il a toutefois tempéré cet aveu de scepticisme en accordant une grande place à l'Europe dans son discours.

Pour l'ancien ministre, la politique française doit avoir trois objectifs : d'abord la paix ; estimant que c'est du désarmement conventionnel qu'*« il faut commencer à parler »*, M. Rocard en a justifié la nécessité au moins financière par la fixation du deuxième objectif, le développement. *« Il faut qu'une nouvelle coopération Nord-Sud prenne des formes institutionnelles aussi fortes qu'entre les pays riches »*, a-t-il affirmé. Troisième objectif : *« Faire l'Europe »*, parce que *« c'est le meilleur ensemble de valeurs »* au monde.

« Il est plus urgent que jamais de combler le décalage entre une motivation populaire » en faveur de l'Europe et les *« découragements »* qui se manifestent ici et là à la tête des Etats, a-t-il déclaré.

« Si l'Allemagne a le leadership économique, la France a celui potentiel de la défense et de la diplomatie », a-t-il conclu en invitant ses amis à faire partager cette conviction aux Français à l'occasion de la prochaine campagne électorale.

A. Ch.

Cent vingt universitaires lancent un appel en faveur d'un nouveau code de la nationalité

Quatre enseignants et un ancien professeur à la Sorbonne, MM. Maurice Boudot, Michel Crouzet, Claude Polin, professeurs, M. Claude Rousseau, maître de conférences, et M. Jacques Robichez, professeur émérite, viennent de lancer un *« appel des universitaires pour une réforme du code de la nationalité »* qui a déjà recueilli les signatures de plus de cent vingt de leurs collègues à travers la France.

Estimant de leur devoir *« de citoyen et de professeur d'université de prendre position sur une question qui leur paraît vitale pour l'avenir de la France »*, les signataires de ce texte apportent leur soutien à trois principes :

« ● La nationalité est une dignité que la naissance avant toute autre chose confère à l'individu : sont français ceux et celles dont les parents sont français ;

● Peut acquérir la nationalité tout étranger ou enfant d'étrangers qui la choisit, qui la demande et qui ne cherche pas seulement à conquérir des droits mais accepte de participer aux charges et obligations de la communauté ;

● La nationalité repose sur une culture. L'acquisition de cette nationalité impose d'assimiler et d'aimer cette culture. »

Les enseignants qui cautionnent ce texte déplorent *« que ce problème fondamental soit soustrait à la souveraineté nationale et délégué à de prétendus sages ou consciences. C'est au peuple français qu'il appartient de se prononcer sur ce qu'il estime être sa propre identité »*.

Parmi les premiers signataires de cet appel, on relève les noms des historiens Pierre Chaunu, Roland Mousnier et André Corvisier, de M. Bruno Gollnisch, professeur à Lyon et député (Front national) du Rhône, de M. Pierre Magnin, ancien recteur d'académie, professeur à l'université de Besançon, de M. Stéphane Rials, professeur à l'université de Caen, et de M. François-Georges Dreyfus, directeur de l'Institut des hautes études européennes de l'université de Strasbourg.

En Nouvelle-Calédonie

Le LKS se rallie aux consignes de boycottage du référendum

NOUMÉA
de notre correspondant

Le référendum, prévu le 13 septembre prochain en Nouvelle-Calédonie, sera boycotté par l'ensemble de la mouvance indépendantiste, toutes sensibilités confondues. La décision du LKS (Libération kanake socialiste), réuni en congrès les 13 et 14 mai sur l'île de Maré, de ne pas participer à ce scrutin d'autodétermination vient, en effet, de lever la dernière inconnue qui subsistait sur l'ampleur de l'abstention indépendandiste. Venant après les prises de position du FLNKS et du petit Parti fédéral kanake d'OPAO, ce mot d'ordre de boycottage va compliquer davantage la tâche du gouvernement, qui peut craindre de ne pas atteindre la barre des 50 % de participation.

En dénonçant ce week-end la politique du ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, qui *« ne tient pas compte des réalités du peuple canaque et des autres populations intéressées »*, le LKS, parti modéré, confirme ainsi son ancrage dans le camp indépendandiste et met un terme à l'ambiguïté cultivée par certains de ses leaders ces derniers mois. Il souligne également l'échec de l'offensive de charme du gouvernement qui serait allé jusqu'à proposer, si l'on en croit les confidences de M. Nidoish Naisseline, fondateur du parti, de financer la campagne électorale en échange d'une consigne de participation.

Ce congrès consacre, enfin, le retrait de la scène politique de M. Naisseline – figure historique du mouvement indépendandiste et chef coutumier – qui ne sollicite plus aucun mandat. Fondateur, en 1969, du groupe des « foulards rouges », avant de fonder le Parti de libération kanake (PALIKA), puis le LKS, M. Naisseline s'était fait le champion, à partir de 1984, d'une indépendance multiraciale et non violente, ce qui lui avait valu une bruyante rupture avec le FLNKS de M. Jean-Marie Tjibaou. Régulièrement courtisé depuis par *tous* les hauts commissaires en quête de caution indépendandiste, M. Naisseline jette donc aujourd'hui l'éponge pour mieux se consacrer aux affaires coutumières.

F. B.

Mort d'Henri Fréville, ancien maire de Rennes

Henri Fréville, ancien maire de Rennes, ancien sénateur centriste, est mort le lundi 15 juin à son domicile, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Ses obsèques auront lieu jeudi à 15 heures en l'église Saint-Germain de Rennes.

Né le 4 décembre 1905 à Norrent-Fontes (Pas-de-Calais), où son père était directeur de l'école publique, Henri Fréville fit ses études au collège Mariette, à Boulogne-sur-Mer ; au lycée Faidherbe, à Lille ; puis au lycée Louis-Le-Grand et à la faculté des lettres de Paris. Agrégé d'histoire et de géographie, docteur ès lettres, il est nommé professeur au lycée de garçons de Rennes en septembre 1932. Disciple de Marc Sangnier, Henri Fréville appartient à la Jeune république, mouvement démocrate-chrétien de gauche avec lequel il adhère en 1936 au Front populaire, et apporte son aide aux républicains espagnols qui fuient le franquisme. Pendant la dernière guerre, fait prisonnier lors de la retraite de Dunkerque, il est captif en Allemagne puis libéré en mars 1943. Revenu à Rennes, il entre dans la résistance et devient directeur régional de l'information pour la Bretagne (1944-1945).

Elu conseiller municipal de Rennes en 1947, puis adjoint au maire, il devient maire en mai 1953 et le restera jusqu'en mars 1977. Député MRP de 1958 à 1968 – il fut alors battu par le gaulliste Jacques Cressard – et sénateur d'Ille-et-Vilaine de 1972 à 1980, inscrit au groupe de l'Union centriste dont il était vice-président, Henri Fréville fut conseiller général du canton de Rennes Nord-Est de 1958 à 1976 et président du conseil général d'Ille-et-Vilaine de 1966 à 1976.

Bâtisseur du Rennes moderne, il lança d'importants programmes de logements (Maurepas, Villejean, la ZUP sud, le Colombier), développa une politique de réserve foncière et de zones industrielles, réalisa l'infrastructure scolaire publique de Rennes et fit le choix d'une université ouverte sur les technologies de pointe.

Le maire de Rennes était aussi un catholique pratiquant et se voulait un homme de dialogue et de tolérance. Vice-président du conseil régional de Bretagne de 1974 à 1976, président du conseil de district urbain de Rennes de 1970 à 1977, il est l'auteur d'une thèse sur l'intendance en Bretagne au dix-huitième siècle, qui lui valut le Grand prix Gobert de l'Académie française. Il avait écrit plusieurs ouvrages de références liés à ses recherches d'historien ou à son action municipale : *la Presse bretonne dans la tourmente*, *un Acte de foi : trente ans au service de la cité*, *Archives secrètes de la Bretagne*.

S'il n'a pu assurer sa succession à la mairie de Rennes qui, en 1977 est passée à gauche, avec l'élection comme maire de M. Edmond Hervé (socialiste), Henri Fréville a pu, en revanche, voir son fils Yves, professeur agrégé de droit, devenir en 1986 député (UDF-CDS) d'Ille-et-Vilaine.

CHRISTIAN TUAL.

M. Juquin victime du « stalinisme »

M. Pierre Juquin, chef de file des « rénovateurs » du PCF, a affirmé, le mardi 16 juin sur France-Inter, que la conférence nationale de son parti qui a entériné, à l'unanimité, la candidature présidentielle de M. André Lajoinie (*le Monde* du 16 juin) avait voté *« de façon parfaitement stalinienne »*.

Il a précisé que ni lui ni aucun dirigeant socialiste ne prendra à la place des « rénovateurs » la décision de présenter ou non M. Juquin à l'élection présidentielle. Il faisait ainsi explicitement référence à l'hypothèse d'une rencontre avec M. François Mitterrand évoquée par *Libération* du lundi 15 juin. Démentie par l'entourage de M. Juquin, cette information a entraîné de la part de M. Lajoinie, lundi sur TF 1, une mise en garde aux socialistes, implicitement soupçonnés d'aider, en sous-main, le contestataire.

Pour sa part, M. Juquin a confirmé qu'il solliciterait une rencontre avec le président de la République pour l'entretenir, comme il s'y était engagé auprès de M. Jean-Marie Tjibaou, président du FLNKS, de la situation en Nouvelle-Calédonie où il a effectué un voyage en mai. Il semble bien que le rendez-vous était initialement prévu pour le 18 juin, puis que, ayant été « éventé », il ait été annulé.

O. B.

Printemps pourri

(suite de la première page.)

Le succès de l'Airbus, l'avance prise dans divers secteurs de pointe, par exemple dans la recherche sur le SIDA, ne doivent pas nous faire perdre de vue que le déclin nous menace de plein fouet.

Il est déjà sensible sur le plan intellectuel, chacun se plaignant, à juste titre, dans tous les domaines, de l'insuffisance des idées neuves, de la créativité véritable. Il l'est, on ne le répétera jamais trop, sur le plan démographique : l'humanité va bientôt franchir le cap des 5 milliards. Autrement dit, elle aura doublé ses effectifs par rapport à 1950. Nous sommes aujourd'hui 55 millions contre 41 millions alors, et il naît chaque année moins de 700 000 Français pour 2 millions de Maghrébins.

Déclin aussi sur le plan des parts de marché non seulement à l'extérieur, *mais aussi*, par *manque* de confiance dans la qualité des produits français, à l'intérieur, ce qui contribue largement à expliquer l'étendue du chômage. Il est tout de même navrant que dans des secteurs comme la moto, la haute fidélité, la photo, l'équipement ménager, nous donnions trop souvent l'impression de baisser les bras devant la concurrence allemande ou japonaise. Si nous ne redressons pas la barre, c'est-à-dire si nous ne nous attaquons pas bille en tête au problème fondamental de la productivité, clé de la compétitivité, l'érosion va continuer, et la France découvrira un beau jour qu'elle est devenue un pays en voie de sous-développement.

Sur les moyens de s'en tirer, les avis abondent. Vous le savez bien, *« il n'y a qu'à »*. Le malheur, c'est que l'on ne soit pas d'accord sur le contenu de ce *« n'y a qu'à »*, et que ce qui paraît si simple lorsque l'on est dans l'opposition devient souvent bien compliqué, sauf à se complaire dans les illusions du dogmatisme, une fois que l'on est au pouvoir.

D'où ces incessantes remises en question de décisions promises, voire prises, qui n'ont pas bien sûr attendu, soyons juste, le 16 mars 1986. D'où la déception qui saisit inévitablement un électorat qui, hier comme avant-hier, attendait davantage de la victoire de ses favoris.

En réalité, il y a de la sagesse dans chaque doctrine, et de la folie à croire que telle ou telle procure des recettes infaillibles. Le pis étant, comme c'est si souvent le cas, de changer de politique au gré des flots. Nous devrions pourtant avoir en mémoire le résultat funeste de l'incapacité de la France de l'entre-deux-guerres à s'en tenir durablement à l'une ou l'autre des *politiques qui lui étaient proposées* à l'égard de l'Allemagne. Briand cherchait la réconciliation. Poincaré voulait murer le vaincu dans sa défaite. Chacune de ces approches avait ses justifications. A passer constamment, comme on l'a fait, de l'une à l'autre, le pire était inévitable.

Maggie, ou la suite dans les idées

La victoire de Maggie Thatcher vient de nous montrer, *a contrario*, ce que donne la suite dans les idées. A bien des égards, la « dame de fer » est un personnage très agaçant qui a exaspéré plus d'un de ses proches collaborateurs. Elle ne peut pas se dispenser de donner des leçons à tout le monde : *« Mais enfin, monsieur le président, il faudrait tout de même que vous compreniez que le socialisme ne peut pas marcher »*, a-t-elle dit un jour sans ambages à François Mitterrand. Elle a fortement tendance à ne considérer l'Europe que comme un champ de bataille où marquer le plus de points sur les partenaires que l'histoire et la géographie lui ont donnés.

Il n'empêche qu'elle a réussi, ou a commencé de réussir, à arrêter son pays sur la pente glissante sur laquelle il était engagé, que le chômage recule, que la production de voitures, jadis gloire du royaume, remonte aujourd'hui après avoir *chuté dans des proportions catastrophiques*. Que la droite au pouvoir a un chef unique incontesté. Qu'avec autant d'immigrés et de chômeurs que la France, la Grande-Bretagne n'a pas de Front national et que l'homme politique qui se rapprochait le plus de notre Jean-Marie Le Pen, Enoch Powell, vient de mordre la poussière aux dernières élections.

L'éminente personnalité française – de droite – qui nous avait déclaré, quarante-huit heures avant le retour au pouvoir des conservateurs en mai 1979 : *« Vous n'allez tout de même pas me dire que cette bonne femme est capable de gouverner l'Angleterre ? »*, doit donc avoir depuis lors révisé son jugement, voire *éprouvé quelque jalousie à l'égard* de celle qui en faisait l'objet. Sans doute y a-t-il eu les Malouines et l'attentat auquel elle a échappé par miracle : la chance est pour beaucoup dans le succès de cette combattante qui n'hésitait pas à se présenter à un ministre français, il y a quelques années, comme le premier premier ministre *tory* (conservateur) que la Grande-Bretagne ait connu depuis la guerre. Et comme l'autre se récriait, rappelant les noms de Churchill, Eden, Macmillan, etc., elle lui cloua le bec, péremptoire : *« Les autres ont conservé l'héritage des travaillistes. Moi, j'ai entrepris de le détruire. »*

A-t-elle raison de le faire ? Jusqu'où ira-t-elle ? Il faut tout de même rappeler que le pays d'Europe qui se porte le mieux, sur le plan de l'emploi et des équilibres financiers, de nos jours, est, après la Suisse, la Suède social-démocrate et non l'Angleterre libérale. Que le bilan économique du reaganisme est aussi négatif que son bilan diplomatique. Que la politique de Maggie casse en fait son pays en deux avec un Nord déshérité et un Sud qui a repris confiance en son dynamisme. Mais il est évident que le Labour avait été beaucoup trop loin dans la voie de l'Etat-providence, instituant un tel degré de protection sociale que l'incitation à travailler était vraiment par trop faible.

Il reste à espérer, pour le *Royaume-Uni et pour elle-même*, que cette troisième victoire consécutive ne tournera pas la tête à la « dame de fer ». Et qu'elle écoutera le sage conseil que lui donne cette semaine l'*Economist* : faire en sorte que les classes les plus modestes se voient offrir davantage de chances, tout en obligeant *« les privilégiés incompétents à travailler davantage pour gagner leur vie »*. A défaut, elle s'apercevra tôt ou tard à ses dépens que la majorité des Britanniques, la semaine dernière encore, ont voté contre elle. Seule la division de ses adversaires, jointe à un système électoral plus efficace qu'équitable, lui a permis de l'emporter une fois encore.

L'esprit de compétition

Tout cela étant dit, il faut bien voir que ce qui lui a permis de gagner, c'est d'abord qu'elle n'a cessé d'incarner, depuis huit ans qu'elle est au pouvoir, l'esprit de compétition, moteur principal des sociétés, et dont l'extrême popularité du sport dans le monde d'aujourd'hui suffit à attester l'intense vitalité. C'est l'esprit de compétition qui réveille les entreprises en perte de vitesse. C'est lui qui arrête les nations sur la voie du déclin. Et il est significatif, de ce point de vue, qu'une des raisons de l'échec du Labour soit son hostilité à la force de dissuasion, élément essentiel du maintien de l'indépendance et du rang du Royaume.

La gauche au pouvoir en France a fait beaucoup dans cette direction, quoi qu'en disent ses adversaires, dans la mesure où elle a réconcilié une bonne partie de son électorat avec la notion d'entreprise – cela dit pour la compétition économique – de même qu'en reprenant à son compte l'héritage gaullien de l'indépendance stratégique – cela dit pour la compétition nationale. Tout, à commencer par la grande popularité des patrons vraiment entreprenants, montre que le pays ne demanderait qu'à se mobiliser pour ce qui est, au fond, la bataille de la survie. Encore faudrait-il : 1°) lui donner le *sentiment que les efforts et les* sacrifices sont équitablement partagés ; 2°) substituer à l'actuelle cacophonie politique la claire définition d'une ambition commune.

ANDRÉ FONTAINE.

A propos du texte de M. Georges Séguy

Une erreur de transmission a rendu incompréhensible un point de vue de M. Georges Séguy (le Monde *du 16 juin) consacré à la manifestation pour l'arrêt des essais nucléaires organisée le 14 juin à Paris par l'Appel des cent, organisation pacifiste dont il est le porte-parole. Rejetant le précepte antique* «Si tu veux la paix, prépare la guerre» *qui conduit au vote de la loi de programmation militaire et fait suspecter, selon l'ancien dirigeant de la CGT, une dérive militariste, un abandon de la détente, du désarmement et des* «négociations internationales qui s'imposent», *M. Séguy ajoutait :*

« Tout cela sans que notre sécurité *s'en trouve confortée*, bien au contraire, car si l'hypothèse de l'agression étrangère est peu crédible dans le contexte international actuel, celle d'une conflagration nucléaire générale, survenant d'un incident ou d'une défaillance quelconque, est bel et bien suspendue au-dessus de nos têtes.

» Au regard de l'équipement potentiel explosif accumulé sur la planète – dix fois ce qu'il faut pour la réduire en cendres, – il est facile de comprendre ce qu'auraient de dérisoires les forces dites de dissuasion si par malheur le cataclysme venait à se produire de par la volonté des hommes ou malgré eux.

La conclusion qui s'impose découle du bon sens : la meilleure garantie de notre sécurité c'est le désarmement, à commencer par l'arrêt des essais nucléaires, jusqu'à l'élimination totale et au plus tôt de toutes les armes de destruction massive. Nous sommes tous placés devant la réalité de cette menace apocalyptique : ou bien nous la conjurons ensemble, solidairement, quel que soit le régime du pays dans lequel nous vivons, ou bien nous périrons tous.

» Tel est le choix que doit faire l'humanité, un choix qui bouleverse toutes les notions jusqu'alors admises en matière de guerre et de paix et nous oblige à y penser autrement. A cette croisée des chemins apparaît pour la première fois dans l'histoire la possibilité d'en finir avec le recours à la violence de la force militaire dans le règlement des problèmes internationaux, de bannir à jamais la guerre et d'élever le mot paix à la signification d'un état permanent et irréversible des rapports entre les nations. »

[La disparition regrettable d'un feuillet du texte de M. Séguy n'est nullement un acte de censure comme *l'Humanité* l'affirme mardi.]

Au procès Klaus Barbie

Les certitudes de Raymond Aubrac

Me Vergès avait annoncé de fracassantes déclarations. L'audition des témoins qu'il avait fait citer n'a rien apporté de tel, au vif désappointement de ceux qui espéraient secrètement un scandale.

LYON
de notre envoyé spécial

Eh bien, c'est fait. Les témoins cités par la défense au procès de Klaus Barbie ont été entendus. Me Vergès leur a posé les questions qu'il souhaitait leur poser, et la France n'a pas chaviré, la Résistance n'a pas été ébranlée. Les fracassantes déclarations multipliées depuis des années, selon lesquelles des révélations allaient être faites qui amèneraient ceux qui avaient voulu le jugement de Klaus Barbie à s'en mordre les doigts, n'ont été suivies à l'heure décisive par rien de tel. Il ne fallait pas être grand clerc pour s'en douter. Mais l'effet Vergès étant ce qu'il est, ceux qui redoutaient cette journée du 15 juin, comme ceux qui mettaient en elle de secrètes espérances de scandale, ne pouvaient croire qu'elle apporterait un aussi misérable bilan. Les voilà donc, pour les premiers, soulagés, pour les autres, dépités.

Le seul satisfait était, évidemment, comme toujours, Me Vergès, à la fois ravi du bon tour joué et convaincu qu'il a tout de même marqué des points, non pas en se faisant accusateur d'autrui, mais en obtenant de ceux qu'il avait cités quelques éléments de nature à contrecarrer, selon lui, l'accusation, sa méthode ayant effectivement consisté à s'en tenir au dossier. Nous verrons comment il s'y prit.

Ce qu'il faut d'abord retenir, c'est la crainte qu'il inspirait à ses adversaires au moment où allaient être appelés les témoins dont il avait demandé l'audition. Même le procureur général, M. Pierre Truche, parut y céder dans le propos préliminaire qu'il entendait livrer en cet instant. Pour la première fois depuis l'ouverture du procès, le représentant du ministère public, toujours si plein d'à-propos dans ses interventions, a paru complexé. Il se voulut pourtant lucide dans la première partie de son propos. Il rappela que les dépositions entendues la semaine dernière, avec les témoins dits d'« intérêt général », avaient mêlé des choses très intéressantes et d'autres qui nous ont fait singulièrement dériver. De ces dernières, il demandait au jury de ne pas tenir compte, et notamment de ces invitations à *« vous dicter une décision dont vous êtes seuls les maîtres »*.

Or, au moment où il fallait entendre les témoins cités par la défense, n'allait-on pas assister à de nouvelles dérives ? C'est pourquoi M. Truche voulait rappeler ce qu'avait été depuis son inculpation l'attitude de Klaus Barbie. *« Dans un premier temps*, dit-il, *ce fut celle de quelqu'un qui dit toujours non, qui répète qu'il n'a rien fait, mais que d'autres ont fait pire. Ensuite, nous avons assisté à un changement d'attitude que nous retrouvons à cette audience. Il consiste à soutenir que les charges retenues sont insuffisantes, que l'instruction n'a pas procédé à toutes les vérifications nécessaires. »*

Mais, pour M. Truche, il s'est ajouté à cela ce qu'il appelle *« une défense de dérivation »*. Puisque, en Algérie, ont été commis des actes aussi graves par des Français, il ne faudrait pas poursuivre Klaus Barbie. A y regarder de près, cela ne revient-il pas à dire : *« J'ai commis moi-même des actions aussi graves, mais puisque celles des autres ne sont pas poursuivies, je ne dois pas être inquiété non plus ? »*

Imposture et mensonges

Là-dessus, M. Truche estima qu'il devait répondre à un argument de Me Vergès, qui avait invoqué un rapport établi en 1958 par M. Michel Rocard, et selon lequel, dans les camps d'hébergement au moment de la guerre d'Algérie, 15 000 enfants mouraient chaque mois.

Il se lança alors dans un examen de ce rapport pour faire apparaître que l'avocat de Barbie faisait dire à l'auteur ce qu'il n'avait jamais dit, et que le chiffre avancé était faux. Et pour conclure, au terme de cette comptabilité, M. Truche exposa qu'après avoir envisagé un moment de s'opposer à l'audition des témoins cités par Barbie, il avait finalement estimé que c'était le droit d'un accusé de faire citer qui il voulait et que c'était le devoir des juges de les écouter.

Pour autant, Me Korman, avocat de la LICRA, partie civile, ne renonçait pas à des conclusions tendant à ce que soient déclarées nulles les citations des témoins de la défense. Il voyait dans ces citations *« imposture et insulte à l'égard des victimes »*. Il fut le seul de son avis, ses confrères de la partie civile, de Me Henri Noguères à Me Roland Rapaport, en passant par Me François La Phuong, estimant que ces témoins devaient être entendus comme les autres et faisant confiance au président pour les maintenir dans le cadre strict du débat.

Ce fut pour Me Vergès une belle occasion de réplique : Eh quoi, dit-il en substance, voilà qu'on parle d'imposture et de mensonges à propos de témoins qu'on n'a pas encore entendus. Voilà leur procès instruit après celui du défenseur, aujourd'hui seul contre trente-neuf parties civiles. La guerre d'Algérie ? Qui en a parlé le premier ? N'est-ce pas André Frossard, M. Laurent Schwartz, M. Yves Jouffa ? Et de Jean Moulin, qui a parlé le premier, sinon son ancien collaborateur, M. Pierre Meunier, vendredi dernier ? Vous êtes assez adultes pour voir ici qui exagère et qui dérive.

La cour délibéra. Elle rejeta les conclusions de Me Korman. Les témoins cités par la défense seraient entendus.

Et l'on appela M. Raymond Aubrac. Il précisa tout de suite que, s'il se trouvait convoqué *« par la défense »*, il n'était pas *« pour la défense »*. Lui qui fut arrêté à Lyon



Dessin de PLANTU.

une première fois en mars 1943, puis avec Jean Moulin et ses autres compagnons le 21 juin suivant à Caluire, allait-il se voir accuser par Me Vergès d'avoir été le traître ? Car c'était bien ainsi que Me Vergès l'avait fait apparaître dans le film de M. Claude Bal, *La vérité est amère*, et d'une manière telle que les propos tenus par l'avocat furent déclarés diffamatoires par la 17e chambre correctionnelle de Paris, le 30 avril 1987. Mais il n'en fut rien.

M. Aubrac commença par rappeler son arrestation à Caluire. *« Après un interrogatoire d'identité*, dit-il, *j'ai été conduit à la prison Montluc, où je suis resté quatre ou cinq jours sans être interrogé de nouveau. Au bout de cette période j'ai été appelé un matin et emmené à l'école de santé militaire, où j'ai rencontré Klaus Barbie, que j'avais peut-être déjà vu auparavant après une première arrestation par la police française. A cette époque, en mars 1943, j'avais, en effet, été remis aux Allemands par les Français en compagnie de deux camarades. Il y avait alors trois officiers. Je ne sais pas si Barbie était l'un d'eux. »*

Ce dont est sûr M. Aubrac, c'est que Barbie était bien là en juin 1943 et qu'il lui a paru alors *« plus un homme de brutalité qu'un homme de police »*. *« Je n'ai pas subi*, précise-t-il, *le genre de tortures dont d'autres vous ont parlé. Mais je n'ai pas le souvenir d'un seul interrogatoire au cours de ces journées qui n'ait été ponctué de coups de cravache, de gourdin ou de matraque. Ce qui a retenu mon attention c'est le plaisir évident qu'il prenait à frapper et aussi l'attitude qu'il avait à l'endroit d'une fille qui se trouvait là et dont on comprenait quelles pouvaient être leurs relations. »*

De ce témoignage Me Vergès allait tout simplement tenter d'exploiter deux éléments. Pourquoi, d'abord, le témoin parlait-il en termes si vagues de la présence de cette fille à son interrogatoire alors que, dans une interview à *Paris-Match*, il avait été bien plus précis, la décrivant fardée, assise sur les genoux de Barbie ? N'était-ce pas là une illustration de l'évolution de certains témoignages, de leur fragilité, de leur incertitude ? En outre, puisque M. Aubrac devait être libéré par une action de la Résistance, sa femme ayant persuadé les Allemands qu'elle était alors enceinte de lui et qu'il fallait régulariser cette situation, n'y avait-il pas contradiction entre ce côté fleur bleue d'une Gestapo si à cheval sur les principes et le sadisme que l'on prête à Barbie ?

« Non, répondit M. Aubrac, *il n'y a pas à mon avis contradiction. Ma femme a monté une comédie pour pouvoir approcher les Allemands et disposer d'informations propres à organiser l'action du commando qui devait me délivrer. Barbie, lui, n'était pas impliqué dans cette affaire. »*

Et ce fut tout. Me Vergès s'estima satisfait :

« Barbie n'était pas le tout-puissant que l'on dit puisqu'il se trouva écarté des tractations menées pour aboutir à la libération de M. Aubrac. »

La suite, dès lors, ne pouvait être que décevante. De M. Eddine Lakdar-Toumi, fils d'un père algérien et d'une mère française, dont un oncle fut déporté à Dachau et dont le père a disparu pendant la guerre d'Algérie, Me Vergès n'attendait qu'une chose : que le témoin confirme bien que la chambre d'accusation de Paris, le 13 mai 1986, avait confirmé une ordonnance de non-lieu à propos d'une plainte déposée pour crime contre l'humanité à raison de cette disparition du père du témoin pendant la guerre d'Algérie. M. Lakdar-Toumi a confirmé : *« Comment se fait-il qu'il y ait deux poids et deux mesures ? Si le crime contre l'humanité existe, ce doit être pour tout le monde. »*

Ce fut l'occasion de précisions réciproques. Me Rapaport, l'un des avocats de la partie civile, tenait à préciser que l'arrêt de la chambre d'accusation de Paris, dans cette affaire, se fondait uniquement sur les résultats d'une information judiciaire qui avait été ouverte dès 1961 à Mostaganem. Si cette information avait abouti à un non-lieu c'est qu'on n'avait pas pu établir si le père de M. Toumi avait été victime des Français ou des Algériens, l'amnistie de mars 1962 couvrant de toute façon les crimes commis par les uns ou par les autres.

Une audience médiocre

Pour les deux témoins qui suivirent, MM. Paul Guillochon et Jacques Fastré, il s'agissait simplement de dire, pour le premier, que les crimes reprochés à Barbie *« ne sont pas pis que ceux auxquels j'ai assisté en Indochine »* et pour le second que *« nous avons fait au moins la même chose en Algérie »*.

On fut plus surpris de la venue de M. Yves Danion. C'est que M. Danion, qui a aujourd'hui soixante-trois ans et exerce la profession d'ingénieur pétrolier, s'est présenté sans gêne comme un Français engagé à dix-sept ans dans les SS et qui travailla pour le SD de Coblence. Cela lui a valu, en 1944, de sérieux ennuis judiciaires.

Et il était là, à la barre, racontant tranquillement ses missions à l'époque à Chambéry, ses visites au SIPO-SD de Lyon, où il rencontrait le capitaine Knab, supérieur de Barbie, non parce qu'il avait à rendre compte à ce collègue mais par courtoisie. Pour Me Vergès, qui donc pouvait être meilleur expert quand il s'agit de savoir si un agent du SD put opérer indépendamment d'un KDS local ? Et qui mieux que lui pouvait dire si un SS savait ce qui se passait dans les camps de concentration ? Car M. Danion, lui, n'en savait rien. Il n'a appris qu'après la guerre, et il a trouvé d'ailleurs cela *« lamentable et même horrible »*.

M. Danion a travaillé en Afrique noire et en Algérie. Il a expliqué qu'il avait rencontré là-bas de bons amis noirs et arabes, et qu'il tient à les garder.

M. Jacques Froment-Delaunay venait, lui, en qualité d'historien. C'est un homme qui a beaucoup écrit sur la deuxième guerre mondiale : quarante-huit volumes, a-t-il précisé. Dans l'un de ces volumes il a publié, en 1974, le texte du télex relatant la rafle des enfants juifs d'Izieu le 6 avril 1944. Mais ce texte lui apparaît différent de celui dont on fait état aujourd'hui. Il ne portait pas la signature de Barbie. Il se trouve pourtant que, comme l'a rappelé Me Serge Klarsfeld, trois copies authentifiées conformes à l'original portent bien cette signature, que le document fut produit ainsi au procès de Nuremberg par le représentant de la France, M. Edgar Faure, qui, heureusement encore, a déclaré qu'il n'était pas soutenable de présenter ce document comme un faux.

Voilà, pour l'essentiel, ce qu'ont dit dans leur désordre les témoins cités par la défense, faisant finalement de cette vingt-troisième journée d'audience la plus médiocre.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● **RECTIFICATIF : M. Christian Pierret impliqué et non inculpé.** — Dans notre article consacré à l'inculpation de deux journalistes pour violation du secret de l'instruction (*le Monde* du 16 juin) M. Christian Pierret, député socialiste des Vosges, s'est retrouvé « inculpé » dans une autre affaire où il est seulement « impliqué ». Sociétaire d'une SARL, qui a bénéficié de fonds en provenance d'une société en état de faillite frauduleuse, M. Pierret, nullement inculpé, se dit victime d'un *« complot d'origine politique »* qui vise à mettre à jour un circuit de financement du PS là où il n'y a que *« banale faillite d'une entreprise commerciale »* (*le Monde* du 22 mai).

REPÈRES

Forêts

Une flotte aérienne contre les incendies

27 avions et 13 hélicoptères vont être mobilisés cet été pour lutter contre les incendies de forêt dans les départements du Midi. Pour la première fois, des hélicoptères bombardiers d'eau seront mis en ligne contre les feux naissants. Il s'agit d'appareils américains (Bell 205) ou français (Lama ou Ecureuil).

La flotte d'hélicoptères sera répartie comme suit : 3 appareils dans les Alpes-Maritimes, 2 dans le Var, 1 dans les Bouches-du-Rhône, 1 dans l'Ardèche, 1 dans le Gard, 1 dans les Pyrénées-Orientales et 4 en Corse, où, comme l'a indiqué le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, en visite dans l'île, le dispositif aérien sera renforcé. Un détachement de Canadair sera à nouveau installé sur l'aéroport d'Ajaccio et 2 Tracker seront basés à Bastia. En outre, une subvention de 3 millions de francs a été accordée pour la mobilisation des pompiers volontaires, l'achat de véhicules et d'équipements de transmission.

Recherche

Le CNRS autorisé à recruter

Les députés viennent d'adopter, dans le cadre de la loi sur les diverses mesures d'ordre social un amendement relatif au recrutement des personnels du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) pour 1986.

Ce texte, proposé par M. Jacques Valade, ministre chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur, permettra, s'il est adopté le 22 juin par le Sénat, de mettre enfin un terme à une situation qui paralysait le fonctionnement du CNRS depuis un peu plus d'un an (*le Monde* du 28 mai).

Aux termes de cet amendement, *« les nominations consécutives aux concours de recrutement ouverts au titre de l'année 1986 dans le corps des fonctionnaires du CNRS prennent effet à la date à laquelle les intéressés ont effectivement occupé l'emploi sur lequel ils sont nommés à l'issue du concours sans que cette date puisse être antérieure au 1er octobre 1986 »*.

Devant la cour d'assises de Paris

Un espion pas comme les autres

Le comble pour un agent de renseignements serait d'agir en faveur d'un pays dont il conteste l'idéologie, uniquement pour avoir la satisfaction de dire à ses ressortissants combien ils sont dans l'erreur.

C'est pourtant ce qui semble avoir animé M. Pierre Bourdiol, soixante ans, ingénieur à Thomson-CSF, qui comparaît, depuis le lundi 15 juin, devant la cour d'assises de Paris pour répondre de l'accusation d'*« intelligence avec des agents d'une puissance étrangère de nature à nuire à la situation militaire ou diplomatique de la France ou à ses intérêts économiques essentiels »*.

En 1970, M. Bourdiol avait rencontré au Salon international des composants électroniques, un *« attaché commercial »* soviétique qui n'était autre qu'un agent du KGB spécialisé en télécommunication. Il lui fit visiter le Salon et, serviable, lui donna ensuite des documentations de semi-conducteurs qu'il avait demandées pour lui aux exposants.

Spécialisé dans le choix des semi-conducteurs à haute fiabilité destinés à entrer dans la réalisation de certains missiles et même dans le programme Ariane, M. Bourdiol se montrait intraitable avec les constructeurs, exigeant d'eux les renseignements les plus précis. C'est ainsi qu'il a pu obtenir des dossiers de fabrication lui permettant de juger de la qualité du composant appelé à être utilisé dans des conditions sévères.

Ces spécifications, il en confia quelques-unes aux techniciens soviétiques qu'il rencontrait chaque année au Salon des composants et, quelques mois après, plus discrètement dans un café ou un restaurant. En tout, trois ou quatre rencontres par an qui ont continué pendant plus de dix ans, chaque « attaché commercial » lui présentant son successeur lorsqu'il devait rentrer en URSS.

M. Bourdiol semble n'avoir jamais rien reçu en échange et n'agissait pas pour l'argent. Se présentant comme un *« anti-stalinien »* déçu par la *« dénaturation de la Révolution de 1917 et la dégénérescence du socialisme en bureaucratie »*, il souhaitait convaincre ses interlocuteurs que leur gouvernement était sur une mauvaise voie. *« Pour la première fois ils me tombaient sous la main, je les supposais membres du Parti communiste. Ils ne refusaient pas le débat politique, ça me plaisait, ils étaient assez ouverts... »*, a tranquillement déclaré l'ingénieur à l'audience.

La cour spécialement composée de magistrats, en matière d'espionnage, s'est tournée vers le psychiatre afin d'obtenir une explication et, pour ce spécialiste, il pourrait s'agir d'une certaine *« candeur »* ou d'un *« aveuglement grandiose »*. Bourdiol était convaincu d'agir *« pour le bien de l'humanité »*, sans soupçonner un instant une manipulation de la part des techniciens, dont il affirme qu'il ignorait le rôle réel.

Tout en reconnaissant qu'il a pu aider les Soviétiques à réduire leur écart technologique, l'ingénieur prétend ne leur avoir rien communiqué qui soit du domaine du secret puisque chacun peut se procurer les documentations des transistors ou des circuits intégrés avec leurs spécifications techniques. Mais quand il s'agit de cadeaux, en amitié comme en espionnage, il n'y a que le geste qui compte.

Verdict mardi 16 juin.

MAURICE PEYROT.

Société

Le rapport de la commission d'enquête
sur les manifestations étudiantes de novembre et de décembre 1986

La mise en cause des médias, de la police et du gouvernement

La commission sénatoriale d'enquête sur les manifestations étudiantes de novembre et de décembre 1986 contre la loi Devaquet rendra ses conclusions le jeudi 18 juin. C'est M. Paul Masson, sénateur RPR du Loiret, qui présentera le rapport à la presse.

Les circonstances de la naissance de cette commission sont encore dans toutes les mémoires : alors que l'émoi suscité par les provocations autour des manifestations étudiantes, la mort de Malik Oussekine et la démission de M. Alain Devaquet, ministre chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur, était encore vif, le Parti socialiste avait cru tirer avantage de la proposition d'une commission d'enquête sur les conditions d'intervention des forces de l'ordre.

La majorité contourna l'obstacle en créant au Sénat et à l'Assemblée une commission d'enquête aux objectifs beaucoup plus vastes puisqu'elle était chargée de recueillir des éléments d'information sur *« la préparation, l'organisation, le déroulement et la présentation des événements de novembre et de décembre 1986 »*. L'intitulé signifiait que les parlementaires s'intéresseraient tout autant sinon plus aux étudiants et aux journalistes qu'aux policiers.

M. Devaquet : une « digue »

Ils ont tenu parole. A un rythme soutenu, auditionnant des dizaines de personnes, responsables politiques et syndicaux, policiers et gendarmes, journalistes, étudiants, la commission que présidait M. Pierre-Christian Taittinger, sénateur RI de Paris, a manifesté un intérêt appuyé à la façon dont les journalistes ont rendu compte des événements, sans négliger pour autant de chercher parfois qui était le *« chef d'orchestre clandestin »* qui se cachait derrière le mouvement étudiant.

S'il n'apparaît pas que les responsables de la police aient eu à souffrir, de la part des commissaires de la majorité, d'une trop grande curiosité sur la façon dont ils avaient fait face, les dépositions de nombreux policiers semblent quand même avoir soulevé plus de questions qu'elles n'en ont résolues.

Première victime politique du mouvement étudiant, M. Alain Devaquet n'a pas mâché ses mots lors de sa déposition. Quelques semaines avant les événements, alors que son texte était discuté devant les Assemblées, le ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur avait confié à des parlementaires socialistes que, dans cette affaire, il était *« une digue »* : il devait faire face non seulement à la pression de l'opposition, mais aussi à celle d'une partie de son camp, plus précisément à la poussée de M. Yves Durand, recteur chargé, au cabinet de M. Jacques Chirac, du secteur de l'éducation nationale. Le recteur Durand, confiait encore M. Devaquet, avait prévu un moment de faire voter le texte en juillet 1986 pour qu'il entre en application dès le mois d'octobre suivant.

Devant la commission sénatoriale, M. Devaquet n'a pas caché ses mauvaises relations avec le conseiller du premier ministre, parlant de *« dialogue impossible »* ou de la *« lamentable guérilla du recteur Durand »* qui aurait multiplié les pressions pour faire amender par des députés amis — notamment M. Jean Foyer, député RPR de Maine-et-Loire — le texte original, témoignant par là d'une *« vision dépassée »*. Dans un tel climat, a ajouté M. Devaquet, les *« déclarations brutales, voire provocatrices »* de M. Monory à l'égard de la FEN n'ont pas arrangé les choses.

Tout au long des auditions, la presse — la télévision surtout — aura été tenue en suspicion par les sénateurs de la majorité qui ne lui ont pas ménagé leurs critiques.

L'essentiel des travaux de la commission a néanmoins été consacré au problème du maintien de l'ordre. Des témoignages, se dégage le sentiment que le pouvoir politique a maladroitement « piloté à vue » un mouvement qu'il ne comprenait pas, et ses incertitudes n'ont pas manqué de rejaillir sur le comportement des forces de l'ordre. *« Nous étions bien conscients,* déclare à ce propos M. Jean Paolini, préfet de police de Paris, *qu'il n'y avait pas de solution policière au problème posé, mais qu'il fallait définir une solution politique. »*

Est-ce ce sentiment d'une tâche impossible qui explique les hésitations qui ont souvent semblé guider les forces de police ? Directeur de la sécurité publique, et à ce titre responsable du maintien de l'ordre dans la capitale, M. Georges Le Corre attribue les difficultés constatées sur le terrain autant aux insuffisances d'effectifs — un grand nombre de gendarmes mobiles étaient en mission en Nouvelle-Calédonie — qu'au manque d'informations venant des Renseignements généraux.

M. Michel Lacarrière, directeur des Renseignements généraux parisiens, ne nie pas les difficultés : *« Le 27 novembre, nous avions cinquante fonctionnaires dispersés dans la manifestation, reliés par radio à la salle d'état-major des Renseignements généraux ; le 4 décembre, nous étions cent cinquante »*, explique-t-il avant d'admettre la surprise de ses services *« devant une explosion étudiante qu'une rentrée calme n'avait pas laissé prévoir »*.

M. Charles Pasqua résumera d'une formule lapidaire la leçon à tirer : *« Les RG ne sont pas encore assez bien implantés dans les lycées ! »* Une circulaire, émanant du directeur des lycées au ministère de l'éducation nationale et demandant aux proviseurs de coopérer avec les RG, de pouvoir estimer au mieux l'ampleur du mouvement, n'avait pas donné les résultats escomptés.

De nombreux policiers appelés à déposer constatent la lourdeur des forces de police, incapables de réagir aux attaques de très petits groupes. *« Les ordres n'arrivaient pas »*, constatent-ils, unanimes, en expliquant le phénomène par des difficultés techniques multiples. Nombreux seront ceux qui reconnaîtront que le service d'ordre étudiant a fait le maximum pour éviter les affrontements. Ainsi, le commissaire Berlioz, chargé d'assurer la coordination entre sa hiérarchie et le service d'ordre des manifestants, souligne : *« Ils ont tout fait pour éviter que ça ne dégénère, au prix de nombreux blessés. »*

Une situation conflictuelle similaire semble également exister au sein de la hiérarchie policière. M. Pierre Verbrugghe, directeur général de la police nationale, raconte ainsi que, pour la manifestation du 4 décembre, il a été *« mis complètement sur la touche »* par ses deux ministres, MM. Pasqua et Pandraud. Il a seulement pu faire remarquer, précisera-t-il, que les Invalides, à deux pas de l'Assemblée nationale, étaient une fin de parcours risquée. Mais après la mort de Malik Oussekine, c'est pourtant à lui que M. Pandraud fera appel pour négocier en son nom avec M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police, de façon à éviter tout nouveau drame lors de la manifestation suivante.

GEORGES MARION.

L'arrestation de quatre « brigadistes » italiens à Paris

Maurizio Locusta serait le chef de l'Union des communistes combattants

Maurizio Locusta, trente-sept ans, l'un des quatre « brigadistes » italiens arrêtés à Paris, lundi 15 juin (nos dernières éditions), est considéré comme le chef de l'Union des communistes combattants (UCC, groupe issu des Brigades rouges). Les trois autres — Gianfranca Lupi, vingt-sept ans, Alexandra Di Pace, vingt-huit ans, et Francesco Tolino, trente-sept ans — seraient des comparses.

Maurizio Locusta est recherché en Italie pour l'assassinat, revendiqué par l'UCC, le 20 mars dernier, du général Licio Gioigeri, spécialiste italien de l'Initiative de défense stratégique (IDS). Il serait également impliqué dans l'attentat manqué, le 22 février 1986, contre M. Antonio Da Empoli, conseiller à la présidence du Conseil. C'est une commission rogatoire d'un juge d'instruction romain, M. Rosario Priore, transmise au juge parisien, M. Gilles Rivière, qui a permis l'intervention des policiers de la Section antiterroriste (SAT) de la brigade criminelle.

Locusta, sous la fausse identité de Dirosso, était arrivé dimanche 14 juin vers minuit à l'hôtel de Paris, un deux étoiles proche de la gare de l'Est. Lundi matin, deux policiers se sont présentés à la réception de l'hôtel pour consulter le registre des clients. Revenus ensuite en nombre — une quinzaine, en civil — les policiers ont profité, vers 9 heures, de l'entrée de la femme de chambre, qui venait récupérer le plateau du petit déjeuner, pour arrêter Locusta. Trouvé en possession de 70 000 francs en liquide, il n'était que depuis quelques jours en France et serait venu de Suisse. Sous le coup d'un mandat d'arrêt international, Locusta a été placé sous écrou extraditionnel.

Il est mentionné depuis une dizaine d'années dans les archives de l'antiterrorisme italien, pour des délits relativement mineurs. Dans les années 1977-1978, il fréquentait, avec d'autres futurs militants des Brigades rouges, le centre sportif et culturel de Torrespaccata, dans la banlieue de Rome. C'est à la fin de la décennie qu'il serait passé dans la « colonne romaine » des BR, où il n'aurait été qu'« un simple soldat », sous le pseudonyme de Sergio. Les enquêteurs italiens lui attribuent un attentat durant cette période : la « jambisation » — coups de feu dans les jambes — du directeur du bureau de placement de Rome, Enzo Retrosi, en mai 1981.

L'importance de son rôle dans l'UCC — dérivation des BR — ne serait apparue que récemment, avec l'arrestation de militants italiens, il y a près d'un mois, par la police espagnole, à Barcelone. La découverte d'une base clandestine de l'UCC, à Rome même, il y a une dizaine de jours, aurait permis de saisir une masse de documents, de confirmer son rôle dirigeant et, sans doute, de remonter sa piste.

Coopération franco-italienne

Les trois autres Italiens arrêtés vivaient depuis plusieurs années en France et sont soupçonnés d'avoir joué un rôle de soutien logistique occasionnel pour des terroristes italiens « en cavale ». Interpellés dans le dix-huitième arrondissement de Paris, ils étaient, comme Locusta, en possession de faux papiers. Le dernier coup de filet français contre de présumés « brigadistes » italiens remonte à mai dernier, l'un des trois interpellés, Vincenzo Olivieri, étant tenu, par la justice italienne, comme l'un des responsables d'une action ancienne des BR : l'enlèvement, en 1981, de Ciro Cirillo, dirigeant napolitain de la Démocratie chrétienne.

Ces nouvelles arrestations illustrent la coopération renforcée entre la France et l'Italie, les deux pays ayant signé en octobre 1986 un accord antiterroriste à Paris. Elles sont à porter à l'actif de la police judiciaire parisienne et des Renseignements généraux de la préfecture de police de Paris. M. Charles Pasqua a souligné, après ces arrestations, que la coopération internationale *« se manifeste désormais dès le premier temps des enquêtes »*. M. Robert Pandraud a ajouté : *« Lorsque Charles Pasqua et moi avons dit que nous voulions terroriser les terroristes, Dieu sait si nous avons été villipendés. A l'heure actuelle, il y a beaucoup de terroristes qui estiment que nous les avons vraiment terrorisés. »*

EN BREF

● **TENNIS : tournoi du Queen's Club de Londres.** — L'Allemand de l'Ouest Boris Becker a remporté, lundi 15 juin, le tournoi du Queen's Club de Londres, disputé sur gazon et doté de 298 000 dollars, en battant en finale, l'Américain Jimmy Connors (6-7, 6-3, 6-4). La finale du double a été remportée par Yannick Noah et Guy Forget, vainqueurs des Américains Rick Leach et Tim Pawsat (6-4, 6-4).

● **Grève des magasiniers de la Bibliothèque nationale.** — Les usagers de la Bibliothèque nationale, plus nombreux durant les mois d'été (à cause des étrangers), risquent de rencontrer de sérieux problèmes et peut-être de trouver portes closes en raison d'une grève larvée des magasiniers. Lancée le 19 mai, elle a pour origine la décision de l'administration de supprimer une prime d'heure supplémentaire correspondant au maintien du service de prêt durant l'heure du déjeuner. Cette prime de 500 F par mois était régulièrement payée depuis plus de vingt ans. Elle s'ajoutait à un salaire moyen mensuel situé entre 5 000 F et 5 500 F.

ÉDUCATION

M. Giraud veut supprimer le classement de Polytechnique

Les corps et la botte

M. André Giraud, ministre de la défense, a fait connaître à plusieurs reprises son désir de supprimer le classement de sortie de l'Ecole Polytechnique, qui détermine actuellement la répartition des élèves entre les grands corps techniques de l'Etat. Il souhaite que les différentes parties intéressées lui fassent rapidement des propositions, pour que cette réforme puisse entrer en application dès l'année prochaine.

« Une révolution ! » C'est ainsi que M. Jacques Levy, directeur de l'Ecole des mines, ne craint pas de qualifier la décision de M. Giraud de supprimer le classement de sortie de l'Ecole polytechnique.

Révolutionnaire, cette mesure l'est, en effet, sur le plan des symboles. Le classement de l'X — la fameuse « botte » — représente la pointe extrême sur laquelle repose tout le système d'enseignement français. C'est l'aboutissement de l'hypersélection commencée à l'entrée en seconde (certains diront dès la maternelle) et qui, à travers le bac C, les classes préparatoires (à Louis-le-Grand de préférence) et les 350 reçus chaque année à Polytechnique, permet de désigner les quelques dizaines d'esprits surdoués qui régneront sur l'industrie et l'administration françaises.

Chaque année, en effet, les élèves de l'X choisissent en fonction de leur rang de sortie les grands corps de l'Etat dans lesquels ils feront leur carrière. Ces corps, au nombre d'une douzaine, d'importance numérique inégale, font l'objet d'une hiérarchie soigneusement entretenue, au sommet de laquelle règnent les mines et les ponts et chaussées. Appartenir au corps des mines signifie donc, aux yeux de la nation tout entière, qu'on fait partie des dix meilleurs d'une promotion qui elle-même rassemble les meilleurs de sa génération.

Ce serait donc d'abord cela, la fin du classement : la suppression du principal signe de reconnaissance de l'élite. Les critiques à ce système sont anciennes, et M. Giraud les a reprises à son compte : n'est-il pas absurde de désigner les futurs responsables de l'économie française sur les seuls critères de notes en mathématiques ou en physique obtenues à vingt-deux ans ? Si ce système était à la rigueur justifié lorsque les techniques et la société évoluaient peu, il devient franchement inadapté pour préparer les cadres du vingt et unième siècle.

Le souhait de M. Giraud est donc que chacun des grands corps recrute ses membres en fonction de capacités correspondant mieux à celles dont ils auront à faire preuve dans leur profession. Pour cela, l'aptitude à l'abstraction et les performances purement intellectuelles ne suffiront pas : il leur faudra aussi avoir des qualités de management, d'entraînement des hommes, de communication, d'expression.

Major de l'X en 1945

Comment se fera désormais le recrutement ? Par concours ? Sur travaux et sur entretiens, comme c'est déjà le cas par exemple pour les élèves de l'Ecole normale supérieure entrants chaque année à l'Ecole des mines ? La réponse à ces questions dépend maintenant des principaux intéressés (les différents corps, les écoles d'application, le conseil de perfectionnement de l'X) qui doivent faire des propositions à M. Giraud.

La portée réelle de la décision du ministre dépend évidemment de ses conditions d'application : un classement officieux remplacera-t-il la notation officiellement supprimée ? Verra-t-on se constituer à l'Ecole polytechnique des filières de formation préparant l'accès aux différents corps ? Y aura-t-il une réelle diversification des formations ou plutôt un alignement sur les normes fixées par les plus prestigieux (les mines) ?

Il n'est pas douteux que M. Giraud souhaiterait que cette réforme soit ambitieuse. On fait observer au ministère de la défense qu'il est particulièrement bien placé pour la faire aboutir : il est lui-même sorti major de l'X en 1945 et a présidé le conseil d'administration de l'école de 1974 à 1978. De plus, le ministre de la défense dispose d'un réel pouvoir sur l'école.

Mais, pour hardie qu'elle soit, cette réforme rencontre certaines limites. D'une part, elle ne remet pas en question le quasi-monopole de Polytechnique sur le recrutement des grands corps. D'autre part, elle ne touche pas l'ensemble de la fonction publique puisque l'autre grande pépinière de hauts fonctionnaires — l'Ecole nationale d'administration — ne songe pas, pour le moment, à modifier son système. Pour M. Fauroux, directeur de l'ENA, si le classement est *« une calamité »*, il est bien difficile de s'en passer pour assurer la répartition des élèves entre les différents métiers qui les attendent et qui, là aussi, font l'objet d'une hiérarchie sévère (Conseil d'Etat, Inspection des finances et Cour des comptes en tête). M. Fauroux fait observer, en outre, que les élèves de l'ENA sont plus âgés (et donc plus mûrs) que ceux de l'X et que la formation y est beaucoup moins théorique. C'est ainsi qu'une part importante est accordée aux langues, à la communication et aux exercices collectifs et que la note de stage, donnée par un préfet ou un chef d'entreprise et sanctionnant le travail sur le terrain, entre pour 20 % dans la notation finale.

La fin de la « botte » serait bien une « révolution » dans l'univers très codé de l'école française, mais elle ne remettrait pas foncièrement en question le recrutement des élites.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

MÉDECINE

La lutte contre le SIDA

La dérive du conseil général des Alpes-Maritimes

Pourquoi lors de la séance du 12 juin dernier les conseillers généraux des Alpes-Maritimes ont-ils voté à l'unanimité pour la mise en place d'un recensement des personnes séropositives ? Il est aujourd'hui possible de reconstituer ce que l'on pourrait appeler un « dérapage méthodologique ».

A l'origine, il y a la mise au point, scientifique et rigoureuse, par le laboratoire de santé publique de Marseille, d'une méthode permettant une étude épidémiologique du SIDA sans pour autant violer le secret médical. L'équipe du docteur Jean-Louis San Marco a, en effet, réussi à mettre en place un système de codage irréversible pour recueillir les données médicales sans qu'il soit possible d'avoir accès à l'identité des patients. *« Notre but,* explique le docteur San Marco, *était tout d'abord d'arriver à comprendre ce qui se passe entre le moment du contage et celui de la découverte de la séropositivité ; ensuite, de déterminer la proportion des personnes séropositives qui ne développeront pas de SIDA ; enfin, de calculer la durée séparant la découverte de la séropositivité de l'apparition de la maladie. »* Pour ce faire, un accord explicite entre le malade et les médecins est nécessaire, et l'anonymat garanti par le code.

Une fois ce protocole mis au point, le docteur San Marco a demandé — et obtenu — l'accord du comité d'éthique du CHR de Marseille et du conseil départemental de l'ordre des médecins. Ce n'est qu'après avoir reçu, par écrit, l'accord du Conseil national de l'ordre qu'il adressera une demande officielle d'autorisation à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Afin d'élargir son champ d'investigation, l'équipe marseillaise propose à ses collègues des Alpes-Maritimes de participer à l'étude. Un accord de principe est obtenu sans difficulté.

Reste alors à trouver des moyens de financement. Le conseil régional Provence-Côte d'Azur annonce qu'il va débloquer 100 000 francs, et le conseil général des Bouches-du-Rhône, 50 000 francs. Le 12 juin, le conseil général des Alpes-Maritimes devait décider — en principe — de l'attribution d'une subvention pour cette étude, *via* la DDASS de Nice.

Or la réunion a porté sur un projet beaucoup plus vaste : *« La définition de la politique départementale en matière de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles. »*

Que lit-on dans le compte rendu de séance ? *« La mise en place d'un registre des sujets séropositifs s'avère d'une absolue nécessité. En effet, le registre constitue le seul moyen d'apprécier la diffusion du virus dans la population générale. »* Du financement d'une étude épidémiologique on est donc passé subrepticement à l'établissement d'un registre. Le conseil général assure que ce registre sera établi selon les modalités définies par le laboratoire de santé publique de Marseille, qui, affirme-t-on, a reçu l'accord de la CNIL. *« C'est rigoureusement faux,* nous a précisé le docteur San Marco, *puisqu'à ce jour nous n'avons présenté aucune demande officielle. »*

Les conseillers généraux des Alpes-Maritimes, de bonne foi ou non, ont donc dénaturé un projet épidémiologique mis en place avec prudence pour s'aligner sur une politique de prévention du SIDA dénoncée par les spécialistes et des ministres comme Mme Barzach et M. Malhuret.

FRANCK NOUCHI.

Préservatifs quatre étoiles

Après avoir forcé la porte de certains lieux publics et gagné droit de cité dans le monde publicitaire, les préservatifs font leur entrée dans les hôtels de luxe britanniques. Soucieux d'adhérer à la campagne anti-SIDA menée par le gouvernement, les hôtels glisseront désormais quelques préservatifs dans les chambres de leurs clients, aux côtés des savonnettes parfumées et des sachets de shampoing sous plastique.

Ces protections ne sont pas devenues pour autant des accessoires de toilette comme les autres : ils seront soigneusement dissimulés dans des trousses de soins d'urgence, entre le tube d'aspirine et la bande Velpeau.

Le groupe Hilton est déjà en négociation avec l'agence chargée de promouvoir le produit, curieusement baptisé French of London.

Un maire amer

Nice. — Irrité par les remous qu'a suscités le projet de dépistage systématique des séropositifs et les critiques émises par des membres du gouvernement, M. Médecin, qui est également président du conseil général des Alpes-Maritimes, ne cache pas son désappointement.

Selon M. Médecin, la population niçoise a largement approuvé le projet — adopté à l'unanimité du conseil général y compris les groupes communiste et socialiste — et a manifesté son soutien par l'envoi de très nombreux messages de félicitations.

Pour l'heure, M. Médecin maintient son projet, en précisant toutefois que le registre informatisé ne sera ouvert qu'aux seuls sujets séropositifs ayant donné leur accord.

« S'il apparaît que nous avons agi dans l'illégalité, a-t-il déclaré, *nous y renoncerons.* [Mais] *« les textes législatifs qui prévoient de retirer aux départements toute possibilité d'intervention directe dans le domaine du SIDA n'ont pas été votés. Si je votais contre, compte tenu de l'écart de deux voix qui sépare la majorité de l'opposition parlementaire, elle ne passerait peut-être pas... »* — (Corresp.)

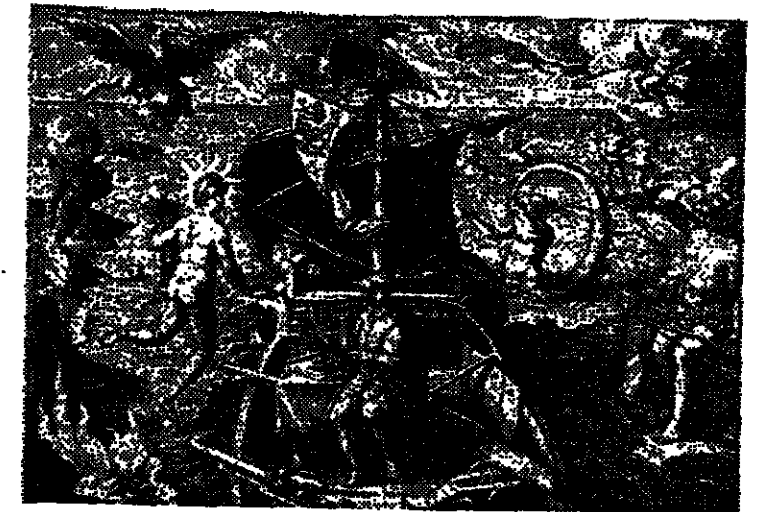
« Océans des hommes », au musée de la Marine

Une image du monde

Le musée de la Marine célèbre son installation sur la colline de Chaillot par une exposition organisée avec la Bibliothèque nationale. Elle est consacrée à l'histoire de la découverte des océans.

L'histoire des chemins de la haute mer est celle du cheminement de l'image du monde dans l'imaginaire des hommes. L'exposition qui se tient sur la colline de Chaillot comblera surtout les voyageurs en chambre : les plus fervents et les plus exigeants des arpenteurs de la planète. Ils constateront combien leur atlas, à la cartographie immuable, est à périr d'ennui. Jusqu'au dix-huitième siècle, les navigateurs devaient surtout compter sur le hasard ou sur leur bonne étoile.

Lors de son dernier périple, La Pérouse se plaint de l'imprécision des marins et de l'imagination des géographes qui décrivent ou tracent *« des îles qui n'existent pas ou qui, comme des fantômes, disparaissent »*. En effet, sur les premières cartes qui nous sont présentées ici, trésors jalousement gardés par la Bibliothèque nationale, les côtes incertaines s'achèvent dans le vague. Pour camoufler leur ignorance, les auteurs se contentent de les peupler de centaures et de monstres marins. Un atlas portugais de 1517, décrivant le Brésil, nous propose des théories d'Indiens gracieusement emplumés plutôt que des banales précisions topographiques. Un portulan dessiné par Christophe Colomb, avant sa découverte de l'Amérique, signale le paradis terrestre dans la banlieue de la Chine. Son compatriote Giacomo de Maggiolo, à la même époque, dresse la tente du prêtre Jean, roi d'un fabuleux royaume, au centre de l'Afrique. Un siècle plus tôt, le Portugais Mecia de Viladestes logeait, au même endroit un impressionnant *rex musameli*, maître de l'or du Soudan, et donnait en prime les routes « secrètes » qui traversaient le Sahara.



Ferdinandes Magalanes Lusitanus. Planche de « Americae Retectio », par Johannes Stradanus, gravée vers 1580 à Anvers par Andrianus Collaert

Au gré des découvertes, les continents bougent, s'allongent, changent de forme. Mais les cartes ne sont pas les seules compagnes de ceux qui partent à la découverte de ce monde à géométrie variable. Ils emmènent avec eux toute une collection d'instruments dont la plupart semblent relever d'un invraisemblable concours Lépine. Le musée de la Marine en a tiré quelques-uns de ses réserves : compas de toutes tailles, délicates roses des vents, arbalestrilles, nocturlabes, astrolabes, collection complète de sabliers, tous soigneusement bricolées pour viser l'horizon, le Soleil, la Lune ou les étoiles et mesurer une route incertaine. Grâce à eux, les taches blanches des cartes vont peu à peu s'effacer. Les porcelaines de Chine, les madras des Indes vont s'entasser dans les entrepôts européens. Et des milliers d'esclaves vont peupler les plantations américaines des barons du sucre ou du coton.

Car, plus que jamais, la course au profit est le moteur de la découverte. En 1639, Joost Van den Vondel déclare d'ailleurs tout de go à Marie de Médicis : *« Nous, les gens d'Amsterdam, nous allons partout où il y a de l'argent à gagner, sur toutes les mers et sur tous les rivages. Par l'amour du gain nous explorons les ports du vaste monde. »* L'imagination accompagne encore les grandes expéditions scientifiques qui, au dix-huitième siècle, achèvent de quadriller l'espace maritime.

Les voyageurs ramènent des kilomètres d'herbiers et les éléments de la philosophie qu'ils ont recueillis de la bouche même des « bons sauvages ». Ils la diffusent dans les salons parisiens en même temps que leurs journaux de voyages, illustrés de poissons et d'oiseaux multicolores, et rédigés dans un style impeccable : *« Trois virements de bord consécutifs ayant successivement échoués, qu'un quatrième vint à manquer, s'en était fait de* La Recherche. *M. d'Aurribeau fit rassembler l'équipage le long des galhaubans tribord arrière, border la bouline, choquer la boulinette. Et le quatrième virement de bord s'effectua dans le plus profond silence. »* Après eux, mesurer la planète sera l'affaire de géomètres.

EMMANUEL DE ROUX.

★ « Océans des hommes », au musée de la Marine, place de Chaillot, jusqu'au 13 septembre, fermé le mardi.

Le titre de l'exposition est aussi celui d'un livre écrit par le directeur du musée de la Marine, François Bellec, et publié par les éditions Ouest-France.

Les prix 1986-1987 de la critique dramatique et musicale

Le Syndicat professionnel de la critique dramatique et musicale a remis le lundi 15 juin à Paris ses prix pour la saison 1986-1987.

● **THÉÂTRE. – Grand Prix du meilleur spectacle théâtral de l'année :** *le Mariage de Figaro ou la Folle Journée*, de Beaumarchais. Mise en scène de Jean-Pierre Vincent. Théâtre national de Chaillot.

Prix Georges-Lerminier du meilleur spectacle théâtral créé en province : *ex-aequo*, *Capitaine Bada*, de Jean Vauthier. Mise en scène de Marcel Maréchal. Théâtre national de Marseille La Criée. *Rosmersholm*, de Henrik Ibsen. Mise en scène de Jacques Lassalle. Théâtre national de Strasbourg.

Meilleure création d'une pièce française : *Arromanches*, de Daniel Besnehard. Mise en scène de Claude Yersin. Nouveau théâtre d'Angers.

Meilleur spectacle en langue étrangère : *Alcestis*, d'après Euripide. Mise en scène de Bob Wilson. Festival d'automne et Maison de la culture de Bobigny.

Meilleure comédienne : Jeanne Moreau, pour son rôle dans *le Récit de la servante Zerline*, de Hermann Broch. Mise en scène de Klaus-Michael Grüber. Festival d'automne et Théâtre des Bouffes-du-Nord.

Meilleur comédien : Didier Sandre, pour son rôle dans *le Mariage de Figaro ou la Folle Journée*, de Beaumarchais. Mise en scène de Jean-Pierre Vincent. Théâtre national de Chaillot.

Révélation théâtrale de l'année : Thierry Fortineau, pour son rôle dans *le Journal d'un curé de campagne*, de Bernanos. Mise en scène de François Bourgeat. Théâtre national de Marseille La Criée.

Meilleur scénographe-décorateur : Ezio Frigerio, pour ses décors de *l'Avare* (Planchon-TNP de Villeurbanne), de *l'Opéra de quat'sous* (Strehler-TMP Châtelet) et de *George Dandin* (Planchon-TNP de Villeurbanne).

Meilleur livre ou publication ou ensemble éditorial sur le théâtre : *Jean-Marie Serreau, découvreur de théâtre*, par Elisabeth Auclaire-Tamaroff et Barthélémy aux éditions L'Arbre verdoyant. Librairie Armand Colin.

● **MUSIQUE. – Grand Prix, meilleur spectacle lyrique de l'année :** *Atys*, de Lully et Quinault, coproduction des Arts florissants, de l'Opéra de Paris, du Teatro Comunale de Florence et de l'Opéra de Montpellier, sous la direction de William Christie, mise en scène de Jean-Marie Villégier, chorégraphie de Francine Lancelot (ris et danceries), décors de Carlo Tomasi, costumes de Patrice Cauchetier.

Prix du meilleur spectacle lyrique en province (prix Claude-Rostand) : non décerné.

Meilleure création musicale française : *le Rapt de Perséphone*, d'André Bon, représenté à l'Opéra-Théâtre de Nancy.

La personnalité musicale de l'année : Jean-Albert Cartier, pour sa programmation (baroque, Mozart, Ravel) et l'ensemble de son activité à la tête du Théâtre musical de Paris/Châtelet.

La révélation musicale de l'année : Raphaël Oleg, violoniste, prix Tchaïkovski 1986.

Meilleur livre sur la musique : *Ravel*, par Marcel Marnat, librairie Arthème-Fayard.

Les primitifs du cardinal Fesch



Saint Evêque — Bernardo Daddi

(Suite de la première page.)

Des seize cents œuvres des collections Fesch, la Corse n'a reçu qu'une fraction – et la moins intéressante, selon les critères du temps : celle formée par les primitifs italiens que l'oncle avait été le premier à estimer à leur juste valeur. Seuls ces primitifs ont rejoint Ajaccio, tandis que le reste, l'énorme reste a été vendu aux enchères. Le Mantegna est à Londres depuis ; et le Rembrandt, à Berlin. Tant pis.

On s'en consolera autant que possible devant ces panneaux toscans ou vénitiens, tout juste restaurés, que l'on montre au Louvre avant de les rendre à leur musée, lui-même en cours de réaménagement. Ce cardinal canaille n'avait pas mauvais goût, qui, avant les Anglais, avant les historiens de l'art, avait su voir Lorenzo di Credi, Botticelli ou le très vénérable Niccolo di Tommaso. Non seulement il ne se laissait pas rebuter par les supposées maladresses des artistes, mais il recherchait les plus bizarres d'entre eux. C'est à cette subtilité que l'on doit la présence ici d'un beau Cosme Tura, peintre ferrarais aux anatomies et aux lumières anormales.

N'aurait-il accompli que ce haut fait que le cardinal-oncle mériterait l'absolution... Ce pécheur perspicace a ainsi permis au Louvre de rassembler brièvement un cabinet des merveilles, très court sans doute, mais garni de morceaux de roi. Leur présentation est sobre, et moins gâchée que d'ordinaire par d'encombrants panneaux didactiques, ce qui ne contribue pas peu au succès de cet immoral et charmant hommage dédié à la mémoire d'un archevêque qui, s'il n'avait été Bonaparte, aurait été Borgia.

PHILIPPE DAGEN.

★ Pavillon de Flore, musée du Louvre, jusqu'au 21 septembre. L'exposition a été l'occasion de publier un inventaire des « primitifs Fesch », précédé d'une excellente préface de Dominique Thiébaut. (190 pages, 120 F.)

Culture

MUSIQUES

Neeme Järvi et Andrea Lucchesini

Essais à transformer

Jean Fontaine avait eu l'excellente idée d'inviter, vendredi dernier, à « Prestige de la musique », avec le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, deux artistes peu connus en France, mais qui commencent à se frayer un chemin dans les catalogues de disques : le chef d'orchestre estonien Neeme Järvi et le pianiste italien Andrea Lucchesini, en qui certains voient déjà un nouveau Pollini...

Le premier qui a signé de nombreux enregistrements de compositeurs russes et nordiques (Berwald, Chostakovitch, Glazounov, Prokofiev, Sibelius), est un chef très digne et autoritaire, plus soucieux de précision rythmique que d'expression. Il n'a pas semblé capable de dégager *les Préludes*, de Liszt, de leur pathos. La *Cinquième Symphonie*, de Prokofiev, au lyrisme plus élémentaire, lui convenait certes mieux, bien que cette interprétation solide parût peu originale.

Andrea Lucchesini, vingt-deux ans, élève de Maria Tipo, déployait dans le *Concerto en mi bémol*, de Liszt, un beau jeu fin et vigoureux, au toucher agréable et bien timbré, mais ne pouvait guère nous révéler des aspects nouveaux dans cette œuvre archi-rebattue. En bis, la *Fantaisie-Impromptu*, de Chopin, lancée à toute allure, sans idée particulière, avec une partie médiane chantée d'une façon quelconque, était plutôt décevante.

Attendons d'autres occasions pour nous enthousiasmer.

JACQUES LONCHAMPT.

Amjad Ali Khan à Paris

L'Inde vagabonde

Mercredi 17 juin, salle Gaveau, le virtuose indien Amjad Ali Khan fêtera ses retrouvailles avec Paris.

Tout, chez Amjad Ali Khan, découle de la tradition, à commencer par Amjad lui-même, poussé tout gosse sur les traces de son père et mentor Hafiz Ali Khan (lui-même fils et petit-fils des maîtres qui ont imposé en Inde du Nord le redoutable *sarod* (1).

« Au fond, je suis un traditionnaliste, dit-il, *et je prie pour que ce patrimoine perdure – y compris à travers mes deux fils – pour des siècles encore. Mais voilà, je pense trop : c'est ma maladie. Alors j'innove, parce que bien des choses ne sont pas réellement codifiées par la tradition, que l'argument-clé des puristes* – il ne faut pas, parce que ça ne se fait pas – *se mord la queue et que la grammaire, si elle est indispensable pour apprendre ou enseigner, n'a pas sa place sur la scène, où l'expression et plus encore la poésie doivent l'emporter. »*

Des innovations, on lui en a reproché tant et plus. Et si l'on a « oublié » de le chicaner sur son mariage hors caste, pour tout le reste Amjad tient sa réponse prête. Ses habits de lumière, dessinés par madame ? *« J'adore le blanc, mais Dieu a créé les autres couleurs aussi ! »* Il joue trop, il casse les prix ? *« Je ne joue pas au rabais : je joue pour rien* [il est de tous les concerts UNICEF, entre mille autres]; *par contre, chez moi à Gwalior, j'exige le prix fort en comptant que les organisateurs se tourneront plutôt vers mes jeunes collègues. »*

Plus grave, son attirance pour le *thumri*, lyrique et sentimental, et ses programmes bizarrement ordonné : *« Je ne choisis pas sans savoir. Je possède tous ces styles, mais on ne m'entendra pas dire que le* dhrupad *est forcément plus difficile ni le* khyal *trop sophistiqué, ni surtout le* thumri *facile : en fait, c'est le contraire, car il y faut à la fois la rigueur de structure et le romantisme de l'expression ! »*

Autre faute de goût, son penchant pour les compositions au détriment de l'improvisation : *« L'une bâtit l'édifice, l'autre s'apparente plus au jardinage : c'est toute la différence entre arriver chez soi et rester un perpétuel vagabond... »*

Outrage majeur enfin : il expédie l'*âlap* (le long prélude non mesuré qui installe le climat) et saute le *vilambit* (mouvement lent) pour entrer au plus vite dans le vif du sujet, quitte à réduire le *râga* de moitié au moins : *« Je n'ai rien contre un morceau long, mais bien contre les répétitions, qui épuisent le musicien et lassent son public : la musique doit être plaisante et efficace, et ces qualités-là ne se mesurent pas au mètre ! »*

Mais elles y sont : Amjad n'est pas pour rien un des quatre géants de la musique indienne aujourd'hui. Le style est fougueux, plein de verve et raffiné à la fois, et le moindre paradoxe n'est pas que, malgré ces menues « trahisons » – toutes plutôt de nature à ravir des oreilles relativement nocives, occidentales, par exemple, – loin de tourner sans cesse de par le monde, il privilégie l'Inde avant tout, où *« la jeune génération a un talent fou et l'avenir plus de promesses que jamais ! »*

Raison de plus, bien entendu.

DANIEL DE BRUYCKER.

(1) Sorte de grand luth à quatre corde. Pour obtenir la résonnance et le legato indissociables du style indien, l'instrument se joue, de la main droite, non pas avec le bout du doigt, mais avec la seule arête du l'ongle pressant la corde contre la table de métal, staccato ou en glissé : au moindre errement, le ton est faux et la sonorité perdue !

Rendez au « Monde de la musique »...

Une précision importante a été omise dans notre supplément « Les festivals musicaux de l'été » (*le Monde* du 11 juin) : la sélection des manifestations de musique classique publiée dans ce numéro a été établie à partir d'un recensement exhaustif des programmes, effectué par Thierry Freslon pour *le Monde de la musique* (numéro de juin et numéro double juillet-août à paraître à la fin du mois).

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

Les points sur les « i »

1 *La mort en face*

Alain Decaux, qui vient de publier *Destin fabuleux* (iconographie de Janine Knuth, 140 F) à l'enseigne de l'antique Librairie académique Perrin, est devenu l'un des classiques de notre télévision, qui, par la force des choses, n'en possède pas des masses. Gaston Lenôtre tout terrain du petit écran – je vous parle de l'historien mort en 1935 dont *la Fuite de Louis XVI à Varennes* enchanta notre enfance, et non du pâtissier, – Decaux peut évoquer, images à l'appui, et avec le même bonheur, la fin des Romanov, le destin d'un Louis Renault ou l'assassinat du Reischsprotektor de la Bohême et de la Moravie, le sinistre Reinhard Heydrich. Il a ce rare pouvoir d'aller nous faire coucher à des heures qui n'étaient pas celles de Proust enfant. Son mérite est d'autant plus grand que le temps de la télévision n'est pas l'heure d'été, ni celle d'hiver : 22 h 10, c'est tard, 23 h 30, c'est l'aube !

Mercredi dernier, son *Brasillach, la mort en face* m'avait mis dans un tel état d'excitation que j'en ai manqué le lendemain mon TGV pour Beaune ! *On s'extasie sur* le talent de Me Vergès, mais avec Alain Decaux Barbie serait acquitté avec les félicitations du jury ! Le petit Brasillach, le petit chose, pupille de la nation, brillant élève, normalien émérite, qui aimait le théâtre, le cinéma, la littérature, le grec et le latin, sa sœur, sa mère, son beau-frère et ses camarades, qui admirait ce prince de la jeunesse qu'était Maurras, Maurras qui avait tout de même une autre dimension, une autre gueule que Sartre, oui ce Brasillach d'Espagne et d'Italie, de tous les feux de camp, de toutes les amitiés viriles, qui a écrit des livres si tendres, si nostalgiques, qui est l'un des rares écrivains à avoir su parler des choses physiques sans bassesse, sans grossièreté, comment ne pas l'aimer, comment ne pas être atterré par ce qui lui est arrivé dans la fleur de l'âge ?

Il y a un malentendu. Il y a quelque chose qui ne va pas. Il n'a pas été vraiment jugé. C'est une victime de la Terreur comme Chénier. Pourquoi faut-il que ce soit toujours les meilleurs, les plus doués, les plus doux, les plus sensibles qui disparaissent les premiers ? Quand ce n'est pas *l'histoire qui les fauche, c'est la voiture. Tout* ça, c'est la faute à la fatalité. Brasillach, comme Chénier, Camus, Saint-Ex, Nimier, etc., a payé pour les autres.

Et c'est vrai que Brasillach a payé comme il est impossible de payer plus. Et c'est un point qu'il ne faut pas oublier quand on parle de lui. Et c'est vrai que s'il avait été jugé deux ans plus tard, il n'aurait pas été condamné à mort. La IVe République n'était pas de Gaulle, la gueuse était bonne fille. Et s'il avait été jugé cinq ans plus tard, il n'aurait même pas fait de prison. Sous Pompidou, il aurait été de l'Académie. Et s'il vivait encore, il aurait pu déposer, le cas échéant, au procès Barbie comme témoin à charge ou à décharge : pour situer l'époque et son ambiguïté.

L'écrivain ? C'est vrai qu'il n'est pas encore dans le *Petit Larousse* en couleurs, alors que Desnos y figure. Mais il n'est pas le seul. Je ne suis pas sûr que l'édition de ses œuvres complètes en douze volumes au Club de l'honnête homme soit terminée. De toutes les façons, Maurice Bardèche, le maître d'œuvre, avait pris soin de ne pas l'encombrer de ses articles les plus engagés. Mais que ce soit dans cette édition ou chez Plon, il est facile de se procurer, si l'on tient compte de l'état de la librairie, les meilleurs livres de Brasillach.

Pourquoi suis-je revenu sur cette affaire ? *C'est qu'Alain Decaux fait planer un mystère là* où il n'y en a pas. La question n'est pas de savoir si Brasillach « méritait » ou non d'être fusillé, si l'écrivain, en général par son prestige, sa culture, ses livres, ses articles, est plus dangereux, plus responsable, plus coupable en définitive que le commerçant, le politique ou le soldat, la vraie question est de savoir si l'on est pour la peine de mort ou non, car si l'on se place du côté des partisans de la peine de mort, la réponse serait encore oui, et c'est ce qui rend cette peine abominable puisque la vie d'un homme dépend de l'air du temps.

Decaux, en bon metteur en scène, pour mieux faire pleurer nos chaumières, a reparlé de cette photo truquée que l'on aurait glissée dans le dossier Brasillach et qui aurait contraint de Gaulle à refuser sa grâce, cette grâce qu'il aurait promise à Mauriac. De Gaulle aurait eu un coup de sang en voyant Brasillach habillé en officier allemand. Alors qu'en fait l'homme à l'uniforme, c'était Doriot du PPF. Brasillach, lui, était modestement habillé en pékin à côté de Doriot. Une main perfide aurait truqué cette photo. L'autre soir chez Decaux nous avons vu la vraie : Brasillach avec sa bonne bouille joufflue et ses yeux ronds d'enfant sage qui regarde avec un respect attendri, un peu inquiet, le grand Jacques ! A quoi tiennent les choses, hein, semble nous dire Decaux ?

Quelle blague, ce roman-photo ! Comme si en févier 1945, c'est-à-dire pendant la guerre, de Gaulle, qui était pour la peine de mort, qui l'a toujours été, qui croyait en ses vertus rédemptrices et qui l'a montré par la suite, en des temps plus cléments en apparence, oui je parle des années 60. Ce de Gaulle *tel que je le conçois aurait eu besoin d'un uniforme de plus* ou de moins pour refuser la grâce ? La photo était écœurante comme les articles écrits par Brasillach. Et l'on ne pouvait pas avoir été l'homme du 18 juin 1940, avoir rompu les ponts avec tout ce que l'on avait aimé, et considérer cette boue mentale comme des peccadilles.

Dernier mot, le parallèle entre Chénier et Brasillach me paraît abusif. Je ne parle pas de talent – c'est à vous, à nous d'en décider – mais de situation historique. En 1789, Chénier n'était pas le poète gentiment élégiaque, l'amoureux de « La jeune Tarentine », mais un réformateur de vingt-sept ans qui aurait voulu une meilleure place au soleil pour les bourgeois de son genre, qui a été ravi de la prise de la Bastille et qui aurait souhaité un régime à la Louis-Philippe, une brave monarchie constitutionnelle. Chez Chénier donc : querelle de clans. Il s'oppose avec talent et violence aux Jacobins extrémistes, dans des articles, dans des pamphlets dont on parle. Il est la victime idéale de la Terreur.

Ce qui les unit, Brasillach et lui, c'est la prison, la mort, l'amour érudit de la littérature grecque. Et surtout que Maurras ait sacralisé, récupéré Chénier dans un des chapitres de *Poésie et vérité* (chez Lardanchet, je crois).

2 *Le Matin*

Un mot sur *le Matin* où j'ai régulièrement écrit pendant quatre ans. Ce quotidien n'aurait pas été possible sans Claude Perdriel, sans la folie intuitive de Claude Perdriel, car il fallait être fou pour créer un quotidien en 1977 sans avoir l'argent d'un Bouygues, d'un Hachette, ou l'appui des banques comme Hersant. Dans le même temps, c'est cette même folie qui a contribué à la perte du *Matin*. Sur deux plans : à *l'intérieur du journal et à l'extérieur. Les foucades* de Claude Perdriel, sa façon de se mêler de tout, de s'enthousiasmer à tort et parfois à raison pour le dernier bateau, n'ont pas peu contribué à cette ligne cahoteuse qui a fait le charme persistant de ce journal.

D'un autre côté, ayant parfois des doutes sur son sérieux professionnel, Claude Perdriel, pour se rassurer, avait tendance à faire plus confiance à des personnes qui semblaient représenter *l'institution* journalistique qu'aux natures indépendantes sur lesquelles il ne pouvait pas vraiment s'appuyer. A l'extérieur, son côté farfelu (c'est un compliment) et son sens aigu des affaires ne pouvaient que déplaire à cette gauche politique et à celui qui était son premier secrétaire, alors brouillés avec les chiffres qui sentaient trop le Barre !

Le drame du *Matin* fut de passer auprès de ceux qui ne le lisaient pas pour l'organe semi-officiel d'un parti, ce qui les empêchait d'aller le visiter, sans pour autant tirer les bénéfices de son injuste réputation ! D'être un journal de gauche n'arrangeait pas sa réputation auprès de ses lecteurs. Nous l'avons déjà dit, ce lecteur-là est toujours plus délicat qu'un lecteur de droite et, comble de malchance, il n'est pas aussi gâté ! S'il n'a qu'une simple sensibilité de gauche, il soupçonnera son journal de ne pas être assez impartial, de perdre son sens critique dès qu'un gouvernement socialiste est au pouvoir, et si c'est un militant, il s'indignera de la tiédeur des commentaires, du côté « petite bouche pincée » des éditoriaux : « Comme si les autres dans le cas contraire se seraient gênés pour triompher ! »

En principe et par morale, un journal de gauche devrait être plus ennuyeux que le voisin (ce n'était d'ailleurs pas le cas du *Matin*). Il se refuse avec dignité de mettre en valeur tel ou tel collaborateur : « A bas le culte de la personnalité, le vedettariat ! » Alors qu'il y a trois millions de chômeurs, il lui paraît choquant de parler loisirs, voyages, croisières, luxe, superflu. Longtemps dans ces journaux, les restaurants n'ont eu le droit qu'à un bout de table. De préférence des bistrots.

On s'est rattrapé depuis ! La situation du quotidien de gauche qui souffre de manière chronique d'un manque d'argent, qui est menacé d'une crise d'hypocrisie et qui par réaction a tendance à se débonder (sexe avant le SIDA, grande bouffe) d'une façon incongrue, serait désespérée si la presse de droite toujours charitable, n'était souvent mortelle d'ennui. Elle feint le rire et la drôlerie, mais elle en reste là, Dieu merci, n'ayant pas, à quelques Faizant près, le personnel compétent.

3 *L'imparfait du subjonctif en danger*

Dans sa dernière chronique, « Défense de la langue », du *Fig-Mag*, mon excellent confrère Pierre Bourgeade me reproche gentiment un : *« Il fallait que j'allasse au Festival de Cannes... »* D'appliquer trop scolairement la règle de la concordance des temps. Et de me citer alors Ferdinand Brunot, qui dans un petit livre fouillé et drôle s'en était pris à la grammaire de l'Académie. Il aurait peut-être été préférable que Bourgeade cite l'illustre pensée de Brunot : *« Le chapitre de la concordance du temps se résume en une ligne : il n'y en a pas. »* Quant à radier l'imparfait du subjonctif de notre langue, ce n'est pas en bas de page que cela se décide !

Culture

CINÉMA

Comiques muets



Polider (coll. Jean A. Gili)

Les « journées du comique muet, cinéma de France et d'ailleurs » connaissent le succès à l'auditorium du musée d'Orsay. Toute une école du burlesque revit, avec ses farces et attrapes, ses poursuites, ses coups de pied au cul et tartes à la crème, ses personnages en folie bousculant – pour rire mais avec un certain esprit destructeur – l'ordre familial et social. L'accompagnement musical – en direct ou diffusé – accentue les trouvailles, la fantaisie et les projections se font à la bonne cadence.

Dans un programme très varié, les comiques italiens occupent une bonne place : Crétinetti, joué par le Français André Deed (qu'on retrouve chez nous sous le nom de Boireau), Robinet (c'était un Espagnol, Marcel Fabre) et Polidor, Italo-Français, qui s'appelait Frédéric Guillaume. Les comiques muets défiaient les nationalités. Polidor, avec son chapeau melon, ses larges pantalons foncés, ses guêtres et sa redingote blanches, était un clown-dandy, au visage expressif, un acrobate sautillant lancé dans les rôles à transformation, pas étourdi comme Crétinetti, moins familier des situations absurdes que le séduisant Robinet. On pourra les voir encore le mercredi 17 juin, en matinée spéciale pour les jeunes.

J. S.

Une déclaration des droits de la culture

C'est bien à l'adoption d'une « déclaration des droits de la culture » qu'aboutiront les états généraux réunis le 17 juin à l'initiative de M. Jack Ralite (*le Monde* du 2 mai) et auxquels ont d'ores et déjà adhéré plus de deux mille cinq cents signataires. Autour du député et maire (PCF) d'Aubervilliers, trois tribunes se succéderont de 14 heures à 20 h 30 au Théâtre de Paris, où siégeront côte à côte des comédiens (Micheline Presle, Claude Piéplu, Michel Piccoli), des metteurs en scène (Lucien Attoun, Jean-Pierre Wenzel), des réalisateurs de télévision (Claude Santelli), des musiciens (Gilbert Lafaille), des danseurs, des plasticiens et des cinéastes. Les débats débuteront par la lecture du « cahier d'exigences » rédigé lors des assemblées préparatoires organisées depuis le 1er mai, discipline par discipline. Outre l'adoption à 20 h 30 d'une « déclaration des droits de la culture », les états généraux donneront lieu au dépôt d'un projet de charte de l'audiovisuel.

★ Etats généraux de la culture, 17 juin, Théâtre de Paris (15, rue Blanche, 75009 Paris), à partir de 14 heures. Rens. : 48-34-84-00.

Communication

La privatisation de France-Média International

La Navigation mixte fait son entrée dans l'audiovisuel

Et de deux ! Après TF 1, une autre société de l'audiovisuel public prend le chemin du privé. France-Média International (FMI) est passée, lundi 15 juin, sous le contrôle de la Compagnie de navigation mixte. L'Etat, la Sofirad (un holding public), l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et la société de radio-télévision pour l'outre-mer (RFO) ont cédé les 61 % du capital de FMI qu'ils détenaient jusqu'ici ensemble. La transaction, selon nos informations, serait de l'ordre de 2,6 millions de francs.

Curieux tandem ! Etonnant rachat ! Pouvait-on imaginer rapprochement entre partenaires plus dissemblables ? FMI est cette entreprise de commercialisation à l'étranger de programmes audiovisuels français, que la majorité d'avant le 16 mars avait imposée à un service public récalcitrant. La loi de M. François Léotard avait ouvert l'an dernier, la voie à sa disparition ou à sa privatisation si... d'aventure un repreneur se présentait.

Une éventualité à laquelle peu de professionnels croyaient, hors le PDG de FMI, M. Gérard Pruvost. Après un exercice 1986 difficile (cinq millions de francs de pertes pour un chiffre d'affaires de soixante), un plan de restructuration sévère a fait fondre, de près de la moitié, un personnel aujourd'hui composé d'une trentaine de salariés. Bref, FMI fait presque figure de rescapée.

La Compagnie de navigation mixte, au contraire, est un groupe éclatant de santé.

Une « *trésorerie particulièrement au large* » (on parle de trois milliards de francs) et cinq milliards d'actifs répartis dans quatre grands secteurs d'activité : la banque (Via Banque), l'assurance (Via Assurances), l'agro-alimentaire (Saupiquet, la Française de sucrerie), les transports et les services aux collectivités locales (GTI et Stémi).

Mais jusqu'ici, d'activités dans l'audiovisuel, point. La Compagnie de navigation mixte, forte de 856 millions de francs de bénéfices engrangés l'an dernier, s'était bien portée candidate lors de la privatisation de l'agence Havas, mais « *M. Edouard Balladur n'a pas retenu notre dossier* », concède, dans un soupir, le PDG de la compagnie, M. Marc Fournier. Regrets à moitié effacés, puisque la Navigation mixte a décroché 0,6 % du capital de Paribas. Et que nul ne doute de voir figurer à nouveau son nom lors de prochaines privatisations.

La déception de M. Robert Maxwell

Reste que l'arrivée dans l'audiovisuel de ce holding puissant ne se réduit pas seulement à une diversification nouvelle dans une activité prometteuse. Sa filiale, la Via Banque, compte parmi ses clients de nombreuses entreprises de communication : les groupes Express et Filipacchi, *le Point*, CEP-Communication, des maisons d'édition, des postes périphériques, des chaînes de télévision (dont TF 1), sans oublier le groupe Hersant. Mais la banque, dont le siège « rétro » confond le visiteur, est aujourd'hui à la recherche « *d'horizons nouveaux* », selon M. Fournier.

« *Nous avons des problèmes de reconversion*, explique-t-il. *Le financement de l'audiovisuel nous intéresse. Les chaînes vont connaître tôt ou tard des problèmes de trésorerie. FMI sera pour nous un moyen de mieux pénétrer cet univers, de participer au financement des programmes, à leur exportation. Nous pourrons offrir une nouvelle gamme de services à notre clientèle.* »

Ces ambitions exigent des moyens considérables que FMI obtiendra grâce à une importante augmentation de son capital et à l'arrivée de nouveaux partenaires dans son tour de table. Le premier d'entre eux, sera la Société générale de Belgique. Une banque d'outre-Quiévrain qui s'intéresse de près au secteur de la communication. En Belgique, elle contrôle Tractebel, « *une compagnie d'électricité qui a câblé le pays* ». En France, elle vient de faire son entrée dans le club restreint des gros actionnaires de l'agence Havas.

FMI sera dotée parallèlement d'un établissement de crédit « *tout à fait classique* », comme l'explique M. Fournier, mais spécialisé dans la production de programmes. Cet établissement pourrait également financer l'acquisition par les chaînes de télévision de matériels nécessaires à l'extension de leurs réseaux de diffusion. Un projet d'actualité, puisque la Cinq et M 6 font du développement de leurs zones de réception une priorité. Enfin, le PDG de la Navigation mixte envisage de coiffer FMI d'un holding spécifique dont le nom, Via Communication, laisse à penser que ce premier investissement dans l'audiovisuel pourrait bien n'être pas le dernier.

Ces projets ont séduit le ministère de la culture et de la communication, où l'on ne cache pas que leur ampleur a pesé dans le choix de la Compagnie comme repreneur. « *Ce groupe français, et non étranger*, souligne-t-on dans l'entourage de M. Léotard, *a également bénéficié de l'antériorité de sa demande.* » Des propos qui n'adouciront guère l'amertume de M. Robert Maxwell, également sur les rangs.

La Navigation mixte n'en a pas encore gagné son pari pour autant. Société de commercialisation, FMI vit du mandat que les chaînes lui confient pour vendre leurs programmes. Les deux télévisions publiques, Antenne 2 et FR 3, ainsi que la Société française de production (SFP), ont décidé de demeurer dans le capital de FMI privatisée. Un gage de continuité.

La chaîne de M. Francis Bouygues a fait un choix identique, mais sa décision finale n'est pas encore arrêtée (la déception de M. Maxwell, second actionnaire de la Une, pourrait peser dans la balance). Quant à la Cinq, malgré ses multiples liens avec la Navigation mixte (l'un de ses actionnaires, M. Jean-Marc Vernes, est administrateur de Via Banque), elle travaille jusqu'ici sur la création de sa propre structure de commercialisation en liaison avec les sociétés de son partenaire italien, M. Silvio Berlusconi. M 6, enfin, n'a pas encore arrêté de stratégie...

FMI, nouvelle formule, a donc un double défi à relever. Convaincre les chaînes. Et les faire cohabiter.

PIERRE-ANGEL GAY.

● **Inquiétude croissante des syndicats de la SFP.** – Les organisations syndicales de la Société française de production (SFP) s'inquiètent des incertitudes pesant sur les besoins de financement de l'entreprise et du probable changement de son PDG (*le Monde* du 11 juin). Dans un communiqué rendu public samedi 13 juin, la CFDT, la CGC, la CGT et FO estiment que ces « *difficultés financières créées de toutes pièces* » par la loi Léotard justifient « *pleinement* » un apport par l'Etat de 300 millions de francs.

A RTL

Motion de défiance des journalistes contre la direction de la rédaction

Le torchon brûle entre une grande partie de la rédaction de RTL et sa direction. Réunis le vendredi 12 juin à l'initiative des syndicats (Syndicat national des journalistes, CFDT, CGC), quarante-neuf journalistes parmi les cinquante-six présents (pour une rédaction qui compte 80 membres) ont en effet voté une motion de défiance envers les deux directeurs de la rédaction nommés il y a un et demi, Olivier Mazerolle et Gérard Mérigaud ; quatre journalistes se sont prononcés contre cette motion et trois se sont abstenus.

Dans cette motion, les rédacteurs de RTL estiment : qu' « *après plusieurs mois d'existence, la structure mise en place à la tête de la rédaction n'a pas fait ses preuves* ». Certains rédacteurs mettent en cause l'« autoritarisme » des deux codirecteurs de la rédaction.

Une réunion ordinaire du comité d'entreprise doit avoir lieu ce mardi 16 juin. Elle permettra d'évoquer cette affaire, en présence de M. Jacques Rigaud, PDG de RTL. Philippe Labro, directeur de l'antenne, a indiqué que depuis « *deux ans, la tranche d'informations de RTL est la première devant celle des autres radios* ». Quant à Olivier Mazerolle, il précise que la motion « *ne fournit aucun exemple concret de la dégradation des relations ou de la mauvaise gestion au sein de la rédaction* ».

Canal Plus à l'heure d'été

Canal Plus mise, cet été, sur la détente et le sport pour sa nouvelle grille des programmes. Fidèle à sa vocation, la chaîne à péage diffusera six films par jour, de 9 heures du matin à 23 h 30. Ce sera l'occasion de voir ou de revoir *les Morfalous*, avec Jean-Paul Belmondo, *la Route des Indes*, de David Lynch, *The Wiz*, le fameux *Magicien d'Oz*, version Michael Jackson et Diana Ross, ou encore des films inspirés de l'actualité (*le Pull-over rouge* et *Mesrine*, d'André Génovès).

Comme chaque été, la corrida sera à l'honneur les lundis à 22 heures. Mais Canal Plus sort aussi de l'arène avec la retransmission, le 8 juillet, de la finale de la Coupe des Alpes (Auxerre-Zürich) et du championnat de France de football à partir du 18 juillet. Les stars du catch seront à l'antenne les dimanches soir à 19 h 30, en clair, et les championnats de boxe sont programmés les 4, 12, 18 et 19 juillet.

Les enfants ne sont pas oubliés : « Cabou-Cadin » sera au rendez-vous tous les jours à 12 h 30, tandis que de nouveaux personnages (« Goldie Gold et Action Jack » et « Chuck Norris ») feront leur entrée sur la chaîne dès 7 h 30 du matin.

Quatre nouvelles séries dont, *Perfect stangers*, feuilleton américain à succès, et de nombreux téléfilms mettant en vedette des acteurs français (André Dussolier, Richard Borhinger) seront également diffusés. Canal Plus créera, en outre, la surprise avec un documentaire indiscret : *l'Elysée au-delà du perron* ».

Le RPR au secours de Canal Plus

Le RPR vole au secours de Canal Plus et de son président-directeur général, M. André Rousselet, un intime du président de la République. Canal Plus est de plus en plus gênée par les piratages de son cryptage. Elle a dû constater que la législation en vigueur ne lui permet pas de lutter toujours efficacement et aussi rapidement qu'elle le souhaiterait contre ceux qui veulent regarder ses émissions sans s'abonner à ses services. M. Jacques Toubon (RPR, Paris) a donc déposé une proposition de loi pour lui faciliter la tâche. La commission des lois, à l'initiative de son rapporteur M. Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie), l'a sensiblement modifiée en définissant dans le code pénal de nouvelles incriminations relatives à toutes les alimentations par voie hertzienne, câble ou par satellite qui sont ou seraient réservées à des abonnés.

Ni la notion de « vol » ni celle d' « escroquerie » ne répondent parfaitement à ce problème nouveau. Il a donc été décidé que les fabricants, importateurs, distributeurs de produits permettant de capter frauduleusement les émissions cryptées, seraient passibles d'une peine de trois mois à deux ans de prison, assortie ou remplacée par une amende de 10 000 francs à 200 000 francs. Ceux qui font de la publicité pour ces produits seront également passibles de condamnations, ainsi que ceux qui en font bénéficier des tiers dans une collectivité. Quant aux utilisateurs individuels de décodeurs frauduleux, ils risquent une amende de 5 000 francs à 15 000 francs.

Dans tous les cas le tribunal pourra aussi prononcer la saisie du matériel.

Par la voix de M. Albin Chalandon, le gouvernement a apporté son soutien à ce texte. Mais M. François Asensi (PC, Seine-Saint-Denis) s'est prononcé contre ce projet en estimant que « *c'est à la société privée de faire preuve de plus d'ingéniosité que ces pirates éventuels* » et donc de mettre en œuvre des systèmes efficaces sans le soutien de l'Etat. M. André Bellon (PS, Alpes-de-Haute-Provence) a justifié l'abstention des socialistes en expliquant que la législation actuelle leur paraissait suffisante et que la nouvelle ne réglait pas les problèmes nés dans les pays limitrophes comme la Suisse qui n'ont aucune raison d'appliquer la législation française.

Heureusement pour M. Rousselet, il restait le RPR (l'UDF était absente) pour permettre au texte d'être adopté. Le Sénat se laissera-t-il convaincre d'aller aussi vite que l'Assemblée nationale ?

Th. B.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

L'EPROUVETTE, Potinière, (42-61-44-16), 20 h 30 (16).
FINIE LA COMEDIE, (47-45-64-69), 21 h (15).
HAMLET OU LES ADIEUX AU THEATRE, Bastille, (43-57-42-14), 19 h 30 (16).
INVENTAIRE, Centre Pompidou, (42-77-12-33), 20 h 30 (10).
MACBETH, Théâtre de la Phalène, (48-06-71-74), 20 h (13).
QUATRE LITRES BLUES, Cartoucherie, (43-28-36-36), 21 h (11).
LES RETROUVAILLES, Château-Rouge, (42-52-44-94), 21 h (11).

HORS PARIS

CAEN, *Cendrillon*, d'après Perrault et Prokofiev, mise en scène et chorégraphie : Maguy Marin/Ballet de l'Opéra de Lyon, Théâtre Municipal, (31-86-55-52), 11 et 12 juin.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), relâche jusqu'au 19 juin.
SALLE FAVART (42-96-06-11), à 20 h : Concert, les solistes de l'Opéra ; dir. H. Le Floch (Mozart, Haendel).
CHAILLOT (47-27-81-15), relâche annuelle.
ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32), 20 h 30 : la Ronde.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Madame de La Carlière, de Denis Diderot.
TEP (43-64-80-80), à 20 h 30 : Fragment d'une pièce en train de s'écrire.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), à 18 h 30 : Ballet de Hambourg, John Neumeier.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h : Tango chéri.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30). Afriques à Paris. Festival de musiques, danses, rituels ; à 20 h 30 : Gabon (danses de la forêt et de la savane).

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, 21 h, dim. 15 h 30 : Harold et Maude.
ARCANE (43-38-19-70) (D., L.), 21 h : En ce palais obscur.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (43-79-06-18) (D. soir, L., mar., mer.) 20 h 30, dim. 16 h : les Criminels.
ATALANTE (46-06-11-90) (D. soir), 20 h 30 : Ce qui est resté d'un Rembrandt déchiré en petits carrés bien réguliers, et foutus aux chiottes.
ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : le Malade imaginaire.
BASTILLE (43-57-42-14) (D.), 19 h 30 : Hamlet ou les Adieux au théâtre (à partir du 16).
BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Tourniquet (dern. le 19).
BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.), 20 h 30 : Lady Penelope ; 22 h : Pas deux comme elle.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), les 11, 12, 13 à 18 h 30 : Bambino Bambino ; les 9, 10, 11, 12, 13 à 20 h : la Croisade ; à 22 h : Caoutchouc.
CARTOUCHERIE : Aquarium (43-74-99-61), 20 h 30 : les Heures blanches ; Tempête (43-28-36-36), Salle 1 : 20 h 30, 4 litres blues par 4 litre 12 ; Salle 2 : Pas/Comédie.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 30 : Fleur de cactus.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Celluloïd.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Une grande famille.
DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h 15 : Pas d'entracte pour Hamlet ; 22 h 15 : Verdun-Plage.
DIX-HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : Maman.
ÉDOUARD-VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.
ESCALIER D'OR (voir Th. subventionnés).
ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 22 h 30 : Théâtre interdit.
ESSAION (42-78-46-42), 19 h : le Chemin d'Anna Bargeton.
FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Au secours, tout va bien.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 21 h : le Perfectionniste.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : I Do! I Do!
GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : C'est ce soir ou jamais.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : l'Inconnu ; 21 h : Méfie-toi Phelès.
GYMNASE (42-46-79-79), 20 h 30 : la Famille Hernandez.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.
LA BRUYÈRE (48-74-88-21), 21 h : M. Jolivet.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. 19 h 30 : Baudelaire. – II. 20 h : le Petit Prince.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Antigone.
MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 30 : Mess.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h : Kean.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.
MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.
MONNAIE DE PARIS, 20 h 30 : la Mégère apprivoisée.
MONTPARNASSE (43-22-77-74), 21 h : Conversations après un enterrement.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 20 h 30 : l'Eprouvette.
RANELAGH (42-88-64-44), 20 h 30 : les Petites Filles modèles.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20), 19 h : Hérodule ; 21 h : Ulrich Elger.
SALLE VALHUBERT (45-84-30-60), 20 h 30 : les Femmes savantes.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ?
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 19 h 30 : Beau Rivage.
STUDIO DES URSULINES (43-26-19-09), 20 h 45 : Taxi.
TH. GRÉVIN (42-46-84-47), 20 h 30 : TSF ; 22 h : les Privés.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : l'Écume des jours.
TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : C'est ce soir ou jamais.
TH. DU MARAIS (46-66-02-74), 20 h 30 : Nuits câlines.
TH 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : A Pied.
TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70). Petite salle, 21 h : Marion ; Maison internationale de théâtre, 21 h : Récital Petique F. Amaurial.
TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Antigone.
TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Nous, Théo et Vincent Van Gogh.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 18 h 30 : Autour de Mortin.
TH. DE LA VILLA (40-26-56-41), 20 h 30 : E. Bathory.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 22 h 30 : Fou comme Fourcade.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : Nos amis les flics ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 22 h : les Taupes niveaux ; 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 20 h 30 : spectacle Feydeau-Musset.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 18 h 30 : La vie est un grand toboggan ; 21 h 30 : Bufo ; 22 h 30 : Des maux d'amour.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 22 h : Omny Sophia.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), Karunajaran.
ESCALIER D'OR (voir th. subventionnés).
PALAIS DES GLACES (46-06-49-93) 19 h : Oripando Flamenco.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MARDI 16 JUIN

16 h, l'Heure suprême, de H. King (v.o.) ; Perspectives : 19 h, Bocetta revient de guerre, de J.-P. Sinapi, et Lucky ravi, de V. Lombard ; 21 h, Retour, de S. Guedel, et le Testament d'un poète juif assassiné, de F. Cassenti.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)
Le cinéma brésilien.

MARDI 16 JUIN

Relâche.

BEAUBOURG
(42-78-35-57)

MARDI 16 JUIN

Relâche.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.
ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
L'APICULTEUR (Fr.-Gr.) (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
ARIA (Brit., v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16).
ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).
ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).
ATOMIC COLLÈGE (*) (v.f.) : Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
ATTENTION BANDITS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans 19e (42-06-79-79) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).
AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 4e (42-72-94-56).
AUX PORTES DE L'AU-DELA (*) (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).
BACKLASH (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BEYOND THERAPY (Brit, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bastille, 11e (43-42-10-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES BISOUNOURS N° 2 (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BUISSON ARDENT (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

Mardi 16 juin

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).
CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v.it.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
CŒURS CROISÉS (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).
CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).
CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).
LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).
LE DESTIN DE MADAME YOKI (Jap. v.o.), 14 juillet. Parnasse, 6e (43-26-58-00).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-79-08). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. s.p.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE FLIC ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
GOLDEN CHILD (A., v.f.) : Rex, 2e (43-36-83-93).
GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
HOTEL DE FRANCE (Fr.), Forum Orient, 1er (42-33-42-26) ; Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
LA JEUNE FILLE XIAO XIAO (Chin., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LAPUTA (All., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
LES LETTRES D'UN HOMME MORT (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
MANNEQUIN (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) mat. ; UGC Montparnasse 6e (45-74-94-94).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).
LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-87-30).
MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe 8e (45-62-45-76).
NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE NOM DE LA ROSE (Fr., v. angl.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
PEE-WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont-Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).
LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Champs-Elysées, 6e (45-62-20-40)) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50)) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67)) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Clichy-Pathé, 18e (45-22-46-01.
PIERRE ET DJEMILA (Fr.) Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).
PLATOON (A., v.o.) (*) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).
QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ? (Esp., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
RADIO DAYS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; (v.f.) St-Lazare Pasquier, 9e (43-87-35-43) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
REBEL (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LE RETOUR DE JEAN MAURICE (Fr.) Studio 43, 9e (47-70-63-40).
ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).
SWEET COUNTRY (Grec, v.o.) : Mercury, 8e (45-62-96-82).
THAT'S LIFE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).
THE AMERICAN WAY (A., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
THÉRÈSE (Fr.) : UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LE TRÉSOR DE SAN LUCAS (A., v.o.) Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : Ciné-Beaubourg, 1er (42-71-52-36) ; St-André-des-Arts, 6e (43-36-48-18) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).
UN HOMME AMOUREUX (Fr., v.angl.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandy, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES FILMS NOUVEAUX

LA CHAMBRE DE MARIAGE. Film turc de Bilge Olgac, v.o. : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS. Film américain de Jonathan Demme, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).
HISTOIRES FANTASTIQUES. Film collectif américain de Bob Zemeckis, Steven Spielberg..., v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA RUE (*). Film américain de Jerry Schatzberg, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-72-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 2e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).
XVIe Festival international du film fantastique et de science-fiction, v.o./v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 17 JUIN

« Exposition « Le Marais » en l'hôtel de Sully », 14 h 30, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« Le parc de Versailles et les enfants de France », 14 h 30, Versailles, sous la statue de Louis XIV, cour d'honneur du château (Monuments historiques).

« Les hôtels de la rue Saint-Dominique », 14 h 30, sortie métro Solferino (Arcus).

« Les hôtels et l'église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Pont-Marie (Présence du passé).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Hôtel-Dieu et les enfants trouvés », 14 h 30, entrée crypte archéologique, parvis Notre-Dame (D. Bouchard).

« Une voie royale et populaire : la rue Saint-Denis », 15 heures, fontaine des Innocents (Monuments historiques).

« Paris plans en main : l'île Saint-Louis avec les plans de Gomboust et de Turgot », 15 heures, sortie métro Pont-Marie (Monuments historiques).

« A Issy, un parc et un séminaire », 15 heures, Issy, 33, rue du Général-Leclerc (Paris et son histoire).

« Exposition « Berthe-Morisot », 15 heures, métro Miromesnil, angle rue de Miromesnil et rue La Boétie (Paris et son histoire).

« L'Opéra », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« Le couvent des Carmes », 14 h 30, 70, rue de Vaugirard (La France et son passé).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (La France et son passé).

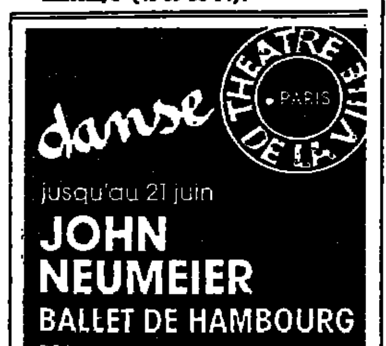
CONFÉRENCES

Centre Georges-Pompidou, salle d'animation du CCI, 18 heures : « Carte blanche. Ville contemporaine : Santiago Calatrava », débat animé par Patrice Noviant.

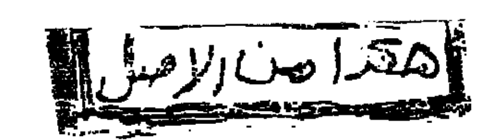
Hôtel Concorde-Saint-Lazare, 108, rue Saint-Lazare, 20 heures : « L'Evangile selon Thomas » (Association gnostique d'études d'anthropologie et sciences A.C.)

Domus medica, 60, boulevard Latour-Maubourg, 20 h 30 : « L'entourage du malade mental. Les problèmes de l'enfant », par Yves Diénal.









Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 16 juin

TF 1

18.50 Football : Norvège-France (en direct d'Oslo). Présentation des deux équipes ; à 19 h, début du match comptant pour le championnat d'Europe des nations. **19.45 Flash d'informations. 20.00 Football** (2e mi-temps). **20.50 Journal. 21.05 Téléfilm : Les cavaliers de l'ombre.** D'Andrew V. McLaglen. Avec Tom Selleck, Sam Eliott. *Les aventures de deux frères après la guerre de Sécession.* **22.45 Magazine : Les sciences à la Une.** Présenté par Patrick Bourrat. Au sommaire : Les mythes circadiens ; Octaves et octets : Maxime Le Forestier ; Lift et shop ; Pourquoi des trous dans le gruyère ; le SIDA ; La crédulité scientifique ; La surnucléarisation de la vallée du Rhône ; La ciclosporine. **23.45 Journal. 0.05 Magazine : C'est à lire.** Emission de Luce Perrot. Avec Marcel Schneider.

A 2

20.30 Cinéma : Complot de famille ■ Film américain d'Alfred Hitchcock (1976). Avec Karen Black, Bruce Dern, Barbara Harris, William Devane. *Le dernier film d'Hitchcock. Pour les trouvailles de mise en scène.* **22.30 Magazine : Cinéma, cinémas.** Tournage du *Cri du hibou*, de Claude Chabrol. **23.15 Journal. 23.30 Série : Johnny Staccato.** Le masque de Jason.

FR 3

20.35 Cinéma : Queimada ■ Film italien de Gillo Pontecorvo (1969). Avec Marlon Brando, Evaristo Marquez, Renato Salvatori, Norman Hill. *Une révolte noire contre la domination espagnole aux Antilles. Brando est fascinant.* **22.30 Journal.**

CANAL PLUS

► **20.35 Cinéma : James Bond 007 contre Dr No** ■■ Film anglais de Terence Young (1962). Avec Sean Connery, Ursula Andress, John Wiseman. *Le premier « James Bond » et l'apparition d'Ursula Andress.* **22.15 Flash d'informations. 22.25 Cinéma : Pourvu que ce soit une fille** ■ Film italien de Mario Monicelli (1985). Avec Catherine Deneuve, Liv Ullmann, Giuliana De Sio, Philippe Noiret, Bernard Blier. **0.20 Cinéma : Tirez sur le pianiste** ■■ Film français de François Truffaut (1960). Avec Charles Aznavour, Marie Dubois, Albert Rémy, Nicole Berger. **1.40 Cinéma : Sauve qui peut (la vie)** ■■ Film franco-suisse de Jean-Luc Godard (1980). Avec Isabelle Huppert, Jacques Dutronc, Nathalie Baye, Anna Baldaccini.

LA 5

20.30 Téléfilm : Réservé aux dames. 22.20 Série : Mike Hammer. 23.15 Série : Mission impossible. 0.10 Série : Laurel et Hardy. 0.40 Série : Kung-fu. 1.35 Série : Mike Hammer. 2.30 Série : Hôtel.

M 6

20.30 Cinéma : les Sables du Kalahari ■ Film anglais de Cy Enfield (1965). Avec Stanley Baker, Stuart Whitman, Susannah York. *Cinq hommes et une femme tentent de survivre dans le désert.* **22.30 Série : Brigade de nuit.** Calibre 38. **23.20 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 0.00 Flash d'informations et musique.**

FRANCE-MUSIQUE

20.04 Jazz d'aujourd'hui. 20.30 Musique-ensembles. Anubis, Nout, pour clarinette basse, de Grisey ; Arcade III, La montée des oiseaux, de Levinas ; Ombre portée, de Tessier ; Random access memory (extrait), de Murail, par l'Ensemble de l'Itinéraire ; à 22.30, Récital : Jean-Jacques Kantorow, violon, Jacques Rouvier, piano (œuvres de Mozart, Ravel, Fauré, de Falla). **24.00 Les soirées de France-Musique.** Poissons d'or.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Mode d'emploi de l'alto. 20.30 Le journal du corps. Dossier. Folies : Urgence en pathologie mentale. **21.30 Les nouveaux mardis de la chanson. 22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Les piscines. I. Bains privés, bains publics. **0.10 Du jour au lendemain.**

Mercredi 17 juin

TF 1

13.50 Série : Marie-Pervenche. Salade russe. **14.45 Feuilleton : Cœur de diamant. 15.20 Vitamine.** Mon petit poney et ses amis ; Séquence z'animo ; Séquence danse ; Si j'avais des ailes ; Les Snorkys ; Séquence cinéma ; Robostory ; Séquence look ; *Ghostbusters* ; Séquence sport ; Séquence gadget. **17.30 La vie des Botes. 18.00 Feuilleton : Huit, ça suffit. 18.25 Mini-journal**, pour les jeunes. De Patrice Drevet. **18.45 Jeu : La roue de la fortune. 19.10 Feuilleton : Santa Barbara. 19.40 Cocoricocoboy. 19.55 Tirage du Tac-O-Tac. 20.00 Journal. 20.30 Tirage du Loto. 20.35 Feuilleton : Dallas.** La menace. **21.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.** Le pion et la licorne. ► **22.20 Documentaire : Histoires vécues** Appelez-moi madame, de Françoise Romand. **23.15 Journal. 23.25 Magazine : Premier plan.** D'Alain Bévérini. Actualité cinématographique.

A 2

13.45 Feuilleton : Femmes en blanc (2e épisode). **14.35 Magazine : Terre des bêtes.** Emission d'Allain Bougrain-Dubourg. Dans l'intimité de queue-rouge ; Sauve la forêt ; Le retour du casseur d'os ; Le touton à adopter. **15.00 Récré A 2.** Pac Man ; Mimi Cracra ; Hérisson dans le brouillard ; Tchaou et Grodo ; Bibifoc ; Les enfants à la mer ; Le sourire du dragon ; Les meilleurs moments de Récré A 2 ; Quick et Flupke ; Légendes du monde ; Cosmocats. **17.45 Magazine : Mambo satin.** De Billy Bourne. **18.05 Les enfants du rock.** Rock report (rediff.) ; Clips inédits. **18.30 Magazine : C'est la vie. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.10 D'accord, pas d'accord. 19.15 Actualités régionales. 19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard. 20.00 Journal.** ► **20.30 Téléfilm : Les fortifs** De Marco Pico. Avec Christine Dejoux, Hélène Surgère, Paul Cranchet. *La vie d'une ville de la banlieue parisienne sous l'Occupation.* **22.15 Magazine : Sexy folies.** Justin des Martigues ; Stars sexy : Caroline Loeb, Elie Medeiros, Buzy et Agathe ; Les passantes : Topless ; Interview hard : Herbert Léonard ; Madame France ; Cocktail explosif. **23.10 Journal. 23.25 Série : Soleils de minuit.** Etats-Unis : L'Amérique dans tous ses états.

FR 3

14.00 Magazine : Montagne. Les sports d'été en montagne ; La course d'orientation ; Rubrique pratique ; Conseil sur la sécurité. **14.30 Caméraventure.** Le Spitzberg (2e partie). **15.00 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale. 17.00 Feuilleton : Madame et son fantôme. 17.25 Dessin animé : Lucky Luke. 17.30 Ciné-hit. 18.00 Dessin animé : Il était une fois l'espace. 18.30 Feuilleton : Cap danger. 18.57 Juste ciel**, petit horoscope. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Ulysse 31. 20.05 Jeux : La classe. 20.35 Variétés : Embarquement immédiat.** De Gilbert et Maritie Carpentier. Johnny Hallyday en Irlande. Avec Carmel, Alain Souchon, Corinne Charby, Charlotte Gainsbourg, Julien Clerc, The Stranglers, Alison Moyet, Swing out sister, The Pogues. **21.55 Magazine : Thalassa.** Emission de Georges Pernoud. **22.45 Journal. 23.15 Cinéma : les Enragés** ■ Film français de Pierre William Glenn (1984). Avec Fanny Ardant, François Cluzet, Jean-Roger Milo, Marie-Christine Rousseau.

CANAL PLUS

14.00 Série : Batman. 14.25 Téléfilm : Profession, mannequin. 15.55 Téléfilm : La mort n'a pas de couleur. 17.30 Série : Mr Gun. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Jeu : Maxitête. 18.10 Jeu : La gueule de l'emploi. 18.40 Top 30. 19.10 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frog show. 20.05 Starquizz. 21.00 Cinéma : Grease 2 □ Film américain de Patricia Birch (1982). Avec Maxwell Caufield, Michelle Pfeiffer, Adrian Zmed. *En 1961, dans un collège, un garçon surdoué tombe amoureux d'une fille appartenant à la bande des « Pinkies » et qui rêve d'un motard déchaîné. Film médiocre, exploitant la vogue des histoires de collégiens, du rock et du premier* Grease *avec Travolta.* **22.45 Flash d'informations. 22.55 Cinéma : Intérieurs** ■■■ Film américain de Woody Allen (1978). Avec Kristin Griffith, Mary Beth Hurt, Richard Jordan, Diane Keaton (v.o.). **0.15 Cinéma : Emmanuelle IV** □ Film français de Francis Leroi (1983). Avec Sylvia Kristel, Mia Nygren, Patrick Bauchau, Deborah Power. **1.50 Série : Rawhide.**

LA 5

14.00 Série : Mike Hammer (rediff.). **14.55 Série : Kung-fu. 15.50 Série : K 2000. 16.45 Dessin animé : Les Schtroumpfs. 17.15 Dessin animé : Robotech. 17.40 Dessin animé : Cathy, la petite fermière. 18.05 Série : Arnold et Willy. 18.35 Série : Happy days. 19.00 Série : Laurel et Hardy. 19.35 Série : Jaimie. 20.30 Téléfilm : La chute de la maison Usher. 22.20 Série : Mike Hammer. 23.15 Série : Mission impossible. 0.10 Série : Laurel et Hardy. 0.45 Série : Kung-fu. 1.40 Série : Mike Hammer. 2.35 Série : Hôtel.**

M 6

14.00 Magazine : Oh ! Cinéma. Actualité cinématographique **14.30 Hit des clubs. 15.30 Magazine : Dis-moi. 16.30 Jeu : Hou la la !** (rediff.) **17.30 Dessin animé : La bande à Ovide. 18.00 Série : La petite maison dans la prairie.** Enfin chez soi (1re partie). **18.30 Série : Végas.** Coucou vous êtes mort (1re partie). **19.30 Journal. 19.55 Jeu : Six'appel. 20.00 Feuilleton : Filles et garçons. 20.30 Série : Les routes du paradis.** L'ange gardien. **21.20 Série : Dynastie. 22.10 Magazine : Oh ! Cinéma** (rediff.). **22.40 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Musique : 6 Nuit. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Pour ainsi dire. Invité : Gérard Granel ; Portrait : Jean-Paul Gibbert ; Reportage : Bernard Noël. **21.30 Musique : Ecouter et comprendre.** Emission de l'INA/GRM. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Les piscines. 2. The bigger splash. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Grand Auditorium de Radio-France) : Shaar, de Xenakis ; Living Ballade, de Jolas ; De natura sonoris II, de Penderecki ; Cinq pièces pour orchestre, op. 16, de Schönberg, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Gilbert Amy. **23.00 Les soirées de France-Musique** ; à 23.10, Jazz-club, en direct du Petit-Opportun.

Audience TV du 15 juin 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	43.8	Santa Barbara 16.7	Actual. région. 13.5	Actual. région. 1.6	Zénith 4.2	Laurel et Hardy 5.7	Vegas 2.1
19 h 45	50.0	Cocoricocoboy 15.1	Théâtre Bouvard 19.3	Actual. région. 3.6	Zénith 3.6	Wonder Woman 7.8	Journal 0.5
20 h 16	64.1	Journal 20.8	Journal 21.9	La classe 9.4	Starquizz 4.2	Wonder Woman 6.3	Filles et garçons 1.6
20 h 55	69.3	Une femme... 9.9	Hôtel police 17.2	Cousin, cousine 22.9	Loose connect. 1.6	Un meurtre... 12.0	La Poursuite 6.3
22 h 08	56.8	Le pub 7.3	Caméra 2 13.0	Cousin, cousine 14.1	Flash inform. 0.0	Un meurtre... 14.6	La Poursuite 7.8
22 h 44	32.3	Le pub 12.0	Corps vivant 5.2	Dimension 3 3.6	Sport 1.0	Mike Hammer 9.9	Clair de lune 1.0

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 16 juin à 0 h TU et le dimanche 21 juin à 24 h TU.

Une amélioration passagère intéressera notre pays mercredi et jeudi en journée. Mais dès jeudi soir une nouvelle perturbation apportant pluie et nuages abordera le pays par l'ouest. Elle traînera vendredi et samedi sur la France avant de s'évacuer vers le sud pour laisser place à un temps plus ensoleillé dimanche.

Mercredi : le temps restera nuageux et frais sur la majeure partie du pays. Toutefois, la pluie sera en régression.

Du nord à l'est du Bassin parisien à la Bourgogne, au Lyonnais, au nord des Alpes et au Nord-Est, après des éclaircies temporairement belles en début de matinée, le temps deviendra plus nuageux avec des averses locales qui pourront être orageuses en cours d'après-midi surtout sur le relief.

Près de la Méditerranée, le ciel sera dégagé grâce au mistral et à la tramontane qui souffleront assez forts.

Sur le reste du pays, les nuages seront abondants. Ils seront par endroits accompagnés de faibles pluies qui se raréfieront en cours de journée.

Les températures resteront très fraîches pour la saison. Les minimales seront comprises entre 5 et 9 degrés en général, entre 10 et 13 degrés près de la Méditerranée. Les maximales iront de 15 à 18 degrés sur la moitié nord, de 18 à 21 degrés sur la moitié sud sauf près de la Méditerranée où elles atteindront 23 à 25 degrés.

Prévisions pour la fin de semaine

Jeudi 18 : Une amélioration passagère intéressera le pays. Les éclaircies seront plus nombreuses. Le matin quelques averses se produiront encore le long des frontières du Nord-Est mais elles cesseront rapidement.

Mais une nouvelle perturbation apportant nuages et pluie touchera déjà en soirée les côtes atlantiques et la Bretagne.

Le mistral et la tramontane souffleront.

Les températures minimales seront stationnaires et les maximales en légère hausse.

Vendredi 19 : La perturbation pénétrera doucement sur notre pays. Le matin le ciel sera très nuageux de la Bretagne et de la Normandie au Pays de Loire, au Poitou-Charentes, à l'Aquitaine et aux Pyrénées. Il pleuvra faiblement. Plus à l'est les éclaircies alterneront avec les passages nuageux.

Le soir les nuages s'étendront de la Normandie et du Nord, au Bassin parisien, au Centre, au Massif Central et au Languedoc-Roussillon. Ils ne donneront de la pluie qu'au nord du Massif Central. A l'arrière, c'est-à-dire sur la façade ouest de la France, le soleil refera quelques apparitions durant l'après-midi.

Le mistral et la tramontane cesseront.

Les températures minimales seront comprises entre 8 et 12 degrés (localement 14 degrés le long de la Méditerranée). Les températures maximales varieront de 17 degrés dans le nord à 25 degrés au sud.

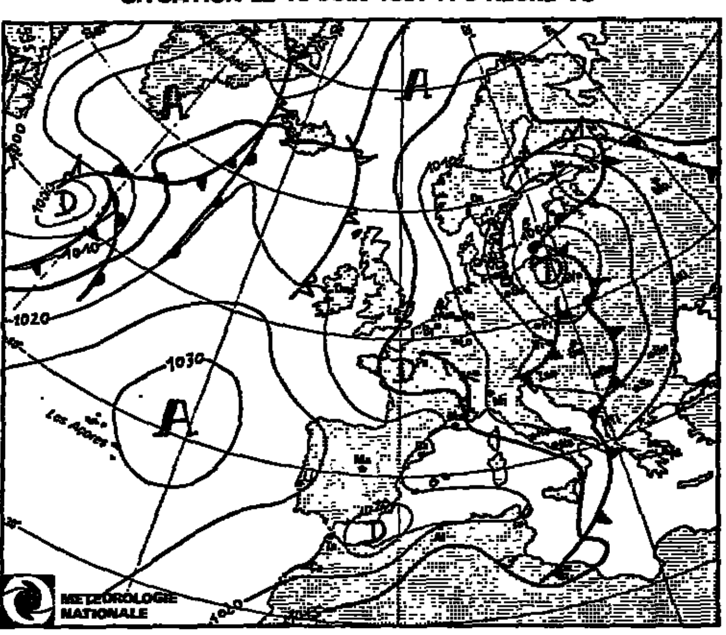
Samedi 20 et dimanche 21 : Les nuages vont s'évacuer vers le sud pour laisser place dimanche à un temps plus ensoleillé.

Il pleuvra samedi matin sur une majeure partie du pays. Seront épargnés la Normandie, la Picardie, le Nord, la Champagne et le Bassin parisien où les éclaircies deviendront plus nombreuses. Samedi soir le ciel sera encore nuageux en Bretagne, sur les pays de Loire, en Poitou-Charentes, sur le Limousin et jusqu'au Languedoc-Roussillon. Ces nuages disparaîtront durant la nuit.

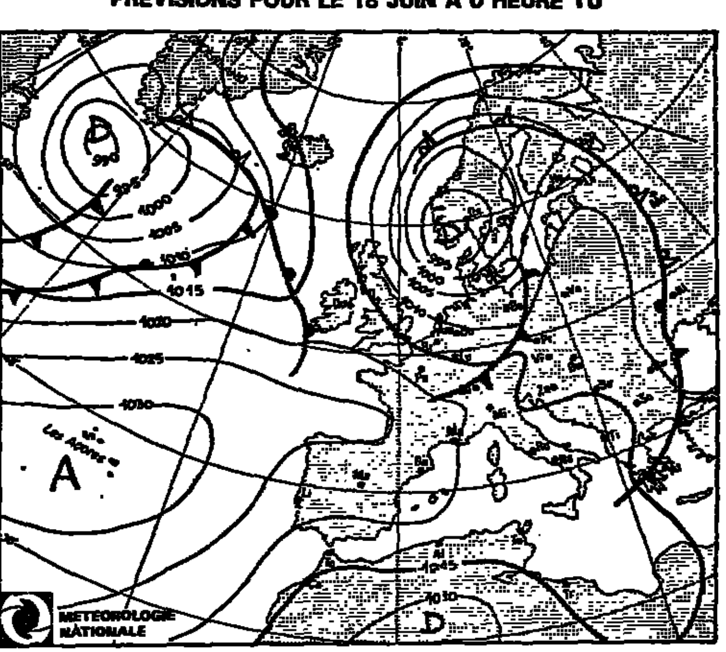
Dimanche des éclaircies de plus en plus belles apparaîtront. Ces éclaircies seront plus longues vers le sud du pays, moins fréquentes vers le nord.

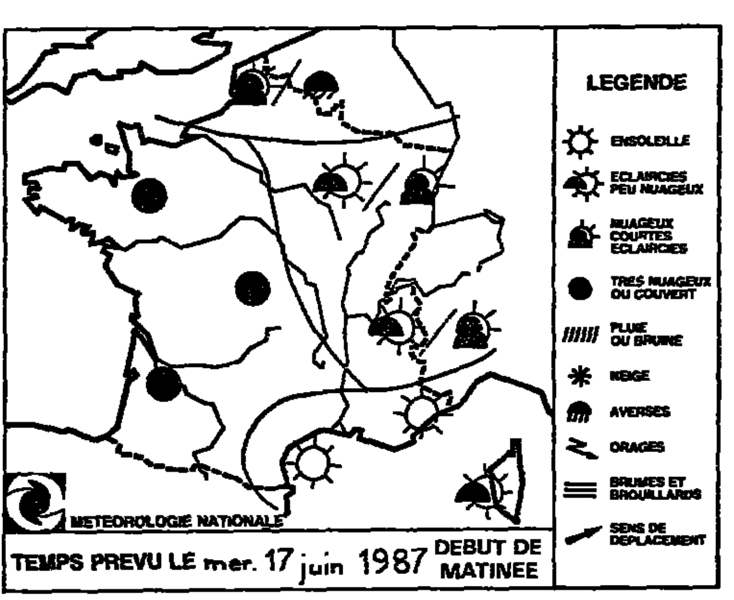
Les températures seront en hausse de 2 à 3 degrés.

SITUATION LE 16 JUIN 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 18 JUIN A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 15-6 à 6 heures TU et le 16-6-1987 à 6 heures TU — le 15-6-1987

FRANCE			
AJACCIO	25	16	D
BIARRITZ	17	11	A
BORDEAUX	16	10	A
BOURGES	18	8	P
BREST	14	8	D
CAEN	14	9	C
CHERBOURG	14	8	N
CLERMONT-FERR.	16	8	N
DIJON	16	9	C
GRENOBLE St-M-H	18	10	C
LILLE	12	9	P
LIMOGES	13	7	A
LYON	17	9	A
MARSEILLE-MAR.	22	13	D
NANCY	15	10	A
NANTES	17	8	N
NICE	25	15	D
PARIS-MONTS.	15	10	C
PAU	16	9	A
PERPIGNAN	19	14	D
RENNES	17	8	A
ST-ÉTIENNE	36	8	N
STRASBOURG	19	10	A
TOURS	17	9	C
TOULOUSE	18	9	D
POINTE-À-P.	32	24	C

ÉTRANGER			
ALGER	26	11	D
AMSTERDAM	16	8	C
ATHÈNES	32	23	D
BANGKOK	34	27	P
BARCELONE	24	8	D
BELGRADE	35	20	D
BERLIN	16	8	P
BRUXELLES	16	10	P
LE CAIRE	35	30	D
COPENHAGUE	16	10	P
DAKAR	30	24	D
DELHI	42	31	N
DJERBA	32	22	D
GENÈVE	17	9	A
HONGKONG	30	26	C
ISTANBUL	28	20	D
JÉRUSALEM	27	16	D
LISBONNE	21	12	D
LONDRES	18	7	D
LOS ANGELES	21	13	D
LUXEMBOURG	13	4	P
MADRID	22	7	D
MARRAKECH	31	15	D
MEXICO	24	14	O
MILAN	26	11	D
MONTRÉAL	27	14	D
MOSCOU	24	11	C
NAIROBI	24	15	N
NEW-YORK	35	24	D
OSLO	13	9	C
PALMA-DE-MAL.	25	12	N
PÉKIN	30	22	D
RIO-DE-JANEIRO	24	21	C
ROME	28	18	D
SINGAPOUR	33	27	C
STOCKHOLM	11	9	P
SYDNEY	14	10	A
TOKYO	20	17	D
TUNIS	32	18	D
VARSOVIE	27	16	N
VENISE	28	16	N
VIENNE	28	12	P

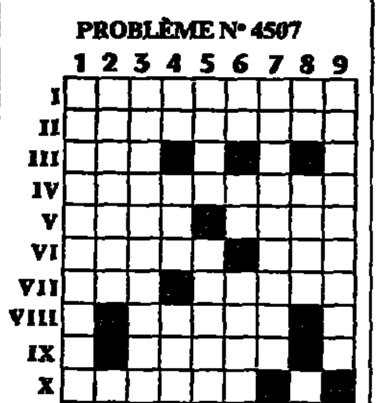
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4507



HORIZONTALEMENT

I. Il fait exhaler du violon un air mal prisé. – II. Tel un sujet peu favorable au volontariat. – III. Distinction accordée aux champions de la projection. – IV. C'est par-là qu'une puissance manifeste sa force. – V. Dans le Panthéon germanique. Ile polynésienne. – VI. Les faux frères n'y sont pas admis. Tiennent. – VII. Association internationale du « chacun pour soi ». Physiognomoniste. – VIII. Asile d'Innuit. – IX. D'un verbe discret. – X. Eléments de la forêt noire. – XI. Participe passé. N'est pas avare des sommes qu'elle dispense.

VERTICALEMENT

1. Recherchent à l'aide de négatifs des résultats positifs. – 2. Désengagement volontaire. Participe passé. – 3. Etat commun au Brésil et au Pérou. – 4. Participe passé. « Saintes », pour les gens de Royan. Une affaire résolument prise en mains. – 5. Devance l'appel. Dont la candeur a été violée. – 6. Note. Participe. N'est pas plus appréciée sur le plan humain que chevalin. – 7. C'est quand elle se dissipe qu'elle cesse de tourmenter. – 8. D'une grande simplicité. Lié ou délié. Convenances. – 9. Entre quatre yeux et en trois mots.

Solution du problème n° 4506

Horizontalement

I. Consigne. – II. Bisbilles. – III. Ale. Ars. – IV. Mi. Mû. Nie. – V. Bavardes. – VI. Oies. Ru. – VII. Crau. User. – VIII. Heure. – IX. Es. Ecosse. – X. On. El. – XI. Rebattues.

Verticalement

1. Bambocheur. – 2. Ciliaires. – 3. Osé. Veau. Ob. – 4. NB. Masure. – 5. Si. Ur. Écot. – 6. Il. Dru. Ont. – 7. Glaneuses. – 8. Néris. Sec. – 9. Esse. Cruels.

GUY BROUTY.

« Services »

Une protection judiciaire pour le « Journal officiel »

Il ne sera plus possible d'utiliser les dispositions de la loi du 1er juillet 1901 sur les associations pour transformer le très austère *Journal officiel* en une publication à caractère polémique. Depuis le 11 février 1987, un juriste de Perpignan, M. Robert Casanova, créait de multiples associations aux buts fantaisistes et souvent provocateurs uniquement pour contraindre les journaux officiels à publier « l'objet social » (*le Monde* du 30 mai).

L'administration ne pouvait refuser puisque la loi ne lui donne aucun pouvoir d'appréciation sur le caractère licite ou non de l'association dont les statuts ont été régulièrement déposés à la préfecture.

Le 6 mai dernier, plusieurs associations créées par M. Casanova avaient été publiées au *Journal officiel* sous forme de longues déclarations dépassant largement les vingt lignes couramment attribuées. D'autres associations du même créateur devaient être publiées le 10 juin, mais la direction des journaux officiels, rendue inquiète par le procédé et par la nature diffamatoire des textes que la loi lui imposait cependant de publier, avait saisi le juge des référés du tribunal de grande instance de Paris.

Entre-temps, M. Casanova avait renoncé à ses publications, mais le magistrat des référés, Mme Huguette Le Foyer de Costil, a cependant tenu à éviter qu'une loi soit ainsi détournée de son but initial en précisant dans son ordonnance rendue le mardi 9 juin : *« Si, en application du principe de liberté reconnu par la loi du 1er juillet 1901, les associations se constituent librement et peuvent être rendues publiques sous la seule réserve du dépôt d'une déclaration, sans que, sauf exception particulière, leur validité puisse être soumise à l'appréciation préalable de l'autorité judiciaire, la direction des journaux officiels est cependant en droit d'obtenir du juge des référés l'autorisation de ne pas publier (...) un texte qui, comme en l'espèce, est manifestement diffamatoire, outrageant et excessivement polémique. »*

MAURICE PEYROT.

EN BREF

● **DON DU SANG : trois journées portes ouvertes à l'hôpital Ambroise-Paré.** — Le nombre des donneurs de sang est en baisse tandis que les progrès de la médecine et de la chirurgie font que les besoins en sang sont en augmentation constante.

L'hôpital Ambroise-Paré (9, avenue Charles-de-Gaulle, 92100 Boulogne) organise trois journées portes ouvertes les 19, 20 et 21 juin sur le thème « Le don du sang, actualité au quotidien » ; journées au cours desquelles sera fait le point sur la prévention des infections transmises par transfusion et sur l'autotransfusion. Une collecte sera organisée de 8 h 30 à 15 h 30.

● **CONCOURS.** — La Fondation internationale pour la conservation de la nature et du patrimoine annonce l'ouverture de son concours *« Nature et Patrimoine 87 »*. Les prix décernés récompenseront des particuliers, des associations ou des collectivités qui se consacrent à la conservation de la nature et du patrimoine. Sept catégories seront représentées : Urbanisme, Zones rurales, Patrimoine architectural, Patrimoine culturel, Economies d'énergie, Jeunes et Industrie. Un prix sera remis à chacun des lauréats des catégories représentées. La date limite d'inscription et de dépôt des dossiers est fixée impérativement au 30 septembre 1987.

★ Pour tous renseignements s'adresser à la Fondation, 7, rue Emile-Cossoneau à Neuilly-Plaisance, 93360 (Tél. : 43-00-12-80).

RESULTATS COMPLETS N° 24 — LOTO SPORTIF

[illegible]	1	1 183 710,00 F
[illegible]	42	21 384,00 F
[illegible]	1 413	976,00 F
[illegible]	14 234	96,00 F
[illegible]	71 451	24,00 F
7 numéros de la Chance	922	21,00 F

Tirage des « 7 numéros de la Chance » du Dimanche 14 Juin 1987

PROCHAIN LOTO SPORTIF N° 25 — PROCHAINE VALIDATION A PARTIR DU 16 JUILLET

Le Carnet du Monde

Naissances

— Pascale PANNEULLIER et Pascal DEJEAN sont heureux d'annoncer la naissance de

Clément,

à Reims, le mardi 9 juin 1987.

348, boulevard Sainte-Beuve,
62200 Boulogne-sur-Mer.

— Véronique, Jean-Louis STRAUSS et Nathalie font part de la naissance, le 8 juin, de

Nicolas.

14, villa d'Este,
75013 Paris.

Décès

— Mme Charles Bloch,
son épouse,
Sa famille, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Charles BLOCH,
docteur ès lettres,
professeur émérite
de l'université de Tel-Aviv,
professeur associé
à l'université de Nanterre.

La levée du corps aura lieu, le mercredi 17 juin, à 8 h 45, à l'amphithéâtre de l'hôpital du Kremlin-Bicêtre.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité à Monjoyer (Drôme).

— Le président et les enseignants de l'université de Paris-X-Nanterre,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. le professeur Charles BLOCH,
professeur honoraire
à l'université de Tel-Aviv,

qui a à plusieurs reprises été professeur associé à leur université.

Ils invitent tous ceux qui l'ont connu à se rendre, le mercredi 17 juin, à 8 h 45 à l'amphithéâtre de l'hôpital du Kremlin-Bicêtre, avenue de Verdun.

[Historien, Charles Bloch a mené une triple carrière, israélienne et française surtout, mais aussi allemande, liée aux bouleversements de *l'histoire contemporaine. Né à Berlin en 1921*, il a publié en 1986 un remarquable ouvrage, *le Troisième Reich et le monde* (collection « Notre siècle », Imprimerie nationale), synthèse des travaux qu'il mena pour l'enseignement qu'il donnait à l'université de Tel-Aviv et à l'université de Nanterre. Il était aussi un spécialiste des questions du Proche-Orient et de la Troisième République.]

— Lyon. Saint-Joseph. Dunkerque. Saint-Etienne.

M. et Mme Jean Bonjour,
M. et Mme Michel Bonjour,
Xavier et Anne,
Mlle Marie-Paule Bonjour,
Mgr Paul Ollagnier,
M. Pierre Bonjour,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mlle Françoise Bonnand,
Mme Emile Alberti,
et sa famille,
Les familles Beausoleil et Rey,
ont la douleur de faire part du décès de

Madeleine BONJOUR,
docteur ès lettres,
agrégée de l'Université,
professeur à l'université Lyon-III,

rappelée à Dieu le 12 juin 1987.
Ses funérailles ont eu lieu à Lyon, dans l'intimité, le lundi 15 juin, suivies de l'inhumation dans le caveau familial, à Rive-de-Gier.

La Bessonnière, Saint-Joseph,
42800 Rive-de-Gier.
19, rue du Maréchal Foch,
59240 Dunkerque.
3, rue Liogier,
42000 Saint-Etienne.

— Mme Denise Bueno,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Joseph BUENO,

survenu à Paris le 27 mai 1987.

Ses obsèques ont eu lieu le 2 juin, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le général de corps d'armée Jacques Cavard,
M. et Mme Charles Danna,
M. et Mme Philippe Cavard
et leurs enfants,
Mme Danièle Cavard,
Mme Paul-André Soreau
et ses enfants,
Le comte et la comtesse de Roux et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, survenu le 14 juin 1987, de

Mme Jacques CAVARD,
née Geneviève Lapeyre,

leur épouse, mère et grand-mère, munie des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 17 juin 1987, à 15 h 30, en l'église Saint-Etienne-du-Grès (Bouches-du-Rhône).
Cet avis tient lieu de faire-part.

Roqueverde,
13150 Saint-Etienne-du-Grès.

— Francis Demoge,
son époux,
Muriel Demoge,
sa belle-mère,
Antoine et Prisca Mayer,
Alexis Rollin,
Corinne Demoge,
Safi et Ella,
Cezare et Loraine Bonaglia,
Fabio,
Philippe Demoge,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Francis DEMOGE,
née Taty Bonaglia,

rappelée à Dieu, le 15 juin 1987.
La cérémonie religieuse sera célébrée, vendredi 19 juin, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris (16e).
L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Siméon (Eure).
Cet avis tiendra lieu de faire-part.

14, avenue Perrichont,
75016 Paris.

— M. et Mme Vladimir Djourachkovitch
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Huon
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Yovan DJOURACHKOVITCH,
leur père et beau-père, survenu, le 5 juin 1987, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière de Neuilly.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Alain et Véra Huon,
4, rue Anselme-Payen,
75015 Paris.

— Mme Jean Dutilleul,
son épouse,
M. et Mme Alain Kergall,
ses enfants,
Marie, Yves, Pierre, Louis Kergall,
ses petits-enfants,
M. et Mme H. Dutilleul,
M. et Mme P. Montagne,
Mme R. Martinier,
Mme P. Lamarche,
M. et Mme P. de Chammard,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du retour à Dieu, le 13 juin 1987, dans sa quatre-vingt-deuxième année, de

l'ingénieur général
des ponts et chaussées (E.R.)
Jean DUTILLEUL,
officier de la Légion d'honneur.

Il a rejoint sa fille,

Isabelle,
décédée le 5 septembre 1985.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 18 juin, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy (ancienne église), 10, rue de l'Annonciation, Paris (16e).

L'inhumation aura lieu, dans la stricte intimité familiale, le même jour à Léhon (Côtes-du-Nord).

Ni fleurs ni couronnes.

— Mme Jean Fresnais, née Irène Giudicelli,
son épouse,
M. Henri Marret et Mme,
née Monique Fresnais,
sa fille et son gendre,
Laurence, Jean-Philippe, Virginie Reversé,
ses petits-enfants,
Le docteur Philippe Reversé,
M. et Mme Pierre Leray,
Mme veuve Roger Pithois,
ses beau-frère et belles-sœurs,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses cousines, cousins,
Ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingts ans, du

docteur Jean FRESNAIS,
chirurgien,
ancien interne des hôpitaux de Paris,

survenu le 14 juin 1987, muni des derniers sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Patrice de Rouen, le mercredi 17 juin 1987, à 14 heures.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Bris-le-Vineux (89), le jeudi 18 juin 1987, vers 11 h 30.
Condoléances sur registre.
« Un jour nous ne serons plus qu'un entre les mains de notre Père. »

— Rennes. Lille. Viroflay. Valence. Toulouse.

Mme Henri Fréville,
son épouse,
M. et Mme Yves Fréville,
Mlle Anne Fréville,
Jean-François et Elisabeth Fréville,
ses enfants et petits-enfants,
Ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, de

M. Henri FRÉVILLE,
chevalier de la Légion d'honneur,
professeur honoraire
des universités,
président d'honneur
du conseil général
d'Ille-et-Vilaine,
maire honoraire,
de la ville de Rennes,
parlementaire honoraire,

survenu le 15 juin 1987, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le jeudi 18 juin, à 15 heures, en l'église Saint-Germain de Rennes, sa paroisse.

Ni fleurs ni condoléances, offrandes de messes et prières.

57, avenue Aristide-Briand,
35000 Rennes.

(Lire page 8.)

— **Aniouta FUMET**

nous a quittés le 10 juin 1987 pour entrer dans l'éternité.
Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Rozès (Gers).
Agnès et Jack Kirkpatrick,
Angèle et Georges-Hubert de Radkowski,
David et Anne Kirkpatrick
et leur fils Bruce,
Bénédicte et Cees Beerepoot
et leurs enfants Evrard et Dieuwertje,
Et tous ses amis,
invitent à participer à la messe qui sera célébrée à son intention par l'abbé J.-R. Armogathe en l'église Saint-Pierre de Chaillot le mercredi 17 juin, à 18 h 30.
« Aniouta,, parce qu'elle est la réalité du cœur, elle est dans le cœur de la réalité. »
Stanislas Fumet.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jane Genest,
Les docteurs Jean-Claude et Sylvie Genest
et leur fils,
M. et Mme Philippe Genest
et leur fils,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Jacques GENEST,

survenu le 14 juin 1987, à l'âge de soixante-deux ans.

10, rue Antoine-Roucher,
75016 Paris.

— Mme Danielle Selmar-Dunis,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Danielle Ghanassia,
M. et Mme Roland Copé,
née Ghanassia
et leurs enfants,
M. Jean-Marc Ghanassia, Mme
et leurs enfants,
M. Robert Ghanassia,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Myriam Perez,
ses enfants et petits-enfants,
Mme veuve Edouard Ghanassia,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Yvonne Ghanassia,
M. et Mme Charles Boukhabza,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Ghanassia, Boukhabza, Assyag, Attia, Nissim et Ghnassia,
ont la douleur de faire part de la disparition brutale de

Maître André GHANASSIA,
avocat à la cour,

survenue le 14 juin 1987.
Les obsèques auront lieu le jeudi 18 juin, à 11 heures, au cimetière de Bagneux.
Départ du convoi, 4, rue Léonce Reynaud, Paris (16e), à 10 heures (angle 7, avenue Marceau).
Cet avis tient lieu de faire part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Le préfet de Maine-et-Loire
et Mme Henri Coury,
M. et Mme Guy Beugnet,
Les docteurs Bernard et Claude Jubécourt,
M. et Mme Pierre Pouletaud,
M. et Mme Philippe Robert,
ses enfants,
Ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Vinel, Debatty, Bastian et Becq,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henri JUBÉCOURT,

munie des sacrements de l'Eglise, à Angers, le dimanche 14 juin 1987, dans sa quatre-vingt-huitième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu dans l'intimité familiale à Senon (Meuse), le mercredi 17 juin à 11 h 30.
Cet avis tient lieu de faire part.

— Charles-André Julien,
Nicole et Jean-Daniel Reynaud,
Valeria Tasca,
Emmanuèle Reynaud, Jacques Arhex
et leurs filles,
Claude-Agnès Reynaud, Thierry Van de Wyngaert
et leur fille,
Ses neveux et ses nièces,
font part du décès de

Mme Charles-André JULIEN,
née Lucie Momy,

survenu le 4 juin 1987.

1, square de Port-Royal,
75013 Paris.

— Mme Danièle Koskas
Et M. Maurice Koskas
ont la douleur de faire part du décès de leur frère,

Gérard KOSKAS,

survenu le 14 juin 1987.
Les obsèques auront lieu le vendredi 19 juin, à 10 h 45, au cimetière du Montparnasse, 3, avenue Edgar-Quinet.

675, Echo Drive, Ottawa,
K1S - 1P 2, Canada.
18, rue des Fossés-Saint-Jacques,
75005 Paris.

— Nous sommes tristes d'annoncer la mort de

Nathan LEITES,

Avignon, le 5 juin 1987.

Lena de Faramond,
Adrien Leites,
13 *bis*, place du Palais,
84000 Avignon.

— Le comité de direction et le secrétariat de rédaction de la revue *Annales* (Economies-Sociétés-Civilisations),
ont le regret de faire part du décès de

M. Paul LEUILLIOT,
secrétaire du comité,

le 30 mai 1987.

— Le docteur Michel Delarue,
fait part du décès de

M. Daniel LOISEAU,
dit Jacques Josselin,

survenu le 13 juin 1987, dans sa quarante-quatrième année.

Le service religieux sera célébré le mercredi 17 juin, à 8 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris (7e), suivi de l'inhumation au cimetière du Pouliguen (Loire-Atlantique).

— La Fédération nationale aéronautique a la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Jean-Claude MARTIN,
professeur à l'ENISE, à Saint-Etienne.

Les obsèques auront lieu, le mercredi 17 juin 1987, à 15 heures, en l'église de la Tour-en-Jarrez, 42580 L'Etrat.

10, Le Coulommier,
La Tour-en-Jarrez,
42580 L'Etrat.
FNA,
52, rue Galilée,
75008 Paris.

— Michel Ravelli,
Anne Jambert,
Catherine Ravelli,
Nicolas Jambert,
Quentin Ravelli de Lesseps,
Barthélémy de Lesseps,
Nelly Farines,
Les familles Torreilles et Kimmel,
ont la douleur de faire part du décès de

Jeanne RAVELLI,

leur épouse, mère, grand-mère, belle-sœur et parente,
survenu le 12 juin 1987, à l'âge de soixante-quinze ans, à Paris (13e).
La levée du corps aura lieu le jeudi 18 juin 1987, à 13 h 30, à l'amphithéâtre Pitié-Salpêtrière, 22, rue Bruant, Paris (13e), suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Denis (93), dans le caveau de famille.

5, avenue André-Morizet,
92100 Boulogne.

— M. Georges Sender
et ses filles Isabelle et Eléna,
M. et Mme André Tubiana,
Mme Marica Allée
et ses enfants,
M. et Mme Jean-Michel Tubiana
et leurs enfants,
Mme Laurence Tubiana,
ont la douleur de faire part du décès de

Catherine SENDER,
née Tubiana,

survenu le 12 juin 1987, à l'âge de quarante-trois ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 17 juin 1987, au cimetière du Montparnasse. On se réunira à l'entrée principale du cimetière, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris (14e), à 16 h 30.
Pas de couronnes.
Des dons peuvent être adressés au fonds de recherche sur l'hématopoïèse, Fondation de France, compte no 050243.

15-17, rue Niepce,
75014 Paris.
85, boulevard Pasteur,
75015 Paris.

— M. et Mme Marc Spielrein
et leurs enfants,
M. et Mme Eric Spielrein
et leurs enfants,
Mme Gertrude Lang,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile SPIELREIN,
officier de la Légion d'honneur,
président d'honneur du Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine,

survenu le 13 juin 1987 dans sa quatre-vingtième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité en l'église d'Hirsingue.
Une messe sera célébrée à son intention en l'église Saint-Maurice à Strasbourg, le 8 juillet 1987, à 10 h 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

2, boulevard Paul-Déroulède,
67000 Strasbourg.
12, rue Amélie,
75007 Paris.
55, rue Cortambert,
75116 Paris.

— M. et Mme Michel Telinge,
M. et Mme Jacques Peilleron,
M. et Mme Jean-Loup Telinge,
M. et Mme François Morel-Telinge,
M. le professeur
et Mme Michel Jouvet
et leurs enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Georges TELINGE,
née Valérie Roederer,
veuve du
général Georges TELINGE,

leur mère et grand-mère, survenu le 12 juin 1987 à Saint-Rémy-en-Rollat (03), dans sa quatre-vingt-sixième année.
L'inhumation aura lieu ultérieurement à Chamonix-Mont-Blanc (74).

Anniversaires

— Une pensée, une prière pour

Jean-Pierre BRET,

qui nous a quittés le 17 juin 1977.





SCIENCES ET MEDECINE

Enfants sourds : le silence se brise

En France, sept cent mille enfants mal entendants, normalement intelligents, sont privés d'un enseignement supérieur adapté pour préparer leur avenir.

A coup sûr, l'une des images les plus fortes que garderont les participants au congrès international sur le SIDA, qui vient d'avoir lieu à Washington, aura été la présence, aux côtés de chaque orateur, d'une interprète qui assurait la traduction simultanée des communications scientifiques en... langue des signes. Cette extraordinaire performance – traduire des notions d'immunologie ou de virologie en langue des signes relève d'un véritable exploit – n'était après tout que le reflet d'une réalité : on peut être sourd et scientifique de valeur. Aux Etats-Unis tout au moins.

En France, il en va hélas autrement. Aucune structure d'enseignement secondaire, et *a fortiori* supérieur, ne permet à un jeune malentendant d'espérer, un jour, devenir chercheur. Ainsi que le remarque Mme Annette Gorouben, qui dirige le Centre expérimental bilingue pour enfants sourds (CEBES) (1) : « *La réussite scolaire moyenne des sourds profonds et sévères est statistiquement très faible, démontrant ainsi chez de nombreux sourds l'exploitation insuffisante des potentialités intellectuelles normales.* »

Pourtant, on assiste depuis quelques mois à un indéniable regain d'intérêt pour tout ce qui touche à la surdité. De l'avis de nombreux spécialistes et parents d'enfants sourds, c'est le film *les Enfants du silence* qui a servi de détonateur. « *Tout d'un coup, l'opinion publique s'est aperçue de l'existence de ces milliers de sourds qu'elle côtoyait quotidiennement sans y prendre garde,* raconte une mère. *Et les gens ont réalisé que les sourds étaient des personnes comme les autres.* »


RICHARD FRIEMAN

Cette prise de conscience débouchera-t-elle sur des réalisations concrètes? C'est aujourd'hui tout le problème.

Environ 4 millions de personnes souffrent en France de déficience auditive. Parmi celles-ci, trois cent mille enfants et adolescents dont on peut considérer que le déficit est sévère ou profond, quatre cent mille autres présentant une déficience auditive légère ou moyenne.

Martin a aujourd'hui cinq ans. Deux parents enseignants, un environnement familial on ne peut plus favorable, il a la bonne bouille des petits garçons de son âge. « *Quelques mois après sa naissance,* raconte sa mère, *nous avons remarqué chez lui quelque chose d'assez indéfinissable qui s'apparentait à un retard moteur. Notre pédiatre nous a dit de ne pas nous inquiéter. Les mois ont passé, et finalement, parce que Martin a commencé à faire des otites à répétition, le diagnostic de surdité a été posé. Il avait alors dix-huit mois. Une fois le choc passé, il ne nous restait plus qu'une seule solution : le mettre dans une structure spécialisée pour que, très vite, nous puissions communiquer avec lui.* »

Restaurer la communication

Les mots expriment mal ce que peuvent ressentir des parents lorsqu'on leur apprend qu'ils ont un enfant sourd. « *Ce comportement qui les inquiétait tant trouve enfin une explication,* raconte Mme Gorouben. *Pour autant, l'enfant, intact un instant auparavant, devient brutalement porteur d'un handicap qui, en plus, est en général mal connu.* » S'installe alors un véritable état de deuil de l'enfant normal, état qui dure plus ou moins longtemps, mais qui, s'il se prolonge, peut affecter gravement la communication entre l'enfant et ses parents. Car, de son côté, l'enfant, lui, n'a pas changé : « *Sourd il était, sourd il demeure,* résume Mme Gorouben. *C'est l'attitude, parfois incohérente, de son environnement qui va lui signaler que « quelque chose » se passe. Tout à coup, il devient l'objet d'une attention particulière, chacun s'affaire autour de ses oreilles.* »

En outre, il doit subir divers examens permettant, entre autres choses, de définir le type de son atteinte : si c'est la chaîne des osselets, au niveau de l'oreille moyenne, qui est touchée, l'atteinte concerne la transmission du son, et elle est alors réparable ; si, au contraire, ce sont les cellules nerveuses qui sont touchées au niveau de la cochlée (le limaçon osseux), il s'agit alors d'une surdité de perception, irréversible. Un audiogramme permet de définir le degré de l'atteinte ainsi que le bénéfice que l'on est susceptible d'attendre de la pose d'une prothèse. Selon le degré de perte auditive, l'accès à la parole sera plus ou moins tardif et satisfaisant. A certains, les sourds moyens, l'appareillage apportera une grande amélioration de l'écoute ; à d'autres, les sourds profonds, la prothèse auditive n'apportera qu'une aide limitée. « *De toute façon,* explique Mme Gorouben, *l'appareillage ne redonne pas une audition normale. L'amplification est linéaire jusqu'à un certain niveau sonore. Conséquence : tous les bruits sont amplifiés et le tri entre ce qui est parole humaine et ce qui est bruits ambiants est extrêmement difficile à réaliser.* »

La prothèse ne peut donc pas reproduire la sélectivité de notre oreille pour certains sons particuliers. C'est à l'enfant sourd appareillé d'apprendre lui-même, à discriminer les sons. Autant il est important pour l'enfant de diagnostiquer précocement sa surdité – un appareillage précoce est toujours mieux toléré et permet en outre une sollicitation rapide des restes auditifs, – autant il est important de ne pas tomber dans l'écueil de la « technicisation ». Si l'on ne met l'accent que sur l'audition, les familles réduisent le problème à une seule équation : surdité + appareil = enfant entendant, et l'enfant sourd, ainsi que l'explique bien Mme Gorouben, ne devient plus qu'« *une oreille qui n'entend pas* ».

Avant toute chose, donc : restaurer la communication entre l'enfant et ses parents. Avec, à la clé, un choix crucial : celui de la méthode éducative que l'enfant va être amené à suivre. Un choix d'autant plus difficile qu'il s'effectue dans un contexte riche en controverses, polémiques et prises de position de toutes sortes.

En gros, deux méthodes sont actuellement proposées :

– l'une dite « oraliste », orientée sur l'acquisition de la seule langue orale ;

– l'autre, « bilingue », utilisant à la fois la langue orale et la langue des signes française (LSF).

Dans un cas, il s'agit d'apprendre à parler à l'enfant le plus vite possible ; dans l'autre, on entend lever au plus vite la frustration liée à l'incommunicabilité, étant donné que la LSF s'apprend plus aisément que la langue orale.

Les parents de Martin ont choisi la méthode bilingue. Eux aussi ont appris la langue des signes.

FRANCK NOUCHI.

(Lire la suite page 18.)

(1) 11, place de la République, 75003 Paris.

Mauvaise écoute

Elle avait dix-huit ans et un quotient intellectuel estimé à 34. « Retardée mentale », avaient estimé les médecins – on était alors en 1930 – décidant de la placer dans une institution spécialisée. Cinquante-sept années ont passé. On vient seulement de s'apercevoir que Mme Mattie Hodge était en réalité sourde-muette. Son quotient intellectuel est aujourd'hui de 95. Comme l'a indiqué il y a quelques jours un juge de Washington, les tests réalisés en 1930 avaient été pratiqués « *par une personne qui n'a pas tenu compte du fait que Mme Hodge était sourde* ». Un « détail » qui a valu à cette pauvre femme de passer cinquante-sept années dans une institution pour handicapés mentaux...

« GOUPIL » MONTRE LES DENTS

LES célèbres produits solaires Bergasol des laboratoires Goupil sont-ils cancérigènes ? La commission de sécurité des consommateurs, saisie par un groupe de médecins, avait demandé l'interdiction des « *produits solaires contenant des psoralènes, et notamment du 5-Mop (5-méthoxypsoralène), d'origine naturelle ou non* ». Une périphrase qui visait principalement les crèmes solaires Bergasol.

A l'appui de son avis, la commission avançait des études dénonçant les propriétés cancérigènes de ces substances lorsqu'elles sont associées aux rayons ultraviolets.

Pour donner du poids à leur contre-attaque, les laboratoires Goupil ont appelé en renfort plusieurs dermatologues de renom. Les conclusions alarmantes des études citées par la commission ne peuvent être appliquées, selon le professeur Paul Forlot, car le fameux « 5-Mop » cancérigène y est associé à d'autres molécules. De plus, ajoute-t-il, ces expérimentations ont été menées sur des souris, dont les réactions au soleil ne peuvent être comparées à celles des hommes. Enfin, les laboratoires Goupil présentent avec fierté l'agrément « IND » (Investigational New Drug) décerné le 10 mai dernier aux produits Bergasol par la sourcilleuse Food an Drug Administration américaine.

« *Nous utilisons le « 5-Mop » depuis des années,* ajoute le professeur Grupper, *nous n'avons pas constaté d'augmentation du nombre de cancers chez nos patients.* » Le professeur Paul Agache affiche la même sérénité : « *Le bronzage obtenu grâce aux produits Bergasol est dû aux rayons ultraviolets B, qui sont beaucoup moins dangereux pour la peau que les ultraviolets A. Ces crèmes solaires sont absolument sans danger.* »

Non contents de nier l'effet cancérigène de leurs produits, les laboratoires Goupil lui attribuent des vertus protectrices contre le cancer. « *Nos crèmes,* explique M. Jean-Jacques Goupil, *réactivent les mélanocytes, ces cellules qui protègent la peau, et permettent donc d'éviter les coups de soleil, qui sont souvent à l'origine des cancers cutanés.* » « *Nous avons lieu de penser qu'elles assurent une très bonne protection,* renchérit le professeur Beylot, *ces accusations ne reposent sur aucune preuve claire et nette.* »

En mars dernier, Mme Michèle Barzach avait pourtant interdit la diffusion des spots publicitaires Bergasol sur Antenne 2 mais elle s'était refusée à retirer les crèmes solaires du marché en rappelant qu'elles n'avaient jamais fait l'objet d'aucune plainte. Un rapport sur les produits de ce type a néanmoins été demandé à deux experts, qui ne rendront leurs conclusions qu'en février 1988. Sans doute les sommes en jeu incitent-elles à la prudence. Les crèmes Bergasol détiennent 3 % d'un marché âprement disputé. « *Nous n'avons pas encore observé de baisse des chiffres de vente, mais ces rumeurs nuisent à notre notoriété* », affirme M. Goupil, qui accuse ses concurrents de ne pas être tout à fait étrangers à cette polémique.

ANNE CHEMIN.

L'ordinateur des arts

L'impact de l'électronique sur les arts et les techniques

DOMAINE du mystère et de la complexité, les images et les sons numériques semblent réservés aux scientifiques et aux techniciens avertis. Pourtant, ces nouveaux modes d'expression calculés par ordinateur peuvent être utilisés par des publics très divers. Réunis à Saint-Etienne dans le cadre des deuxièmes rencontres « Imaginaire numérique », des chercheurs issus de disciplines et de pays divers ont réfléchi à l'impact du numérique sur l'art et les techniques de représentation. Loin du robot bête et discipliné, ces technologies révolutionnaires peuvent-elles fertiliser la créativité en élargissant le champ des possibles ?

L'utilisation du numérique permet à un peintre, à un architecte ou à un scénographe de multiplier les esquisses, de superposer des images, de les animer ou de les sonoriser. Une telle explosion de moyens techniques ne fait pas forcément voler en éclats les palettes traditionnelles et les carnets de croquis : le dessin et les pots de couleurs, le geste et la matière ne sont pas mis hors jeu par l'ordinateur. La machine est plutôt conçue comme un outil supplémentaire, capable de créer des perspectives originales.

Certains artistes utilisent donc l'ordinateur comme une dimension nouvelle. « *Au départ, je me suis servi de la machine car les nus et les plâtres des beaux-arts me paraissaient dépassés* », explique ainsi M. Miguel Chevalier, plasticien et enseignant d'histoire de l'art. D'autres choisissent le numérique pour enrichir leur pratique dans une discipline donnée. Réalisateur vidéo et conseiller artistique en matière d'opéra, M. Marc David régénère l'art de l'opéra lyrique traditionnel par l'utilisation du numérique. En « *théâtralisant l'image* », il créé des « *rencontres du troisième type* » tout à fait novatrices. « *Le son et l'image vidéo sont tous deux composés de fréquences,* observe-t-il. *Je cherche donc à jouer de cette complémentarité naturelle.* »

Le numérique ne recueille pourtant pas tous les suffrages. D'abord, l'utilisation de l'ordinateur implique une rapidité de manœuvre qui peut gommer le temps, composante importante et fertile de l'acte créateur. Ensuite, ces outils ultra-perfectionnés coûtent des prix exorbitants. « *Le prix de l'image de synthèse oscille entre 5 000 et 20 000 francs la seconde,* constate un jeune architecte parisien. *C'est inabordable pour beaucoup de gens, notamment pour les jeunes créateurs.* »

Enfin, ces instruments sont d'une maîtrise difficile et nécessitent des connaissances techniques que les artistes ne possèdent pas toujours. Certains scientifiques tentent donc d'adapter l'outil aux besoins des néophytes. « *Nous essayons de concevoir des ordinateurs qui soient comme des pinceaux très puissants dont les artistes puissent se servir sans suivre de cours d'informatique* », explique ainsi M. Rob-Cook, ingénieur de la firme américaine Siggraph.

Cette vulgarisation technique permet d'ouvrir plus largement un champ d'investigation où le virtuel est plus important que le réel. « *L'image devient, non plus seulement un auxiliaire de la création, mais son lieu d'élaboration,* souligne M. Alain Renaud, enseignant de philosophie et délégué général de l'« Imaginaire numérique ». *Nous entrons dans un univers où le temps prime sur l'espace.* » avec le numérique, Einstein l'emporte sur Newton et l'homme peut se prendre pour une démiurge capable de créer un monde... plus vrai que nature.

RAPHAËLLE RÉROLLE.

Le silence se brise

(Suite de la page 17.)

A raison d'une à deux heures de cours par semaine, ils ont mis trois ans pour la « parler » correctement. *« Quel soulagement ce fut pour nous de voir Martin nous adresser son premier signe,* raconte la mère. *C'était la fin de l'angoisse, la preuve – enfin – qu'il était intelligent. C'est vrai qu'au début on était complètement désemparé. On se disait qu'on n'y arriverait jamais. »*

Aujourd'hui, Martin semble parfaitement intégré dans son milieu familial. Il va dans une école mixte, mélangeant enfants entendants et malentendants.

L'après-midi, il se rend dans un centre d'éducation du langage pour enfants malentendants. Sa grande sœur se met elle aussi à la LSF pour pouvoir *« jouer encore mieux avec lui »*. Ses parents, comme beaucoup d'autres, se félicitent de l'aide apportée dans un premier temps par la psychothérapie. *« Il n'y a rien à faire,* raconte son père, *on culpabilise toujours, d'une manière ou d'une autre. »* Ne regrettent-ils pas d'avoir choisi la méthode bilingue ? *« Absolument pas. Nous savons que le principal problème de Martin sera celui de l'acquisition de la parole. Notre préoccupation principale était de pouvoir communiquer avec lui. Je crois que cela, nous l'avons réussi. Et s'il parle mal ou tard, eh bien, ce sera le prix à payer. Mais, pour nous, c'est secondaire. »*

Tous les enfants sourds n'ont pas la chance d'avoir eu, comme Martin, des parents ayant de multiples relations dans le monde médical.

Trouver la bonne filière

Trouver la bonne filière n'est pas chose facile en France ! En outre, nombre de problèmes subsistent.

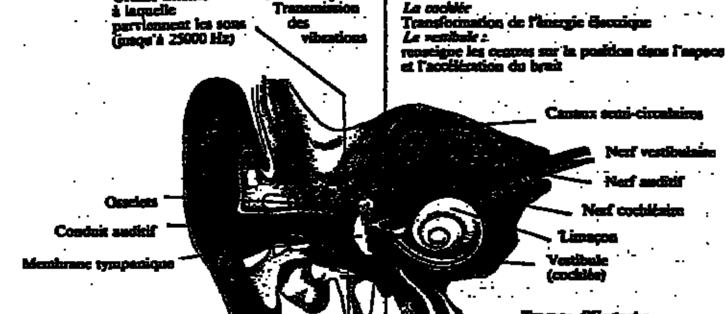
Ainsi, et ce n'est qu'un exemple, le CEBES, pourtant unanimement considéré comme un modèle de centre de rééducation, est en passe de se trouver « en manque d'enfants ». Il n'a pourtant qu'une capacité d'accueil de vingt enfants. Mais les médecins ont, semble-t-il, davantage tendance à adresser les enfants sourds soit à des orthophonistes indépendants, soit à des oralistes.

Et plus tard ? Où Martin et les autres enfants sourds pourront-ils aller poursuivre leurs études ? Quelques cours privés, hypersélectifs, existent pour l'enseignement secondaire. Ensuite, c'est la filière, traditionnelle, technique, qui forme à des métiers essentiellement manuels (menuisiers, dactylos, etc.).

A partir du secondaire, aucune réelle structure d'intégration n'existe. Fait significatif, l'éducation nationale n'a toujours pas reconnu officiellement la LSF. Pourquoi ? En France, seuls quelques sourds ont atteint le stade de l'agrégation ou du CAPES. Pourquoi n'existe-t-il pas un corps d'interprètes qui permettrait aux jeunes sourds de poursuivre leurs études, y compris en faculté ?

Pourquoi ne pas tout simplement créer, comme cela existe dans d'autres pays, des lycées et des universités spécialement conçus pour accueillir les sourds ? Jusqu'à présent, aucun gouvernement n'a voulu se lancer dans de tels projets. Jusqu'à quand ?

FRANCK NOUCHI.



Source : « Tempo Médical ».

Normes d'acquisition de la parole chez des enfants sourds de cinq ans éduqués
50 % font des phrases succinctes 29 % ont à leur disposition plus de 20 mots 12 % ont moins de 20 mots 6 % ont moins de 5 mots 3 % n'ont pas de mot.
Enfants entendants du même âge : entre 1 500 et 2 000 mots.

DES IMPLANTS DANS LE CREUX DE L'OREILLE

« IMPLANTS cochléaires » : pour des milliers de personnes atteintes de surdité totale, ces deux mots représentent un espoir. La technique de l'implant, mise au point il y a une quinzaine d'années par les professeurs Chouard et Mac Leod, permet aux sourds de percevoir des sons, même vagues, et donc de rompre leur isolement. Le système est simple : en cas de surdité totale, les amplificateurs classiques sont inefficaces car les cellules chargées d'enregistrer le son et de les transmettre au cerveau sont déficientes. Les professeurs Chouard et Mac Leod ont donc imaginé de remplacer ces cellules par un appareillage qui transforme le son en signaux électriques captés par le cerveau. Dans les jours qui suivent l'opération, les sujets perçoivent des sons variés mais inintelligibles, et après une période de rééducation ils parviennent à déchiffrer cette rumeur imprécise. L'implant cochléaire ne fait cependant pas de miracles : les personnes atteintes de surdité totale ne peuvent suivre une conversation du jour au lendemain, mais la prothèse leur permet de reconnaître un claquement de porte ou le timbre de voix d'un proche.

« Nos résultats sont extrêmement satisfaisants, affirme le professeur Chouard. *Depuis 1973, deux cent cinquante personnes ont été opérés avec succès. Notre système est maintenant adopté dans le monde entier. »* Ce bel optimisme n'a pourtant pas gagné l'ensemble des praticiens. La plupart d'entre eux restent prudents, notamment au sujet de l'implantation de ces prothèses sur les jeunes enfants ardemment recommandée par le professeur Chouard. *« Cela peut nuire au développement, des tout-petits »,* explique Mme Annette Goroubén, directrice du Centre expérimental bilingue pour enfants sourds, ajoutant que cette technique *« n'apporte que des améliorations limitées qui ne suppriment pas les problèmes de communication. Dans certains cas, elle provoque même chez l'enfant une certaine confusion ».*

L'encombrement du boîtier (un appareil de la taille d'un lecteur de cassettes porté en bandoulière), le coût du matériel (de 40 000 à 60 000 F) et son expérimentation récente suscitent également un certain scepticisme.

Ces réserves ne parviennent pas à ébranler la confiance du professeur Chouard, qui dénonce *« un mauvais procès mené par des collègues envieux ».* Et il défend son système de plus belle, avec beaucoup de conviction. Trop peut-être. Ainsi, dans un courrier adressé aux parents d'une petite fille sourde de sept ans, il écrit sans hésitation : *« L'appareillage Monomac fabriqué par la société Bertin est indispensable à la réhabilitation de sa surdité totale. »* Une conclusion définitive difficilement compatible avec le code de déontologie du médecin, qui interdit *« tous les procédés directs ou indirects de réclame et de publicité »* (article 23). A plus forte raison quand il s'agit de son propre produit. *« Je n'ai pas peur du mot publicité »,* rétorque le professeur Chouard, *quand une chose marche, il faut le dire. »* Le mot *« indispensable »* était-il de trop ? *« Bien sûr que non,* réplique vivement le professeur, *je le maintiens. Mon diagnostic est formel : quand Virginie reviendra, elle étonnera tout le monde. »* Convaincu que cette opération devait se dérouler le plus rapidement possible, le professeur Chouard avait même assorti ses conclusions d'un délai de quelques mois qui a précipité la décision des parents.

Les spécialistes de l'hôpital de Tours se sont montrés plus circonspects. Mais entre les certitudes du professeur Chouard et les doutes des praticiens de Tours, la famille de Virginie a vite choisi : la petite fille sera opérée au mois d'août. Les fortes paroles du pionnier de l'implant l'ont emporté. L'optimisme du professeur fait d'autant plus problème que cette opération est irréversible. Contrairement aux prothèses auditives classiques, le système ne peut être retiré si les résultats ne sont pas satisfaisants. L'implantation devrait donc être entourée de sérieuses précautions afin que les familles, parfois enclines à s'accrocher au moindre espoir, puissent prendre leur décision en toute connaissance de cause. Et sans précipitation.

A. Ch.

DOUZE LITS POUR MOURIR EN PAIX

UNE large galerie en arcades, des chambres spacieuses aux teintes pastel, un jeu de niches de couleur crème garnies de plantes vertes... Tout cela ne ressemble en rien aux alignements réguliers et froids des hôpitaux classiques. Cet étage aux allures d'hôtel tranquille fait pourtant partie de l'Hôpital international de l'Université de Paris. Il abrite les douze lits de la première « unité de soins palliatifs » de France. Inaugurée le lundi 1er juin, elle est destinée aux malades *« en phase terminale ».*

« Nous cherchons à accompagner les mourants dans leurs derniers instants, explique l'un des « pères » de ce projet, le docteur Maurice Abiven. *Nous essayons de les prendre en charge, mais aussi leurs familles. Il s'agit d'une médecine globale. »* Ce ne sont pas des paroles en l'air. Sur les 800 mètres carrés réservés à ce nouveau service, 120 mètres carrés seront consacrés à l'accueil des familles. Elles pourront passer la nuit au chevet de leur parent proche de la mort, ou préparer leur repas dans une cuisine aménagée pour eux.

L'équipe médicale, elle aussi, sort du commun : les infirmières, toutes volontaires, seront assistées par des bénévoles choisis par l'Association pour le développement des soins palliatifs (ASP). *« J'attends l'ouverture d'un tel service depuis des années,* confie une aide-soignante. *Dans les services normaux, nous manquons de temps pour rester auprès des mourants. Ici, je sais que je pourrai faire les gestes qui comptent : prendre la main d'un patient, ou m'asseoir sur le bord de son lit. Il faut que les malades puissent mourir en paix. »*

Qui bénéficiera de cette structure unique en France ? Le docteur Abiven hésite : *« Ceux pour qui toutes les thérapeutiques curatives ont été épuisées, surtout ceux dont la mort est difficile, comme c'est le cas pour les jeunes ou les personnes isolées. Nous essayerons d'obtenir le consentement des patients. »* Ces convictions heurtent plus d'une idée reçue : *« Nos mentalités latines ne sont pas préparées à cette approche claire et véridique de la mort,* estime le docteur Jean Pichard, directeur de l'Hôpital international de l'Université de Paris, *il nous a fallu vaincre bien des réticences administratives. »* En 1985, M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la Santé, crée un groupe de travail « Aide aux mourants », dont le rapport, rendu public par Mme Michèle Barzach en octobre 1986 (*le Monde* du 25 octobre 1986), envisage la création de tels services. Une brèche est ouverte. Le docteur Maurice Abiven, auteur du livre *Humaniser l'hôpital* (1976), en profite pour proposer au docteur Pichard une unité de soins palliatifs dans son hôpital. Malgré les barrages financiers. Si ce n'est une subention de la Ville de Paris, le service a été exclusivement financé par des dons et par l'ASP, qui a fourni, grâce au concours de nombreuses caisses de retraite et mutuelles, près de 45 % d'un budget de 3,6 millions de francs.

Aujourd'hui, les douze lits sont prêts. Une première étape dans un pays où 70 % des Français meurent à l'hôpital. *« Mon souhait le plus cher, c'est que ce service soit supprimé dans une quinzaine d'années !,* déclare le docteur Abiven. *Cela voudra dire que les soins palliatifs seront administrés partout. Ce serait notre plus grande victoire. »*

L'Assistance publique de Paris n'a prévu, pour l'instant, qu'une seule unité nouvelle à l'hôpital Necker.

A. Ch.

(*) Des unités de soins palliatifs existent aux adresses suivantes :
- Hôpital de la Croix-Saint-Simon, docteur Salamagne (4/5 lits), également consultation pour la douleur : 12, rue d'Avron, 75012 Paris. Tél. : 43-71-12-01.
- Cognacq-Jay : 15, rue Eugène-Milon, 75015 Paris. Tél. : 48-28-40-47.
- Clinique Hartmann : 28, boulevard Victor-Hugo, 92200 Neuilly.
- Clinique Notre-Dame-du-Lac : Sœurs oblates de l'Eucharistie, 18 *bis*, boulevard Richelieu, 92500 Rueil-Malmaison. Tél. : 47-49-51-92.
- Clinique médicale Jeanne-Garnier : 55, rue de Lourmel, 75015 Paris. Tél. : 45-79-45-83. Un dossier complet doit être soumis à Sœur Marie-Paule, responsable des admissions.
- Hôpital universitaire : 42, boulevard Jourdan, 75014 Paris. Tél. : 45-89-40-47.
- Hôpital des Sablons : Grenoble. Service du professeur Schaerer.

GERIATRIE : long séjour. Les délais d'entrée y sont très longs.
- Hôpital Paul-Brousse : 14, avenue Vaillant-Couturier, 94804 Villejuif. Service du docteur Sebag Lanoe.
- Hôpital Broca : 54-56, rue Broca, 75013 Paris. Service du docteur Forette. Tél. : 45-35-20-10.
- Charles-Foix : 7, avenue de la République, 94206 Ivry. Tél. : 46-70-15-92. Service du docteur A. Sachet.







Six lémuriens à Paris

Afin de sauver l'espèce menacée, des lémuriens ont été envoyés au zoo de Vincennes pour s'y reproduire.

SIX lémuriens rarissimes, venus de Madagascar, viennent d'arriver au parc zoologique de Vincennes (qui fait partie du Muséum national d'histoire naturelle) : quatre propithèques à couronne et deux *Hapalemur simus*, qui habitent désormais tout à côté d'un autre mammifère rare, le grand panda.

Rappelons que les lémuriens, qui vivent tous à Madagascar, sont des primates comme nous et les singes. Les primates se distinguent, notamment, par quatre mains à pouce opposable (les hommes n'en ont plus que deux), un cerveau relativement gros par rapport à leur poids, une vue très développée : leurs deux yeux sont situés sur la face, ce qui leur donne la notion de relief et de distance. Les lémuriens sont nos cousins les plus lointains.

Propithèques à couronne et *Hapalemur simus* ont en commun d'être des animaux diurnes. Les premiers, qui, adultes, pèsent environ 3,5 kilos, sont des sauteurs fantastiques grâce à leurs très longues jambes : ils peuvent sauter d'un arbre à l'autre sur une distance de 8 à 10 mètres. Vivant dans les forêts-galeries de l'ouest de Madagascar, ils aiment le soleil et la chaleur. Ils se nourrissent à 80 % de feuilles, de bourgeons et d'écorce et à 20 % de fruits verts. Ils sont dotés, en effet, d'une portion du gros intestin (l'appendice chez l'homme) dont le volume est le double de celui de leur estomac. Dans cet appendice hypertrophié prospèrent des bactéries qui attaquent la cellulose et rendent celle-ci digestible par des mammifères qui n'ont rien à voir avec les ruminants. On connaît actuellement quelques centaines d'individus de propithèques à couronne qui, hors de leurs capacités sauteuses, sont remarquables par leur capuchon brun foncé et leur poitrail orangé tranchant sur le reste de leur pelage blanc.

Les *Hapalemur simus* sont encore plus rares. On n'en connaît que dix-huit individus répartis en trois groupes. Leur pelage brun foncé ne s'éclaircit au jaunâtre que sur leurs oreilles. Ils pèsent environ 2,5 kilos. Mais surtout originaires d'une zone de forêt humide située à l'est de Fianarantsoa, ils se plaisent dans l'ombre. Ils se nourrissent pour l'essentiel de bambous. Ils raffolent des pousses de bambou, qui sont, pour eux, ce qu'est un sucre d'orge pour de jeunes humains. Le panda, leur nouveau voisin, a lui aussi le bambou comme nourriture de base. Le parc zoologique de Vincennes fait venir, tous les quinze jours, un camion de l'unique forêt de bambous existant en France (dans le Gard, là où ont été tournées, entre autres, des scènes du *Salaire de la peur)*. L'appétit du couple de jeunes *Hapalemur simus* n'a besoin, pour le moment, que d'une grosse poignée de bambou, ce qui est peu par rapport à celui du panda, qui en avale de nombreux kilos.

Les risques du matriarcat

Les spécialistes espèrent qu'il existe à l'état sauvage plus de dix-huit individus. Mais se déplaçant au sol dans des fourrés de bambous, les *Hapalemur simus* sont très difficiles à repérer. En outre, la survie de l'espèce est mise en danger par le matriarcat qui régit la vie sociale de ces lémuriens : les femelles, dominantes, marchent toujours à l'avant-garde du groupe et sont donc les premières à se faire prendre dans les collets posés par les villageois.

Les six nouveaux lémuriens ne sont pas venus à Vincennes pour le plaisir des visiteurs du zoo. Comme leurs trois congénères nocturnes ayes-ayes (1) arrivés l'année dernière *(le Monde* du 18 avril 1986), ils ont été capturés et envoyés à Paris, avec le total accord des autorités malgaches, dans l'espoir – tout à fait raisonnable – de les faire se reproduire en captivité et ainsi d'assurer la survie d'espèces endémiques à Madagascar, mais très menacées dans leur survie par les modes traditionnels d'agriculture (2).

L'accord négocié avec les autorités malgaches par M. Roland Albignac, professeur associé au Muséum national d'histoire naturelle de Paris, et par M. Jean-Jacques Petter, professeur au Muséum, est beaucoup plus large que le simple envoi à Vincennes de rarissimes lémuriens. Il comprend la création dans le nord-est de Madagascar, entre Toamasina (ex-Tamatave) et Antseranana (ex-Diégo-Suarez), d'une réserve de biosphère couvrant 100 000 hectares. Une subvention de 1 million de francs (donnée par le Fonds mondial pour la nature, l'UNESCO et le ministère français de l'environnement) aidera les trente-cinq mille habitants de la réserve à développer rationnellement l'agriculture et l'élevage villageois. En contrepartie, 20 000 hectares de forêts (dans la réserve) seront bientôt classés en sanctuaires intouchables. Une campagne d'explication a déjà suscité l'intérêt des villageois, sans le concours desquels serait voué à l'échec tout projet de sauvetage de la forêt malgache et donc de plusieurs espèces de lémuriens dont la survie est indissolublement liée à celle de la forêt.

YVONNE REBEYROL.


ALBERT VISAGE

Propithèque de Verreaux, un lémurien du même genre et de la même espèce que le propithèque à couronne. Les deux sous-espèces présentent la même morphologie et possèdent les mêmes capacités de saut.

(1) L'année dernière, les spécialistes de Vincennes croyaient avoir un mâle, une femelle et un bébé ayes-ayes. Le mâle s'est révélé être une femelle. La confusion de sexe peut surprendre. En fait, elle s'explique fort bien : hors de la période de reproduction, les organes mâles se rétractent et ne sont guère plus volumineux – vus de l'extérieur – que les organes femelles. Le bébé est un mâle. Il aura deux ans en novembre prochain et pourra alors s'accoupler avec celle des femelles qui n'est pas sa mère. On connaît actuellement moins de cent ayes-ayes vivant en liberté.

(2) L'agriculture traditionnelle est fondée sur le brûlis : un groupe de population locale abat puis fait brûler une zone de forêt de façon à obtenir une surface de terre cultivable. Mais, comme dans toute forêt tropicale, les sols sont minces et fragiles. Après le brûlis, un hectare de terrain, qui n'est plus protégé par la végétation permanente, perd en deux ans 50 tonnes de terre végétale qui est entraînée par les pluies tombant sur le sol nu. En deux années de mise en culture, cet hectare produit au grand maximum 1,5 tonne de paddy (riz non décortiqué), soit un revenu de 1 000 F. Après, il n'y a plus de sol. Et il faut une centaine d'années avant que la végétation puis la forêt repoussent et reconstituent le sol végétal apte à supporter une nouvelle brève période de culture. Exploité rationnellement, un hectare de forêt produit un revenu annuel de 70 000 F.

SECTEUR DE POINTE

Négoce et science pure

La recherche au cœur de l'entreprise pour stimuler la production et la commercialisation.

LA formation par la recherche est un thème à la mode. De droite comme de gauche, nombre de responsables ont souligné que les laboratoires doivent former des jeunes au métier de chercheur, mais doivent aussi former par la recherche des cadres de l'industrie. Dans le monde actuel, une industrie qui a perdu tout contact avec la science fondamentale et les technologies de pointe qu'elle implique se condamne lentement au déclin. Dans des branches comme l'électronique, l'informatique, l'aéronautique, c'est un fait unanimement admis. Toute société importante y a ses propres laboratoires – des géants comme IBM ou ATT ont même des équipes compétitives en science pure, et l'attribution du dernier prix Nobel de physique à deux chercheurs du laboratoire IBM de Zurich en témoigne. Quant aux PME, elles ont en général des contacts avec la recherche de base par le biais de contrats passés avec des laboratoires ou pour des consultations de chercheurs.

Ce n'est pas le cas dans d'autres secteurs. L'idée que de la science fondamentale d'aujourd'hui dépendra l'industrie de demain n'y trouve guère d'échos. Et parfois on se réveille trop tard. Un chercheur japonais en sidérurgie s'est plaint, il y a dix ans, de manquer de temps pour travailler, assailli qu'il était de coups de téléphone d'industriels lui demandant où en étaient ses recherches et ce qu'ils pouvaient en tirer. Ses homologues français sont loin de souffrir des mêmes inconvénients.

Toutefois, on s'accorde à penser que des bouleversements sont proches dans l'industrie agro-alimentaire. Les biotechnologies ne tiendront peut-être pas toutes leurs promesses, mais il suffit qu'elles concrétisent un petit nombre des espoirs qu'on met en elles pour provoquer une lame de fond. La prise de conscience est cependant en marche, et la carrière de M. Daniel Genton, directeur recherche et développement à Champagne Céréales le prouve.

Champagne Céréales n'est pas précisément une PME. En tant que plus grosse union de coopératives céréalières d'Europe, elle commercialise 2,5 millions de tonnes de grain par an, soit plus que la production totale des Pays-Bas, pour un chiffre d'affaires consolidé de 4,5 milliards de francs. Pour 80 %, la production est vendue en l'état, le reste est transformé en farine, en semoule (maïs), en malt. Il y a trois ans, quand Daniel Genton a été embauché, le budget recherche-développement était de 100000 francs par an. Il est maintenant de 7,5 millions de francs.

Daniel Genton était à l'origine ingénieur agronome et chercheur à l'Institut national de recherches agronomiques (INRA). Il y travailla sur la technologie laitière, puis sur des problèmes assez fondamentaux d'immunologie. Ne voulant pas rester chercheur à vie, il entra ensuite à l'Ecole nationale du génie rural et des eaux et forêts, et devint pendant trois ans fonctionnaire du ministère de l'agriculture, détaché en Moselle. Il s'y occupait de technologie agro-alimentaire, de construction d'usines, de conseils aux entreprises. Puis il a « pantouflé » à Champagne Céréales, où il reconnaît qu'il fut *« considéré comme une danseuse »*. Pendant deux ans, il a fait un inventaire des actions à mener et a défini une politique de recherche-développement. Celle-ci fut entérinée par le conseil d'administration et il put alors former une équipe. Il a recruté une jeune femme, docteur-ingénieur de l'INRA, et deux ingénieurs qui, grâce à des conventions CIFRE, travaillent l'un à l'INRA-Nantes, l'autre à l'Institut français de la brasserie et à l'université de Nancy. « *Tous deux,* dit-il, *font des thèses relativement fondamentales, mais qui doivent déboucher sur des techniques de pointe.* » Il ne s'est d'ailleurs pas fait faute de leur rappeler, suivant une formule qu'il affectionne, que *« nous sommes des producteurs de céréales, pas de thèses »*. Il a aussi recruté pour une des filiales du groupe un ingénieur responsable de la recherche et du développement. Enfin Champagne céréales s'est associé à Sucre-Union, qui avait un peu plus tôt suivi une démarche analogue, pour constituer à parts égales un GIE, Ethanol RD, où un chef de projet formé par la recherche dirige sept ingénieurs et techniciens.

Une solution pour les excédents agricoles

L'ensemble constitue une force que Daniel Genton pense suffisante pour obtenir des résultats concrets. Chaque chercheur travaille sur un projet précis. Ainsi, l'un des thèmes retenus est la recherche de variétés de blés industriels, sans valeur boulangère, mais adaptés à la fourniture d'amidon. Une autre étude porte sur les substrats de bonne qualité et de faible coût pour les biotechnologies (fermentations). La mélasse généralement utilisée est peu coûteuse, mais de qualité trop variable pour qu'on fonde sur elle des procédés industriels fiables. L'un des objectifs d'Ethanol RD est de fournir des substrats de fermentation adaptés à des utilisations très spécifiques. Une usine pilote traitant une tonne de matière sèche à l'heure a été construite à cet effet. Le remplacement à long terme des dérivés du pétrole et du charbon par des produits amylacés à faible coût paraît fondamental à Daniel Genton, qui y voit une des meilleures solutions au problème, angoissant à long terme, des excédents agricoles.

Trois ans après son embauche, Daniel Genton estime que la recherche est admise dans sa société, mais à des conditions précises. « *La recherche,* dit-il, *doit être un centre de profit à long terme. Cela suppose qu'on soit connecté à la réalité économique. Chaque chercheur doit être capable de remplacer un vendeur.* » Lui-même occupe une part de son temps à des démarches commerciales. Il lui paraîtrait inadmissible qu'un chercheur de la société ne connaisse pas les prix du kilo de farine au supermarché local. L'implication du chercheur dans la vie de l'entreprise lui semble nécessaire pour son travail, mais aussi pour sa carrière future. Car le chercheur passera un jour ou l'autre à d'autres activités, productrices et commerciales. Il constatera alors, explique Daniel Genton, que, grâce à son passage par la recherche, sa courbe de salaire continue de monter alors que celles des autres plafonnent.

MAURICE ARVONNY.

Demain

LE CŒUR ET LES COULEURS

Diverses études psychologiques ont montré l'influence des couleurs sur le psychisme. Une étude, la première du genre, a mis en évidence leur impact sur la physiologie humaine. Le but de l'expérimentation de Marion et Robert Einbeck, artistes-plasticiens, effectuée à l'hôpital Ambroise-Paré de Paris en collaboration avec l'INSERM, un médecin ophtalmologiste et quatre cardiologues, un architecte-conseil, un informaticien, un psychologue, était de définir la fréquence et les rythmes cardiaques par rapport à la lumière et à la couleur, par des enregistrements électrocardiographiques. Cinquante malades ont donc été « *immergés* » dans les trois couleurs primaires, rouge, bleu, jaune. On découvre ainsi que le rouge provoque une nette augmentation de la fréquence cardiaque ; le bleu, couleur préférée dans la moitié des cas, l'augmente également, surtout si l'exposition est prolongée ; cette couleur serait, pour les auteurs, synonyme de *« couleur choc profond »*, ou *« couleur angoisse »*. Le vert, par contre, fait diminuer la fréquence cardiaque, surtout quand les patients y sont immergés en première et seconde position.

L'hôpital, dont la qualité esthétique n'est pas la première vertu, devrait bénéficier de ces données nouvelles : l'allégement de la souffrance des malades et la dynamisation de ceux qui y travaillent pourraient découler de l'adaptation de leur environnement visuel.

DES SONDES A VIRUS

Trois chercheurs en microbiologie de l'université de l'Arizona, aux Etats-Unis, ont mis au point des sondes génétiques capables de détecter très rapidement dans l'eau des virus de toutes sortes, y compris ceux de la poliomyélite, de la méningite et de la diarrhée infantile. Ces sondes sont constituées pour l'essentiel d'un morceau d'acide nucléique – ADN ou ARN – qui va se lier à la séquence correspondante d'un acide nucléique de virus. Elles sont plus rapides et ont une finesse de détection bien plus grande que les détecteurs de virus classiques, qui exigent des cultures de cellules et de membranes. Les nouvelles sondes donnent un résultat en moins d'un jour – au lieu de plusieurs jours ou même plusieurs semaines avec les techniques habituelles, – et l'une d'entre elles a même pu déceler une minuscule portion (de l'ordre d'un femtogramme, soit un millionième de milliardième de gramme) d'acide nucléique du virus de la poliomyélite.

Les trois microbiologistes ont breveté leur invention et ont l'intention de la commercialiser. De nouvelles sondes virales, capables de donner un résultat en moins de deux heures, devraient être concues d'ici un an.

LES BACTÉRIES MÈNENT L'ENQUÊTE

Les laboratoires de la police métropolitaine londonienne ont trouvé un procédé permettant de faire apparaître des empreintes digitales très affaiblies (1). Ils utilisent pour cela une bactérie – *Acinetobacter calcicatus* – qui se multiplie sur ce qui reste des empreintes digitales en question, après qu'on les a badigeonnées d'un gel nutritif. Cette prolifération bactérienne rend les empreintes digitales apparentes, là où aucune autre technique n'avait réussi. Surtout dans le cas d'empreintes faibles sur des surfaces très colorées, telles les peintures à l'huile. Des recherches se poursuivent, cependant, pour connaître les limites exactes du nouveau procédé.

(1) *New Scientist*, 4 juin 1987.





SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS

LA REVOLUTION MONETIQUE® SLIGOS

Blois : Dans le cadre de son développement, le groupe SLIGOS, importante société de services et d'ingénierie en informatique, cotée en bourse (2 500 personnes réparties en 23 villes, plus d'un milliard de chiffre d'affaires) recherche pour faire face à la très forte croissance (+ 40 % annuellement) de ses activités Carte Bancaire.

DIRECTION TECHNICO-COMMERCIALE (réf.1/1034 AD)

Rattaché au Responsable des Services Centraux Interbancaires, il aura en charge, en autorité sur une vingtaine d'assistants et d'ingénieurs technico-commerciaux, la direction et l'animation d'un service chargé de l'assistance et de la prescription des nouveaux produits auprès des utilisateurs du secteur bancaire. Gestionnaire avisé et rigoureux, il assurera la coordination des différentes activités du groupe en relation étroite avec les services commerciaux, de marketing et d'exploitation et participera à la définition et au contrôle de ses objectifs.
Ce poste ne peut convenir qu'à un diplômé de l'enseignement supérieur issu d'une Ecole d'Ingénieurs ou de Commerce, âgé de 32 ans au moins, motivé par les applications Monétiques®, et justifiant d'une expérience commerciale réussie, acquise dans la vente de services, à un niveau d'encadrement.

TROIS INGENIEURS PRODUITS BANCAIRES (réf.1/1034 AE)

Rendant compte au Chef de Groupe, ils assureront la liaison entre le Service Exploitation du centre et la clientèle, composée essentiellement de Services Informatiques bancaires, avec pour tâches principales : le suivi des produits, la qualite du service, la modification des besoins, la prise en compte des nouveaux clients, les livraisons, la formation des commerciaux aux produits récents, etc...
Ces postes s'adressent à de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (Ecole de Commerce par exemple), pouvant justifier d'une première expérience professionnelle, de deux ou trois années au moins, acquise par exemple dans une banque, chez *un constructeur* ou dans une société de services, dans des responsabilités similaires.

QUATRE ASSISTANTS TECHNICO-COMMERCIAUX (réf.1/1034 AF)

En liaison directe, et par délégation de l'ingénieur produits bancaires dont ils dépendront, ils seront chargés d'assister les clients sur l'utilisation des produits, et prépareront les dossiers de réponse aux demandes de la clientèle, tout en s'attachant au suivi qualitatif et quantitatif des produits. Ces postes doivent motiver de jeunes diplômés (niveau BTS ou DUT informatique ou commercial), et déjà familiarisés à l'outil informatique. La réussite dans la fonction implique une certaine curiosité naturelle, un bon esprit de synthèse, et de réelles aptitudes commerciales.

Tous ces postes, nouvellement créés, sont basés à Blois. La lecture de l'anglais technique est indispensable. La connaissance d'un environnement IBM gros système constituerait un atout. La formation est assurée. Les premiers entretiens se dérouleront à Paris ou à Nantes.



Merci d'adresser lettre manuscrite, CV complet, photo et rémunération actuelle, en précisant la référence choisie, à notre Conseil :
EGOR OUEST ATLANTIQUE - 15 rue Charles Monselet - 44000 NANTES.

MEMBRE DE SYNTEC INFORMATIQUE — HAVAS CONTACT



Prologue s.a.

PROLOGUE S.A., filiale du groupe BULL, a acquis une large expérience dans le développement et la diffusion de logiciels de base en micro-informatique professionnelle.
Dans le cadre de son expansion, elle recherche :

1 INGÉNIEUR COMMERCIAL H./F. (réf. BUS/68701)

chargé d'assurer le suivi et l'animation de la clientèle existante et de prospecter de nouveaux marchés en France comme à l'étranger.
Une expérience de 2 à 3 ans en micro-informatique, acquise soit chez une SSII, soit chez un constructeur, est souhaitée.
Les candidats auront une formation BAC + 2 min., école de commerce, IUT ou BTS et de bonnes connaissances en anglais.

1 INGÉNIEUR SYSTÈME (réf. DIAL/68701)

pour la conception et la réalisation de logiciels base de données sur micro-ordinateurs.
Une première expérience, même courte, dans le domaine des SGBD relationnels sera appréciée.
Connaissance langage C souhaitée.

2 INGÉNIEURS SYSTÈME (réf. PRL/68701)

pour intégrer les équipes de développement du système d'exploitation PROLOGUE.
Des connaissances en assembleur INTEL (86, 286,...) en système d'exploitation Micro sont souhaitées. Langage C apprécié.
Débutant ou première expérience (1 à 2 ans).

1 INGÉNIEUR TÉLÉCOM (réf. TEL/68701)

Position 2
pour le développement de protocoles s'intégrant dans des architectures réseaux.
Une première expérience de développement dans un environnement temps réel est souhaitée.
Connaissances assembleur, langage C, SNA appréciées.

1 INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT (réf. MPG/68701)

pour intégrer l'équipe BUREAUTIQUE et participer au développement des progiciels de PROLOGUE S.A.
Connaissances assembleur, langage C, progiciels standards souhaitées.
Débutant ou première expérience dans le domaine (1 à 2 ans).

Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence à :

PROLOGUE S.A.
Service du personnel
bât. H 11, avenue du Québec, ZA de Courtaboeuf
91943 LES ULIS CEDEX.

Réaliser notre informatique de demain...

Nous sommes une grande Société d'Assurance-Vie, étrangère, implantée en France depuis de nombreuses années. Notre C.A. dépasse 2 milliards de francs. Nous employons aujourd'hui 800 collaborateurs en France. Notre développement nous conduit à renforcer notre Direction Informatique, qui travaille dans un environnement BULL DPS 7 et souhaitons intégrer :

Analyste

Apres une formation superieure et 4 ou 5 ans d'experience, de préference acquise sur des projets comptables, vous avez suffisamment d'autonomie pour prendre en charge le développement d'une application spécifique : validation du cahier des charges, réalisation complète..., avant d'evoluer grâce a votre potentiel vers des responsabilites de Chef de Projet. (Réf. S/AN/LM)

Analyste-programmeur

De formation supérieure (MIAGE, DUT) et 2 ou 3 ans d'expérience sur grands systèmes, vous prendrez en charge, sous l'autorité d'un Chef de Projet, le developpement et la maintenance de plusieurs applications. (Ref. S/AP/LM)
Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et pretent.), sous la reference choisie, à notre Conseil Denis SESBOUÉ, qui vous garantit toute discrétion.

MEDIA BA



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Nous sommes l'un des tout premiers Groupes Industriels Européens. Dans le cadre du développement de notre Direction des Etudes nous recrutons

INGENIEUR INFORMATICIEN

débutant ou 1ère expérience

Au sein du service d'analyse scientifique, vous serez intégré à une petite équipe "logiciel".

Vous aurez la responsabilité du développement et de la maintenance des procédures sur **CRAY et IBM (VM/CMS)**. Vous serez chargé de l'étude de nouveaux langages graphiques et de leurs applications. Vous participerez au choix des matériels (terminaux et stations de travail) et assisterez par vos compétences informatiques les ingénieurs du service.

Diplômé de Grande Ecole (dominantes Mécanique et Informatique) vous avez acquis une bonne connaissance du Fortran et une bonne lecture de l'anglais. Vous êtes motivé par un poste ouvert, permettant d'allier les activités d'étude et le rôle de conseil. Réf. IN/CA.

L'importance du Groupe garantit un haut niveau d'évolution technologique. D'intéressantes perspectives de carrière vous seront offertes dans votre spécialité ou vers des responsabilités très diversifiées, techniques ou organisationnelles.

CURRICULUM



Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature en précisant la réf. du poste à notre Conseil :
SOCIETE ANNE MILCENT
5, rue Turbigo, 75001 PARIS.

IMPORTANTE UNITE D'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
SITUEE EN PROCHE BANLIEUE SUD
recherche son

RESPONSABLE DE BUREAU D'ETUDE MECANIQUE ET C.I.

Mission : Vous serez responsable d'une équipe de 70 personnes (ingénieurs et dessinateurs) qui conçoit l'architecture mecanique des matériels électroniques de pointe dans le domaine aéroporté en liaison avec les concepteurs électroniciens, la fabrication, les avionneurs et nos clients.

Profil : Ingenieur Grande Ecole vous justifiez de 8 a 10 ans d'experience reussie dans le management de Bureau d'Etudes. Excellent technicien, vous savez animer et motiver votre équipe afin d'innover en technique et technologie de construction dans un cadre coûts-delais-performances en utilisant des moyens de conception assistée par ordinateur dans le domaine de la mecanique et des circuits imprimés.

Merci d'adresser CV, lettre de motivation et prétentions sous référence 91812/LM à
HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75008 PARIS qui transmettra.

CACI, Société Internationale de Conseil en Système d'Information et en Marketing, recherche pour ses opérations en France, des **Collaborateurs de haut niveau** ayant la triple qualification de :

ECONOMISTE d'ENTREPRISE STATISTICIEN et INFORMATICIEN

Ils connaîtront bien les problèmes de l'entreprise et auront une solide expérience du **traitement des données numériques.**

Créée en Californie, il y a 25 ans, **CACI** opère en Amérique du Nord, en Grande Bretagne et en Europe Continentale et emploie plus de 1800 personnes dans le monde. Sa Division **Market Analysis** est certainement l'entreprise la plus importante et la plus performante dans son domaine :

l'analyse statistique appliquée au Marketing

CACI rassemble en permanence des informations économiques et démographiques multiples, venant de sources très variées et a constitué pour les traiter une gamme inégalée de systèmes d'analyse. Les problèmes qui lui sont posés vont du ciblage des actions commerciales à la construction d'une stratégie d'ensemble de la distribution.

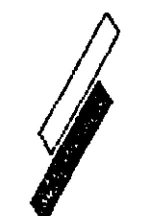
Appuyés par un centre informatique puissant, les collaborateurs recherchés auront un rôle de **consultants** exigeant qualités d'analyse, capacité de communication, implication personnelle, goût du travail en équipe. Ils auront travaillé dans ou pour d'importantes Institutions financières ou Sociétés de distribution et seront familiers de la R.O. et des systèmes. La connaissance de l'Anglais est nécessaire.

En contre-partie, CACI leur offre de réelles opportunités de carrière dans un groupe multinational qui pratique **l'excellence,** laisse à chacun une **large marge d'autonomie** et **sait récompenser les résultats.**

Adresser votre candidature à Guy HAIK
Directeur pour la France, CACI
18, rue des Pyramides 75001 PARIS
Tél : (1) 42 60 41 06

CACI
MARKET ANALYSIS

PUBLIVAL



GRANNI
2, rue des Petits-Pères
75002 PARIS



INFORMATIQUE BANCAIRE ET FINANCIÈRE

SSII réalisant la totalité de son chiffre d'affaires dans le secteur bancaire et financier, ayant pour seul objet le *CONSEIL* et *L'INGENIERIE* de *systèmes informatiques*, recherche pour son département

SALLE DES MARCHES
des INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
POLYTECHNIQUE, CENTRALE, MINES

ayant 2 ans d'expérience professionnelle et fortement motivés par le secteur des nouveaux produits financiers.

Vous serez directement rattachés au Responsable du Département pour des missions complètes, chez des clients prestigieux, depuis les études de stratégie et d'opportunité jusqu'à la réalisation et à la mise en place.

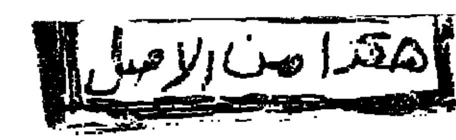
Postes évolutifs, basés à Paris, mais susceptibles de déplacements tant en province qu'à l'étranger.

Envoyez dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) sous réf. 8706 A à VOCAM, 144, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris.

Plain Champs







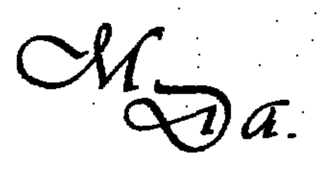
SECTEURS DE POINTE

Nous sommes une banque régionale parisienne – 1 200 personnes, 53 agences – qui répond aux besoins d'une clientèle diversifiée de petites et moyennes entreprises et de particuliers. Pour notre secteur des Opérations, la Direction de l'Organisation et de l'Informatique – 30 collaborateurs – recherche un

Chef de projet
Portefeuille

Nous vous proposons de prendre en charge la refonte de la chaine actuelle du portefeuille des effets de commerce. Vous concevez le système d'information dans son ensemble, depuis les aspects d'organisation jusqu'aux outils de gestion. Pour ce, vous intervenez tant auprès des agences que des services centraux.
Vous réalisez ce nouveau système en faisant appel aux prestataires externes qui mettent en œuvre les progiciels effectivement retenus.

Âgé d'au moins 30 ans et de formation supérieure, votre expérience de concepteur de projet s'est déroulée au moins pour partie sur des applications de gestion en environnement bancaire. Cette première mission doit vous permettre d'aborder rapidement les autres domaines du secteur des Opérations lié très directement à l'organisation et à l'activité de notre établissement.



Nous confions cette recherche au cabinet M.D.A. qui étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la référence 8706.94 – M.D.A. – 104, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

Conseil en ressources humaines.

Plan Chomas

"DANS UN GROUPE QUI MONTE VITE, VOTRE CARRIERE SE CONSTRUIT PLUS VITE."

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

SEGIN c'est aujourd'hui, avec plus de 500 collaborateurs, un taux de croissance annuel moyen supérieur à 60%, une S.S.I.I. leader dans trois domaines de savoir-faire : la Monétique, la Télématique et l'Ingénierie Informatique.
Participer à la commercialisation de systèmes et réseaux de paiement par cartes à piste ou à puce, élaborer, valider, suivre la mise en œuvre des solutions proposées et assurer la qualité des prestations vis-à-vis de nos partenaires-clients (banques - crédit - distribution) c'est le rôle que vous pourrez jouer au sein de notre équipe MONÉTIQUE.
Une formation supérieure à double compétence si possible (École d'ingénieur + Marketing - Gestion). Une première expérience à composante technique et relationnelle mais aussi votre enthousiasme et votre rigueur, tels sont vos atouts pour nous rejoindre à Lille comme à Paris
Merci d'adresser votre candidature sous réf. M729 en précisant la région recherchée à Jean-Paul FRAY, Directeur des Ressources Humaines, 3, rue Bellini, Paris La Défense 11, 92806 PUTEAUX.

SEGIN MONETIQUE



X, ECP, MINES...
Des conseils de haut niveau et aussi des managers

Un des premiers cabinets conseil de France, ayant une activité internationale et dont les domaines d'intervention sont diversifiés renforce son équipe de conseils industriels pour assurer son expansion et étoffer ses structures futures de direction. Ce cabinet est prêt à intégrer et à faire évoluer rapidement deux candidats de tout premier plan, capables de réaliser d'emblée des missions de haut niveau et d'assumer des responsabilités de développement commercial et d'animation d'une équipe de consultants.

• Conseil en productivité industrielle
450.000 +

Interlocuteur des directions générales et des directions industrielles ou techniques, il interviendra comme leader et animera des équipes concevant et mettant en place des méthodes d'amélioration de la productivité à tous niveaux de l'entreprise.
Il aura une formation grande école et 10 ans d'expérience soit comme conseil dans un grand cabinet, soit dans un grand groupe industriel. Il aura alors assumé des responsabilités de haut niveau dans le domaine de la stratégie industrielle : plans et programmes, coordination de grands projets, investissements...

réf. BM 487 AM

• Conseil en systèmes de gestion industrielle
450.000 +

Il animera des équipes dans le domaine de l'élaboration et de la mise en œuvre de systèmes de maîtrise globale des flux : logistique, GPAO, "juste à temps."
Il aura également une formation grande école et 10 ans d'expérience, soit comme conseil dans un grand cabinet, soit dans un grand groupe industriel. Il aura alors assumé des responsabilités de haut niveau dans l'élaboration et la mise en œuvre de systèmes informatisés de gestion de flux en s'appuyant sur les techniques de modélisation et de simulation.

réf. CN 488 AM

La réussite dans ces deux postes et les développements prévus impliquent de solides compétences professionnelles, une culture internationale, de réelles motivations et aptitudes pour réussir dans le métier de conseil.
Interlocuteurs de grandes sociétés, ces consultants devront aussi être des managers. Connaissance de l'anglais indispensable.
Postes à Paris.

Ecrire en précisant la référence
Discrétion absolue

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

etap

PUBLIPANEL

La 3e dimension *catia* pour une mission multidimensionnelle

En concevant CATIA, DASSAULT SYSTEMES est devenu la 1re force de développement de logiciels de CFAO en Europe, avec 92% de son C.A. réalisé à l'exportation.
Pour étoffer notre équipe de 300 ingénieurs et techniciens au top niveau, nous recherchons aujourd'hui

2 RESPONSABLES GRANDS COMPTES

uniques interfaces de votre client, client français pour l'un, client américain pour l'autre (bilingue bien sûr). vous supervisez la gestion quotidienne de son contrat. Vous occupez un poste clé avec un champ d'action très vaste : du déclenchement de toute étude et développement technique au suivi de l'affaire (délais, coûts), vous êtes le coordinateur des différents services (juridique, technique, production). Ingénieur de formation, âgé de 30/35 ans, vous êtes familiarisé avec la culture informatique. Peut-être même, connaissez-vous déjà CATIA. Rigueur, méthode et autorité naturelle font de vous une personnalité crédible; mais avant tout homme de contact et de négociation, c'est votre sens du dialogue, de l'échange qui fait la différence.
Merci d'adresser votre dossier de candidature à Dassault Systèmes, 40 bd Henri Sellier 92150 SURESNES.



dassault systemes



Spécialisée dans l'informatique et les télétransmissions, SITINTEL figure aujourd'hui comme un des tous premiers spécialistes français dans les domaines des réseaux privés x 25, des techniques d'interconnexion de matériels hétérogènes et des conversions de protocoles de Télétransmissions. Si vous êtes :

INGENIEUR D'ETUDES

Issu d'une **Grande Ecole d'Ingénieurs** et justifiant d'une **expérience de 3 à 5 ans** de réalisation de logiciels "temps reel" dans le domaine des réseaux vous participerez aux **projets de Recherche et Développement** associés à nos produits. Ceci au sein d'une équipe jeune, dynamique, très motivee.
Si vous souhaitez venir nous rejoindre au **sud de Paris**, adressez votre dossier de candidature (C.V. + lettre manuscrite et rémunération actuelle) sous référence 803.PA.087 M à notre conseil Jacques Henry CANLER qui vous documentera avant de vous recevoir.



13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

PARIS 42 85 15 53 ■ LYON 78 89 37 16 ■ MULHOUSE 89 32 25 36

GROUPE SYSECA

INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

SYSECA (350 MF de CA, 900 collaborateurs dont 85 % d'ingénieurs) est une Société de Service et d'Ingénierie en Informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.
Notre développement et notre forte croissance nous amènent à renforcer notre équipe commerciale dans le secteur de l'informatique industrielle. Nous recherchons des

INGENIEURS COMMERCIAUX

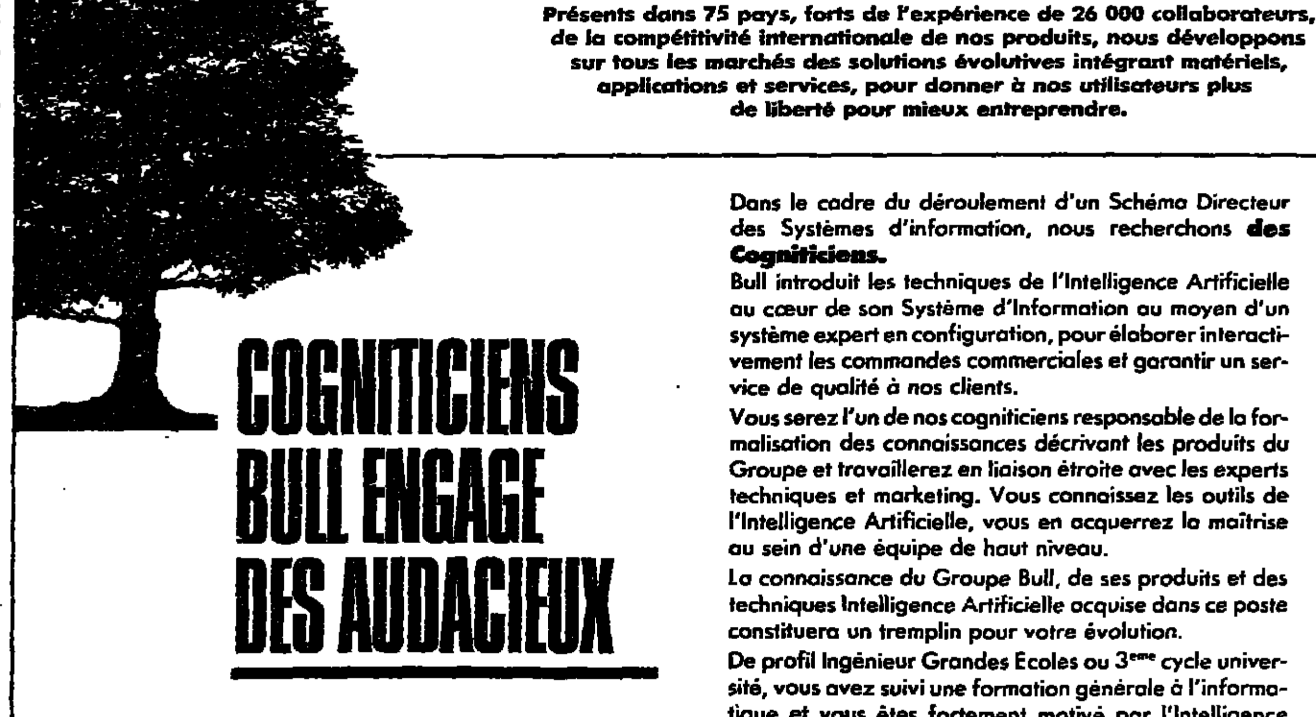
Diplômés Grandes Ecoles d'Ingénieurs :
- vous avez la passion de la réussite,
- vous maîtrisez les concepts de l'informatique temps réel et des techniques nouvelles (réseaux, intelligence artificielle...),
- vous possédez une bonne connaissance du tissu industriel.

Vos interlocuteurs sont les responsables de projets complexes et ambitieux : vous aurez à leur vendre des solutions performantes, tant en matière de services que de réalisations clés en main.
Vous serez autonomes et responsables de vos activités.
Nous saurons vous motiver et vous y intéresser.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 266 à :
SYSECA SELECTION - 315, Bureaux de la Colline
92213 SAINT-CLOUD Cedex. Discrétion assurée.

SYSECA SELECTION

Présents dans 75 pays, forts de l'expérience de 26 000 collaborateurs, de la compétitivité internationale de nos produits, nous développons sur tous les marchés des solutions évolutives intégrant matériels, applications et services, pour donner à nos utilisateurs plus de liberté pour mieux entreprendre.



Dans le cadre du déroulement d'un Schéma Directeur des Systèmes d'information, nous recherchons **des Cogniticiens.**
Bull introduit les techniques de l'Intelligence Artificielle au cœur de son Système d'Information au moyen d'un système expert en configuration, pour élaborer interactivement les commandes commerciales et garantir un service de qualité à nos clients.
Vous serez l'un de nos cogniticiens responsable de la formalisation des connaissances décrivant les produits du Groupe et travaillerez en liaison étroite avec les experts techniques et marketing. Vous connaissez les outils de l'Intelligence Artificielle, vous en acquerrez la maîtrise au sein d'une équipe de haut niveau.
La connaissance du Groupe Bull, de ses produits et des techniques Intelligence Artificielle acquise dans ce poste constituera un tremplin pour votre évolution.
De profil Ingénieur Grandes Ecoles ou 3ème cycle université, vous avez suivi une formation générale à l'informatique et vous êtes fortement motivé par l'Intelligence Artificielle.

Rejoignez une équipe qui gagne en adressant votre dossier de candidature sous référence 404 M à Francis CAIRE - BULL SA
25 avenue de la Grande Armee - 75016 Paris



JOURNES



SECTEURS DE POINTE

Notre valeur ajoutée à la vôtre

Dans la jungle de la micro-informatique, nous avons réussi en 5 ans à nous positionner comme un réseau à très forte valeur ajoutée. Dans ce secteur d'activité en constante évolution et particulièrement concurrentiel, nous prouvons notre succès en quelques chiffres :
- 1982 : 4 personnes, 2,5 millions de F. de CA
- 1987 : 210 personnes, 240 millions de F. de CA.
- 1988 : 45% de croissance prévue.

Ce succès est dû à la compétence et à la motivation de nos collaborateurs.
Pour le conforter, nous recherchons des hommes et des femmes à forte valeur ajoutée.

▶ Ingénieurs commerciaux

GRANDS COMPTES

A 28-35 ans, votre formation (Ecole d'Ingénieurs ou de Commerce) alliée à votre expérience de la vente de solutions informatiques à de grandes entreprises vous ont permis de maîtriser parfaitement les négociations de contrats. Commercial(e) de haut niveau, vous prendrez en charge la vente de nos systèmes auprès de comptes nationaux.
Réf. ICGC

CAO - DAO

De formation Ecole d'Ingénieurs ou de Commerce et âgé(e) de 30-35 ans, vous possédez une solide expérience de la vente des systèmes informatiques et plus particulièrement de la CAO-DAO.
Vous aurez l'entière responsabilité de la vente de systèmes informatiques CAO-DAO auprès d'une clientèle diversifiée : ingénierie, bureaux d'études...
Réf. ICAO

PME-PMI COMMERCES DE DETAIL

Fort(e) d'une expérience réussie de la vente de solutions informatiques auprès des PME-PMI ou de commerces de détail, vous souhaitez élargir vos fonctions et vos responsabilités dans un groupe en constante évolution.
Une bonne connaissance d'un secteur géographique ou professionnel vous permettra de développer, en toute autonomie, nos ventes : solutions informatiques de gestion, informatisation de points de vente, nouveaux systèmes... Réf. ICPP

▶ Formateurs CAO - DAO

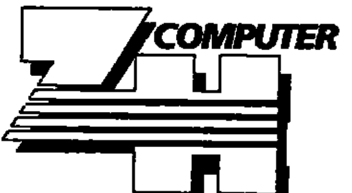
SUR AUTOCAD

De formation technique (niveau BTS ou DUT) vous possédez une bonne connaissance des bureaux d'études et de la CAO-DAO.
Agé(e) de 26-33 ans, vous interviendrez auprès de nos clients pour les former à notre système AUTOCAD.
Ce poste très évolutif nécessite de fréquents déplacements et une grande disponibilité. Réf. FDAO

▶ Ingénieurs technico-commerciaux

SPECIALISTES TELECOM

Vous possédez, de par votre formation et votre expérience professionnelle, d'excellentes connaissances des produits de communication : émulation, réseaux locaux, télex, serveur vidoétex,...
Nous vous proposons au sein du groupe de développer les ventes auprès de nos clients et de prendre en charge la prospection PME-PMI et grands comptes. Réf. ITC



Tous ces postes disponibles à **Paris ou en province**, offrent de très grandes perspectives d'évolution.

Si ce challenge vous intéresse, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant la référence du poste et la région de votre choix à Z H COMPUTER, Isabelle AMIACH, 17, rue du Chemin de Fer, BP 196, 93500 PANTIN.

L A M I C R O - I N F O R M A T I Q U E A S A G R I F F E

CONTESSE TELEMATIQUE : (1) 48 06 10 05 ou 36.14 Code : CONTESS

Nous sommes une importante Société française dont la DIVISION MILITAIRE, implantée en PROCHE BANLIEUE SUD PARIS, réalise des applications embarquées toutes armes. Nous recherchons

Ingénieur très haut niveau
AUTOMATIQUE
ASSERVISSEMENTS NUMERIQUES

● **Sa mission :** créer et animer la section automatique et asservissements qui va regrouper les compétences spécifiques, dans le cadre de la nouvelle organisation des Etudes de la Division ; mais aussi être la référence en matière d'automatique (en particulier d'asservissements numériques à hautes performances) tout en faisant progresser la compétence théorique, technique, application et outils.
● **Lui-même :** titulaire d'une formation Grande Ecole ou équivalent (ESE, ENSAE, ENSTA..., thésard en automatique) avec au minimum 7 ans d'expérience, il a le goût à la fois des études théoriques et de l'application ; il est familier des systèmes de CAO en automatique et possède de solides connaissances en traitement du signal temps réel et en programmation dynamique ; il parle anglais ; véritable animateur, il sait résoudre et faire aboutir.
● **Carrière :** cette fonction, qui prend en charge une des techniques clefs de la société, ouvrira de reelles possibilités d'évolution.
Pour un premier contact, merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo, prétentions) à Carré Turenne, 129 rue de Turenne, 75003 Paris, qui vous garantit toute discrétion, sous référence M 6 CSA.

Carré Turenne

Ingénieurs projets vidéo

RTIC
LA RADIOTECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

La Radio Technique Industrielle et Commerciale une entreprise de Philips France qui bénéficie d'une expérience et d'un potentiel technique, industriel et commercial de tout premier plan.
Nos Laboratoires travaillent aujourd'hui sur la Vidéo du futur = Télévision par Satellite, Télévision Haute Définition...
Nous renforçons nos équipes pour participer à nos nouveaux développements.
DE FORMATION SUPERIEURE, GRANDES ECOLES, les candidats joindront à de solides connaissances techniques (traitement du signal, CAO, simulations), un fort potentiel d'évolution dans un environnement international (anglais indispensable).
Nous vous remercions d'adresser vos candidatures à Michel GIBERT, R.T.I.C., 51 rue Carnot, 92150 Suresnes.

«Philips France, c'est 21,7 milliards de C.A., 29580 hommes et femmes qui évoluent de la recherche au commercial, du marketing à la production dans l'univers passionnant de l'innovation. Professionnalisme, dynamisme, polyvalence, mobilité sont les atouts qui vous ouvriront les portes de l'international dans toutes les sociétés de l'une des premières entreprises mondiales d'électronique».



PHILIPS

Philips c'est déjà demain.

média-system

Moulinex

Leader français du petit électroménager avec plus de 50 % du marché national tous produits confondus et un CA de 3,5 Milliards de francs. Dans le cadre de la restructuration de notre service informatique, nous recherchons pour ALENÇON (61).

RESPONSABLE DU GROUPE GENIE LOGICIEL
250 KF + HF

Il sera responsable du PLANNING et du suivi des travaux de DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE.
Apte à l'encadrement des groupes de réalisation (12 personnes) il les assiste sur le plan technique et méthodologique
Il participe avec les Chefs de Projet et Responsables Techniques à l'évaluation des charges et à l'élaboration des plannings de développement.
Il assure la recette technique des travaux de réalisation
Nous souhaitons rencontrer un CHEF DE PROJET ayant des capacités d'organisation et d'encadrement
Ses connaissances techniques devront être affirmées, une réelle expérience dans la conduite de projet et de gestion est souhaitable.
Une formation de type M.I.A.G.E. et une expérience confirmée de 5 ans minimum nous paraissent les éléments indispensables à la réussite dans cette fonction. La maîtrise de l'anglais sera un élément déterminant.
Référence 10146 GL

INGENIEUR SYSTEME
150 KF + HF

Vous optimiserez les systèmes d'exploitation, diagnostiquerez les pannes de système et en garantirez le bon fonctionnement.
Nous souhaitons rencontrer des candidats BAC + 2 très disponibles, justifiant de 3 ans d'expérience environ sur des matériels IBM - DEC +HP ainsi que d'une bonne maîtrise des systèmes d'exploitation inhérents
Une connaissance des réseaux sera un plus. Référence 10146 IS.

Veuillez adresser votre lettre de candidature, CV, photo en indiquant la référence choisie à Claude GERON, 8, rue Jean Goujon, 75008 PARIS.
Confidentialité de rigueur.

Claude Géron

média-system



MATRA TRANSPORT conçoit et réalise des systèmes de transports automatiques (VAL) et des automatismes ferroviaires. Son développement rapide l'amène à rechercher (H/F)

Futur Chef de Projet

Auprès d'un Chef de Projet votre autonomie vous permettra très rapidement de prendre en charge la gestion technique, commerciale et administrative de marchés ferroviaires complexes :
- Coordination et gestion des tâches réalisées en interne.
- Préparation et négociation d'avenants avec nos clients.
- Suivi du déroulement d'affaires développées en coopération avec d'autres industriels.

Votre réussite à ce poste difficile nous amènera à vous confier par la suite la responsabilité d'un projet.

INGENIEUR GRANDE ECOLE ELECTRONIQUE avec une première expérience acquise dans le développement de matériels électroniques à base de microprocesseurs et la gestion d'affaires, c'est votre autonomie, votre rigueur et votre efficacité qui décideront de votre capacité à évoluer avec nous.

Merci d'adresser lettre, photo, CV et prétentions à MATRA TRANSPORT Service du Personnel - 53 rue du Commandant Rolland - 93350 LE BOURGET

MATRA TRANSPORT

CHEFS DE PROJETS CONFIRMÉS

ÊTES-VOUS DES DIRECTEURS DE PROJETS ?

LOGISTIQUE — FINANCES

A l'heure où Hy. Bergerat, Monnoyeur, société française de services (2700 personnes, 3 milliards de CA), connait une forte croissance et planifie son développement sur plusieurs années au moment où l'entreprise s'ouvre à de nouveaux segments de marché porteurs, l'informatique devient un investissement stratégique et génère des opportunités d'évolution réelles pour les meilleures compétences.
Vous souhaitez travailler dans un environnement où la qualité des relations humaines, la reconnaissance de l'effort consenti et la mobilité fonctionnelle sont les moteurs de votre développement.
Vous avez la force de conviction, l'autorité de compétences et la diplomatie nécessaires pour gérer de manière optimale le rapport avec les utilisateurs. Vous démarrerez avec nous par le management (étude, conception, réalisation et mise en place) du système d'information qui vous sera confié.
Vous êtes bien entendu de formation supérieure et avez surtout une expérience confirmée de conduite de projets dans les secteurs Logistique ou Finances.

Environnement technique : IBM 3090 -MVS XA - CICS - ADABAS -L4 G.

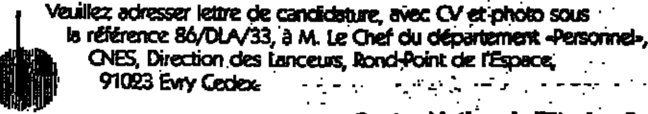
Si comme nous, vous pariez sur l'évolution des meilleures compétences, rencontrons-nous rapidement.

Envoyez votre dossier de candidature complet (en précisant sur l'enveloppe la réf. 701068/MI, à Sylvain BERTRAND, BERNARD KRIEF CONSULTANTS, 115 rue du Bac, 75007 Paris.

Hy. Bergerat, Monnoyeur

PROGRAMMES ARIANE 5 - HERMES

Ingénieur assurance-qualité systèmes électriques et informatiques



La Direction des Lanceurs du CNES recherche un responsable Assurance Qualité Systèmes Electriques et Informatiques.
Vous avez une formation Grande Ecole avec spécialisation en électronique et (ou) informatique. Vous possédez une expérience industrielle de 5 ans environ dont deux à trois ans avec des responsabilités dans la conduite d'un projet informatique temps réel.
Vous aurez :
- d'une part, à préparer et à gérer le programme Qualité vis-à-vis des industriels participant au développement des installations sols Ariane ;
- d'autre part, à manager les opérations de validation de ces installations en Guyane dans le domaine de la qualité.

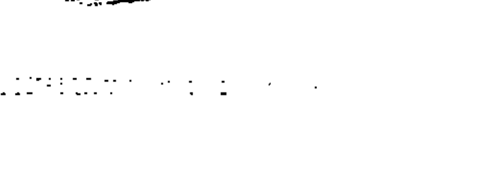
De fréquents déplacements en Guyane et en Europe sont à prévoir.

Veuillez adresser lettre de candidature, avec CV et photo sous la référence 86/DLA/33, à M. Le Chef du département «Personnel», CNES, Direction des Lanceurs, Rond-Point de l'Espace, 91023 Evry Cedex.

cnes
Centre National d'Etudes Spatiales
LES COMPETENCES DU FUTUR

média-system





SECTEURS DE POINTE



SECTEURS DE POINTE

Spécialistes IBM, nous avons de grands projets pour vous !

Avec plus de 2000 personnes, un chiffre d'affaires de 853 millions de francs, des filiales en France et à l'étranger. Télésystèmes est l'une des toutes premières sociétés de services et d'ingénierie informatique françaises.
Cette place. Télésystèmes et ses équipes d'ingénieurs la doivent à une palette de compétences de haut niveau dans le domaine de l'informatique et des télécommunications.
Cette experience. Télésystèmes doit la mettre de nouveau à profit dans le cadre de projets nationaux de grande envergure et propose à des spécialistes IBM de contribuer, par leurs compétences, a leur réalisation.

Responsable Système Réf. RS/M
Ingénieurs Système Réf. IS/M
Chefs de Projet Réf. CP/M
Ingénieurs Analystes Réf. IA/M

De formation école d'ingénieurs, vous possédez une solide expérience dans une de ces fonctions et souhaitez valoriser votre savoir-faire dans le cadre de projets ambitieux sur

IBM 43XX 30XX MVS / CICS / TSO / SNA (VTAM)

Si l'ambition de nos projets correspond à vos aspirations, envoyez-nous dès à présent votre dossier de candidature sous la référence choisie à :

TELESYSTEMES
Direction du Personnel
115, rue du Bac
75007 PARIS Tél. 45.44.38.98



Gagnons ensemble.

DIVISION PNEUMATIQUES — JEUNE DIPLOME : LA ROUTE DE L'EXPLOIT

Ingénieur Mécanicien (CESTI, ECL, A & M...)
Direction des Achats

A notre siège d'ISSY-LES-MOULINEAUX, rattaché au Directeur des Achats, vous aurez la responsabilité des achats industriels et des études "achats". En collaboration étroite avec les services lengeneering et les laboratoires :
- vous recherchez et sélectionnez les fournisseurs à partir des cahiers des charges qui vous sont fournis,
- vous proposez de nouveaux produits et matières premières (caoutchoucs naturels, de synthèse...).

De formation ingénieur mécanicien, maîtrisant parfaitement l'anglais et si possible l'allemand, vous possédez de bonnes connaissances en informatique et gestion. Homme de contact et de terrain, votre goût pour le travail en équipe, votre disponibilité, votre capacité à vous ouvrir à des domaines variés vous permettront de vous imposer auprès de vos nombreux interlocuteurs.
Des déplacements fréquents et de courte durée en France et à l'étranger sont à prévoir.
La taille et les performances de notre groupe, garantissent au candidat à fort potentiel que nous recherchons d'importantes perspectives d'évolution.

Contact-téléphone (1) 42 61 82 81

Merci de joindre notre contact-téléphone au 16 (1) 42.61.82.81 (de 8h30 à 18h30 du Lundi au Vendredi et de 10h à 13h le Samedi) ou d'adresser votre dossier de candidature (CV et prétentions) à DUNLOP FRANCE Direction du Personnel - BP 41 - 92133 Issy-les-Moulineaux Cedex.

HAVAS CONTACT

DUNLOP FRANCE

DANS UN GROUPE QUI INNOVE, VOS IDEES VONT PLUS LOIN.

CHEFS DE PROJET

Vous pensez que l'informatique c'est passionnant au sein d'une entreprise qui laisse une large part à l'imagination et à la créativité. Au Groupe SEGIN, nous sommes plus de 500. Nous connaissons 60 % de croissance annuelle avec trois activités: la Monétique, la Télématique, l'Ingénierie Informatique. Et si nous sommes devenus une des toutes premières SSII françaises, c'est aussi parce que pour nous l'innovation c'est capital.
Assurer, en relation avec nos clients grands comptes la maîtrise d'œuvre de projets monétique (conception, animation, réalisation, mise en place et suivi) ainsi que la prise en charge de missions de conseil et d'ingénierie, c'est le rôle que vous pourrez jouer au sein de notre équipe MONETIQUE. Un diplôme d'ingénieur, 5 à 7 ans d'expérience en développement et conduite de projets orientés «techniques et technologies nouvelles» et l'envie de sortir des sentiers battus tels sont vos atouts pour nous rejoindre à Lille ou à Paris.
Merci d'adresser votre candidature sous réf. M 730 à Jean-Paul FRAY, Directeur des Ressources Humaines, 3, rue Bellini, Paris La Défense 11, 92806 PUTEAUX.

SEGIN MONETIQUE



UN DES PREMIERS GROUPES PRIVES FRANÇAIS D'ASSURANCE COLLECTIVE ET INDIVIDUELLE recherche des

INGENIEURS DEBUTANTS

CENTRALE, MINES, SUPELEC

pour ses futurs

CHEFS DE PROJETS INFORMATIQUES

Notre maîtrise des techniques avancées dans le traitement de l'information et l'utilisation d'un materiel informatique important (ordinateur 3081 - 3083, 32 et 48 mega octets, réseaux de plus de 1 000 terminaux + de 70 milliards de caractères en lignes) nous permettent d'offrir à des candidats dynamiques une évolution rapide dans un environnement enrichissant.
Postes a pourvoir dans la région niçoise.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 7126 à :
Organisation et Publicité - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.



Société de FABRICATION et de DISTRIBUTION de MATIERES PREMIERES destinées aux BOULANGERS-PATISSIERS - C.A. 530 millions - 500 personnes - crée un poste de

responsable recherche & développement

Sa mission sera d'assurer le développement de nouveaux produits ou procédés de fabrication, en relation avec les utilisateurs - artisans ou industriels -. Dans ce but, il devra lui-même mettre en place et faire fonctionner un laboratoire de recherche, dans un des établissements de la société situé à AMFREVILLE (76).

Ce poste, demandant beaucoup d'esprit d'initiative et d'autonomie, conviendrait à un INGENIEUR AGRO, ESIA, ENSBANA, ... ayant une expérience de plusieurs années acquise dans le service de recherche appliquée d'ue grande société agro-alimentaire et souhaitant élargir le champ de ses responsabilités.

Les dossiers de candidatures - sous Réf. 3360 M, à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC



recherche pour son Centre d'Intégration de matériels aéronautiques situé en Sologne, à Selles St-Denis (60 kms au Sud d'Orléans) son (H/F)

Responsable de la Gestion de Production

Sa mission :
- Il réceptionne, exploite et suit le plan de production du Centre, établit les plans de charge CT, MT et LT,
- Il pilote et suit la production du centre, y compris l'avancement des marchés,
- Il recueille, analyse les informations nécessaires au reporting vers la Direction du Centre et la Direction de Production,

Il contrôle et analyse les coûts de Production.

Pour exercer ces responsabilités, il s'appuie sur une petite équipe et le système de gestion informatisée de la Société.

Son profil :
Nous confierons ce poste à un ingénieur de formation, type ENSI ou A et M, qui possède une première expérience en production et dont l'autonomie et les capacités d'encadrement sont des atouts.

Adresser C.V., rémunération souhaitée, photo en indiquant la référence SM 1412 à MATRA - Monsieur TETART - Route Départementale 75 41460 SELLES SAINT DENIS

MATRA

Ingénieur électronicien

portenseigne une des entreprises de PHILIPS en France conçoit, fabrique et commercialise des produits de hautes technologies dans les domaines de la communication par le son, la vidéo, la sécurité, les antennes de réception de télévision par satellite et les réseaux cablés de vidéocommunication. PORTENSEIGNE réalise un chiffre d'affaires de plus de 500 millions de francs dont 30 % à l'exportation.
Dans le cadre de son expansion, -effectif de l'ordre de 1800 personnes- PORTENSEIGNE recherche un :

INGENIEUR ELECTRONICIEN SPECIALISE EN INFORMATIQUE

Vous prendrez la responsabilité des études et de la réalisation de logiciels spécialisés dans le domaine de la vidéo-sécurité.
La connaissance ou l'expérience de l'analyse et de la programmation en langages évolués (Pascal, Assembleur), est nécessaire.
Vous êtes débutant ou vous avez quelques années d'expérience, alors envoyez lettre manuscrite et CV à Portenseigne, Eric Dumont, 50 avenue Roger Salengro, Péripole 114, 94126 Fontenay-sous-Bois Cedex.

«Philips France, c'est 21,7 milliards de C.A., 29500 hommes et femmes qui évoluent de la recherche au commercial, du marketing à la production dans l'univers passionnant de l'innovation. Professionnalisme, dynamisme, polyvalence, mobilité sont les atouts qui vous ouvriront les portes de l'international dans toutes les sociétés de l'une des premières entreprises mondiales d'électronique».



PHILIPS

Philips c'est déjà demain.

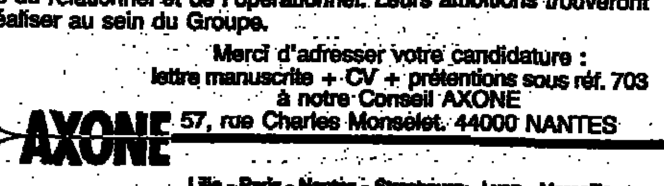
INFORMATICIEN TRAITEMENT DE L'INFORMATION

PME - Secteur des services - SUD-OUEST, leader dans son domaine, dotée d'outils performants et innovants recherche :

INFORMATICIEN chargé du développement et de la maintenance du système de traitement de l'information temps réel et des méthodes.

Nous souhaitons rencontrer des jeunes diplômés à fort potentiel, ayant le sens du relationnel et de l'opérationnel. Leurs ambitions trouveront à se réaliser au sein du Groupe.

Merci d'adresser votre candidature :
lettre manuscrite + CV + prétentions sous réf. 703
à notre Conseil AXONE
57, rue Charles Monselet. 44000 NANTES



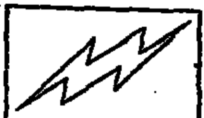
Lille - Paris - Nantes - Strasbourg - Lyon - Marseille

SECTEURS DE POINTE

Schlumberger

Ingénieurs électroniciens, c'est ici que se trouve votre réussite

- DIPLÔMÉS D'UNE GRANDE ÉCOLE D'INGÉNIEURS (ESE, ENST, ECP...), vous avez la volonté d'associer vos compétences aux moyens d'un grand groupe. SCHLUMBERGER, vous propose de démarrer votre carrière au sein de l'une de ces 3 unités : ÉLECTRICITÉ, EAU & GAZ, TRANSACTIONS ÉLECTRONIQUES.



ÉLECTRICITÉ
Nous développons et commercialisons des équipements de contrôle-commande, des postes de transport et de distribution d'énergie électrique.

• **ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT**
Au sein du Service Etudes et Développement de **MONTROUGE** - où sont conçus et développés des produits faisant appel à des technologies de pointe, nous recrutons 2 **INGÉNIEURS** futurs chefs de projets.
- INGÉNIEUR DEVELOPPEMENT de produits numériques. Réf. E 1.
- INGÉNIEUR CONCEPTION ET SIMULATION pour étude de faisabilité de produits nouveaux. Réf. E 2.
Vous êtes débutants ou avez une première expérience professionnelle.

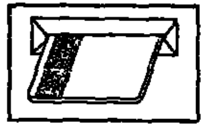
• **MARKETING**
- INGÉNIEUR PRODUIT CONTRÔLE DES RESEAUX : vous évoluerez au sein d'une équipe chargée de définir et de promouvoir les équipements. Une première expérience est souhaitée. Réf. E 3.
- INGÉNIEUR SUPPORT MARKETING EXPORT : vous assurerez le support technique aux vendeurs exports. Réf. E 4.
Les postes sont basés à Montrouge.

• **ÉLECTRONIQUE/INFORMATIQUE**
- INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN DÉBUTANT À POITIERS : pour mettre en place et développer la gestion de production. Vous pourrez évoluer ensuite vers un poste d'organisation industrielle, méthodes ou production. Réf. E 5.



EAU & GAZ
Spécialisés dans les appareils de mesure (eau, gaz, énergie thermique), nous misons sur l'électronique pour conforter notre avance.

• **ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT**
- INGÉNIEUR D'ÉTUDES À MÂCON POUR NOTRE DÉPARTEMENT ÉNERGIE THERMIQUE.
Au sein d'un centre d'études, en contact permanent avec les Chefs de projets vous serez responsable de la conception et du développement de circuits intégrés spécifiques, analogiques, logiques entrant dans les appareils de mesure à base de microprocesseur. Pour cela vous bénéficierez de l'appui des spécialistes du centre de recherche du groupe.
Vous êtes diplômé d'une grande école d'électronique, option microélectronique, avec une expérience de 2 à 3 ans dans le développement de circuits intégrés «à la demande». Réf. EG 1.
- CHEF DE PROJET À COLOMBES POUR NOTRE DIVISION GAZ
Vous avez une première expérience en études et développement, la connaissance des micro-processeurs et de l'électronique analogique.
Intégré au sein de notre bureau d'études votre défi sera de prendre progressivement la responsabilité complète des recherches et développement en matière d'électronique. Réf. EG 2.



TRANSACTIONS ÉLECTRONIQUES
Premier fabricant mondial de cartes à mémoire, nous jouons un rôle de premier plan dans la croissance des nouvelles applications monétiques.

• **ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT**
- CHEF DE PROJET EXPÉRIMENTÉ À COLOMBES : pour participer avec votre équipe (3 ingénieurs) au développement de nouvelles cartes à mémoire et lecteurs associés.
Ingénieur ESE, ENST vous avez 5 années d'expérience des microprocesseurs et de leur environnement. Réf. TE 1.
- INGÉNIEUR D'ÉTUDES À BESANÇON : au sein du BE où sont conçus les terminaux de stationnement nous recrutons un ingénieur électronicien matériel et logiciel INSA ou équivalent, débutant ou première expérience. Réf. TE 2.

• **COMMERCIAL**
- INGÉNIEUR D'AFFAIRES EXPÉRIMENTÉ À MONTROUGE : pour participer au développement commercial d'une nouvelle ligne de produit : les systèmes embarqués pour le transport public.
De formation électronique ou informatique vous disposez de 3 à 5 ans d'expérience dans la commercialisation d'équipements électroniques industriels.
- INGÉNIEUR COMMERCIAL À COLOMBES : pour la vente de terminaux de paiement électronique aux organismes bancaires.
De formation électronique ou informatique, vous avez une expérience commerciale. Réf. TE 4.

Motivation, ouverture d'esprit, sens du travail en équipe sont les clefs de votre réussite et de votre évolution au sein du groupe Schlumberger. La maîtrise de l'anglais est indispensable.
Merci d'adresser votre candidature, lettre manuscrite, CV et photo en précisant la référence et le poste choisis à SCHLUMBERGER, Coordination Recrutement, BP 121, 92124 MONTROUGE CEDEX.

Schlumberger
MESURE ET REGULATION

L'ELECTRONIQUE AU SERVICE DE LA SANTE

THOMSON-CGR, un des leaders mondiaux de l'imagerie médicale, réalise des équipements de pointe intégrant une part importante d'électronique et d'informatique.
La forte croissance de nos activités implique le développement de systèmes de gestion performants et nous recherchons pour y participer un jeune

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE DE GESTION

Grande Ecole (spécialisation informatique) - 3 années d'expérience

Vous participerez à la définition d'une nouvelle application concernant la logistique de notre Direction Après-Vente, de l'établissement du cahier des charges fonctionnel, à la supervision des développements informatiques des nouveaux systèmes mis en place.
Une connaissance de l'environnement IBM 43 XX et IDMS/R (CULLINET) serait appréciée. La maîtrise de l'anglais est indispensable.
Votre réussite dans cette première mission permettra de vous proposer de réelles possibilités d'évolution dans notre Groupe.
Poste basé en proche banlieue Nord.

THOMSON CGR

Merci d'adresser votre candidature (Réf.DAV/494/LM) à Jacqueline SIGOLET - THOMSON-CGR - 3, rue d'Amiens 93240 STAINS.

HAVAS CONTACT

Ingénieur Applications : un "Plus" à notre réussite.

Un Groupe international, présent en Europe, à travers des unités industrielles et commerciales de taille humaine : en France, 1 usine, 140 personnes, 110 MF de C.A.

Que pensez-vous de l'opportunité de créer le poste d'Ingénieur Applications et rejoindre nos hommes d'études, méthode et R&D en Rhône-Alpes ? Interface, pour la recherche, la mise au point de nouveaux produits et leur homologation auprès d'Instituts spécialisés, vous êtes également proche de notre force de vente pour l'épauler lors du lancement de nos nouveaux systèmes de fixation, et présent chez nos clients au moment de la conception de leurs nouveaux produits. Ah vous n'aurez pas le temps de vous ennuyer !

Vous réussirez dans cette mission parce que vous êtes à la fois rigoureux et entreprenant, novateur et réaliste. Votre formation d'Ingénieur mécanicien au service de vos talents de négociateur vous ont permis déjà de gagner la confiance d'industriels. Autre précision : vous parlez allemand. Alors, vous écrivez à Sirca Rhône-Alpes ? N'oubliez pas la référence 048 451 M et comptez sur notre discrétion.
Sirca Rhône-Alpes - Le Britannia C - 20, bd E. Deruelle - 69432 Lyon Cedex 03.

Sirca Rhône-Alpes

Membre de Syntec

FOURCLS

NOUS SOMMES UNE SOCIETE DE DISTRIBUTION DE PRODUITS PERI-INFORMATIQUES HAUT DE GAMME.

Le développement et l'élargissement de nos activités nécessitent un renforcement de notre équipe de commerciaux. Nous recherchons nos :

FUTURS PRODUCT MANAGERS

responsables du développement de nos lignes de produits.

Vous avez environ 30 ans, une formation BAC + 3 minimum, une expérience réussie de la vente dans l'environnement des OEM et une bonne connaissance :

- soit du marché et des produits péri-informatiques (disques, écrans...),
- soit du marché et des produits de l'informatique industrielle (carte format Europe en systèmes d'automatismes industriels).

Vous aimez travailler par objectifs, de façon autonome. Vous avez déjà animé et géré avec succès une petite équipe de commerciaux.
Vous êtes imaginatif en communication commerciale.
Vous avez besoin de vous impliquer et de relever des défis.
Bien que vous soyez basé à Paris, la mobilité ne vous fait pas peur. Vous maîtrisez bien l'anglais.
Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions), en précisant la référence 7800 M. à notre conseil ACTIMAN qui vous garantit une totale discrétion.

20 rue Pergolèse - 75116 Paris
Actiman

FOURCLS/2

En pointe dans notre métier d'assureur, nous le sommes aussi au niveau de l'analyse et de la prévention des risques.
Nous développons notre service ENGINEERING en créant deux nouveaux postes de

JEUNES INGENIEURS

ETUDE TECHNIQUE, PREVENTION ET GARANTIE DES RISQUES INDUSTRIELS

Après une formation approfondie et une intégration progressive, d'abord en binôme avec un sénior, vous :
- **évaluez** les entreprises et leurs usines sur le terrain en termes d'incendie, explosion, pertes d'exploitation et autres risques ;
- **élaborez** avec les chefs d'entreprises des plans de prévention ;
- **étudiez** et **négociez** des contrats d'assurances "sur mesure" ;
- **suivez** la politique de prévention des entreprises clientes.

Nous vous proposons à la fois un travail très autonome dans un climat de délégation et responsabilité élevées, et de nombreux échanges au sein d'une petite équipe d'ingénieurs.

Base PARIS-LA-DEFENSE, fréquents déplacements de courte durée en Province.

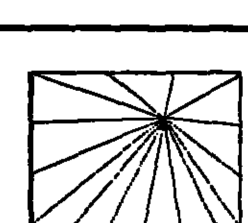



gan i.a.

Ingénieur débutant ou ayant une première expérience industrielle, vous connaissez l'anglais.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et rémunération souhaitée sous réf. ED/17 (à préciser sur l'enveloppe) à
EMPLOI & CARRIERES - 2, rue Pillet Will,
75448 PARIS CEDEX 09.

CONTESSE



Société de Services et de Conseil en Intelligence Artificielle

Dans le cadre du développement de nos activités, nous recherchons des



Ingénieurs d'affaires confirmés

Ils ont acquis une spécialisation de cinq ans minimum dans la vente et la coordination de projets informatiques ou dans le conseil.
Les domaines d'expérience recherchés sont :
- Ateliers de Génie Logiciel
- Banques / Assurances
- Défense
- Recherche Opérationnelle
- Export (Allemagne / Suisse)

Merci d'adresser CV + photo + lettre manuscrite et prétentions à Mme DAVROU, Secrétaire Général, 167 rue du Chevaleret, 75013 Paris.

M-MEDIA PA



SECTEURS DE POINTE

L'ELECTRONIQUE AU SERVICE DE LA SANTE

Reconnus comme l'un des principaux leaders mondiaux dans le domaine des équipements sophistiqués en imagerie médicale, nous sommes présents dans 93 pays avec plus de 70% de notre C.A. à l'export. Dans le contexte de hautes performances de nos équipements, garantir la fiabilité et la disponibilité de nos systèmes est un de nos objectifs prioritaires. Pour l'assumer, notre Direction Après Vente renforce ses structures centrales et propose à des **ingénieurs confirmés** les postes de

RESPONSABLES D'UNITES DE SUPPORT TECHNIQUE

Ingénieurs Grandes Ecoles de formation électronique ou électromécanique, dix années environ d'expérience industrielle dans le domaine des équipements de pointe vous permettent de maîtriser les méthodes de maintenabilité et d'assurer le management d'équipes d'ingénieurs et de techniciens.

Vous devrez préparer l'introduction des nouveaux produits en clientèle en étroite collaboration avec nos services Etudes et Industrialisation, assurer avec votre équipe l'assistance technique de haut niveau auprès des organisations après-vente de notre Groupe, suivre le comportement des produits dans un souci d'amélioration technique et de rentabilité. Réf. DAV/491/LM

INGENIEUR MAINTENABILITE ET METHODES

De formation supérieure, Grande Ecole d'Electronique, votre expérience précédente chez un constructeur informatique ou dans une SSCI, vous a permis d'acquérir de solides compétences informatiques (matériel et logiciel). La connaissance des architectures de systèmes serait appréciée.

Vous concevrez et définirez des méthodes de maintenance, vous élaborerez les spécifications de maintenabilité et superviserez leur prise en compte pendant la phase de développement de nos produits. Réf. DAV/489/LM

Ces postes basés en région parisienne nécessitent une disponibilité pour des déplacements de courte durée, notamment en Europe et en Amérique. Une très bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

THOMSON CGR

Merci d'adresser votre C.V. en précisant la référence du poste choisi à Jacqueline SIGOLET - THOMSON-CGR - 3, rue d'Amiens, 93240 STAINS.

HAVAS CONTACT

Dans l'axe mais avec une longueur d'avance : développement oblige!

Spécialisée dans l'automatisation flexible d'assemblage, nous concevons et réalisons des installations pour les industries de l'automobile, de la mécanique, de l'électronique, de la cosmétique et de la construction de matériels électriques et électromécaniques.

Exploiter encore mieux et plus vite notre savoir-faire : vous, notre Ingénieur de développement aurez à faire progresser la Société dans sa connaissance technique et dans l'approche de conceptions nouvelles. Vos sources ? Des Salons professionnels, des revues spécialisées, des installations industrielles. A vous ensuite de faire passer votre analyse et vos suggestions auprès des Directions Technique et Générale.

Pour cela, vous êtes un ingénieur diplômé avec une expérience de l'étude des systèmes nouveaux depuis environ 3 ans et à l'aise en anglais. Curieux, ouvert sur l'extérieur, vous ne laissez rien au hasard car vous avez le goût d'approfondir et une capacité d'analyse et de synthèse. Théoricien certes, vous savez aussi orienter vos études en direction d'applications industrielles. Le poste est situé en Rhône-Alpes avec des possibilités d'évolution dans le Groupe. Merci d'écrire aux consultants de SIRCA Rhône-Alpes, le Britannia C, 20 Bd Eugène Deruelle, 69432 Lyon Cedex 03, sous référence 029 451 M en envoyant votre CV et une photographie.

Sirca Rhône-Alpes

Membre de Syntec

SOURCES

LE SUCCES... PASSIONNEMENT.

L'implication, l'enthousiasme, et la passion de nos équipes nous a permis de devenir une référence de qualité dans l'univers de la micro-informatique et des télécommunications. Afin de poursuivre notre expansion, nous recherchons plusieurs techniciens (BTS ou DUT) possédant une première expérience (2 à 3 ans) dans des fonctions similaires.

TECHNICIEN PROCESS

A partir de dialogues avec les concepteurs, vous élaborez les organigrammes de fabrication et de tests, vous rédigez les procédures de tests, les validez en labo et les mettez en place chez les sous-traitants. Réf. DO42.

TECHNICIEN CAO

expérimenté en

"CAO, placement et routage"

Vous serez chargé de créer et maintenir les bibliothèques de composants et de réaliser les cartes de circuits imprimés sur système DAISY. Réf. DO51.

Merci d'adresser C.V., lettre et photo en précisant la référence du poste choisi à Pascale DESVALLEES SMT GOUPIL, 3, rue des Archives 94000 CRETEIL.



SMT GOUPIL

Notre Métier, une Vocation : le Conseil

DIEBOLD est un cabinet de conseil de dimension internationale. Son siège est à New-York. Il est présent en Europe dans les principales capitales : Francfort, Bruxelles, Vienne, Zurich, Amsterdam... et a Paris avec Diebold France.

La vocation de Diebold est d'aider les entreprises à maîtriser, au profit de leur gestion, les différentes technologies de l'information.

Nos equipes de conseil et d'etudes participent à des interventions de haut niveau dans des domaines variés :

- Expertise en systemes informatiques
- Schéma directeur
- Architecture de systèmes d'information
- Choix stratégiques informatiques
- Plan de sécurité
- Politique de qualité et de productivité
- Direction de Grands Projets
- Assistance au Maître d'Ouvrage.

Notre expansion nous conduit a renforcer notre structure avec des

Ingénieurs Conseils confirmés

De formation Grandes Ecoles, vous possédez une expérience pluridisciplinaire d'environ 10 ans à des postes de responsabilites en entreprise, cabinet d'organisation et societe de conseil en informatique.

Vous apportez des competences concrètes dans les grands systèmes informatiques, la mise en oeuvre d'architectures décentralisées, la convergence des technologies bureautique, informatique et télecommunications, etc ...

Si vous souhaitez valoriser votre potentiel dans des missions de conseil auprès de grandes entreprises et administrations, merci d'adresser votre dossier de candidature ss réf.MSP06 a:

Diebold France
56, rue de Londres - 75008 PARIS

aum.

rejoignez un grand de la distribution

Notre entreprise (1 200 p., 5 millions de clients) est n° 3 sur son marché. Nous sommes dotés, à Orléans, de moyens performants (environnement grand système, 5 imprimantes à laser, près de 450 terminaux) et faisons de l'informatique notre outil de communication en nous appuyant sur des technologies de pointe (IDMS/R, réseau télématique...).

chef de groupe de projets confirmé,

venez conduire l'étude et le développement de projets de gestion (achats, marketing, prise de commandes), en collaboration avec les utilisateurs.

Ingénieur de formation, vous avez acquis en 5 ans minimum une solide expérience de la conduite de projets et de l'encadrement d'une équipe. Nous vous offrons, si vous en avez le potentiel, d'accroître rapidement vos responsabilités.

Notre consultante, Mme E. PRIMAULT, vous remercie de lui écrire (réf. 5057 LM) à "Carrières de l'Informatique".

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

GRAND GROUPE EUROPEEN, CONSTRUCTEUR DE MATERIEL INFORMATIQUE ET DE TELECOMMUNICATION

Nous sommes implantés dans plus de 70 pays.
Notre filiale française en forte expansion est leader en Europe, et recherche :

UN RESPONSABLE D'AGENCE COMMERCIALE

Il anime et stimule une équipe de 8 Ingénieurs Commerciaux ; assure un suivi de clientèle, initie des contacts à haut niveau ; gère les engagements de son agence.

Vous avez environ 35 ans, une formation supérieure, une expérience commerciale réussie, au moins deux années d'encadrement d'une équipe d'Ingénieurs Commerciaux chez un constructeur ou dans une SSII.

Vous êtes bilingue français-anglais.

Nous vous offrons un contexte professionnel particulièrement dynamique et performant ; une rémunération très attractive (intéressement aux résultats de votre équipe), et une voiture de fonction. Réf. 7401 M

DES INGENIEURS COMMERCIAUX

Pour Paris et la province (Bordeaux - Toulouse en priorité)

Ils auront des objectifs de suivi de comptes, et surtout de développement d'affaires nouvelles, en particulier dans la distribution et l'industrie.

Environ 30 ans, de formation supérieure, vous avez des références significatives sur une période d'au moins trois ans dans la vente de systèmes informatiques. Vous avez une bonne maîtrise de la langue anglaise. Vous êtes un vendeur passionné et efficace, et vous voulez attaquer de nouveaux challenges.

Dans notre Groupe, vous trouverez un environnement humain, technique et commercial à la hauteur de vos ambitions.

Votre rémunération, avec forte commission plus voiture de fonction est très stimulante. Réf.7402 M

Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions), en indiquant la référence du poste choisi, à notre Conseil ACTIMAN qui vous garantit une entière discrétion.

20 rue Pergolèse - 75116 Paris

Actiman

SOURCE 12

Un chef de projet confirmé pour donner un souffle nouveau à notre informatique.

Notre organisation gère les 39 sociétés de SAV et de maintenance, réparties sur toute la France du groupe CHAFFOTEAUX et MAURY. Avec un effectif de 1550 personnes, nous avons réalisé un CA 1986 voisin de 500 M.F., représentant plus de 1,5 million d'interventions à domicile et plus de 1,3 million d'appareils entretenus. Pilotée depuis notre siège social à Paris, l'informatisation de ces 39 filiales est en cours (40 HP 3000 avec liaison TRANSPAC).

Pour donner toute sa dimension à cette opération, nous recherchons un CHEF DE PROJET confirmé : responsable de l'équipe informatique (4 techniciens), vous aurez à concevoir et à mettre en œuvre de nouvelles applications, à faire évoluer les structures correspondantes, à optimiser l'assistance technique dispensée aux filiales. De formation grandes écoles d'ingénieurs, vous avez au moins 3 ans d'expérience en SSII ou en entreprise. Vous avez démontré votre efficacité dans la conduite de projets d'envergure et vos dons de communicateur pour vendre vos solutions. Vous possédez des capacités organisationnelles à toute épreuve.
Basé à Paris 16e, vous devez envisager quelques déplacements (de courte durée) dans l'Hexagone.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous réf. 6024 M à notre Conseil Sérifo, 47 bis, avenue Bosquet, 75007 PARIS.

SERIFO
Membre de Syntec

SDRC CAE International

Filiale de Structural Dynamics Research Corporation, leader mondial des systèmes d'ingénierie Mécanique Assistée par Ordinateur, et chargée du marketing, de la vente et du support des logiciels SDRC I-DEAS (conception 3D, calculs de structure, essais, dessin) en Europe Sud recherche :

UN JEUNE INGENIEUR COMMERCIAL

Vous êtes un jeune ingénieur de formation mécanique et si possible avec une première expérience de support à la vente.
Vous serez responsable de la génération de nouvelles opportunités en qualifiant les demandes clients, en identifiant de nouveaux marchés et en assurant le suivi commercial de notre base installée.

UN(E) ASSISTANT(E) D'INGENIEUR

Votre rôle consiste à assister notre directeur technique pour toutes les opérations de suivi de dossiers clients, l'organisation de sessions de formation, la gestion des installations.
Vous avez un BTS en informatique. Vous êtes particulièrement bien organisé dans votre travail et vous aimez les contacts avec les clients.

DEUX INGENIEURS D'APPLICATION

Vous aurez la responsabilité technique d'une ligne de produits :
- design (conception, dessin),
- analyse (calcul de structure),

dont vous assurerez les supports après-vente et la formation utilisateurs.
Vous avez une formation d'ingénieur mécanicien et une première expérience de la CAO ou du calcul de structure.

Nous vous offrons de travailler sur des produits leaders, une rémunération motivante ainsi que de nombreuses opportunités de développement de carrière en France et à l'étranger.

Pour tous ces postes l'anglais est indispensable.

Envoyer de toute urgence votre C.V. à SDRC-CAE International
31, bd des Bouvets - 92000 NANTERRE.

Pierre Lichau





VALORISEZ VOTRE SAVOIR, INVESTISSEZ DANS NOTRE SAVOIR-FAIRE

Premier exportateur français et second producteur mondial d'acier, nous sommes présents sur les marchés de l'énergie, du BTP, des biens de consommation durables, de l'automobile, de l'emballage, de l'armement par nos aciers laminés, nos tubes, nos fils et câbles, nos profilés, nos produits de forge...

Les façades bioclimatiques de la Cité des Sciences de la Villette, les tôles à haute limite d'élasticité de la Supercinq et de la 205, le TGV, la pyramide du Louvre, l'Opéra de la Bastille, le train d'atterrissage de l'Airbus sont autant de réalisations auxquelles nous sommes fiers d'avoir apporté une contribution essentielle.

Elle est le reflet de notre maîtrise des outils et techniques les plus avancés dans notre domaine. Elle est le résultat de notre permanent effort de recherche et développement (700 millions de francs en 1986) et de formation des hommes.

INGENIEURS GRANDES ECOLES

X, Centrale, Mines, Supelec, AM...

Pour concevoir les matériaux et procédés les plus performants, pour gagner sur les marchés internationaux, nous mobilisons les forces et le savoir-faire de chacun.

Par sa taille et sa diversité notre groupe vous offre un grand projet et de multiples opportunités à la hauteur de vos ambitions dans des domaines aussi passionnants que :

- **STRUCTURES DES MATERIAUX**
- **PRODUCTIQUE**
- **AUTOMATISMES**
- **INSTRUMENTATION**
- **GPAO**
- **RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**
- **MAINTENANCE CONDITIONNELLE**

Alors, si faire partie du "club" des compétences reconnues internationalement vous intéresse, si relever avec nous le défi de l'avenir vous motive, nous vous proposons de rejoindre l'une de nos équipes opérationnelles, évolutives et ouvertes. Vous y mettrez en application vos connaissances et prendrez immédiatement des responsabilités. L'avenir appartient à ceux qui regroupent leurs compétences pour gagner; rencontrons-nous, nous avons peut-être un projet en commun. Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous réf. M. 801 à N. LE BAGOUSSE - Service Recrutement des Cadres - USINOR SACILOR, Immeuble Elysées La Défense - 92072 PARIS LA DEFENSE Cedex 34.

USINOR SACILOR

média-system

DOUX

Groupe DOUX
1er Groupe Européen
producteur de volailles,
1 750 salariés recherche pour son siège de
CHATEAULIN FINISTERE

UN INGENIEUR PRODUITS NOUVEAUX

De plus en plus, nous nous orientons vers la mise au point de produits élaborés permettant la valorisation de la matière première (viande de volailles) que nous travaillons.

Agé d'une trentaine d'années, vous êtes en mesure par votre formation d'ingénieur, (AGRO, AGRI, ENSAIA ou équivalent) et une première expérience dans la fonction, de créer ce poste, rattaché à la Direction Centrale des usines. Inutile de dire que nous recherchons une personnalité capable d'allier l'imagination au sens de la réalisation pratique et du prix de revient.

Envoyez C.V. + lettre + photo sous référence BB87 à
DOUX S.A.
BP 22 - 29150 CHATEAULIN.

SCORE



LE DEFI TECHNIQUE

SOCIETE NATIONALE, nous sommes spécialisés dans l'étude et la fabrication de moteurs d'avions civils et militaires. Largement exportateur, notre GROUPE (26 000 personnes, dont 3 400 cadres) poursuit une politique active de recherche et de développement de technologies avancées.

Nous recherchons, pour participer à la réalisation de nouveaux systèmes de gestion

CHARGES D'ETUDES INFORMATIQUE

Ils définiront les besoins des utilisateurs, suivront la réalisation informatique et la mise en place des nouveaux logiciels, assureront la formation des utilisateurs.

Réf. 34/86

CHEFS DE PROJET INFORMATIQUE

Ayant une première expérience de réalisation informatique, ils devront assurer l'étude et la réalisation des logiciels internes et évaluer et mettre en place des logiciels du marché.

Réf. 120/87

Ces postes sont à pourvoir à notre établissement de CORBEIL (91).

Vous voudrez bien adresser CV et prétentions en rappelant la référence du poste choisi à
SNECMA - Département Encadrement
2, bld Victor, 75724 PARIS cedex 15.

GROUPE SNECMA



PAPETERIES SIBILLE STENAY

Notre société : 850 personnes - C.A. 1 200 MF/an - Oscar 1987 de l'exportation.
Notre vocation : papiers techniques à destination industrielle exportés dans 50 pays.
Notre Direction **ETUDE ET DEVELOPPEMENT** recherche un

INGENIEUR PROJET ET RECHERCHE

A partir du cahier des charges fonctionnel défini par le marketing il réalise les études de conception de nouveaux papiers et suit les essais en usine puis chez les clients.
Il assure des contacts techniques réguliers avec les utilisateurs et les milieux scientifiques.

Agé de 30/40 ans, Ingénieur chimiste (EFPG si possible), ayant l'expérience des produits chimiques pour papeterie, il sait écouter et joint, au sens du concret, une forte volonté de mener les projets à leur terme.

Anglais courant - Allemand souhaité.

Poste basé près de VIENNE (38).

Merci d'écrire avec C.V. + prét. + env. à v/adresse, s/réf. PS/LM1, à

michel jouhannaud conseils
182, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

MEDIA PA



Optimiser notre LOGISTIQUE DE PRODUCTION

- Elaborer et contrôler les plans de production et d'approvisionnement de nos usines.
- coordonner les études de faisabilité et les actions nécessaires au lancement de tout nouveau produit.

Telles sont les missions stratégiques que nous souhaitons confier à un professionnel de haut niveau.

De formation supérieure (ESC ou ingénieur), vous possédez une première expérience professionnelle qui vous a familiarisé avec la production, la gestion d'ateliers et les "outils micro-informatisés".

Chef du Service Logistique Production du site de Château-Thierry, vous serez ainsi chargé, à la tête d'une petite équipe d'environ quinze personnes, des activités suivantes :

- planification, à court et moyen terme.
- gestion des approvisionnements de matières premières et des conditionnements et supervision des magasins.
- Coordination des études de faisabilité.
- évolution de nos systèmes de gestion et de l'organisation générale.

Agissant en permanence dans un esprit d'adéquation entre l'offre et la demande, et donc de rentabilisation, vous saurez être l'interlocuteur indispensable des Directions Marketing, Technique et de la Direction du site.

Nous vous remercions de faire part de vos motivations, sous référence LP/MO 87 à Bernard FRANOT, NBF, BP 93, 91003 EVRY Cedex



SOURCES



SECTEURS DE POINTE

RANK XEROX

Futur chef de projet
Ingénieur débutant ou 1re expérience



Tapez avenir et entrez dans l'univers du document

Le document, concept clé de la communication de bureau, passe par une gamme de relais (composition et édition électroniques, postes de travail, réseaux locaux, micro-informatique, informatique départementale) reliés ou non à un ordinateur central.

L'avenir de Rank Xerox sur ce créneau porteur passe par le développement de systèmes d'informations centralisées ou décentralisées intégrant les dernières techniques en matière de bureautique, d'infocentre et d'intelligence artificielle.

Nous vous proposons de vous intégrer à l'une de nos équipes projet, après une formation à nos technologies. Vous êtes ingénieur grandes écoles scientifiques, débutant ou avec une première expérience dans le domaine de l'ingénierie informatique. Votre goût de la performance et votre aptitude à communiquer vous permettront de devenir rapidement chef de projet.

Vous pourrez ensuite évoluer vers d'autres responsabilités (centre de compétences bureautique, marketing, finance, commercial, technico-commercial...).

Lieu de travail : Aulnay-sous-Bois.

Ecrivez sous code I.L.M. 137, à Mme BRESSON-BISWANG, RANK XEROX, Direction des Ressources Humaines, 93607 Aulnay-sous-Bois Cedex.

média-system

Analyste chef de projet

COMPAGNIE DES LAMPES ET DU MATERIEL D'ECLAIRAGE spécialiste français de l'éclairage, fabrique et commercialise des produits destinés aux professionnels et au grand public.

Avec 5000 personnes, nous réalisons un CA de 3 Milliards de Francs dont 1/4 à l'export, et nous recherchons un Analyste Chef de Projet pouvant prendre à très brève échéance des responsabilités d'application sur des projets logistiques Temps Réels (sur matériel IBM/XA) gestion de commande - stocks - administration, en assurant l'animation d'une équipe.

Vous avez une formation d'Ingénieur Grande Ecole ou une maîtrise de gestion, option informatique, et une bonne connaissance de l'anglais.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV et photo, sous réf. 31, à Jérôme Percheron, CLDME, Tour Vendôme, 204 Rond Point du Pont de Sèvres, 92516 Boulogne-Billancourt Cedex.

«Philips en France, c'est 21,7 milliards de C.A., 29500 hommes et femmes qui évoluent de la recherche au commercial, du marketing à la production dans l'univers passionnant de l'innovation. Professionnalisme, dynamisme, polyvalence, mobilité sont les atouts qui vous ouvriront les portes de l'international dans toutes les sociétés de l'une des premières entreprises mondiales d'électronique».

PHILIPS

Philips c'est déjà demain.

média-system

Notre Groupe est un des fleurons de l'industrie française. La réputation technologique de nos produits explique nos succès commerciaux à l'exportation. Nous détenons 25% du marché mondial dans notre secteur d'activité. Notre informatique est à l'image de notre entreprise : puissante et à la pointe des techniques avec quatre IBM 30 XX et un réseau de plus de 1000 terminaux. Dans le cadre de notre schéma directeur, nous recherchons :

Un consultant en système d'informations. Réf. MC 768

Votre spécialité : la méthode.

Notre Département d'Etude des Systèmes d'Information est chargé, au sein de la Direction Informatique (220 personnes), d'identifier et coordonner les projets d'informatisation en amont des équipes de développement de l'informatique de gestion.
Cette cellule d'une dizaine de personnes constitue une compétence multidisciplinaire : analyse de la valeur, estimation des coûts et des délais, planification, méthodes de conduite des projets et de conception des systèmes, assurance qualité,...
Nous recherchons l'Homme Méthode de cette unité.
De formation supérieure, Ingénieur ou équivalent, vous avez une expérience de la conduite de projets et une solide connaissance de la mise en œuvre d'une méthodologie, si possible AXIAL.
Vous êtes à même aujourd'hui de transmettre cette connaissance, de sensibiliser puis de multiplier les compétences internes, d'assurer le conseil et le suivi de l'application des méthodes, de proposer et optimiser des outils automatisés d'aide à leur mise en œuvre.
Dans ce rôle de Consultant Interne, votre esprit de service ainsi que votre capacité à vendre vos solutions vous seront nécessaires.

Un responsable réseau. Réf. RS 767

De formation Ingénieur, vous avez de très bonnes connaissances techniques IBM. Depuis 3/4 ans, vous développez vos compétences réseau. Vous avez envie de donner une nouvelle dimension à votre fonction, d'évoluer dans une configuration dense où votre goût de l'innovation pourra s'exprimer.
Responsable de l'équipe réseau, vous assurerez le contrôle et le développement de notre réseau de télétraitement en conduisant notamment des projets dans une configuration hétérogène IBM et DEC.

*Pour ces postes, basés en **banlieue Sud de Paris...***

DATAID SELECTION

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant bien la référence du poste choisi à notre Conseil DATAID SELECTION - 48, avenue Raymond Poincaré 75116 PARIS.



INFORMATICIENS et ELECTRONICIENS

Soyez au cœur des solutions d'avenir

SIVAN, filiale du groupe ALIA, est une société d'informatique industrielle de taille humaine.
Notre expansion et notre dynamisme nous conduisent aujourd'hui à recruter de jeunes ingénieurs à fort potentiel :

INGENIEURS D'ETUDES
1 à 4 ans d'expérience (réf. IE 5)

INGENIEURS CONCEPTEURS
minimum 4 ans d'expérience (réf. IC 5)

Vous connaissez l'un des environnements suivants :
Langages : C, PASCAL, ASSEMBLEUR 68000, DEC.
Systèmes : UNIX, PIC, VMS, VERSADOS, RTES-D.
Matériels : INTEL, MOTOROLA, HP, DEC, SOLAR, MICROPROCESSEURS EN TRANCHES.

Vous serez amenés à participer à des applications temps réel dans les domaines suivants :
- Systèmes de télésurveillance de centrales nucléaires
- Traitement et synthèse d'images
- Conceptions de compilateurs, architecture de systèmes et moniteur temps réel
- Traitement du signal. Logiciels embarqués
- Télécommunication, téléphonie et télé-informatique

Postes à pourvoir à Paris, Nantes, Toulouse et dans le midi de la France. Merci d'adresser C.V. + photo et lettre manuscrite sous réf. à Jean-Jacques Haure.

SIVAN
10, bd de Strasbourg
75010 Paris
Tél. 42.09.54.00
L'esprit informatique

3ip Société pour l'innovation, l'informatique industrielle et la productique

Nous sommes spécialisés dans l'automatisation des systèmes de production et dans le développement de méthodes d'aide à la production de logiciels.

Nous intervenons dans les domaines de l'automobile, de l'aéronautique et de l'espace, autour des microprocesseurs INTEL 8086 - 80286 et MOTOROLA 68000.

Nous concevons des logiciels spécifiques et développons nos propres produits en langage ADA, dans un environnement DIGITAL/VMS et SUN.

Pour participer à l'expansion de ces diverses activités nous recrutons :

INGENIEURS (Grandes Ecoles ou Universitaires)

Débutants (Réf. ID) **et Confirmés** (Réf. IC).
Connaissances Assembleur, C, ou ADA, appréciées. PASCAL souhaité.

TECHNICIENS SUPERIEURS

(BTS ou DUT option informatique industrielle, robotique ou système).
Une première expérience serait un atout. (Réf. TS).

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature en précisant la réf. du poste choisi à 3 IP, 11, rue de Clichy 75009 PARIS.

CURRICULUM

BEFS REALISATION, société d'ingénierie chimique (CA 70 MF - effectif 60 personnes), qui réalise des unités clés en main à l'exportation (50 % du CA) dans les industries chimiques et connexes, recherche dans le cadre de son développement pour son établissement de MULHOUSE :

- *un chef de projet génie chimique confirmé ayant 5 à 10 ans d'expérience dont 3 à 5 ans dans la direction de projets clés en main ;*
- *un ingénieur de procédés « senior » ayant au minimum 5 ans d'expérience en calcul de génie chimique (distillation, transfert thermique, transfert de masse) préférentiellement dans le domaine chimique ;*
- *un ingénieur développement procédés ayant au minimum 3 ans d'expérience dans le développement de procédés (laboratoire, pilote et extrapolation industrielle). Pour ce poste, la connaissance de la cristallisation et/ou de la carbochimie serait un plus.*

Ces postes s'adressent à des ingénieurs de formation génie chimique (ENSIC, GÉNIE CHIMIQUE DE TOULOUSE, etc.) possédant un fort potentiel d'évolution.

Le premier poste s'adresse également à des ingénieurs généralistes (Centrale, Arts et Métiers, etc.). Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

La rémunération sera en fonction de l'expérience.

Adresser lettre + C.V. + photos + prétentions avec indication du poste souhaité à BEFS REALISATION
Service du Personnel
B.P. 1437
68071 MULHOUSE CEDEX.



LE CORPS D'INSPECTION DU CENTRE NATIONAL DES CAISSES D'EPARGNE

(plus de 6 000 implantations) élargit sa cellule informatique et recherche un jeune collaborateur à fort potentiel :

AUDITEUR INFORMATICIEN

Après d'éventuels compléments de formation à la banque et aux techniques de l'audit, il sera chargé d'apprécier l'organisation et la gestion des services vérifiés ainsi que la sécurité des moyens et des traitements.
Un niveau de responsabilité élevé, une large autonomie d'action et des déplacements en province sont à prévoir.
L'intérêt du travail, les perspectives d'évolution et la rémunération sont motivants et à la hauteur des qualités professionnelles et de l'engagement personnel requis.
Il est demandé une formation supérieure ainsi qu'une expérience informatique de quelques années chez un constructeur, une SSII ou encore un utilisateur de gros systèmes centraux.

Adressez votre candidature, C.V., photo et prétentions sous référence LM/AI au CENCEP - Service du Personnel, 5, rue Masseran 75007 PARIS. Discrétion totale assurée.

Organisation et Publicité



LE CENTRE NATIONAL DES CAISSES D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE

Chef du Réseau des Caisses d'Epargne et de ses Sociétés Régionales de Financement.

La Direction de l'Organisation Technique recherche un

INGENIEUR CONCEPTEUR

pour participer, dans le cadre du **Schéma Directeur Stratégique** et en collaboration avec les organismes concernés, à la conception et à la mise en place du **SYSTEME COMMUN D'INFORMATION.**

Vous serez plus particulièrement chargé : ● d'élaborer le Schéma Directeur Opérationnel et les études préalables ● de la rédaction des cahiers des charges ● d'animer les travaux des filières techniques ● de coordonner les réalisations et la maintenance.

La trentaine, de formation supérieure BAC + 5, vous avez une expérience de quelques années en milieu bancaire dans une fonction de chef de projet ou d'analyste. Vous connaissez le matériel BULL ou IBM ou NCR et, si possible, MERISE. Vous êtes, bien entendu, rigoureux et organisé, et vous avez le sens des contacts.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, en précisant la réf. LM/IC au CENCEP - 5, rue Messeran, 75007 PARIS.

Organisation et Publicité

Importante société à feu continu région rouennaise recherche

son futur adjoint au responsable électrique

Profil souhaité : Ingénieur débutant, pratique de l'anglais indispensable.

Rémunération motivante à terme.

Vous serez jugé sur votre capacité à diriger et manager une équipe intervenant sur des process automatisés allant des conventionnels aux plus modernes.

Envoyez C.V. à JD nº 277,
S.N.P., B.P. 907, 76023 ROUEN Cedex.

Compagnie Générale d'Informatique recherche, pour un de ses clients appartenant à l'un des premiers Groupes français d'assurances,

Diplômés d'Études Supérieures Informatiques

Bac + 3 au minimum, MIAGE.

Leurs premières fonctions porteront sur des applications spécifiques aux assurances et s'exerceront dans un contexte technique avancé (Informatique, bureautique, télématique), matériel BULL DPS 7, TDS, IDS 2, système PACBASE.

Le poste offert permettra l'acquisition d'une expérience professionnelle diversifiée et une évolution de carrière intéressante.

Bonne maîtrise de l'Anglais appréciée

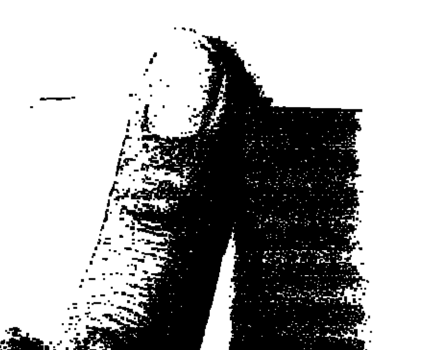
Lieu de travail : Région Centre-Ouest.

Adresser lettre manuscrite et C.V., sous référence FF/M-9, à :



D. JAMET, Service Recrutement
28/34, Rue du Château-des-Rentiers, 75013 PARIS.

AD'COM.





SECTEURS DE POINTE

Tektronix

Nous sommes une filiale d'un grand groupe américain fortement implantée en France.
Positionnée sur le marché comme un leader incontesté par ses produits :
- Stations Graphiques,
- Terminaux Graphiques Intelligents
- Intelligence Artificielle.

NOTRE DIVISION INFORMATIQUE GRAPHIQUE

recherche

INGENIEURS COMMERCIAUX

pour nos agences de TOULOUSE et AIX

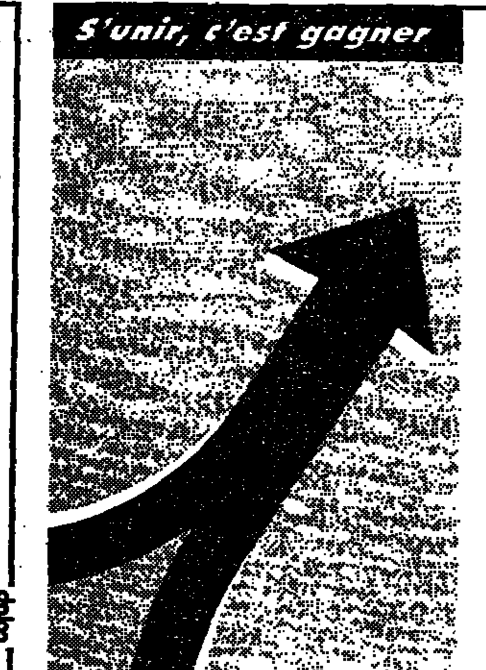
Professionnel confirmé, vous possédez une formation **scientifique supérieure,** vous connaissez le marché des **applications** CAO /CFAO, vous devez faire valoir une **expérience réussie** dans la vente des produits de haute technologie... et vous maîtrisez bien sûr la **langue anglaise.**

Une formation aux **USA** vous sera donnée, ainsi qu'une rémunération stimulante.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite + CV à TEKTRONIX
Direction des Ressources Humaines - BP 13 - 91941 LES ULIS CEDEX.

ofap

ENSEMBLE JUSQU'A LA POINTE DU POSSIBLE



SOYEZ LE GARANT DE NOTRE QUALITE INFORMATIQUE

Nous sommes la Société **THOMSON COMPOSANTS MILITAIRES ET SPATIAUX,** située à GRENOBLE, avec un effectif de 300 personnes. Nous recherchons notre

RESPONSABLE D'EXPLOITATION CAO

Rattaché au Responsable Informatique et animant une équipe de 4 personnes, vous serez le garant de notre exploitation informatique en **CAO** :
- DEC : VAX 8600 et 8350/VMS
- D.G. : CALMA 280

De formation supérieure en informatique, vous possédez une expérience de quelques années en CAO (Environnement VAX) et parlez couramment l'anglais.

Vos responsabilités s'étendront aussi à l'exploitation de notre système de **GESTION** : - HP : HP 3000/58 (40 Tx)

A ce titre, une expérience système et réseau (HP-IBM) sera appréciée.

La **Sécurité Informatique** (CAO et GESTION) sera sous votre responsabilité.

Merci d'adresser votre dossier à Laurent JOUCK
THOMSON D.M.S. - BP 123 - 38521 SAINT-EGREVE CEDEX.

THOMSON-CSF

HAVAS CONTACT

ALCATEL ESPACE
Spécialiste des Télécommunications Spatiales
Dans le cadre du développement de ses activités recherche pour ***TOULOUSE***

DES INGENIEURS CONFIRMES

(Diplômés Grandes Ecoles ou Universités)

MECANICIENS (Réf. : 015)
- Conception et étude de structures mécaniques d'antennes embarquées sur satellites,
- Analyse mécanique et thermique d'équipements soumis à une ambiance spatiale.

METHODES FABRICATION (Réf. : 016)
Conception et coordination de méthodes industrielles de fabrication pour l'ensemble des domaines suivants :
- Câblage de matériel hyperfréquences,
- Guides d'ondes,
- Circuit hybrides,
- Mécanique de précision,
- Galvanoplastie.

TECHNOLOGUES (Réf. : 017)
- Packaging électronique,
- Substrats multicouches,
- Matériaux.

Si vous êtes attirés par les Technologies de Pointe et leurs applications tout en évoluant dans un contexte jeune et dynamique :
Vous faites parvenir un dossier de candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions), en rappelant la référence, à la Direction du Personnel, BP 1187, 31037 TOULOUSE CEDEX.





ALCATEL ESPACE

média-system

CHEFS DE PROJETS INFORMATIQUES

Vous possédez une solide expérience dans la conception et la réalisation de systèmes informatiques. Vous souhaitez affirmer et développer **vos compétences techniques, humaines et commerciales** dans les domaines de la Télématique, des Télécommunications, de la Défense, de l'Industrie et de l'Espace.

Nous recherchons des ingénieurs de formation grande école ayant une bonne connaissance de l'informatique.

Venez collaborer **à la réussite de nos projets et prendre des responsabilités au sein d'une entreprise en pleine expansion :** 1500 personnes, plus d'un milliard de francs de chiffre d'affaires en 1986, une implantation nationale et internationale.

Le parfait simple.

La maîtrise d'un grand projet exige de réunir les meilleurs professionnels, conseils, experts, réalisateurs, chacun d'eux ayant la volonté et les moyens de réussir cette entreprise.

Nous avons développé des technologies et un savoir-faire exceptionnels dans le domaine des télécommunications, des réseaux télématiques et monétiques, des systèmes d'automatisation : annuaire électronique, péages de métro, systèmes de commandement pour les forces armées, Transpac...
Les succès que nous rencontrons dans le monde en témoignent.

Nous voulons vous faire partager notre conception du "Parfait Simple".

SESA - Direction des Ressources Humaines
30, Quai de Dion Bouton 92806 Puteaux Cedex
Réf. 451LM



QUEL RAPPORT ENTRE ANSWARE ET L'INFORMATIQUE TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE (ITI) ?

ANSWARE ITI, partie intégrante d'ANSWARE, est l'entité spécialisée dans l'informatique technique et industrielle.

Derrière de grands projets et de grandes réalisations (AIRBUS A 320, ARIANE...) se trouvent ses ingénieurs et leur savoir-faire.
Au sein de petites équipes, ils développent en toute autonomie des logiciels pour des applications sur systèmes temps réel dans les domaines suivants :
- informatique industrielle (contrôle, automatique, ateliers flexibles, ...)
- informatique technique (imagerie, logiciels embarqués, ...)
- techniques avancées (génie logiciel, intelligence artificielle, ...).

Ingénieurs Logiciels

De formation Grandes Ecoles ou Universités, vous avez une expérience d'environ 2-3 ans en mini-ordinateurs sur matériels : DIGITAL, HP, BULL (SPS) et/ou en micro-processeurs : INTEL, MOTOROLA, ...
Vous pratiquez les langages : Assembleur, Pascal, PLM, PL 16, LTR.
La connaissance de ADA ou d'UNIX et du langage C est un atout supplémentaire.

Les postes sont à pourvoir sur Paris-Ile-de-France et en province suivant compétences (précisez alors la région choisie).

Adressez votre dossier de candidature, sous réf. M /3, à M. LE POITTEVIN, ANSWARE-ITI, 149 av. Victor Hugo, 75016 Paris.

CIGIE



Alcatel ANSWARE I.T.I

Les Laboratoires Pharmaceutiques SMITH KLINE & FRENCH

ATTACHE SCIENTIFIQUE H/F CONFIRME

POSTE : • Assister nos médecins dans l'organisation et le suivi des essais thérapeutiques, depuis la rédaction du protocole jusqu'au rapport final. • Basé à PARIS, il implique des déplacements fréquents de courte durée en province.
PROFIL : • Formation scientifique sanctionnée par un diplôme 3ème cycle (biologie, physiologie ou pharmacologie). • Connaissances indispensables en statistiques médicales et aptitudes en informatique. • Anglais nécessaire.
EXPERIENCE : • Plusieurs années (3-5) du suivi des études cliniques dans l'Industrie Pharmaceutique et en particulier dans le développement de produits cardio-vasculaires. • Formation en "bonnes pratiques cliniques" (GCP). • Bilingue anglais. • Sens relationnel développé.
La progression du Groupe autorise des perspectives de carrière en fonction de la réussite dans le poste.
Ecrire avec C.V., photo et desiderata à Direction du Personnel - Réf. VK, 12, place de la Défense, 92090 PARIS LA DEFENSE cedex 26.
Reponse et discrétion assurées.

SK&F

Teroson

Filiale du Groupe Américain WR GRACE, nous sommes spécialistes et leaders européens dans les colles, mastics et revêtements. Notre présence s'exerce dans tous les secteurs : automobile, industrie, distribution, bâtiment...

Dans le cadre de notre expansion nous recherchons pour notre LABORATOIRE DE CHAMBLY (35 km Nord de Paris - Oise)

Chef de groupe

Niveau ingénieur Chimiste ou équivalent, 30 ans environ. Dépendant du Directeur Recherche et Développement et, en relation avec les usines et laboratoires des constructeurs automobile, vous assurerez l'animation d'une équipe de 3 personnes, la formulation, le développement et l'industrialisation de la gamme revêtements.

Cette fonction motivante nécessite une expérience des revêtements destinés à l'industrie automobile acquise, de préférence, dans l'un des domaines suivants : plastisols PVC, produits anti-corrosion ou peintures.
Connaissances de l'anglais nécessaires.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prét. à TEROSON S.A., M. Dominique GRENON, Chef du Personnel, 217, rue Pierre Curie, 60230 CHAMBLY.

CONTESSE

directeur CENTRE TECHNIQUE
REGION RHONE-ALPES

A 35 ans environ, de formation Ingénieur Grande Ecole, vous avez fait vos armes dans le B.T.P. et acquis une solide expérience dans le domaine du béton.

Aujourd'hui, vous souhaitez vous tourner vers d'autres horizons tout en mettant à profit votre savoir-faire de technicien et de manager.

Grand groupe industriel de premier plan, fournisseur du B.T.P., nous devons notre renommée internationale et la qualité de nos produits à une recherche très poussée, appuyée par les techniques de pointe les plus performantes.

Nous vous proposons de prendre la direction de notre CENTRE TECHNIQUE.

Responsable d'une équipe d'ingénieurs et de techniciens, au sein de la direction scientifique du Groupe, vous serez également amené à intervenir à haut niveau auprès des grandes sociétés et des grandes administrations.

Votre sens du concret, allié à vos qualités de contact, vous permettront de donner toute sa dimension à ce poste clef.

Si ces perspectives vous intéressent, merci d'adresser votre lettre manus. C.V. et photo, s/réf. 4855/LM, à

MEDIA P.A. 71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.



SECTEURS DE POINTE

PRESCOM

Et si c'était simple de réussir avec Nous !

PRESCOM

CA en 86 : 9 MF - en 87 : 25 MF

En quelques années d'activité PRESCOM est devenu, après une très forte croissance, une entreprise mûre pour la réussite. Nous sommes spécialisée dans l'étude et la réalisation d'équipements pour les réseaux téléphoniques d'entreprise.

Nos clients sont prestigieux : banques, groupes pétroliers... en France et dans le Monde.

POUR NOTRE SIEGE DE BOIS D'ARCY / SAINT-CYR L'ECOLE

INGENIEUR EN ELECTRONIQUE

Vous avez 3 ans d'expérience chez un constructeur de matériel téléphonique, dans un service de maintenance ou de support client. Responsable d'une ou plusieurs ligne(s) de produits, vous serez l'interlocuteur privilégié de nos clients en leur apportant votre support dans la définition de leur réseau d'entreprise et leur différents services.
Anglais parlé indispensable.

INGENIEUR EN INFORMATIQUE

Vous maîtrisez bien UNIX, MS-DOS, PASCAL et "C".

Une connaissance approfondie en électronique est un atout important.

Vous apporterez votre support à l'équipe en prenant en charge le développement interne et externe de logiciels, et la politique de maintenance.
Anglais parlé souhaité.

TECHNICIEN SUPERIEUR EN ELECTRONIQUE

(Niveau V2 minimum).
Vous avez une expérience de 3 ans dans un réseau de maintenance, support client chez un constructeur d'équipements téléphoniques.
Vous aurez pour mission la maintenance et l'installation, tant en France qu'à l'étranger, ainsi que les tests d'application.
Anglais parlé indispensable.

POUR NOTRE ETABLISSEMENT D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT DE L'OUEST

INGENIEUR EN ELECTRONIQUE

Vous avez une expérience de 3 années de développement Hardware / Firmware (microprocesseurs) si possible chez un constructeur téléphonique. Vous serez chargé du développement et de la mise au point du matériel en étroite collaboration avec l'equipe de developpement logiciel.
Anglais parlé souhaite.

Merci d'envoyer CV, photo et pretentions en précisant le poste choisi à PRESCOM - 5, rue Michael Faraday - Z.A. Nord Bois D'Arcy, 78180 Montigny-le-Bretonneux.

CONTESSE



BANQUE SOFINCO

GROUPE **SUEZ**

recherche des

DIPLÔMÉS Grandes Écoles H/F

◆ pour sa **Direction Informatique**

Des **Ingénieurs** (Mines, Telecoms, Centrale Paris), ayant une expérience de 2 à 5 ans dans un environnement Grands Systèmes IBM, de préférence dans le secteur du crédit, pour leur confier l'un des postes suivants :

Chef d'un service études — Réf. 213

Vous aurez en charge la mise en œuvre de projets de grande envergure avec l'appui d'une équipe importante d'analyse et de réalisation que vous gèrerez et animerez.

Chef de projet — Réf. 214

Vous aurez en charge le développement de projets et l'encadrement d'une équipe d'analyse et de programmation.

Ingénieur-analyste — Réf. 215

Au sein du service Infocentre, vous serez chargé de l'implantation, de l'organisation et du développement de notre réseau micro-informatique.

◆ pour sa **Direction Commerciale** — Réf. 216

des **Diplômés** (HEC, ESSEC et Sup de Co Paris), débutants ou ayant une première expérience de 2 ans pour renforcer son département études et marketing.

Postes basés à ÉVRY.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions – en précisant la référence du poste choisi – à : BANQUE SOFINCO – Monsieur ZINGER – 91038 ÉVRY CEDEX. Tél. : (1) 60.76.35.18.

GROUPE INFO'ROP recherche

CONTROLEURS DE GESTION DE PROJETS INDUSTRIELS

CONFIRMÉS ou 1re EXPÉR.
Disponibles.
Tél. : M. CHILTZ 47-61-14-41.

INGÉNIEURS LOGICIELS MITRA

SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE TECHNIQUE recherche pour MISSION de 6 mois à 1 an à l'ÉTRANGER

INGÉNIEURS HARD

possédant une expérience en maintenance MITRA d'au moins 1 an.

Tél. pour RVS M. Boisnier au : 45-23-57-00 ou env. C.V., photo, Société R.A.C. 6, rue de la Chaussée-d'Antin 75009 PARIS.

Importante Société de Services Techniques, recrute

INGÉNIEUR PROJETS RÉSEAUX

pour conception et réalisation de réseaux, large bande et bande base sur projets industriels.
Première expérience souhaitée.
Poste basé PARIS.
Merci d'adresser votre candidature s/réf. 87.40 à SERETE 86, rue Régnault, 75013 Paris.

Société Informatique, filiale d'un Grand Groupe Industriel, développant des applications sur VAX, recrute

CHEF DE PROJET C.A.O.

FORTRAN indispensable.
Poste évolutif au sein du Groupe — Base PARIS.

Merci d'envoyer candidature sous réf. 87.34 M à : ASSIGRAPH 20, r. du Château-des-Rentiers 75013 PARIS.

INFORMATIS

TECHNIQUES DE POINTE

INGÉNIEURS UNIX
Grande expérience d'UNIX pour développement du noyau du SYSTÈME

INGÉNIEURS SYSTÈMES
Projets Militaires Temps Réel APOLLO - 68000 - LTR3 - UNIX Moniteur Temps Réel MOP3

SPÉCIALISTES SGBD
Bases de Données Relationnelles ORACLE - LANGAGE C - UNIX

INGÉNIEURS RÉSEAUX
TRANSPAC - X25 - SNA - DSA

INGÉNIEURS PROCESS
expérience processus industriels 68000 - MITRA - SOLAR - APOLLO
26, r. Daubenton, 5e, 43-37-99-22.

ORGANISME PROMOTION DE LA RECHERCHE TECHNIQUE

RECHERCHE

RESPONSABLE MICRO-INFORMATIQUE

(de formation Miage) chargé(e) du suivi et du développement de systèmes micro-informatique IBM comptable et de la formation des utilisateurs.

Adr. lettre manuscrite + c.v. à ANRT, 101, av. Raymond-Poincaré, 75116 PARIS.

RESPONSABLE DE L'INFORMATIQUE

Agro-Alimentaire Normandie

Une Société du secteur agro-alimentaire solidement implantée en Normandie (CA : 500 millions), recherche UN RESPONSABLE DE L'INFORMATIQUE. Sous l'autorité de la Direction Générale, il sera chargé de l'exploitation des moyens informatiques (IBM 36) et d'en organiser l'extension par l'implantation d'un réseau de micro-ordinateurs, en vue de créer un système d'informatique répartie. Après étude des besoins, il devra proposer des solutions (procédures administratives, comptables, de gestion) aux problèmes de communication et de traitement de l'information dans l'entreprise, de même qu'il aura un rôle de formateur auprès des utilisateurs. Il assurera le suivi technique du parc de matériels et les relations avec les fournisseurs. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'environ 28 ans de formation ingénieur, type ENSIMAG, INSA... ou universitaire (MIAGE), possédant quelques années d'expérience en informatique de gestion et si possible une bonne connaissance du GAP 2. Il manifestera un réel sens du contact, de l'écoute et de la communication.

Écrire sous réf. 932/M à :

GRH Conseils

3, avenue de Ségur – 75007 PARIS – Discrétion assurée.

Un important groupe recherche pour une société filiale à NANTES

Ingénieur thermicien

Chargé de missions liées à la gestion de l'énergie, cet ingénieur devra avoir des connaissances solides dans les domaines thermiques liés au bâtiment (maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage), ainsi qu'une capacité d'approche économique juridique et informatique.

Homme de contact et d'initiative, sa connaissance du milieu des collectivités locales serait très appréciée.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo, prétentions (sous réf. 12212) à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

Nous sommes une importante société française qui conçoit et réalise des équipements et des systèmes complexes, pouvant mettre en œuvre des contraintes de SECURITE dans des secteurs techniques de pointe, dont l'ARMEMENT ET LES TELECOMMUNICATIONS. Nous recherchons pour l'une de nos Divisions implantées en PROCHE BANLIEUE SUD

INGENIEUR D'AFFAIRES TELEMATIQUE

SECTEUR MILITAIRE

- Dans son secteur de clientèle, il négociera et conduira de GRANDS CONTRATS dans les domaines réseaux de transmission de données, grands systèmes informatiques, sécurité informatique et assurera les actions commerciales amont en vue d'affaires nouvelles.
- Ingénieur grande école ou équivalent, 35 ans environ, il aura une première expérience réussie du management de grands projets informatiques ; ouvert aux techniques de pointe, il aura les compétences d'un fin négociateur et d'un gestionnaire rigoureux.
- Perspectives d'évolution très ouvertes par la mobilité de fonction axée sur les éléments à fort potentiel.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo, prétentions) à Carré Turenne, 129 rue de Turenne, 75003 Paris, qui vous garantit toute discrétion, sous référence M 6 TM.

Carré Turenne

Responsable de l'assurance qualité logiciel

Filiale dynamique d'un des grands Groupes mondiaux de l'électronique, notre activité se réalise dans la conception et la réalisation de Réseaux de Télécommunications, de Systèmes de Radionavigation et Radiocommunication, et de Systèmes de Détection et d'Identification dans lesquels nous enregistrons des succès indéniables.

Nous cherchons à développer et à renforcer **L'ASSURANCE QUALITE** dans le **DOMAINE DES LOGICIELS.**

Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs pouvant se prévaloir d'une expérience d'une dizaine d'années dans l'industrie électronique ou informatique, ayant déjà exercé des fonctions de managers, afin de confier à celui qui sera retenu

L'ENSEMBLE DE LA FONCTION ASSURANCE QUALITE LOGICIEL

à savoir :

- l'élaboration d'un Manuel Q.L.,
- la mise en place de procédures Assurance Q.L. (il le fera en liaison avec le Service Méthodes Logicielles et participera à la définition des méthodes),
- l'approbation des documents logiciels provenant des Equipes de Projets,
- la coordination de l'activité des ingénieurs Q.L. des Projets,
- la réalisation d'Audits,
- des actions de formation d'ingénieurs Q.L., etc.

Poste basé à la limite Ouest de Paris.

Les ingénieurs intéressés feront parvenir leur dossier de candidature sous réf. 5795-M à I.C.A., 3 rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

ECOLE DES MINES DE PARIS

CENTRE DE MISE EN FORME DES MATERIAUX
SOPHIA ANTIPOLIS (06)

recherche

CHERCHEURS

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES
AGREGATION - DEA

Les recherches concernent les MATERIAUX MODERNES (alliages métalliques, polymères) et s'appliquent à des THEMES MOBILISATEURS (productique, aéronautique, modélisation numérique des procédés par éléments finis, tribologie).

Les travaux sont menés en relation contractuelle avec l'INDUSTRIE française et internationale (projets Euréka, Brite).

- Préparation de la thèse de DOCTORAT de l'Ecole des Mines de Paris.
- Rémunération annuelle nette : 90.000 F/an - Contrat CIFRE.

Envoyer CV détaillé à M. VINCENT
Ecole des Mines Sophia Antipolis
06560 VALBONNE - Tél. (16) 93.33.05.58.

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

CENTRE DE RECHERCHES DU GAZ DE FRANCE

RECRUTE

● UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Sciences physiques ayant une formation complémentaire (thèse ou première expérience professionnelle) pour participer, au sein d'un petit groupe d'étude des mécanismes de la combustion, à des travaux de modélisation d'écoulements réactifs et à des expérimentations en laboratoire.
Le candidat possédera de bonnes connaissances en mécanique des fluides, aérothermique et modélisation numérique. Il devra avoir le sens de l'observation et du contact humain et allier l'esprit de synthèse à la capacité d'approfondir un problème déterminé.
Anglais lu indispensable, parlé souhaité.

● UN INGÉNIEUR OU UNIVERSITAIRE SCIENTIFIQUE

Débutant ou ayant 1 à 2 ans d'expérience, pour occuper la fonction de traducteur documentaliste :
Très bonne connaissance de l'anglais et de l'allemand exigée pour traductions techniques orales ou écrites.
Participation à diverses activités documentaires réalisées avec le concours de moyens informatiques : bibliothèque, photothèque, approvisionnements.
Evolution vers d'autres fonctions techniques ultérieurement.

Lieu de travail : La Plaine-Saint-Denis.

Envoyez lettre manuscrite avec C.V. détaillé 8669
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS

G.I.E. DE S.A. D'H.L.M.

recherche

INGENIEUR

Chargé de l'informatique

180.000 F

pour définir, mettre en œuvre, maintenir la gestion informatisée des sociétés membres du Groupement.

De formation ingénieur Grande Ecole (ENPC, ESTP, A. et M.) ou MIAGE, le candidat aura une expérience de 2 ans au moins sur IBM 36 et connaîtra impérativement les langages GAP II et COBOL.

Adresser votre dossier de candidature à Madame LE BIHAN, GIE HABITAT, 15, rue du Rocher, 75008 Paris.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

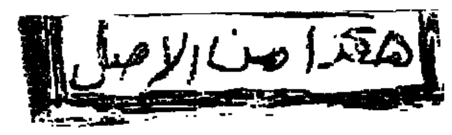
recherche

INFORMATICIENS

Ces postes basés à Paris (1er) conviennent à des ingénieurs ou titulaires d'un DEA informatique, ayant une bonne expérience de conduite de projet, une pratique des méthodes de conception Merise et une connaissance du systeme Pick.

Adresser curriculum vitae et prétentions avant le 6 Juillet 1987 au
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
à l'attention de Monsieur le Chef de la Division de l'informatique
13, Place Vendôme - 75042 PARIS CEDEX 01

BLEU



SECTEURS DE POINTE

Nous sommes la principale filiale industrielle d'un groupe leader sur le marché du second oeuvre du bâtiment. Nous recherchons notre

RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE

Rattaché au Directeur administratif et financier, vous serez chargé de la mise en œuvre d'un plan de développement informatique prenant en compte l'ensemble des fonctions de la société, en liaison avec les utilisateurs.

Vous assurerez le bon fonctionnement des moyens matériels, logiciels et des réseaux, élaborerez et suivrez le budget informatique, prendrez en charge la coordination et l'animation du service.

De formation Ingénieur Grande Ecole, vous avez environ 30 ans et souhaitez élargir vos responsabilités après une expérience réussie de 5 ans, acquise soit en SSII soit dans une entreprise de taille moyenne, comme chef de projet dans des domaines d'application variés.

Vous savez faire preuve de réelles compétences en matière d'organisation.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo, rémunération actuelle en indiquant sur l'enveloppe le N° 9606/M à PARFRANCE ANNONCES 4 rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra.



Aéroports De Paris

Etablissement public (5.300 personnes) qui construit, exploite et développe les aéroports.

Considérant la formation comme un investissement majeur, recherche

UN CADRE

RESPONSABLE DE LA QUALITÉ DES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET DES STAGES COMMUNICATION

- Vous avez 30-35 ans, suivi des études supérieures en méthodologie de formation (DESS, C2F, ...)
- une expérience confirmée de conseil auprès de la hiérarchie et des formateurs et animé des stages de communication.

Venez rejoindre à ORLY l'équipe de formation d'AÉROPORT DE PARIS (40 formateurs)

Traitement brut annuel : 160.000 F. et plus

Adresser lettre manuscrite et CV :
Alain CARRIÈRE
291, Bd Raspail - 75675 PARIS CEDEX 14
Tél. 43 35 71 80



recherche pour son Centre d'Intégration de matériels aéronautiques situé en Sologne, à Selles St-Denis (60 kms au Sud d'Orléans) son (H/F)

Ingénieur Responsable Méthodes - Contrôle et Qualité

Avec une équipe de techniciens qu'il anime et gère, il a pour mission :

1) Activités Méthodes-Contrôle

- Définir et valider des opérations de contrôle d'intégration et des documents associés,
- Concevoir et mettre en place des outillages de contrôle.

2) Activité Qualité

- Développer l'esprit Qualité dans le Centre,
- Mesurer des niveaux de Qualité en procédant par audit dans les ateliers de montages et assurer la gestion des incidents.

Son profil :

Ce poste s'adresse à un Ingénieur mécanicien, possédant si possible des connaissances en électronique et 4 - 5 ans d'expérience en milieu industriel.

Adresser C.V., rémunération souhaitée, photo en indiquant la référence SM 1413 à MATRA - Monsieur TETART Route Départementale 75 41460 SELLES SAINT-DENIS



RADIO FRANCE INTERNATIONALE

recherche

Directeur Adjoint des Services Techniques

En relation directe avec la Présidence, il sera chargé :

- de la Direction de l'Exploitation,
- des Projets d'Equipement,
- de la Diffusion et des Relations avec TDF.

Le poste est offert aux Ingénieurs diplômés d'une grande école justifiant d'une expérience professionnelle de 6 à 8 ans, d'une bonne connaissance du domaine audiovisuel et, si possible, de la diffusion radiophonique internationale.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae, prétentions au Service de Gestion du Personnel de RFI, BP 9516, 75762 PARIS CEDEX 16.

---

europe énergie

Jeune société de consultants en R&D et technologie, domaine d'activité : énergie, électronique, matériaux.

RECRUTE UN INGÉNIEUR CHEF DE PROJET

Il sera responsable de la bonne exécution des missions d'étude et de conseil qui lui seront confiées.

IL POSSÈDE LE GOÛT D'ENTREPRENDRE

- Ingénieur grande école : X/Centrale/Supelec/Télécom; spécialisé : électricité, transmissions, énergie.
- Diplôme américain complémentaire apprécié.
- Excellent anglais indispensable, troisième langue utile.
- Goût prononcé pour le conseil et la technique, rigueur d'analyse, qualités de contact et rédactionnelles.
- 2 à 4 ans d'expérience professionnelle.

La rémunération comprend un intéressement aux résultats.

Adresser votre dossier à Europe Énergie
4, rue René-Barthélemy - 92120 Montrouge

MET

MATRA ERICSSON TELECOMMUNICATIONS

MET, née de l'association de deux groupes internationaux spécialisés dans la Haute Technologie et la Communication, a repris l'ensemble des activités en télécommunications publiques, de C.G.C.T.

Venez rejoindre les équipes de MET qui dispose d'une technologie présente aujourd'hui dans 70 pays, pour construire les systèmes de télécommunication de demain.

Nous recrutons des

INGENIEURS LOGICIEL

débutants ou 2 à 3 années d'expérience en programmation "temps réel",

POUR DEVELOPPEMENT GRANDS SYSTEMES DE TELECOMMUNICATION

Lieu de travail : MASSY (près station métro - RER)
Mobilité pour déplacements à l'étranger (courte et longue durée).
Anglais courant.
Disponibilité début SEPTEMBRE 1987.

Ecrire à : MET - Direction du Personnel
19, Avenue Carnot
91348 MASSY Cedex

SOCIETE D'ETUDES

Spécialisée dans le domaine de la **MECANIQUE AVANCEE** Leader Européen dans son domaine, recherche pour ses activités en forte expansion (Espace, Aéronautique, Défense, etc.)

INGENIEURS GRANDE ECOLE

- **Responsables d'études et de développements en mécanique avancée**

Dynamique des Fluides, Dynamique rapide : Chocs/Impacts, Matériaux Nouveaux pour applications industrielles de pointe.

- 2 ou 3 ans d'expérience minimum,
- connaissances des Méthodes Numériques et pratique de l'Anglais indispensables.

- **Ingénieurs d'Affaires**

Ecrire avec C.V. + prétentions + enveloppe à votre adresse, sous la référence PL/LM1, à

michel jouhannaud conseils
182, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Notre entreprise spécialisée en mécanique de précision, performante et renommée dans les secteurs de l'aéronautique-armement, pour réussir nos objectifs de diversification sachant que l'assimilation et le développement de nouvelles technologies (ateliers flexibles CFAO) sont devenues un enjeu majeur pour l'entreprise, nous recherchons un :

Ingénieur de gestion de production

(Futur directeur technique)

Pour repenser avec nous la gestion de production et mettre en place la GPAO de 3ème type, intégrant dans sa démarche les concepts modernes de management, vous veillerez rigoureusement à la SYNERGIE METHODE-PRODUCTION-QUALITE ; vous élaborerez ces projets technologiques d'une manière réellement participative en assurant l'interface entre les méthodes et les ateliers.

Rattaché directement à la Direction générale, vous constituerez une force de propositions et vous aurez l'autorité naturelle des techniciens compétents en milieu de production. Vous serez le garant de la cohérence et de la pérennité du système.

Cette mission conduite avec autonomie et efficacité ouvre de larges perspectives à un professionnel de grande valeur.

INGENIEUR GRANDE ECOLE s'appuyant sur 5 à 7 ans d'expérience, ayant de réelles motivations rejoignant nos perspectives.

Si vous voulez gagner avec nous, dans cette région du sud-ouest, futur carrefour de l'Europe, combinant qualité de vie et vivacité économique, envoyez votre C.V. + photo + lettre manuscrite + rémunération actuelle à notre Conseil. Réponse et discrétion totale assurées.

Cabinet OL Conseil
INTERNATIONAL
8, boulevard Lascrosses - 31000 Toulouse

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE BIO-INDUSTRIES

FILIALE D'UN GRAND GROUPE FRANÇAIS
leader mondial dans sa spécialité
recherche pour son
LABORATOIRE CENTRAL
situé dans le SUD-EST

INGÉNIEUR BIOCHIMISTE CONFIRMÉ

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, il aura la charge des projets de développement dans le domaine des Enzymes et de l'extraction-purification de produits biochimiques.

Vous êtes ingénieur ou docteur ingénieur en biochimie ou génie chimique, possédez quelques années d'expérience, maîtrisez l'anglais et cherchez un poste évolutif.

Adr. c.v. et prétentions n° 5 033 AMEP P.A., 14, av. Pierre-Grenier, 92100 Boulogne, qui transmettra.



ETABLISSEMENT DE LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE POUR L'ARMEMENT

recherche

UN INGÉNIEUR

Chargé de l'étude et de la conception de systèmes de télémesures. Connaissances souhaitées : hyperfréquences, traitement du signal, instrumentation. Le lieu de travail se situe en proche banlieue parisienne, des déplacements de courte durée en France métropolitaine sont à prévoir. Nationalité française exigée.

Envoyer CV et prétentions à :
ETCA
16 bis, av. Prieur de la Côte-d'Or,
94114 ARCUEIL cedex.
(à l'attention de M. le chef du CTME).



Le lycée expérimental maritime en Oléron

recherche pour la rentrée 1987

PROFESSEUR

anglais, math., EPS.
Envoyer CV à LEPMO, Boyardville,
17190 St-Georges-d'Oléron,
Tél. : 46-47-23-57.

ÉCOLE PRIVEE HC

cherche

PROFESSEURS

temps partiel 2e, 1re, term.
toutes disciplines,
exp. et qualités pédagogiques indispensables.
Env. lettre manusc. + CV sous le n° 8668
Le Monde publicité,
5, rue de Monttessuy.

ASSOCIATION TREMBLAYSIENNE

POUR LE CINÉMA

RECRUTE

DIRECTEUR (TRICE)

Salle Jacques Tati. Cond. 7 000 à 8 000 F/ms. selon états de serv., Service cult., hôtel-de-ville, 93290 Tremblay-les-Gonesse. Tél. : 48-61-96-71.

GROUPE ACCOR

le leader de la restauration scolaire et universitaire recherche

DIPLOMÉS BTS ou ÉCOLE HOTELIÈRE

Après une période de formation nous vous confierons la responsabilité d'un restaurant où vous pourrez vous exprimer en mettant à profit vos talents d'animation, votre sens de la relation commerciale et votre souci de la gestion.

Expérience souhaitée.

Envoyez votre curriculum vitae à la Division scolaire universitaire GÉNÉRALE DE RESTAURATION Direction du Personnel 62, avenue de Saxe 75015 Paris.

OFFICE DE TOURISME cherche

SECRÉTAIRE

Bilingue Grec-Français

pour accueil, information, dactylographie.
Diplôme de tourisme sera considéré comme avantage.
Date limite des candidatures le 25 juin.

Ecrire à l'Office de Tourisme de Chypre
15, rue de la Paix,
75002 Paris.



SOREFI Provence-Alpes-Côte d'Azur

RÉSEAU DES CAISSES D'ÉPARGNE

Établissement Financier Régional recherche pour accompagner la mutation des Caisses d'Épargne et de Prévoyance et leur adaptation spécifique aux marchés.

2 Collaborateurs Responsables de projets

pour la mise en place et le lancement de nouveaux produits.

Les marchés prioritaires sont les Particuliers, les Collectivités locales et le Logement.

Après concertation auprès des Caisses et analyse des besoins, en collaboration avec les départements financier et technique, ils auront à gérer les produits, de leur conception à leur lancement.

Vous êtes un homme de dialogue avec une expérience significative du marketing bancaire, diplômé de l'Enseignement Supérieur, âgé de 30 à 35 ans.
Poste basé à MARSEILLE.

Merci de nous adresser votre dossier sous réf. 1692 ou transmettez-le à **CV PLUS** en composant le 36-15 code **CV PLUS** sur votre minitel.



Jean-Claude Maurice S.A.
12, rue de Ponthieu - 75008 PARIS.
PARIS - LYON - BARCELONE

Pour notre département GAZ SPECIAUX en pleine expansion, nous recherchons

jeunes commerciaux HF

Le poste sédentaire comporte :

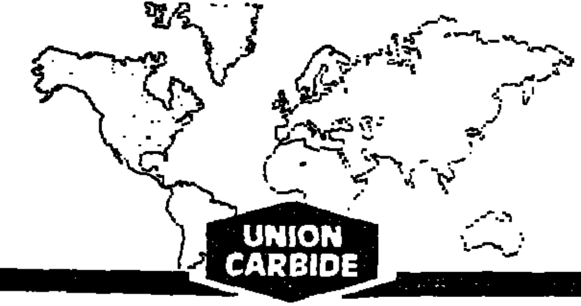
- *la vente par téléphone aux clients existants et aux prospects (laboratoires, industries),*
- *le suivi informatique des ventes (IBM PC),*
- *l'assistance aux ingénieurs de vente.*

Vous avez :

- *une bonne formation technique supérieure universitaire, de préférence en chimie, (minimum bac + 3),*
- *si possible une expérience commerciale de 2 ou 3 ans,*
- *la pratique de l'anglais.*

Une formation à nos produits vous est assurée.
L'un des postes est à pourvoir à RUNGIS, un autre à AIX-EN-PROVENCE.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à La Direction du Personnel UNION CARBIDE FRANCE 4, place des Etats-Unis - Silic 214 - 94518 RUNGIS CEDEX





Le Monde CADRES

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE
recherche
pour Agences Parisiennes

FONDE DE POUVOIRS

Responsable de la Clientèle de Particuliers de l'Agence.

ATTACHES DE DIRECTION

Chargés de la recherche, du développement et de l'entretien d'une Clientèle de Particuliers de très bon niveau.

Les postes s'adressent à des candidats (H/F) ayant :
- nécessairement une expérience bancaire d'un minimum 3 ans (problèmes patrimoniaux, Marchés financiers),
- une très bonne formation générale, universitaire et/ou technique (ITB...),
- de sérieuses dispositions commerciales.

La classification et la rémunération seront fonction de l'expéirence précedement acquise.

Ces postes permettent une évolution de carrière dans les Agences ou au Siège.

Nous remercions les candidats d'adresser leur CV + photo et prétentions s/réf. 26670 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra cedex 01 qui tr.

CONTESSE

Deutsche Bank

Succursale de Paris
recherche :

Un Adjoint du Responsable

DU SERVICE BOURSIER AUX INSTITUTIONNELS.

- Diplômé de l'enseignement supérieur.
- Connaissance des marchés financiers allemands et français.
- Expérience réussie de contacts commerciaux.
- Bonne connaissance de la langue allemande.

Envoyer C.V. et photo à M. Niedenhoff
DEUTSCHE BANK AG
10. place Vendôme - 75001 PARIS.

Pierre Lichau



FONCTION PERSONNEL HF

Organiser et dynamiser une équipe de 100 personnes

Nous sommes une chaine de magasins en pleine expansion, filiale d'un groupe Agro-Alimentaire leader sur son secteur.
Pour assurer notre développement, nous créons le poste de
responsable du personnel

Rattaché à la Direction Générale vous animez en liaison avec une équipe opérationnelle, jeune et motivée l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique de gestion du personnel.
Rémunération, motivation, formation, administration...
Vous assurez le recrutement nécessaire à l'expansion de la société (effectif X 2 en 2 ans).
De formation supérieure (BAC + 4), vous justifiez d'une première expérience réussie. Homme de rigueur et de dialogue, vous gérez et planifiez votre action pour faire évoluer votre poste en fonction de l'expansion de l'entreprise.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo à Média-System, sous référence 10168 M, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

média-system

BANLIEUE OUEST PARIS



A5X, jeune société en expansion, recherche, dans le cadre du développement de son secteur commercial :

DIRECTEUR COMMERCIAL
INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Ces deux postes nécessitent une solide expérience de la commercialisation d'études, de réalisations spécifiques et de distribution de produits de haute technologie :

ÉLECTRONIQUE - INFORMATIQUE BUREAUTIQUE

La rémunération (fixe + variable) sera fonction de l'expérience et du chiffre d'affaires réalisé.

Adressez CV, photo et prétentions à :
A5X, 6 *bis*, rue René-Cassin, 95220 HERBLAY

LA VILLE D'ANNECY (Haute-Savoie)
RECRUTE

LE RESPONSABLE DE LA DIRECTION DU PERSONNEL

sous l'autorité du Secrétaire Général, ce responsable sera chargé des fonctions suivantes :

1. ATTRIBUTIONS :

Direction du service du personnel : *recrutement, gestion, rémunérations, formation, médecine du travail.*
- Relations sociales : *Secrétariat du C.T.P. et de la C.P. - Conseils au personnel en matière statutaire.*
- Elaboration du budget du personnel : *Suivi des effectifs.*
- *Participation au développement en cours d'un nouveau progicial de gestion de personnel.*

2. PROFIL DE L'EMPLOI :

- Bonnes connaissances en gestion de personnel.
- Sens de l'organisation et esprit d'initiative.
- Capacités d'animation et expérience en formation continue.
- Connaissance de la micro-informatique souhaitée.

3. GRADES :

- Attaché Principal, Directeur de service administratif.

Les candidats devront être des fontionnaires territoriaux remplissant les conditions statutaires pour postuler à l'emploi.

Adresser les candidatures manuscrites avec curriculum vitae précis, photocopie des diplômes et photo d'identité, à M. LE MAIRE D'ANNECY, service du personnel, 74000 ANNECY.

AVANT LE 30 JUIN 1987.



Depuis 20 ans, notre Cabinet filiale d'un important Groupe de Conseils et de Services intervient dans tous les domaines de la gestion et de l'organisation des entreprises.
Nous avons acquis la confiance d'une large clientèle. Nous recherchons pour dynamiser notre activité de recrutement de cadres (annonces, approche directe) un **consultant** ayant une expérience et un potentiel suffisants pour assurer par lui-même des missions et pour développer et gérer cette branche d'intervention.
La rémunération sera attractive et liée aux résultats.
Les candidatures seront traitées avec la plus complète confidentialité.
Adresser votre dossier complet, sous réf. 631 M, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

média-system







CHEF DE PRODUIT

Un des leaders européens des produits textiles de la maison recherche un CHEF DE PRODUIT.

Il assurera la définition et le développement de lignes de produits destinées au réseau des boutiques Descamps présentes dans une dizaine de pays.

Ce poste implique l'élaboration de collections destinées à l'univers de la maison (linge de maison, décoration,...) à l'univers de la femme (homewear,...) et à l'univers du bébé.

Au contact d'industriels et de stylistes, il vous sera demandé rigueur et créativité dans la démarche marketing.

De formation supérieure, vous avez un minimum de 3 ans d'expérience dans une fonction similaire, si possible, avec une connaissance des produits mode.

Merci d'adresser C.V. sous référence 986 à M.J. WEBER, DMC, Gestion des Cadres, 88, rue de Rivoli - 75004 PARIS.

CURRICULUM

P.M.E. Haute-Savoie, leader sur le marché des colorants, pour matières plastiques, poursuit son expansion et recherche un

Ingénieur chimiste

Rattaché à la Direction Technique mais bénéficiant d'une large autonomie il sera chargé de la recherche de produits nouveaux et de leur mise au point.
Le candidat devra faire preuve d'un esprit créatif et pragmatique ainsi que d'une autorité naturelle lui permettant d'animer une équipe de techniciens bien rodés au savoir-faire de l'entreprise.
Diplômé d'une école supérieure, il devra justifier d'une expérience de 2 ans minimum dans les colorants ou les additifs pour matières plastiques.

Adresser votre candidature, lettre manuscrite, CV et prétentions, sous réf. M/IC, à Pragma Savoie-Léman, 2 rue Adolphe Magnin, 74100 Annemasse.



Laboratoire privé de recherches et de prestations en micro-analyse dans les domaines des matériaux et de la micro-électronique,

recherche pour toute la France,

VRP

introduits dans les secteurs de la métallurgie, construction mécanique, ciment, expertise, etc.

Env. candidature sous n° 8666 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Société de construction de logements sociaux recherche

1°) UN INSPECTEUR D'IMMEUBLES

ayant une formation bâtiment et le sens du contact.
Expérience souhaitée.
Libre de suite.

2°) UN MONTEUR D'OPÉRATIONS DE CONSTRUCTION

Expérience exigée.
Libre de suite.
Ecr. avec C.V. et prétent. à SEMISO, 32, rue Anselme 93400 SAINT-OUEN.

Situés à PARIS, quartier du LUXEMBOURG, nous offrons une opportunité de carrière à un(e)

CHEF DU SERVICE DES PERSONNELS

170.000 F +

Sous l'autorité et en collaboration directe avec le secrétaire général, vous aurez la responsabilité de la **gestion des personnels enseignants et administratifs** (800 personnes).
Formation juridique -droit administratif- et expérience professionnelle de 15 à 20 années vous auront amené à avoir une parfaite connaissance de la logistique sociale, une grande habitude de la conduite de réunions paritaires nationales, régionales ou locales dans les milieux universitaires.
Rigueur morale et professionnelle, sens aigu de la communication, assurance, calme et diplomatie sont les qualités de base indispensables pour réussir dans cette mission.

Ce poste est à pourvoir rapidement et nous vous remercions d'adresser votre candidature manuscrite à **C. POPESCO** 124, Bd. de la République 92210 Saint-Cloud, qui la traitera confidentiellement.

LEVI-TOURNAY/ARGON

Une de nos activités devient un département :
développez-le

- Fabricant français d'outillage de presse, pour répondre aux besoins de nos clients (automobile, électro-ménager) nous avons créé un système breveté de contre-pression(**ressort à gaz**).
- La gamme actuelle est de 6 produits allant de 250 à 5000 kg. Vous devez la rationnaliser, la développer techniquement, l'implanter dans de nouvelles industries en liaison avec leur BE, la commercialiser.
- Environ 35 ans, de formation ingénieur ou équivalent, vous êtes attiré par le commercial et avez une bonne connaissance de l'industrie, si possible concrétisée par une expérience en BE.
- Ce poste, basé à St-Dizier (Hte-Marne) implique des déplacements en Europe.

Ecrivez, sous réf. C/277, à notre conseil en recrutement Concordances, 91 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris ou 129 rue Servient, 69003 Lyon. Tél. 78.63.65.60.

Concordances

Société Industrielle (94)
filiale d'un groupe pétrolier
(C.A. 142 MF - 360 personnes)
recherche

CADRE DEBUTANT

POUR GESTION DE TRESORERIE ET PARTICIPATION AU CONTROLE DE GESTION.

Ecole de Commerce (options finances, compta) ou D.E.C.S. ou Maîtrise Dauphine.

Envoyer C.V. + lettre + prétentions à
Mr THIEFFRY, Sté SEIV B.P. 41 -
Z.A.C. de l'Epi d'Or -
94800 VILLEJUIF.

Pierre Lichau

IMPORTANT GROUPE DU SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE
recherche

JEUNE(S) BTS

COMPTABILITÉ
pour compléter équipe comptable.

Des missions d'audit seront à effectuer dans les établissements de province.

Dynamisme, esprit d'équipe et de synthèse seront des qualités indispensables.

Adresser courrier manuscrit avec CV + photo et prét. à GMP — M. TAUPIN 15, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

LA VILLE DES MUREAUX
(35 000 habitants)
banlieue Ouest de Paris
3 bibliothèques, CES, lycée, LEP

RECRUTE

pour préparer l'ouverture de la médiathèque prévue en octobre 1987 :
- 1 bibliothécaire 2e catégorie option jeunesse pour coordonner et animer le secteur jeunesse ;
- 1 bibliothécaire adjoint option discothèque pour créer et animer la discothèque.

Expériences souhaitées.

Envoyer candidature avec c.v. et photographie d'identité à Monsieur le Maire, conseiller général des Yvelines, Hôtel de Ville, 78135 LES MUREAUX Cedex.

Filiale performante d'un groupe multinational recherche pour 2 unités situées en banlieue Nord de Paris (300 personnes au total)

UN CHEF DU PERSONNEL
à fort potentiel

Celui-ci assumera la responsabilité de Chef d'Etablissement de l'unité la plus importante.

Vous avez impérativement une formation supérieure (Droit, Sciences Humaines...). d'excellentes qualités relationnelles et une expérience de 8 à 12 ans, dont 3 ans minimum en tant que responsable de la fonction Personnel en usine.

Votre autonomie, vos aptitudes à la réflexion et à l'innovation doivent vous permettre d'évoluer vers des responsabilités plus importantes dans la filière Ressources Humaines.

Compte tenu de cette perspective ou de l'expérience exigée pour le poste à pourvoir aujourd'hui, l'âge souhaité sera d'environ 35 ans.

Merci d'envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence 66853 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 PARIS qui transmettra.

SPIE BATIGNOLLES DGCB
recherche

JEUNE DIPLOME ECOLE DE COMMERCE

Gestion financière et administrative d'une de nos cellules opérationnelles à Vélizy.
Anglais - Espagnol exigés.

Evolution de carrières vers les chantiers à l'étranger.

Envoyer CV et lettre à M. DECOUTERE
Service du Personnel
13, avenue Morane Saulnier - 78140 VELIZY.

CONTESSE

ECOLE PRIVÉE
GRANDE BANLIEUE OUEST
cherche
PROFESSEURS EXPÉRIMENTÉS
Ttes matières, 6e à terminale, temps partiel possible, Paris et gde banlieue Ouest.
Ecrire sous le n° 8667M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

LA CIMADE
association de solidarité avec les étrangers

recherche rapidement

UNE ASSISTANTE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

expérience de secrétariat de direction exigée.
Salaire brut annuel 103 000 F.

Env. c.v. au secrétariat général de LA CIMADE, 176, rue de Grenelle, 75007 Paris.

Famille vivant 7 mois de l'année aux Etats-Unis et 4 mois à Paris

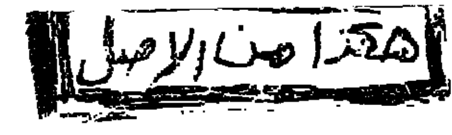
recherche pour ses enfants :

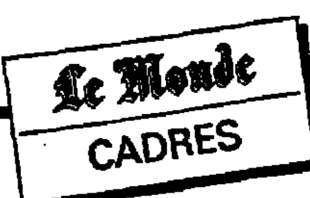
GOUVERNANTE EXPÉRIMENTÉE

QUALITÉS REQUISES :
- Grande disponibilité ;
- Si possible bilingue français-anglais ;
- Niveau culturel élevé ;
- Non fumeur ;
- Permis de conduire ;
- Sportive, sachant nager.

Offrons salaire en rapport.

Envoyer c.v. manuscrit + photo sous n° 8 646 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, Paris-7e.





Financement des exportations

Notre groupe réalise plus de 70% de son chiffre d'affaires à l'étranger.

Au sein du Service Financement Export de notre Direction Financière, vous aurez pour mission d'analyser le risque à l'exportation et de prendre les garanties nécessaires dans chaque cas.

Diplômé HEC ou école d'ingénieur (+ INSEAD ou ISA), vous avez éventuellement une première expérience financière en milieu bancaire; vous avez un tempérament aussi commerçant que financier, un esprit d'initiative, le sens des négociations, le goût des contacts.
Votre anglais est courant, vous parlez aisément l'espagnol et/ou l'allemand.

Le poste implique une grande disponibilité.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V.), sous référence 110/M à Claudine MAUSHART Direction de l'Encadrement et de la Formation 35, boulevard des Invalides, 75007 PARIS.



CURRICULUM

Pour notre diversification : deux ingénieurs de talent...

Notre Groupe, dont l'activité principale s'exerce notamment dans le BTP et le génie civil, poursuit une intense politique de diversification (revalorisation des déchets industriels, maintenance industrielle...) qui lui assure un développement rapide. C'est pour cela que nous recherchons deux Ingénieurs.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Ingénieur d'affaires — Réf. F 07A01 M

Vous suivez les clients actuels que sont d'importants groupes industriels, des services ou directions de l'Administration et des organismes para-publics. Vous contrôlez la bonne exécution des contrats engagés et entretenez les relations nécessaires avec les interlocuteurs obligés.
Vous êtes enfin le responsable de la prospection qui doit nous ouvrir de nouveaux débouchés. Cet aspect de votre mission est essentiel.
Agé de 30-38 ans, vous avez une formation d'ingénieur (A et M, TP, IDN...) et votre expérience devrait être celle d'un homme de l'ingénierie ou de la vente d'usines clés en main, par exemple. Très à l'aise dans la conduite des négociations et dans les contacts à haut niveau, vous êtes aussi très autonome.

Ingénieur chargé du développement — Réf. F 07A02 M

Vous suivez l'élaboration des brevets des nouvelles techniques, des matériaux, des matières premières. Vous êtes aidé de cabinets extérieurs. Et vous développez les contacts nécessaires avec certains services publics et des organismes spécialisés. En fait, vous êtes à l'affût d'opportunités.
Agé de 30-38 ans, vous avez une formation d'ingénieur (A et M, TP, IDN...). Votre expérience a pu être acquise dans le secteur minier, dans la chimie, dans l'agro-alimentaire...
Technicien et créatif vous tenez à réaliser vos idées. D'ailleurs votre ouverture d'esprit vous maintient constamment sur le "qui-vive"

Pour ces deux postes basés à Paris nous attendons des professionnels voulant intégrer une société qui a su malgré sa croissance préserver sa dimension humaine. L'anglais est indispensable.

Envoyez lettre manuscrite, CV, photo et rémunération en précisant la référence à notre Conseil 50, rue Ste-Croix de la Bretonnerie 75004 PARIS.

Jonction



Back-office Titres, deux jeunes cadres.

Filiale d'un important organisme financier, nous sommes des spécialistes de la gestion administrative des titres. Un secteur particulièrement porteur, comme vous le savez. Le développement de nos activités nous conduit à intégrer deux nouveaux collaborateurs, ayant en commun une bonne connaissance technique des titres et le sens de l'organisation.

L'un, affecté à la cellule **organisation/méthodes**, se penchera prioritairement sur les procédures du secteur **opérations sur titres** (25 personnes). Le second prendra la fonction d'**adjoint du secteur bourse** (30 personnes).

Vous êtes un familier de ces questions, que vous abordez en opérationnel ou bien à titre d'organisateur. Actuellement classe IV ou V, vous souhaitez poursuivre votre progression dans une structure professionnelle et évolutive. Ecrivez à notre conseil SIRCA sous référence 713 513 M - 64, rue La Boétie - 75008 Paris, qui traitera confidentiellement votre candidature. Merci de préciser votre rémunération actuelle.

Sirca
Paris-Lyon-Madrid

Membre de Syntec

SOURCES

Ingénieur, donnez vous les moyens d'évoluer

Diplômé d'une grande école de type A & M, après une expérience industrielle dans le domaine de la production, vous souhaitez intégrer un groupe dynamique et en forte expansion.
ESSILOR, leader européen en optique lunetterie, présent dans le monde entier, vous en offre l'opportunité : nous vous proposons de prendre des responsabilités dans la mise en place de nouveaux systèmes de gestion de production sur plusieurs de nos établissements. A l'interface entre la production, les services prestataires (informatiques...) et les utilisateurs, votre grand sens de la communication et votre esprit de synthèse seront vos atouts indispensables. Cette mission, formatrice tant au niveau de notre activité que de nos produits, vous permettra d'évoluer à terme vers une fonction opérationnelle dans une de ces unités de production. Pour ce poste, basé dans l'Est de la France à proximité de Bar-le-Duc, quelques déplacements sont à prévoir.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous réf. 127 à ESSILOR INTERNATIONAL, Services Affectations, 57, avenue de Condé - 94106 SAINT-MAUR Cedex.

LEW-TOURNAY ASSCOM



Direction des Musées de France

recrute

RESPONSABLE AUDITORIUM GRAND LOUVRE

expérience audiovisuelle et culturelle exigée.

Envoyer dossier candidature (C.V., prétentions, photo) à Jean-Pierre BIRON, Etablissement public du Grand Louvre, 2, place du Palais-Royal, 75044 Paris Cedex 01.

CABINET D'AUDIT INTERNATIONAL

recrute
des DIRECTEURS DE MISSION et des CHEFS DE MISSION

Ces postes, à pourvoir à PARIS, nécessitent une réelle expérience en Audit et beaucoup de disponibilité.
Les missions sont effectuées dans de grandes sociétés françaises et leurs filiales.
Les candidats, outre leurs compétences techniques, doivent avoir des qualités relationnelles évidentes et l'expérience de la direction d'équipes.
Ces postes offrent de bonnes perspectives d'évolution.
Les candidats adresseront leur CV avec photo et lettre manuscrite s/référence 87-38 à :
FIDEO CONSEILS, 128, bd. Haussmann, 75008 Paris

LE MONDE DES DIRIGEANTS

Une nouvelle rubrique hebdomadaire d'offres d'emplois dans le Monde *daté jeudi qui est réservée aux postes de haut niveau, offrant une rémunération minimum de 400 000 F.*

Les professionnels du recrutement annonçant dans cette rubrique se sont engagés à préserver la confidentialité des candidatures.

Groupe d'entreprises du GARD en pleine expansion

recherche

UN CHEF COMPTABLE

35 ans minimum.
Il aura de solides connaissances dans le secteur « travaux publics » et les qualités d'un organisateur lui seront indispensables.

S'adresser sous le n° 8665 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

IMPORTANTE PUBLICATION JURIDIQUE PRATIQUE

recherche

RÉDACTRICE(TEUR)

Maîtrise droit privé (minimum). Expérience notariale souhaitée pour suivi rédactionnel de rubriques immobilier, successions...

Env. C.V., photo, prétentions à : SODER-TUSRY 112, rue de Richelieu 75002 Paris.

Associat. rech. RESPONSABLES de séjours linguistiques Angleterre juillet ou août. Tél. : 45-00-13-41.

CABINET EXPERTISE COMPTABLE PARIS

recherche

COLLABORATEUR EXPÉRIMENTÉ

pour missions de révision.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous n° 8664 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Association ayant pour vocation principale la formation des jeunes 16-25 ans recherche

CHARGÉ(E) DE RELATIONS

avec les entreprises connaissant le dispositif d'insertion jeunes.
Objet de sa mission : négocier des emplois pour les jeunes.

Envoyer C.V. + référence à : Mireille PLANTELIGNE Mission locale de Clichy 61, rue Martre, 92110 Clichy.

Groupe chimique français en expansion opérant au niveau international, recherche pour son siège PARIS

CONTROLEUR DE GESTION

diplômé école ingénieur, de commerce ou de gestion. Ayant 2 ans expérience dans l'industrie.
Il sera responsable dans un premier temps du contrôle de gestion des filiales et de l'élaboration des résultats des centres de profits sur micro-ordinateur.
Anglais indispensable.
Adresser C.V. et prét. s/réf. 2137 à PIERRE LICHAU S.A. 10, rue de Louvois 75002 PARIS, qui transmettra.

Important établissement hospitalier privé Centre René-Huguenin 5, rue Gaston-Latouche 92211 Saint-Cloud recherche pour son service de radiodiagnostic (radiologie conventionnelle et tonodensitométrie)

UN SURVEILLANT(E)

diplômé(e) de l'Ecole des Cadres ou (et) ayant une expérience minimum de 3 ans. Le candidat retenu aura la responsabilité d'un effectif de 11 manipulatrices et 3 aides radio.
Tél. pour RV 47-71-91-91 P. 3311 Docteur HAGAI.

GROUPE DE PRESSE ÉLECTRONIQUE propose à jeunes ingénieurs, DUT, BTS carrière de journalistes.
Les postes à pourvoir concernent les secteurs des composants électroniques, de l'informatique et de l'électronique professionnelle.
Adressez C.V. et prétentions à LE MONDE PUBLICITÉ n° 7048 M, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

ORGANISME FINANCIER NATIONAL

recrute pour son siège parisien

UN CADRE

CHARGÉ DE L'INFORMATION GRAND PUBLIC DANS LE SECTEUR IMMOBILIER

Directement rattaché au Directeur des Relations Extérieures, il aura pour rôle :
- l'animation d'une «boutique d'information» comportant conseil et information du grand public (juridiques et financiers liés au logement), ainsi que l'assistance à un réseau interne décentralisé,
- la préparation et l'animation de sessions de formation et d'information internes et externes.

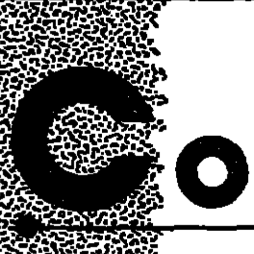
Des déplacements en province sont à prévoir.

Les candidats devront justifier :
- d'une formation supérieure Bac + 4 (juridique et financier),
- d'une expérience de plusieurs années dans des fonctions similaires,
- de qualités d'expression écrite et orale,
- d'aisance dans les contacts à tous niveaux.

La connaissance de la micro-informatique serait un atout.

Le poste est à pourvoir immédiatement.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous référence 5214 à AXIAL 27 rue Taitbout 75009 Paris qui transmettra.



Consultant

Nous sommes Conseil en Recrutement spécialisé dans les postes de Cadres Comptables et Financiers.
Nous souhaitons étoffer une clientèle déjà importante et nous offrons à un **Consultant Junior indépendant** la possibilité d'utiliser notre structure.
A environ 30 ans, de formation supérieure type Grande Ecole de Gestion ou de Commerce, vous avez le goût du contact et des relations humaines et vos qualités commerciales ne sont plus à prouver.
Une première expérience en Cabinet Conseil est souhaitée.
Vous bénéficierez d'une large autonomie pour traiter vos missions et serez l'interlocuteur privilégié auprès de vos clients. Le goût d'entreprendre, votre dynamisme, votre rigueur ainsi que l'aptitude à la négociation vous permettront de réussir et vous intégrer à notre équipe.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) s/référence 7834 M à l'Agence AFFLUENTS 49, avenue Trudaine 75009 PARIS qui transmettra.

PFIZER, filiale d'un grand Groupe Pharmaceutique américain, réalise en France un C.A. de 1 milliard de F avec 1000 collaborateurs et recherche pour son siège social situé à **ORSAY (91)**, un

MEDECIN Assistant Formation

Au sein du service formation de la force de vente, vous concevez, organisez et animez les séminaires de formation médicale et scientifique des délégués régionaux et visiteurs médicaux.

Vous participez à l'élaboration du plan de formation médicale et vous assurez en permanence l'évaluation des connaissances médicales des membres de la visite médicale. A ce titre vous effectuez régulièrement des accompagnements sur le terrain.

Vous êtes également chargé de la conception et du développement des outils pédagogiques : brochures, audio-visuels, EAO, etc...

Ce poste s'adresse à un candidat ayant un sens développé de la pédagogie, le goût des contacts et de la communication et maîtrisant l'anglais.
Une première expérience pédagogique serait un atout.

Merci de bien vouloir transmettre lettre manuscrite avec c.v. détaillé et photo sous référence 5217 aux Laboratoires PFIZER, Service du Personnel, 86 rue de Paris, 91401 Orsay Cedex.



SCIENCE ET PASSION DE LA VIE

AXIAL

Le Monde CADRES

Organisme de formation-communication

recherche

SON DIRECTEUR (H./F.)

VOTRE MISSION :

- Animer et responsabiliser une équipe expérimentée ;
- Entretenir des relations étroites avec les partenaires de l'organisme ;
- Poursuivre et consolider la politique de développement et d'innovation ;
- Assurer une gestion rigoureuse des différents secteurs d'activité.

VOTRE PROFIL :

- Diplômé de l'enseignement supérieur ;
- Professionnel confirmé dans la formation et/ou la communication ;
- Une grande aisance relationnelle ;
- Qualités d'organisation, d'animation, de rigueur ;
- Connaissance du milieu agricole et rural

Lieu de travail : Rennes.

Adresser lettre manuscrite + c.v. + photo + prétentions sous n° 8 644
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, Paris-7e.

NOUS SOMMES UNE PME FILIALE D'UN GROUPE DIVERSIFIÉ DE 1 000 PERSONNES

IMPLANTÉE DANS LA PROCHE BANLIEUE AU NORD-OUEST DE PARIS, NOTRE ACTIVITÉ DE SERVICES EXIGE DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS EN MOYENS ÉLECTRONIQUES ET NOUS VOULONS LES DÉVELOPPER TOUT EN LES VALORISANT SUR DE NOUVEAUX MARCHÉS.

SI VOUS ÊTES :

INGÉNIEUR EN ÉLECTRONIQUE ET INFORMATIQUE EXPÉRIMENTÉ

SI VOUS AVEZ PRATIQUÉ :

- La transmission de données par voie filaire ou hertzienne ;
- Les microprocesseurs (Motorola notamment) dans leurs aspects matériel et logiciel ;
- Le traitement de signal basse fréquence ;

Si vous préférez les petites équipes à goût du concret aux usines de recherche.

Vous serez adjoint au responsable du développement avec mission :

- D'améliorer les systèmes existants ;
- De concevoir et mettre au point des produits nouveaux ;
- De réaliser leurs logiciels ;
- De gérer la sous-traitance industrielle associée.

Rémunération attractive.

Ecrire sous n° 8 649
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

DEMANDES D'EMPLOIS

Secrétaire dactylo, exp. 25 ans. Connaissances all., sténo petit courrier, saisie informat., télex, tableaux. Préf. place st. ou contrat déterminé ou intérim. T. : 42-63-20-31.

Cadre 41 ans, autodidacte, expérience 18 ans. Exploitant clientèle particulière. Haut de gamme. Recherche établissement désirant développer ce secteur. Apport clientèle poss. Ecrire sous le n° 1.353 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Homme 36 ans cherche emploi chauffeur VL avec ou sans manutention, très bonne connaissance de Paris et sa banlieue. Tél. : 48-34-61-31.

J.H. 30 ans, titulaire DEA droit international, niveau BEP, comptabilité trilingue français, anglais, arabe, cherche emploi stable. Etudierait toutes propositions. Téléph. : 42-64-03-46.

H. 38 ans, bilingue allemand, maît. d'all., doctorat lettres modernes, 10 ans d'exp. prof. enseignement de l'all. (économique et commercial) + professorat à l'Education nat., connaiss. traitement de texte IBM-PC

cherche emploi stable dans le cadre d'une diversification de postes :

– dans société d'édition ou de presse pour poste service documentation, traduction, archives ;

– dans organisme d'enseignement supérieur ou de formation continue pour poste d'enseignement et/ou de recherche pédagogique.

Etudie toutes propositions. Ecrire à M. Norbert SCHMITZ,

90, rue Saint-Antoine, 75004 Paris, ou tél. le soir à partir de 18 h : 42-71-17-23.

Dame 38 ans, Paris, formation littéraire + passion naissante sciences exactes (autodidacte) + imagination + exp. secrétariat-assistanat, édition, recherche travail auprès patron très savant dans un/plusieurs domaines suivants : physique nucl., biol. mol., neuro., psy. lacanienne, acoust., surdité, maths.

Ecrire sous le n° 1345 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Etudiante en BTS de secrétariat 1re année, 20 ans, parlant couramment anglais, cherche job pour les mois de juillet et août. Tél. au 48-58-56-99.

J.F. 22 ans, Bac + 4 (AES), maîtrisant anglais et espagnol, notions trait. de texte et dact., ch. emploi, étud. ttes proposit.

Tél. : 43-48-18-11 ou 34-19-50-26.

Psychologue 40 ans, exp. (consultation et enseignement) ch. poste d'enseignant en psychologie dans écoles (assistante sociale, éducateur...) ou universités (rég. parisienne).

Ecrire sous n° 8 642 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Pour mise en place politique novatrice d'emploi de travailleurs handicapés, J.H. diplômé 1er cycle CNAM en administration du personnel, psycho motricien éducateur, expérience 6 ans, ch. poste assistant de service du personnel, Paris, rég. Paris. Sud. M. BOUNAUD, 69-04-08-98, 69-09-12-69.

Cadre assistante de direction expérimentée ch. emploi stable Paris. Etud. ttes propositions.

Ecrire sous n° 8 641 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ALGÉRIE
40 ans, cadre export, maîtrise gestion Dauphine, bonnes connaissances du milieu (législation, banques), exp. du terrain, relations à haut niveau, ch. missions ponctuelles ou contrat d'assistance courte durée. Tous secteurs d'activités. Ecrire sous n° 8660 M, *LE MONDE PUBLICITÉ*, 5, rue de Monttessuy, Paris 7e.

J.H. 26 ans, 2e année doctorat nouv. hist. de l'art. Droit, niv. DUG, angl. cour. ESPAGN. exp. enseign. étud. ttes propos. (enseign. édit. conn. d'art, etc.) Paris. Ecr. s/ n° 86.35 *LE MONDE PUBLICITÉ* 5, rue de Monttessuy, 75507 Paris.

J.H. 30 ans, titulaire DEA droit international, niveau BEP, comptabilité trilingue française, anglais, arabe, cherche emploi stable. Etudierait toutes propositions. Téléph. : 42-84-03-46.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt

ARTS ET MÉTIERS
10 chbres de service à réunir 6e ét., ascenseur. Face square Arts et Métiers. 900 000 F. 42-80-64-74, poste 233.

5e arrdt

« COMME UNE PETITE MAISON » FACE CLOITRE ST-SEVERIN
VUE EXCEPTIONNELLE
Superbe triplex, 132 m², soleil, séj., cheminée, poutres apparentes, 2 chbres. 2 bains + studio-grenier.
CHARME ET CARACTÈRE
Prix de l'ensemble : 3 850 000 F
SERGE KAYSER (1) 43-29-60-60.

6e arrdt

Près CLOSERIE des LILAS, rue calme, LUMINEUX 3 P. Balc., vue, verd. : 46-33-29-17.

PROCHE ODÉON
Bel imm. XVIIe, dernier ét. APPT DE CHARME
Séj., atelier + ch. mezzanine, petit bur. cheminée, vue toits, calme, soleil : 1 160 000 F
S. KAYSER : 43-29-60-60.

LUXEMBOURG P. de t. 3/4 P., 115 m² + jard. 60 m², poss. prof. lib. 3.400.000 F. 43-26-73-14.

SAINT PÈRES
145 m² MAGNIFIQUE 5 P. ét. élevé, balc., terrasse. EXCLUSIVITÉ GARBI 45-67-22-88.

8e arrdt

CHAMPS-ÉLYSÉES
magnifique pied-à-terre 2 P., s. de bains, 60 m², vue exceptionnelle sur rond-point. GARBI – 45-67-22-88.

20, AV. MONTAIGNE
dans immeuble sur jardin face au PLAZA ATHÉNÉE, appart. de 185 m², 2e étage, balcon, double exposition, possibilité d'activités prof. Tél. h.b. : 42-89-13-14.

11e arrdt

Près av. République Dble séjour, cbre, cuis. entièrement équipée, 4e ét., asc. : 860 000 F, 46-36-15-77.

16e arrdt

TROCADÉRO Atelier d'artiste gd calme, 95 m², 5 m sous plaf. *45-46-26-25* ou 43-26-73-14.

BUTTES CHAUMONT, 2 P., 1er ét. Parc, faibles charges 520 000 F, 43-49-67-10.

4/5 P. MUETTE 120 m² + balc., gd liv., 3 chbres, bel imm. récent 45-62-52-22.

30 m PLACE DES VOSGES Dans hôtel particulier, 4 pièces, second étage, sur très grande cour, tél. ce jour 46-33-37-79.

18e arrdt

17 m² — 99 000 F
Studio tt cft, 130 000 F. 2 pces tt cft, 195 000 F. 3 pces, cuis., w.-c., immeuble p. de taille, 400 000 F. IMMO MARCADET, 42-52-01-82.

capitaux propositions commerciales

Votre point de contact en Suisse. Société fiduciaire et de gérance d'entreprise à Zurich cherche collaboration avec
- Etudes d'avocats.
- Sociétés fiduciaires.
- Sociétés financières.
- Autres sociétés intéressées.

Ecrire à Chiffre : 44-131-613 Publicitas, Postfach, CH-8021 Zurich.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables bien rémunérés à tous les Français hommes et femmes avec ou sans diplômes. Demandez une documentation, (gratuite) sur la revue spécialisée. FRANCE CARRIÈRES (D16) BP 402-09 Paris cedex 09.

travail à domicile

Ch. tous travaux de dactylo à domicile. Tél. : 47-37-56-63, ap. 18 h.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-67, même le soir.

RECHERCHE URGENT
Logts ttes surfaces, même à rénover, Paris ou portes. Immo Marcadet 42-52-01-82.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris rech. à l'achat ou en location BEAUX APPARTS DANS QUARTIERS RÉSIDENTIELS Tél. : 45-62-16-40.

Recherche 2 à 4 p. Paris préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-20-67, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

JAVEL et environs 4 P., 3 P., 2 P. et divers studios. PRIX ABORDABLES – 47-51-23-14.

locations non meublées demandes

Paris

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
Location, vente, gestion 5, rue Berryer, 75008 PARIS rech. APPARTEMENTS vides ou meublés pour sa clientèle. Loyer garanti.
Tél. : 42-89-12-52.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pour BANQUES, STÉS MULTINATIONALES et DIPLOMATES. Studios, 2, 3, 4, 5 pièces et plus. Tél. : I.S.I. 42-85-13-05.

pavillons

RIS-ORANGIS
quartier pavillonnaire, calme, près centre et gare PAVILLON 83, const. TRAD. cuisine équipée séparée par aquarium sur séjour double de 45 m² avec cheminée à récupération de chaleur, 4 chambres mezzanine, 2 s. de bns, 2 w-c, sur sous-sol total avec buanderie, garage 2 voitures, terrasse 36 m², sur 664 m² terrain clos. Tél. : 69-43-27-93 après 18 heures.

St-Michel-sur-Orge PAVILLON TRADITIONNEL sur 550 m², façade 22 m, garage, dépendances, nombreux arbres d'agrément, *ensoleillé, calme.* Belle cuisine, salon-séjour (cheminée), salle de bain, w.-c. 1er étage, belle chambre, cabinet de toilette, w.-c., chauf. gaz. *Possibilité d'agrandir,* Prix : 750 000 F. T. : 60-16-04-22, après 18 h.

villas

MULHOUSE, quart. résidentiel, gde villa 1900 en mauvais état s/terrain 75 ares environ. Px à débattre, s'adr. Me Hecht, notaire à Mulhouse au 89-46-74-72 ou Mme Bernheim (1) 47-37-75-08 le matin.

propriétés

15' de l'autoroute (ROQUENCOURT) 300 m² habitables + sous-sol + garage, sur 1 ha, caractère. Prix 1.900.000 F. OFFICES SERVICE 47-55-04-27.

PROCHE MEAUX 77 VILLA GRAND STANDING s/parc paysager 2 500 m² 10 p., sauna, spa., gar. 4 voitures, décoration luxueuse. Rare 2 600 000 F CSM — 43-86-04-10.

viagers

Libre près forêt Compiègne, *belle propriété sur parc* 3 500 m², agréable maison bourgeoise, 8 p., tt cft, état impeccable, piscine, dép., 400 000 + rente 12 000 F. LODEL 43-55-00-44.

manoirs

SUPERBE MANOIR BOURBONNAIS XVIIIe s., Paris 300 km, tt cft, écuries, logt de service, dépendances, tt groupé parc clos 1,5 ha, limite forêt 15 000 ha, parfait pour cheval, 1 200 000 F. M. Pezet expert 03500 Saulcet, 70-45-35-70.

hôtels particuliers

7e SCIENCES PO
CHARMANTE MAISON
Non conventionnelle. Calme, SOLEIL. Réception 100 m² en duplex style atelier d'artiste cheminée, poutres apparentes, 4 chbres, 2 bns. TRÈS BELLE RÉNOVATION. 45-04-05-36.

bureaux

Locations

DOMICILIATIONS
Forum des Halles. Bureaux, constitution de sociétés, télex, secrétariat. ACCESS - 40-26-15-12.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM. Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

Domiciliation depuis 80 F/ms, av. des Ch.-Elysées (Etoile). Rue St-Honoré (Concorde). Rue Cronstadt, Paris 15e, 21, bis, rue de Toul, Paris 12e. Constit. SARL 1 500 F/HT. INTER DOM — 43-40-68-50.

L'AGENDA

Alarme

CONTRE LE VOL ET LE VANDALISME

Partez tranquille en W.E. ou en vacances
NE SOYEZ PLUS CAMBRIOLABLES
grâce aux systèmes d'alarme SANS FIL SANS INSTALLATION, le défenseur de votre habitation :

PROTECTION 2000
codage électronique secret
matériel simple à utiliser et éprouvé
même en présence d'animaux.
Adressez-vous à un PROFESSIONNEL qualifié.

SOCIÉTÉ SONODIR 43-73-82-51.

Enseignement

ECE recherche professeurs d'action commerciale, commerce international, spécialiste BTS, adres. CV à ECE, 17, place J. Amyot, 77000 Melun.

Cours de vacances *Séjours de révision* et perfectionnement MATHS, FRANÇ., ANGLAIS de la 7e à la seconde. JUILLET, AOUT en Bretagne à St-Lunaire (près de Dinard). Demander documentation à VACANCES ÉDUCATIVES, 320, rue St-Honoré, PARIS 1er ou tél. : 43-40-52-33

Jeune fille au pair

J.F. au pair, 19 ans, bne ménagère, parle franç., ch. pr juil.-août-sept. Corinna Elsaster : 19-49-74-52-21-41.

Piano

Vds PIANO GAVEAU cadre fer, très beau son, 10 000 F. Tél. 45-43-86-23 ap. 18 h.

Bijoux

GILLET
ACTUELLEMENT — 20 % S/LES BIJOUX D'ART ANCIENS bagues romantiques... ACHATS OR 19, rue d'Arcole, PARIS-4e. -Me Cité. Tél. 43-54-00-83.

Collections

A CÉDER COLL. COMPLÈTE de la revue ESPRIT de 1957 à 1978. JEDYNAK, 3, rue Jean-Jaurès, 28600 Luisant.

VENDS COLLECTION D'OBJETS D'ART CENTRE-AFRICAINS, 89-48-08-10.

Vacances Tourisme Loisirs

ESPAGNE BENIDORM
PARTICULIER loue appartement 3 pers. max., directement sur mer, piscine, tennis, juin, juillet, août, septembre. Tél. : 46-51-16-13.

A louer Les Issambres (Var) à 3 mn à pied des plages, appart. 2 P. + cuis., s. d'eau + w.-c.. Prix 3.500 F la quinz. juillet ou août. 6.500 F mois d'août et 2.000 F quinz. septembre. 94-81-46-54.

Vacances en Corse, Marignana, région de Porto, montagne, mer et soleil. Studio + kitchenette pour 2, 3 ou 4 pers. Possibilité studio + voiture. Réservation M. Leca, studios de Marignana, 20141 Marignana.

Séjour enfants été 1987, (Ht-Doubs, alt. 900 m) Yves et Liliane (35 a.) accueillent vos enfants ds ambiance familiale, de ancienne ferme XVIIe restaurée, au milieu des pâturages et forêts. 12 enfants maxi pour garantir qualité chbres avec s. de bns, tennis, poney, randon. pédestres, découverte milieu rural, fabric. du pain. Prix : 1 400 F/sem./enfant. Tél. : 16 (81) 38-12-51.

Loc. vacances en Provence, région Vaison-la-Romaine, 2 chbres, séj., s. eau, machine à laver, télé, gar., terrasse et cour ombragées, juillet/août. *6 000 F/mois. 090-46-01-72.*

A louer sur ROYAN T 2 à la semaine ou au mois. Tél. : (16) 46-92-69-54.

A louer 8 pers. site résidentiel, tennis, piscine, vue panoramique sur Méditerranée, 5 km plage entre Palamos et Playa d'Aro (Costa Brava, Espagne). Tél. soir à partir de 19 h : (16) 40-34-94-27.

GRASSE juillet villa piscine, 7 pers., gd cft, calme. 7 000 F/sem. T. hb 93-70-12-01.

automobiles automobiles

ASSOCIATIONS

Appels

LÉON Communication institutionnelle Tél. : 43-39-54-88

Sessions et stages

COURS D'ARABE
Stages intensifs et extensifs d'été à partir de juin. Inscription immédiate. A.F.A.C., 67, rue de Dunkerque, 75009 Paris. Tél. : 42-82-92-62.

Stages tennis Jura
1 660 F la semaine, 750 F le week-end tt compris, activités annexes, planche, golf, canoë, etc. Ecrire « Tennis au vert » Menotey 39.290. Tél. : 84-72-64-39.

Du plaisir d'écrire au travail du texte
ATELIERS D'ÉCRITURE ÉLISABETH BING
3, rue Jean-Bart, 75006 Paris Tél. : 45-48-07-83
Ateliers hebdomadaires
Stages intensifs
Documentation sur demande
Prochains stages intensifs : 1-6 juillet ; 8-13 juillet.

Stage musical
En montagne jazz, salsa, rock : 19/7 au 1/8 : 2 700 F tt compris héberg. VVF Hte-Savoie. Sax., bass. piano, perc. Initiation perfectionnement avec mus. N. Yorkais et indien. Tél. : 39-78-60-00, soir pref.

Unicom - ATELIER DE THEATRE pour professeurs de langue 1-2-3 juillet - 42-72-78-96

Pour enseignants et étudiants des stages de géologie et de sciences de l'environnement, (été 87) sont organisé par LA MAISON DES VOLCANS CPIE, 15000 aurillac - 78-48-49-09

L'ECOLE ET LA VILLE
15, rue Danielle-Casanova, Paris 1er. Tél. : 42-61-72-95. Ecole associat. privée (de la 4e à la term.). Section A. B. G. Travail en petit groupe (15 pers. maxi.), préparation intelligente aux examens. Objectif : conjuger l'effic. et l'espirat. de chacun à l'autonomie.

Vallée de la Sioule Auvergne
Stages de reliure d'art et de calligraphie juillet - août
Associat. Chateau Rocher R. (1) 46-20-26-07 - 43-88-47-47

Stage de danses orientales organisé par MALWIYYA. La Spirale. Pour tous niveaux sur Paris Le week-end du 27/28/06. Tél. pour inscription : 48-39-16-74.

- Prix de la ligne 40 F TTC (28 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au *J.O.*
- Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité*, et adressé au plus tard le jeudi pour parution du mardi, daté mercredi au *Monde Publicité*, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les mardis sous le titre « Agenda », dans les pages annonces classées.

L'échec de la mobilisation des fonctionnaires

Le gouvernement hésite entre l'apaisement et le durcissement

L'échec des mots d'ordre de grève et de manifestation lancés pour la journée du lundi 15 juin par la CFDT, la FEN et la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF) va-t-il inciter la majorité à aller encore plus loin dans la réglementation du droit de grève ? La question est dans l'air, alors que l'amendement Lamassoure, qui a provoqué ce tollé syndical, sur le rétablissement du « trentième indivisible » (une grève inférieure à une journée entraînant la perte du trentième du traitement mensuel), ne s'applique qu'à l'ensemble des fonctionnaires de l'Etat, des collectivités territoriales et des hôpitaux publics.

Est-ce le résultat d'une préparation insuffisante, ou plus simplement d'une indifférence des deux millions quatre cent mille fonctionnaires qui, selon la formule de M. Jacques Douffiagues, ministre des transports, publiée par *la République du Centre*, *« font bien leur travail, ne font jamais grève et se contrefoutent de cet amendement »* ? Toujours est-il que l'écho recueilli par la CFDT, la FEN et la FGAF a été faible.

Selon le ministère de la fonction publique, la participation aux arrêts de travail d'une heure n'a pas dépassé 5 % (9 % aux PTT), la FEN avançant un taux de 50 % dans l'éducation nationale. A Paris, la manifestation des trois organisations n'a réuni que mille personnes selon la police et cinq mille selon les organisateurs, malgré le renfort de la fédération des finances FO. En province, les manifestations devant les préfectures n'ont réuni que quelques centaines de militants. Rude période pour le syndicalisme, qui affiche ainsi sa faiblesse.

Le ton utilisé par les syndicalistes est inversement proportionnel à l'ampleur de la mobilisation. M. Edmond Maire a accusé le gouvernement de créer *« de toutes pièces »* la tension sociale *« pour des raisons politiques »*. *« Nous sommes entrés dans l'ère du danger*, a-t-il ajouté. *Il faut stopper la dérive autoritaire. A tout moment, on peut s'attendre au pire. »* Quant à la CGT, qui organise une manifestation le jeudi 18 juin à 16 heures, du Trocadéro à la place Nationale à Billancourt, elle n'hésite pas à affirmer dans un texte adopté par son comité confédéral national que le gouvernement et le patronat veulent organiser *« un remodelage en profondeur des rapports sociaux pour faire accepter une société sans droits pour les salariés, précaire, flexibilisée, européanisée, où règne sans partage la loi du profit et de la rentabilité financière »*.

L'intervention des sénateurs

Face à cette virulence verbale d'un syndicalisme faible, le gouvernement hésite entre la conciliation et la radicalisation. Dans une lettre adressée à M. Maire, M. Jacques Chirac se veut apaisant en affirmant que les amendements adoptés *« visent purement et simplement à revenir à ce que prévoyait notre législation jusqu'en 1982. En toute objectivité, on ne peut pas dire que celle-ci restreignait l'exercice normal du droit de grève »*. Et le premier ministre précise à propos de l'avenir du droit de grève : *« Je tiens à vous confirmer, de la façon la plus claire, qu'il n'entre pas dans les intentions du gouvernement de remettre en cause ce droit essentiel. »* Un tel message semble signifier que le gouvernement s'en tient à son intention – initiale – de ne pas accepter la proposition de loi de M. Fourcade, qui visait à introduire un service minimal dans les services publics (*le Monde* du 6 février).

Dans le même temps, alors que des sénateurs de la majorité font le siège de Matignon dans ce but, le Sénat s'apprête à durcir et à étendre les dispositions de l'amendement Lamassoure (repris pour l'heure par une proposition Vallon-Dailly). M. de Charette juge *« très probable »* que le Sénat étende le retour aux règles antérieures à 1982 à l'ensemble du secteur public.

Une telle voie serait à bien des égards dangereuse. Outre qu'elle démontrerait qu'il suffit d'ouvrir une brèche pour affaiblir encore un peu plus le « pouvoir syndical » pour que nombre de parlementaires s'y engouffrent en en rajoutant, elle tournerait le dos à une certaine vision du libéralisme. N'est-il pas paradoxal en effet de voir qu'avec l'épisode Lamassoure la majorité fait une entorse à une logique qui la conduisait jusqu'alors à rapprocher de plus en plus la fonction publique et le secteur public du secteur privé ? Pour les retenues sur salaires, la loi Le Pors de 1982 n'avait été qu'une mise à niveau du public au privé, secteur où les retenues sur salaires en cas de grèves régulières sont proportionnelles à la durée de l'interruption du travail.

Si le gouvernement acceptait de s'engager dans cette voie, il risquerait de tourner le dos à tous ses discours sur la nécessité d'un syndicalisme fort. Il séduirait sûrement une partie de sa clientèle électorale, déjà satisfaite des premiers pas effectués dans la fonction publique. Mais il compromettrait encore davantage des relations déjà très détériorées avec les organisations syndicales. De surcroît, il est peu vraisemblable, cinq mois après la grève de la SNCF, que les cheminots et les électriciens, si sensibles à tout ce qui touche à leur statut, restent aussi passifs que les fonctionnaires.

Un autre événement risque d'accentuer le malaise entre les syndicats et le gouvernement. M. Chirac voudrait accepter contre l'avis de son entourage l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale de la proposition de loi organique de M. d'Ornano visant à établir un contrôle parlementaire sur le budget de tous les régimes de base de la Sécurité sociale. Or les relations entre l'Etat et la Sécurité sociale sont une des principales questions posées aux états généraux. La CFDT et la CFTC, qui devraient être rejointes par FO, ont vivement protesté contre cette éventualité, qui dans leur esprit rendrait *« sans objet »* ou *« illusoire »* leur participation à ces prochaines assises. Un signe supplémentaire de crispation.

MICHEL NOBLECOURT.

Le Conseil de la concurrence condamne la vente exclusive en pharmacie des produits de beauté

La grande distribution vient de gagner une nouvelle manche dans la lutte qui l'oppose à la fois aux fabricants de produits d'hygiène et de beauté et aux pharmaciens d'officine. M. Michel-Edouard Leclerc, coprésident des Centres Leclerc, a rendu publique, le lundi 15 juin, la décision prise le 9 juin par le Conseil de la concurrence enjoignant à plusieurs grands producteurs (Biopha, Expanscience, Goupil, Guigoz, Pierre Fabre Cosmétiques, Lachartre, Lutsia, Monot, Pharmygiène, Ruby d'Anglade, Vichy...) de *« cesser de subordonner l'agrément de leurs distributeurs à la détention de la qualité de pharmacien d'officine »*. Il leur est également interdit de diffuser des *« indications de prix conseillés »* et de *« renoncer à leurs contrats de distribution sélective avec les organisations professionnelles de pharmaciens »*.

Cette décision est assortie d'une amende de 200 000 francs pour la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France, de 100 000 francs pour l'ordre national des pharmaciens et de 50 000 francs pour le syndicat des pharmaciens de Seine-et-Marne. M. Leclerc se heurtant à des refus de ventes de la part des fabricants de cosmétiques avait, en décembre 1986, saisi le Conseil de la concurrence.

Cependant, le Conseil de la concurrence admet parfaitement la légitimité de la distribution sélective qui laisse aux laboratoires la possibilité d'imposer des conditions spécifiques de vente (personnel capable de conseiller la clientèle, par exemple). C'est sans doute sur ce terrain qu'il faut attendre la réponse des fabricants, qui n'abandonneront pas sans lutte la valorisation de leurs produits haut de gamme.

M. Michel-Edouard Leclerc va passer des commandes aux laboratoires sanctionnés et annonce son intention de doter ses centres d'esthéticiennes et de diplômés en pharmacie. Mais d'autres ripostes restent possibles : étendre la commercialisation des produits incriminés aux parfumeries spécialisées (mais pas aux grandes surfaces), entreprendre de transformer en médicaments les produits qui contiennent des principes particulièrement actifs, sortir des lignes nouvelles de produits qui seront conçus comme des médicaments...

La décision du Conseil de la concurrence, pour importante qu'elle soit, ne met donc pas complètement fin au monopole des pharmaciens d'officine sur la vente de certains produits d'hygiène et de beauté (27,2 milliards de francs par an). Elle servira d'ancrage jurisprudentiel aux conflits qui ne manqueront pas de surgir. Et elle contraindra les fabricants à affiner leur stratégie en matière de marques et de distribution de ces marques pour obéir aux nouvelles règles au jeu de la concurrence.

JOSÉE DOYÈRE.

Le plan emploi des jeunes

Vers un retour à l'exonération totale des charges sociales pour la formation en alternance ?

Un comité interministériel pour l'emploi, qui s'est réuni le jeudi 11 juin, aurait admis la nécessité de rétablir l'exonération totale des charges sociales pour le contrat de qualification. Ce qui aurait pour effet de régler le dossier de la formation en alternance et celui du plan emploi des jeunes (*le Monde* du 5 juin). L'argument selon lequel le maintien de l'exonération pour le seul SIVP (stage d'initiation à la vie professionnelle) déséquilibrerait le dispositif de formation en alternance aurait ébranlé certaines convictions. De même, il aurait reconnu que le contrat de qualification pouvait être désavantagé par rapport à l'apprentissage, qui bénéficie, lui aussi, de l'exonération des charges sociales (1).

Si le principe d'un *« effort »* semble avoir été retenu, la décision n'a toutefois pas été arrêtée, des réticences s'étant manifestées qui sont dues, pour l'essentiel, aux conséquences financières de l'opération.

Dans l'hypothèse d'une issue positive, il resterait alors à régler le problème du financement de la formation elle-même. M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, a évoqué, le 10 juin à l'Assemblée nationale, la situation financière des organismes mutualisateurs à qui il manquerait 1,2 milliard de francs pour tenir leurs engagements. Le ministre s'est montré attentif à leur sort et a laissé entendre qu'une solution pourrait intervenir.

Mme Nicole Notat, secrétaire nationale de la CFDT, a, au même moment, écrit à M. Séguin pour lui faire part des inquiétudes de son organisation et de son souhait de voir des mesures prises.

Cette initiative de la CFDT annonçait une démarche commune à tous les signataires de l'accord de 1983 et peut-être même de la CGT, qui devrait rendre sa réponse prochainement. En effet, les partenaires sociaux qui se rencontraient le 11 juin ont, dans un mémorandum, demandé à l'Etat d'*« apporter un complément de financement spécifique permettant de contribuer au développement des contrats d'adaptation et de qualification »*. Omettant volontairement le SIVP, le patronat et les syndicats font valoir que les difficultés financières étaient dues à l'*« important décalage »* entre le montant des participations au dispositif des entreprises non assujetties (de moins de dix salariés) et *« celui des prises en charge dont elles bénéficient »*. Autrement dit, les partenaires souhaitent que l'Etat vienne suppléer un régime basé sur la mutualisation des fonds collectés auprès des entreprises.

A supposer que le gouvernement fasse droit à cet argument, la formation en alternance pourrait retrouver les moyens de son financement, compromis par le plan pour l'emploi des jeunes, puisque tout se tient.

A. Le.

(1) Le CNPF n'a pas été demandeur de ces exonérations mais, bien entendu, les accepte volontiers. En revanche, la CFDT y est opposée par principe et n'accepterait que l'exonération du contrat de qualification, s'il en fallait une.

● **Déclaration commune CGC-CNPF sur le rôle des cadres.** – M. Paul Marchelli, président de la CGC, et M. François Perigot, président du CNPF, ont signé, le mercredi 10 juin, une déclaration commune sur *« la place et le rôle du personnel d'encadrement dans les entreprises françaises »*. Très général, le texte indique qu'*« il convient que le personnel d'encadrement détienne de la direction une délégation de pouvoir réelle et plus étendue »*. Il préconise aussi la recherche de *« réponses aux souhaits de l'encadrement d'être associé au choix des orientations stratégiques de l'entreprise et à l'élaboration des décisions »*. Il juge *« indispensable que soient recherchés les moyens nécessaires afin que le personnel d'encadrement puisse réellement exercer de pair ses responsabilités professionnelles et syndicales, sans que cela entraîne une répercussion sur sa carrière professionnelle »*. Le 25 avril 1983, le CNPF et les cinq centrales syndicales avaient déjà signé un accord national interprofessionnel *« relatif au personnel d'encadrement »*.

Après les stages...

Trois mois après leur sortie d'une formule de formation en alternance, la majorité des jeunes ont un emploi ou une activité professionnelle, constate une enquête menée en janvier dernier par le service d'études et de statistiques du ministère des affaires sociales et de l'emploi auprès d'un échantillon représentatif dans douze régions (1). Publiée le 4 juin, cette étude révèle toutefois des disparités selon le type de formation. Les jeunes stagiaires en SIVP (stages d'initiation à la vie professionnelle), les plus nombreux, connaissent à nouveau le chômage pour 34,1 % d'entre eux, contre 23,9 % pour les bénéficiaires d'un contrat de qualification, et 11,7 % pour ceux qui avaient été embauchés avec un contrat d'adaptation.

Quand ils sont toujours actifs, dans 56,9 % des cas, les stagiaires en SIVP sont employés près d'une fois sur deux avec les autres formules de formation en alternance, apprentissage, qualification ou adaptation. Près de 10 % sont à nouveau en SIVP ou ont été recrutés pour des travaux d'utilité collective. Plus d'un sur dix est employé à titre précaire, en intérim ou en contrat à durée déterminée.

A l'issue d'un contrat d'adaptation, 83,5 % des jeunes sont en revanche occupés et 70,9 % ont obtenu un contrat de travail définitif. Plus longs et difficiles à mettre en place, les contrats de qualification obtiennent des résultats encore moyens. 62,9 % des jeunes y sont en situation d'emploi et 38,1 %, contre 8,4 % pour les SIVP, ont été embauchés avec un contrat à durée indéterminée.

(1) L'échantillon comprend 3 200 contrats d'adaptation, 430 contrats de qualification et 7 400 SIVP.

ÉNERGIE

Après l'amélioration des échanges entre l'URSS et la France

Paris lève ses restrictions à l'importation de pétrole soviétique

Le gouvernement français a décidé de lever officiellement, à compter du 1er juillet prochain, les restrictions à l'importation de pétrole soviétique, imposées en novembre dernier afin de protester contre la dégradation des échanges commerciaux entre les deux pays, a annoncé un porte-parole du ministère du commerce extérieur.

Cette décision, qui intervient au cours d'une visite en France du vice-président du conseil des ministres soviétique, témoigne du réchauffement récent des relations commerciales. Lors de la visite de M. Chirac à Moscou, en mai dernier, le gouvernement soviétique aurait promis de passer quelque 2 milliards de francs de contrats nouveaux à des entreprises françaises. De plus, vingt-sept entreprises françaises négocient actuellement avec les Soviétiques la création d'éventuelles sociétés mixtes. L'an dernier, les exportations françaises en URSS avaient baissé de 40 %, tandis que les importations ne diminuaient que de 10 %, ce qui avait creusé un déficit de 7,6 milliards de francs pour la France.

Le contingentement pétrolier décidé le 20 novembre 1986 prévoyait une baisse de moitié des importations françaises de brut et de produits soviétiques. Il n'a été, en réalité, que très partiellement appliqué puisque les importations totales au cours du premier trimestre 1987 ont atteint 1,287 million de tonnes, soit seulement 2,5 % de moins qu'au cours de la même période de l'an dernier (1,320 million de tonnes). La baisse des achats a surtout porté sur les produits pétroliers, dont les achats ont chuté de 44 %, alors que les importations de pétrole, qui font l'objet de contrat à moyen terme, ont, elles , plus que doublé, passant de 292 000 tonnes à 716 000 tonnes pendant la même période.

Les contrats conclus avec les Soviétiques prévoyaient une forte augmentation des achats de brut au premier trimestre 1987, par rapport aux trois premiers mois de 1986, anormalement faibles en raison d'une interruption, pour raisons techniques, des exportations de brut.

Economie

Trop calqué sur les parcs de loisirs américains

Débuts difficiles pour Mirapolis

Les usagers du premier parc de loisirs, Mirapolis, qui a ouvert ses portes le 22 mai à Cergy-Pontoise, dans la région parisienne, sont-ils satisfaits ? Cela ne se traduit pas dans les premiers bilans de l'entreprise, dont les responsables guettent chaque soir le contenu des tiroirs-caisses. Quinze jours après l'ouverture du parc, 100 000 personnes sur les 150 000 attendues se sont présentées aux guichets. Du samedi 23 au dimanche 24, 13 000 entrées ont été enregistrées. Encore faut-il remarquer que les clients sont essentiellement des groupes scolaires recrutés par « mailing » depuis des semaines et à qui la société gestionnaire a proposé des sorties récréatives à tarif réduit. En semaine, sur une moyenne de 5 000 entrées quotidiennes, le nombre des clients individuels ne dépasse pas 300 en moyenne.

Les Français seraient-ils donc réservés devant ce nouveau type de loisirs familiaux qui a pourtant fait ses preuves depuis des décennies aux Etats-Unis et une quinzaine d'années en Europe du Nord ?

Le principe d'un parc comme Mirapolis est d'offrir des loisirs dits « de proximité » à chaque membre d'une famille, du bébé à la grand-mère en passant par les jeunes et les parents. L'idée était faite pour séduire les mères de famille qui ont passé des heures frigorifiées à s'ennuyer au pied des traditionnels toboggans et bacs à sable, et les grands-parents qui ont renoncé à accompagner leurs petits-enfants durant leurs sorties dominicales après quelques marches forcées épuisantes.

Ainsi, sur 35 hectares, Mirapolis est-il organisé en zones spécialisées par âge. Autour du palais de Dame Tartine, c'est le royaume des petits avec sa piscine à boules, sa chenille, son toboggan, ses robots. Les jeunes préféreront la zone des rapides, les manèges qui leur sont réservés, la ville d'Ys et le repaire de Léonard de Vinci. Dans chaque zone, un point de rendez-vous permet aux enfants d'âges différents de retrouver leurs parents à l'heure dite et à ces derniers d'attendre confortablement. « *Pour un prix forfaitaire* (70 F pour les enfants, 100 F pour les adultes), *les visiteurs de Mirapolis disposent d'une telle quantité d'attractions* (plusieurs dizaines), *qu'ils ne pourront jamais tout visiter en une seule journée et que leur fatigue, plus que le budget familial, limitera leurs activités* », explique M. Guy de Boisgrollier, directeur du parc.

Malgré ces atouts, le sort n'a pas été favorable à Mirapolis : le jour même de l'ouverture, des forains en colère provoquent des déprédations importantes. Ensuite, la météo, déterminante (1), est restée grise. Des pannes techniques ont obligé la direction à différer la campagne de publicité de 15 millions de francs qui avait été prévue. Mais, surtout, le comportement des usagers surprend la direction du parc : ce type d'établissement est fréquenté à l'étranger par des familles qui y passent toute la journée. Or, même si Mirapolis est ouvert de 10 heures à 19 heures, et en dépit de l'interdiction d'apporter son pique-nique afin que les consommateurs se fournissent sur place, les visiteurs préfèrent arriver plus tard (vers 11 heures) et ne passent que trois heures en moyenne dans le parc, armés de leur goûter. Les bars, restaurants et boutiques de cadeaux, filiales communes de Paris-Parcs et de la Compagnie internationale des wagons-lits, pour la restauration, et de Hachette pour les cadeaux, ne font pas autant d'affaires qu'ils l'espéraient.

Les études de marché affirmaient pourtant que chaque client dépenserait dans le parc deux à trois fois le prix de son billet d'entrée. En fait, ils ne déboursent que 45 F en moyenne par personne. Sans doute l'essentiel de la clientèle est-il constitué aujourd'hui de groupes scolaires au budget limité, mais cette vigilance économique est aussi souvent le fait des familles. En outre, la restauration n'est pas adaptée en qualité (de redoutables et spongieuses tartines au chocolat sont proposées aux petits), et son organisation sera entièrement reconsidérée. Bref, la direction du parc reconnaît que ses ratios calqués sur les études américaines de marché et de comportement ont été mis à mal par quinze jours d'expérience auprès du public français.

S'adapter au comportement des Français

On est loin du grand parc décrit par les spécialistes d'outre-Atlantique, qui prévoyaient 3 millions de visiteurs par an et un investissement de 1 milliard de francs. La direction du parc se félicite aujourd'hui de ne pas avoir pris en compte les dépenses annexes (restauration, cadeaux) dans ses plans d'amortissement. Les premiers comptes d'exploitation prévisionnels faisaient état de deux millions de visiteurs par an, soit 170 millions de recettes directes (les entrées) et 80 millions de recettes indirectes (cadeaux, restauration). La baisse de la TVA sur le prix de l'entrée (de 18 % à 7 %) a permis d'abaisser la barre du « point mort » de l'équilibre budgétaire à 1,3 million de visiteurs par an. Mais le nombre de visiteurs, cette première année, risque de ne pas dépasser 1,1 million, soit 100 millions de recettes directes et 50 millions de recettes indirectes. M. de Boisgrollier ne veut pas envisager le pire : si le nombre des entrées ne dépasse pas 800 000, l'entreprise ne pourra faire face à ses frais.

La direction du parc a donc pris le taureau par les cornes. Premier objectif : faire connaître le parc aux habitants de la région. Une vaste campagne de publicité va être lancée auprès des journaux familiaux et sur les ondes.

Second objectif : s'adapter au marché français. Une aire spéciale sera aménagée au sein du parc afin que les familles puissent pique-niquer. L'entreprise fera appel de nouveau à ses actionnaires : *il manque « une attraction pour les jeunes qui demandent des sensations fortes »*. Coût de l'investissement : 45 millions de francs.

Les dirigeants de Mirapolis devront jouer d'autant plus serré que le parc récréatif, le premier du genre en France, aura valeur de test, notamment auprès des investisseurs sollicités pour les projets des parcs d'Astérix, des Schtroumpfs, de Zygofolies (dans la banlieue de Nice). Or, si le marché des loisirs est appelé à se développer, ainsi que les études économiques l'affirment, les parcs constituent un pari. Comme les manèges doivent être renouvelés assez vite, le temps de retour des investissements est de cinq ans environ. Voilà qui ne laisse que peu de temps aux parcs de loisirs pour faire la preuve de leur rentabilité.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) En début de saison, les deux tiers des clients sont découragés par le mauvais temps.

Les transporteurs achètent de moins en moins les avions qu'ils exploitent

La compagnie aérienne Emirates a annoncé, le lundi 15 juin, qu'elle avait commandé deux Airbus A-310. L'intérêt de cette commande est dans son financement. La banque Indosuez a monté en effet pour Emirates une opération de crédit-bail : une société japonaise a avancé une partie de l'argent à une société créée pour acheter l'un des avions ; la banque a complété avec un crédit-export ; l'avion est confié en leasing à Emirates. Ce système tend à devenir la règle à l'échelle mondiale, car les transporteurs aériens achètent de moins en moins les avions qu'ils exploitent.

Il y a encore quatre ou cinq ans, les compagnies empruntaient environ 85 % du prix de leurs appareils pour une durée de douze ans. Il s'agissait de crédit-export, dont le risque était garanti par des organismes publics. Les transporteurs se sont aperçus que leurs avions duraient beaucoup plus longtemps – vingt ans – que les prêts. Ils ont également pris conscience que, avec une croissance annuelle de 5 % de leur trafic en moyenne, leurs fonds propres et leurs capacités d'emprunt ne suffiraient jamais pour supporter des investissements estimés à 200 milliards de dollars (1 200 milliards de francs) pour les vingt prochaines années.

Qui prêtera à Texas Air ?

La déréglementation aérienne a joué un rôle non négligeable dans le bouleversement des habitudes financières. La concurrence sauvage qui s'est déchaînée aux Etats-Unis a réduit les bénéfices des exploitants, contraints de se battre à coups de rabais tarifaires pour remplir leurs avions. Aujourd'hui, les banquiers refusent de prêter sur leur bilan aux compagnies américaines qui ont mangé leurs fonds propres. Qui oserait faire confiance au premier transporteur occidental, Texas Air, qui a accumulé un passif de quelque 6,5 milliards de dollars (39 milliards de francs) en rachetant ses concurrents en difficulté Eastern, Continental, People Express ?

Il fallait donc inventer de nouvelles formules de financement. Les banquiers se sont mis à l'œuvre avec d'autant plus d'énergie qu'ils disposent de sommes inemployées, la trésorerie des entreprises s'étant, en général, améliorée. Avec le leasing ou crédit-bail, les banquiers sont tranquilles : ils conservent la propriété de l'avion. Les compagnies aériennes sont satisfaites : elles supportent des taux plus bas que ceux pratiqués dans les crédits export classiques et elles n'alourdissent pas leur bilan. C'est pour cette raison que British Airways a acquis, voici quelques mois, seize Boeing-747 en leasing ; cela lui a évité de grever son bilan de 2,1 milliards de dollars (12,6 milliards de francs) au moment délicat de sa privatisation.

Les financiers ont multiplié les astuces. Le leasing à « fenêtre » est une formule qui permet à l'exploitant de rendre les avions au bout de cinq ans par exemple, alors que le contrat avait été signé pour quinze ans. Le rachat de l'avion en fin de contrat a vu ses prix chuter de 100 % de sa valeur marchande à 20 ou 25 % du prix initial. Comme ils prennent rarement de risques inconsidérés, les banquiers ont demandé aux constructeurs de s'engager sur la valeur résiduelle de l'appareil (First Lost Guarantee) pour le cas où ils se retrouveraient avec l'avion sur les bras...

Ce sont surtout les avantages fiscaux du leasing pour le bailleur de fonds qui ont permis d'abaisser les taux et de développer la formule. Sollicité par une compagnie aérienne, le banquier se met en quête d'une société disposant de fonds et désireuse de se livrer à un amortissement rapide de ceux-ci pour des raisons fiscales. C'est le *leverage lease*, qui fait florès : la vedette italienne du prêt-à-porter Benetton a créé une société et a acheté un MD-80 de McDonnell Douglas, pour le louer aussitôt à Alitalia.

Ingénierie financière

La location peut aussi être pure et simple. De grandes sociétés comme Guiness Peat Aviation, International Finance Corporation et Gatx se sont créées avec d'énormes fonds propres. Elles possèdent plusieurs centaines d'appareils de tous les types, qu'elles louent à tous ceux qui acceptent de payer le prix élevé : 200 000 dollars (1,2 million de francs par mois) pour un Boeing-737/300 auxquels s'ajoute une redevance par heure de vol. Dans ce cas là aussi les banques interviennent, car il leur arrive de monter des leasing pour les appareils qui sont reloués.

En France, les établissements financiers les plus actifs dans le secteur aéronautique sont la Société générale, le Crédit lyonnais et Indosuez. « *Nous avons choisi de nous attaquer à ce marché il y a deux ans*, explique M. Emmanuel Vasseur, directeur à Indosuez. *Il représente des sommes beaucoup plus considérables que les grands travaux ou que le pétrole. Pour nous, c'est un nouveau métier, car nous ne pouvons plus nous contenter d'analyser les bilans et de nous abriter derrière la garantie de la COFACE. Comment savoir, par exemple, l'évolution dans le temps de la valeur du futur Airbus A-340 en comparaison de celle du Boeing-747 ?*

« *Ce nouveau métier est passionnant, car il préfigure les tâches du banquier du vingt et unième siècle. En jouant du droit, de la fiscalité, des finances et des techniques aéronautiques, nous pouvons mener à bien une mission d'ingénierie financière. A nous de trouver quelque part dans le monde l'argent le moins cher pour la durée la plus longue et à des conditions qui conviennent à nos clients.* »

Au cours du premier trimestre de 1987, Indosuez a été le chef de file de plusieurs leasings destinés à des compagnies aériennes pour un montant de 150 millions de dollars (900 millions de francs).

ALAIN FAUJAS.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Yves Saint Laurent revend un tiers de Charles of the Ritz

Revlon et Yves Saint Laurent ont signé, le 15 juin, l'accord – prévu – de cession des produits de distribution de Charles of the Ritz. Le prix, non révélé, est de l'ordre de 150 millions de dollars. Avec l'aide du groupe De Benedetti, Yves Saint Laurent avait acquis la société Charles of the Ritz (cosmétiques et parfums), en novembre dernier, à l'américain Squibb pour 630 millions de dollars. Dès l'origine, les dirigeants avaient eu l'intention de se défaire des produits de distribution (un tiers du chiffre d'affaires) pour se concentrer sur les produits de luxe où se réalisent les bénéfices.

Yves Saint Laurent, avec une rentabilité améliorée, pourrait être introduite en Bourse en 1988, un peu plus tôt que prévu.

Cartes à mémoire : la BNP entre dans le capital d'Innovatron

La BNP (Banque nationale de Paris) vient de prendre, par le biais de sa filiale Banexi, une participation de 14 % dans le capital d'Innovatron, société créée en 1974 par l'inventeur des cartes à mémoire, M. Roland Moréno. Le capital de cette société se répartit désormais entre M. Moréno (25 %), Schlumberger (25 %), Bull (15 %), la BNP (14 %), la Banque Edmond de Rothschild (5 %) et des personnes privées ayant participé à sa fondation, selon des indications données par M. Moréno.

Par ailleurs, les groupes japonais Mitsubishi et français CGE viennent de prendre deux licences d'exploitation du brevet Innovatron, ce qui porte à vingt-trois le nombre de licenciés dans le monde (dont Schlumberger et Bull en France).

Innovatron, selon son fondateur, a eu en 1986 son premier bilan bénéficiaire (4,5 millions de francs).

Perrier renforce sa position aux Etats-Unis

Perrier va renforcer sensiblement sa position aux Etats-Unis en rachetant la division « eaux minérales » du groupe agro-alimentaire américain Beatrice Cos.

Cette transaction, dont le montant n'a pas été révélé et qui reste soumise à l'approbation des autorités américaines, lui permettra de doubler son chiffre d'affaires outre-Atlantique et de le porter à 460 millions de dollars. La division eaux minérales de Beatrice Cos comprend un producteur d'eau gazeuse implanté en Caroline du Sud, Arrowhead, et deux marques d'eau plate, Great Bear et Ozarka.

Le groupe Perrier s'est lancé il y a dix ans à la conquête du marché américain et ses ventes sont passées pendant cette période de 3 millions à 300 millions de bouteilles. Ne se limitant pas à la clientèle urbaine et aisée friande de sa petite bouteille verte, le groupe français s'est lancé dans une politique d'acquisition de sources locales d'eau plate ces dernières années. Dans le monde, Perrier a réalisé au cours de son dernier exercice (1er octobre 1985-31 décembre 1986) un résultat net consolidé de 262 millions (part du groupe) pour un chiffre d'affaires de 12,5 milliards de dollars.

Novatome en difficulté

Novatome, filiale de Framatome chargée de construire le surgénérateur Superphénix 1, pourrait être conduite à déposer son bilan si la mise en service industrielle de ce réacteur en est retardée, a indiqué la CFDT dans un communiqué publié à la suite de la réunion des directions de Framatome et de Novatome. Novatome a subi l'an dernier de lourdes pertes en raison notamment de son déménagement de Paris à Lyon, et d'importantes suppressions d'effectifs (430 sur un total de 750 à la fin de 1985). La société devait normalement être absorbée par Framatome cette année. Mais ce projet ne peut aboutir, pour des raisons fiscales, tant que la centrale n'a pas été mise en service industriel, et sa propriété transférée aux exploitants (EDF).

Les retombées de l'accord Chrysler-Renault

American Motors Corp., filiale à 46 % de Renault, qui doit passer dans le giron de Chrysler prochainement, a interrompu « provisoirement » la production des Alliance (R 9 américanisée) depuis le 5 juin, en raison des modifications à apporter dans l'usine de Kenosha (Wisconsin) pour la production d'un modèle Chrysler (Omni Horizon) qui doit être lancé à l'automne prochain. De source syndicale américaine, on doute cependant de la reprise de la production d'Alliance, en raison de l'importance de ces modifications.

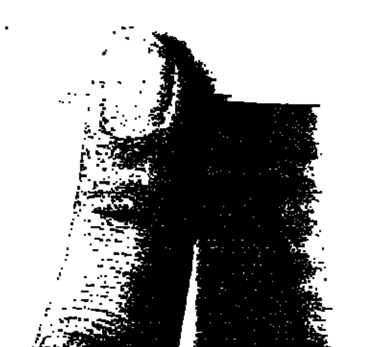
La direction de l'usine Renault de Maubeuge vient de son côté d'annoncer la suspension, là aussi « provisoire », de la Medallion (R 21 américanisée), qui devrait être vendue par AMC. Les négociations sur la cession d'AMC à Chrysler ont ralenti les ventes et le stock atteint 7 000 véhicules. Mais la CFDT, critique sur la cession d'AMC, craint que le provisoire ne dure, estimant que Chrysler n'a aucun intérêt à vendre une voiture concurrente d'un de ses propres modèles (Le Baron).

Le groupe Thomson cherche à vendre Dual

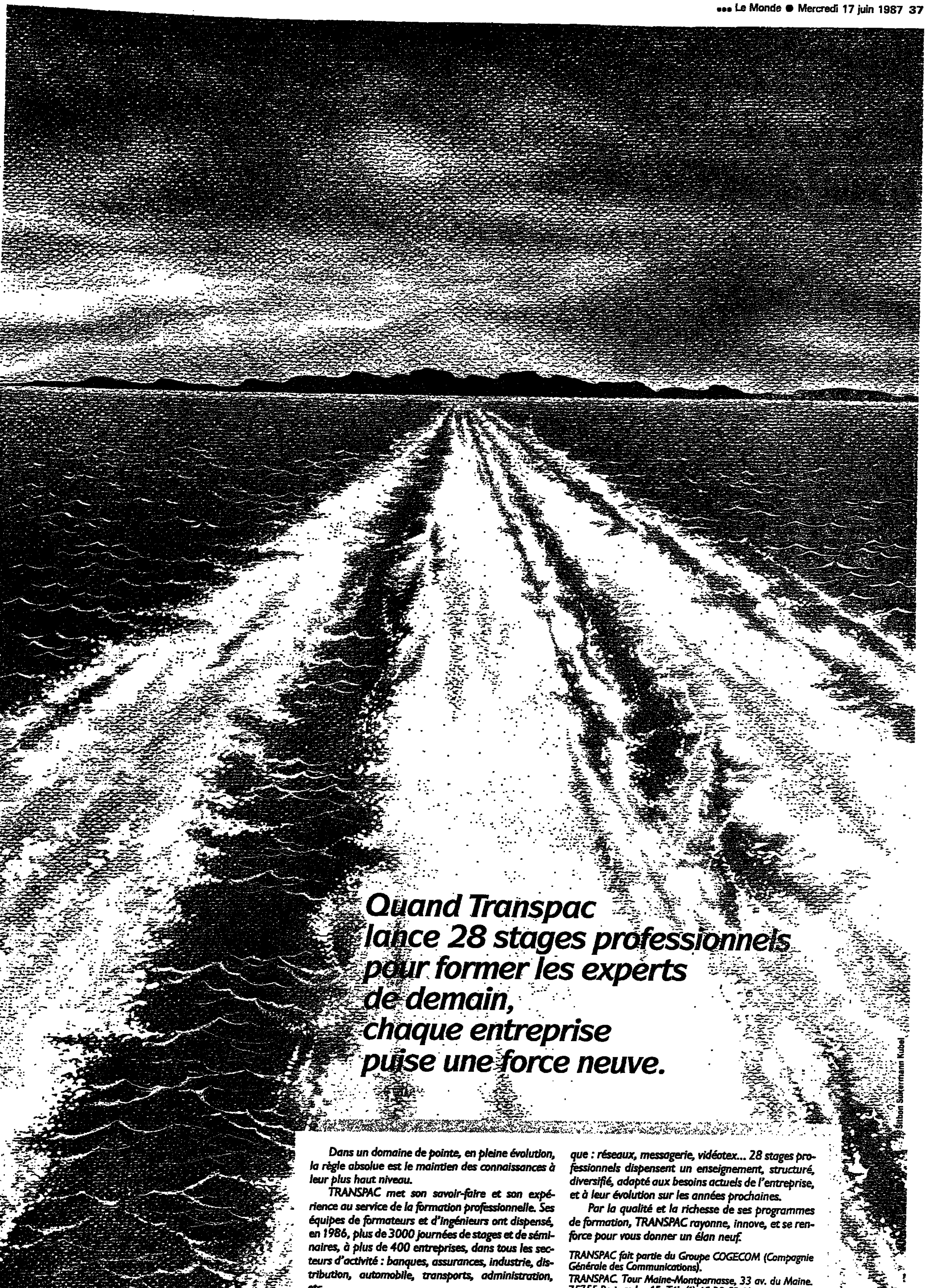
Thomson négocie la cession de la société allemande Dual avec divers partenaires, dont M. Franz Hermann Vogt, l'ancien propriétaire de l'affaire. Le groupe français, qui procède à la délocalisation dans les pays à bas salaire de ses fabrications de matériels électroniques grand public, veut transformer Dual en société de très haut de gamme. Entreprise spécialisée dans la hifi, Dual avait été rachetée par Thomson en 1981, époque à laquelle la firme française avait voulu relever le défi japonais et relancer en France cette industrie agonisante. L'échec a été cuisant. L'usine de Moulins a été fermée ; Dual, avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 300 millions de francs, est déficitaire.

NORMED : signature d'un contrat de location-gérance

Le tribunal de commerce de Paris a autorisé, le lundi 15 juin, la conclusion d'un contrat de location-gérance entre les chantiers navals NORMED et une filiale du groupe, la CNL. Le contrat s'achèvera le 31 juillet 1988, date prévue pour la livraison du dernier navire contenu dans le carnet de commandes (*le Monde* daté 7-8 juin).



هكذا من الأصل



Dans un domaine de pointe, en pleine évolution, la règle absolue est le maintien des connaissances à leur plus haut niveau.

TRANSPAC met son savoir-faire et son expérience au service de la formation professionnelle. Ses équipes de formateurs et d'ingénieurs ont dispensé, en 1986, plus de 3000 journées de stages et de séminaires, à plus de 400 entreprises, dans tous les secteurs d'activité : banques, assurances, industrie, distribution, automobile, transports, administration, etc...

Ses installations modernes, dotées des matériels les plus récents, permettent d'acquérir et d'assimiler rapidement des connaissances et des techniques, qui sortent des domaines traditionnels de l'informatique : réseaux, messagerie, vidéotex... 28 stages professionnels dispensent un enseignement, structuré, diversifié, adapté aux besoins actuels de l'entreprise, et à leur évolution sur les années prochaines.

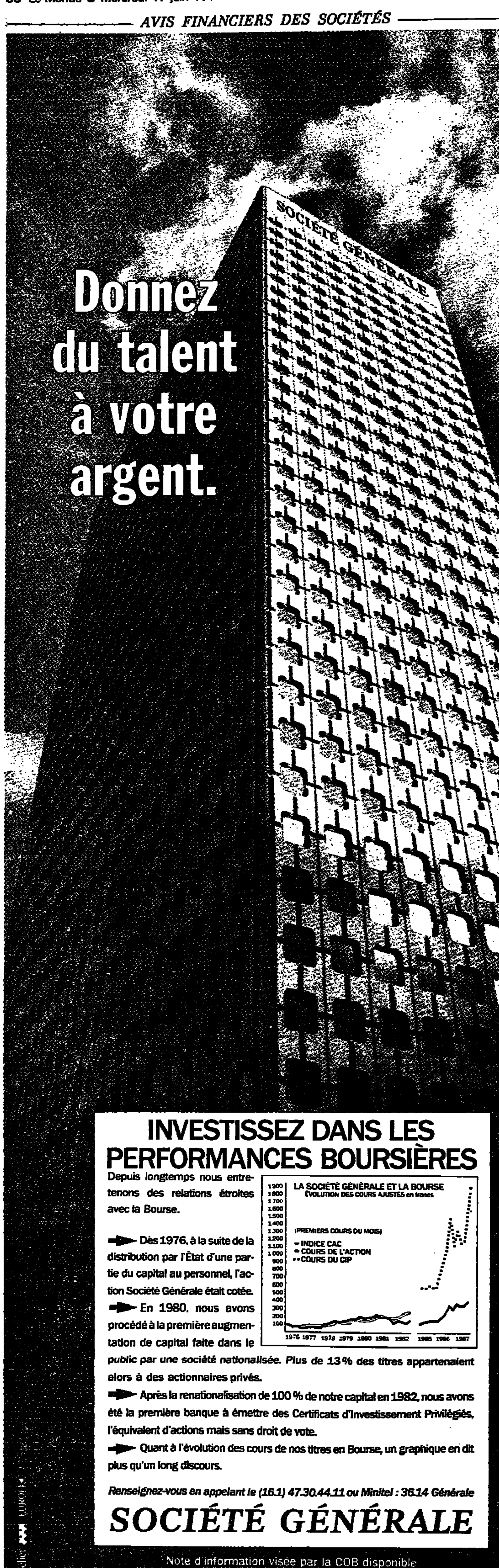
Par la qualité et la richesse de ses programmes de formation, TRANSPAC rayonne, innove, et se renforce pour vous donner un élan neuf.

TRANSPAC fait partie du Groupe COGECOM (Compagnie Générale des Communications).
TRANSPAC. Tour Maine-Montparnasse, 33 av. du Maine. 75755 Paris cedex 15. Tél. (1) 45.38.52.11.

TRANSPAC

Prenez l'Elan Transpac.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Économie

Raffermissement général du dollar

Les perspectives à court terme ont manifestement changé pour le dollar, que les marchés financiers internationaux voient se stabiliser, pour un certain temps, aux alentours de 1,80 DM-1,83 DM, 6 F-6,10 F et 142-145 yens. Certes, ils n'éliminent pas, pour autant, la possibilité d'une baisse ultérieure, la plupart des opérateurs restant persuadés que la tendance *de fond* reste *orientée* en ce sens. Mais l'annonce à la veille du week-end d'une légère diminution du déficit de la balance commerciale américaine, ramené de 13,6 à 13,3 milliards de dollars et l'espoir de voir ce déficit diminuer plus sensiblement dans les mois à venir, ont calmé les vendeurs. Par ailleurs, la nouvelle, rendue publique à la fin de la semaine dernière, d'un ralentissement de la hausse des prix de gros américains, ramenée de 0,7 % en avril à 0,3 % en mai, a apaisé, en partie, les craintes sur la reprise de l'inflation outre-Atlantique. En conséquence, les taux d'intérêt ont fléchi aux Etats-Unis, après leur vive hausse des dernières semaines : le rendement des emprunts à long terme (trente ans) est revenu à 8,50 % contre plus de 9 % il y a peu.

A Paris, le raffermissement du dollar a permis au franc de se rétablir par rapport au mark, dont le cours est revenu en dessous de la barre de 3,34 F. Si les cours de la devise américaine se stabilisent pour quelque temps, ce qui devient plausible, la Banque de France pourra laisser les taux d'intérêt retomber un peu, après leur forte poussée des derniers mois. Lundi, elle a maintenu à 7 3/4 % son taux directeur lors de son adjudication périodique, mais en satisfaisant davantage les demandes (à 53 % au lieu de 10 % précédemment). Du coup, les cours du MATIF, qui avaient « plongé » la semaine dernière, ont remonté quelque peu.

Dans la CEE, les ministres des finances des Douze ont renvoyé en septembre la réforme du système monétaire européen (SME). Un désaccord franco-britannique s'est manifesté sur les conditions d'une telle réforme, la Grande-Bretagne s'opposant à ce que l'aménagement technique du SME et l'ouverture accrue des marchés financiers des Douze soient étudiés « ensemble », comme le demande M. Balladur. Pour le ministre britannique, M. Nigel Lawson, cette ouverture est déjà inscrite dans le traité de Rome. En fait, la Grande-Bretagne entend garder sa liberté de manœuvre dans un processus qui pourrait mener à l'entrée de la livre sterling dans le SME, à l'automne, dit-on.

F. R.

Le Livre blanc 1987 du MITI

Les Japonais donnent une leçon de compétitivité aux Américains

La restructuration de l'économie japonaise est en cours, et sous l'effet de la forte appréciation du yen, les exportations ont baissé, en volume, de 1,3 % en 1986, alors que les importations progressaient de 12,5 %. Mais cet ajustement a profité aux nouveaux pays industriels d'Asie et à l'Europe plus qu'aux Etats-Unis. Ce double constat du MITI (ministère du commerce international et de l'industrie), dans son Livre blanc 1987, publié le lundi 15 juin, s'accompagne d'une tranquille leçon aux Américains...

S'ils soulignent les implications graves des *« facilités du protectionnisme »*, les auteurs du rapport appellent les Etats-Unis à s'attaquer à leurs *« problèmes de fond »* : une tendance à surconsommer encouragée par les déficits budgétaires, une forte dépendance envers les importations, une perte de compétitivité industrielle — en prix et en qualité, — une *« certaine façon de faire des affaires »* fondée, selon le MITI, sur une stratégie à courte vue des entreprises.

Le rapport laisse entendre qu'il est d'autant plus regrettable que les Américains n'aient pas saisi leur chance que les importations de produits manufacturés ont progressé de 26 % en volume l'an dernier pour représenter 41,3 % du total des achats à l'étranger. Un niveau record, même si l'on exclut la hausse exceptionnelle des achats d'or à usage non monétaire qui réduit ce pourcentage à 37,9 %. Les importations de biens de consommation ont été particulièrement fortes, tendant à prouver que les consommateurs japonais sont de plus en plus sensibles *au facteur prix dont bénéficient* les produits étrangers, grâce à la revalorisation du yen.

Ces regrets adressés aux Etats-Unis prennent toute leur valeur lorsque les auteurs du rapport abordent la vulnérabilité du Japon. La rançon du succès à l'exportation des entreprises nipponnes est évidente : la moitié des ventes à l'étranger est concentrée sur dix produits, et 60 % de l'ensemble sont assurés par les trente premières sociétés exportatrices. La difficulté croissante à sauvegarder des parts de marché hors du Japon est d'ailleurs à l'origine du recul de 24,1 % des bénéfices des sociétés du secteur manufacturier en 1986. Elle explique également qu'en avril 1987 la production industrielle ait baissé de 1,6 % après avoir régressé de 1,7 % en mars, selon d'autres statistiques publiées par le MITI le 15 juin.

Marchés financiers

PARIS, 16 juin =

Consolidation

Après son avancée, un peu précipitée peut-être, de début de semaine, la Bourse de Paris s'est employée mardi à consolider ses positions. Hausses et baisses ont alterné dans tous les compartiments et dans le plus parfait désordre, mais sans jamais prendre vraiment beaucoup d'ampleur, sauf dans quelques cas très précis, comme ceux de Moulinex, en très net repli, et de Perrier, très ferme après l'annonce du rachat aux Etats-Unis des eaux minérales de Beatrice Foods. Bref, à la clôture, l'indicateur instantané accusait un léger glissement de 0,15 %.

Autour de la corbeille, les professionnels jugeaient ce score sans signification. L'important pour eux était la résistance *manifestée* par le marché après son excès de la veille. D'une façon générale, le sentiment était assez favorable. Beaucoup estimaient que progressivement tous les éléments se réunissaient pour déclencher une petite reprise d'été, avec les signes encourageants venus du front économique américain, le raffermissement du dollar, l'amorce d'une détente côté taux d'intérêt, la promesse d'une amélioration de la situation en France pour le second semestre. D'après les échos recueillis ici et là, les investisseurs étrangers seraient plutôt potentiellement acheteurs. Mme Soares-Kemp, vice-présidente du Foreign Exchange Advisory Service, un service dépendant du Crédit lyonnais aux Etats-Unis, est, elle, catégorique : « Les financiers américains estiment que les valeurs françaises continuent d'être achetables. » Pour tout dire, une certaine confiance paraissait être revenue rue Vivienne.

Au premier étage, sur le marché obligataire, la consolidation aussi était à l'ordre du jour. Mais, comme le disait un spécialiste, utilisant une vieille expression : « Le marché a encore le cul lourd. »

NEW-YORK, 15 juin ↑

Nouvelle avance

Très bon début de semaine à Wall Street, où, lundi, les cours ont continué de progresser assez rapidement. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement s'est poursuivi jusqu'à midi, pour s'interrompre ensuite et reprendre peu avant la clôture. Finalement, l'indice des industrielles s'établissait à 2 391,54, avec nouveau gain de 13,81 points.

Le bilan de la journée a été en rapport avec ce résultat. Sur 1 965 valeurs traitées, 836 ont progressé, 693 ont baissé et 436 n'ont pas varié. Pour l'essentiel, cette nouvelle hausse a été alimentée par la *fermeté* du dollar. L'excellente tenue du marché obligataire a également encouragé les investisseurs à reprendre des positions. Les professionnels, eux, se disaient très satisfait de la situation. La Bourse est, selon eux, dans une phase haussière, mais ne précipite rien, procédant pas à pas à sa lente ascension. Une procédure, qui, de l'avis général, est excellente. Qui va piano va sano. L'activité a été modérée. Elle a porté sur l'échange de 156,9 millions de titres, contre 175,1 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 12 juin	Cours du 15 juin
Alcoa	53 1/4	53 3/8
Allegis (ex-UAL)	91 3/8	90 1/4
A.T.T.	26 1/2	26 1/2
Boeing	46 3/8	47 3/8
Chase Manhattan Bank	42 1/8	43 1/2
Du Pont de Nemours	114 5/8	114 1/8
Eastman Kodak	82 5/8	84 7/8
Exxon	89 3/8	89 1/2
Ford	93 3/8	97 1/8
General Electric	54	54 5/8
General Motors	83 7/8	83 5/8
Goodyear	66 5/8	66 3/8
I.B.M.	156 5/8	159 5/8
I.T.T.	56 7/8	59 3/4
Mobil Oil	49 1/8	49 7/8
Pfizer	70 1/4	69 3/4
Schlumberger	44 3/8	43 3/4
Texaco	38 7/8	38 3/4
Union Carbide	29 1/2	29 3/4
U.S.X.	31 5/8	31 5/8
Westinghouse	64 3/4	64 7/8
Xerox Corp.	79 1/8	79 3/4

CHANGES

Dollar : 6,0825 F =

Les cours du dollar sont restés stables mardi 16 juin, après leur raffermissement de la veille. Les opérateurs ont relevé les déclarations du ministre des finances japonais, selon lesquelles les représentants du groupe des Sept à Venise étaient unanimes à considérer que le dollar avait touché le fond.

FRANCFORT	15 juin	16 juin
Dollar (en DM) ..	1,8220	1,8240
TOKYO	**15 juin**	**16 juin**
Dollar (en yens) ..	144,70	144

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (16 juin) .. 8 1/16 %-8 3/16 %
New-York (15 juin) ...... 6 3/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	12 juin	15 juin
Valeurs françaises ..	101,60	103,6
Valeurs étrangères ..	118,2	119

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ...	409,7	415,6

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	12 juin	15 juin
Industrielles	2377,73	2391,54

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	12 juin	15 juin
Industrielles	1 767,9	1 786,6
Mines d'or	409,3	388,1
Fonds d'Etat	98,79	99,12

TOKYO

	15 juin	16 juin
Nikkei Dow Jones	25756,44	
Indice général ...	2241,08	

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 15 juin
Nombre de contrats : 38 446

COURS	ÉCHÉANCES			
	Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Dernier	103,70	104,15	104,05	104,05
Précédent	103,30	103,75	103,70	103,50

AUTOUR DE LA CORBEILLE

CARNAUD : HAUSSE DES PROFITS. — L'année a bien commencé pour la société. A fin mai, soit pour les cinq premiers mois, le résultat courant avait progressé de 53 millions de francs par rapport à la période correspondante de 1986, grâce, en particulier, au redressement de Carnaud Cofem et de Carnaud Afrique-Orient.

La croissance externe s'est également accélérée avec le rachat de trois nouvelles sociétés, portant à treize le nombre des PME dans la Fédération d'entreprises Carnaud depuis deux ans et qui représente un CA annuel supérieur à 1,2 milliard de francs.

Le dividende porté à 30 F, avoir fiscal compris, en hausse de 43 %, peut être converti en actions nouvelles au prix de 1 298 F par action.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : SURPRIME DE 13 % SUR LE MARCHÉ GRIS. — L'action de la Société générale, banque française en voie de privatisation, était cotée lundi à 455-465 F sur le marché gris londonien, présentant ainsi une prime de 13 % par rapport à son prix d'émission. Cleveland est le seul courtier londonien qui cote les nouvelles émissions avant leur introduction en Bourse.

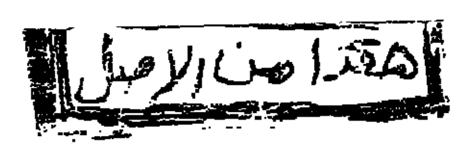
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	6,0071	6,0720	+ 50	+ 65	+ 90	+ 115	+ 270	+ 350
$ can.	4,4846	4,5364	− 16	+ 1	− 40	+− 12	− 73	+ 1
Yen (100)	4,1687	4,2167	+ 148	+ 172	+ 290	+ 322	+ 888	+ 986
DM	3,2948	3,3322	+ 113	+ 131	+ 235	+ 260	+ 723	+ 791
Florin	2,9253	2,9576	+ 69	+ 79	+ 133	+ 150	+ 436	+ 488
F.B. (100)	15,9823	16,0784	+ 164	+ 236	+ 291	+ 422	+ 916	+ 1302
F.S.	3,9716	4,0172	+ 131	+ 150	+ 263	+ 293	+ 854	+ 933
L (1 000)	4,5534	4,6061	− 100	− 64	− 181	− 139	− 470	− 376
£	9,8078	9,9196	− 81	− 40	− 142	− 74	− 241	− 76

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 5/8	6 7/8	6 15/16	7 1/16	7	7 1/8	7 1/4	7 3/8
DM	3 3/8	3 5/8	3 9/16	3 11/16	3 9/16	3 11/16	3 5/8	3 3/4
Florin	5 1/8	5 3/8	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4
F.B. (100)	6 1/4	6 3/4	6 5/8	7	6 5/8	7	6 7/8	7 1/4
F.S.	2	2 1/2	4 1/16	4 3/16	3 7/8	4	3 13/16	3 15/16
L (1 000)	8 3/4	9 3/4	9 3/4	10 1/4	9 7/8	10 1/4	10	10 3/8
£	8 7/8	9 1/8	8 13/16	8 15/16	8 13/16	8 7/8	8 11/16	8 13/16
F. franç.	8	8 1/4	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 7/16	8 11/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS

16 JUIN

Cours relevés à 14 h 58

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1923	4,5 % 1973	1921	1918	1920	− 0 05
4330	C.N.E. 3%	4250	4257	4257	+ 0 16
....	B.N.P. C.I.	549	548	548	− 0 18
1263	B.N.P. T.P.	1280	1285	1285	+ 0 39
1170	C.C.F. T.P.	1115	1115	1115	....
1240	Créd. Lyon. T.P.	1254	1257	1257	+ 0 24
....	Électricité T.P.	2950	2930	2930	− 0 67
2173	Renault T.P.	2010	2008	2005	− 0 24
2380	Rhône-Poul. T.P.	2310	2312	2312	+ 0 09
1375	St-Gobain T.P.	1365	1351	1351	− 1 02
1410	Thomson T.P.	1366	1355	1355	− 0 80
475	Accor	466	463 50	463 50	− 0 54
....	Agence Havas	....	....	....	....
2263	Ag. Havas C. I.	511	508	508	− 0 59
700	Air Liquide	676	887	685	+ 1 33
2860	Alcatel	2510	2510	2495	− 0 60
1980	Als. Superm.	2074	2110	2110	+ 1 74
495	A.L.S.P.I.	491	504	496	+ 1 02
440	Alsthom ★	411	410	410	− 0 24
2770	Arjom. Prioux	2560	2603	2610	+ 1 95
585	Ausedat-Rey	580	580	580	....
1500	Aux. Entrepr. ★	1377	1367	1385	+ 0 58
1220	Avions Dassault	1230	1165	1185	− 3 66
675	BAFIP	630	640	640	+ 1 59
410	Bail-Equipem. ★	407 50	405 10	403 50	− 0 98
940	Bail-Investiss.	939	940	940	+ 0 10
710	Cie Bancaire	705	710	709	+ 0 57
570	Bazar H.-V.	540	538	538	− 0 37
530	Béghin-Say ★	530	547	539	+ 1 69
815	Berger (Mal)	825	816	815	− 1 21
720	Bic ★	695	710	711	+ 2 30
1300	B.I.S.	1404	1400	1400	− 0 28
....	Biscuit (Géné.)	....	....	....	....
2700	Bongrain S.A.	2710	2770	2770	+ 2 21
1190	Bouygues	1070	1080	1050	− 1 87
133	B.P. France	109 50	107 80	107 50	− 1 83
4980	B.S.N.	4980	4975	4970	− 0 20
1340	Carnaud	1323	1336	1335	+ 0 91
3300	Carrefour	3268	3250	3250	− 0 55
2010	Casino	1990	1990	1999	+ 0 45
1420	Casino A.D.P.	1520	1540	1539	+ 1 25
1110	C.C.M.C.	1210	1205	1205	− 0 41
840	Cetelem	864	865	877	+ 1 50
830	Cerus	840	840	845	+ 0 60
1860	C.F.A.O.	1905	1905	1895	− 0 52
1480	C.G.I.P.	1498	1501	1504	+ 0 40
1500	Chargeurs S.A.	1400	1401	1403	+ 0 21
85	Chiers-Châtill.	82	81 50	81 50	− 0 61
1070	Ciments franç. ★	1080	1089	1080	....
620	Club Méditerr.	620	639	636	+ 2 58
210	Codetel	186	193 50	193 50	+ 4 03
370	Cofimeg	369	366 50	368 50	− 0 13
2190	Colas	2080	2080	2085	+ 0 24
285	Compt. Entrepr.	246	241	242	− 1 63
765	Compt. Mod.	706	699	697	− 1 27
1190	Créd. Foncier	1182	1193	1186	+ 0 34
600	Crédit F. Imm.	802	803	802	....
....	C.C.F.	128	128	128	....

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
800	Créd. Lyon. (CI)	794	795	795	+ 0 13
1210	Crédit Nat. ★	1190	1185	1194	+ 0 33
320	Crouzet ★	314	318	317 10	+ 0 98
2880	Damart S.A.	2805	2798	2798	− 0 25
440	Darty ★	418 10	419	420	+ 0 45
400	Darty (DP)	375	377	375	....
2400	De Dietrich	2350	2399	2399	+ 2 09
395	Dév. R.d.C. (Li)	370	370	370	....
615	D.M.C.	604	608	600	− 0 66
2530	Docks France ★	2430	2461	2440	+ 0 41
2310	Dumez ★	2200	2220	2210	+ 0 45
1330	Eaux (Gén.)	1250	1244	1230	− 1 60
2450	Ecco ★	2481	2488	2500	+ 0 76
....	Electro. (Cie G.)	327	326	326	− 0 31
1260	Electro-Financ.	1139	1159	1160	+ 1 84
385	Elf-Aquitaine	376	374	372	− 1 06
345	— (certific.)	337	336 50	336 50	− 0 15
2850	Epeda-B-Faure	2918	2950	2948	+ 0 99
3400	Essilor	3586	3624	3624	+ 1 06
2580	Essilor Int. (DP)	2570	2550	2550	− 0 78
530	Esso S.A.F. ★	500	490 50	484	− 3 20
2650	Eurafrance	2449	2410	2440	− 0 35
1570	Eurocom ★	1510	1510	1525	+ 0 99
3730	Euromarché	3750	3850	3650 c	− 0 56
755	Europe nº 1 ★	703	706	700	− 0 42
1090	Exor	1195	1180	1185	− 0 84
1730	Facom	1555	1580	1560	+ 0 32
1200	Fichet-Bauche	920	935	940	+ 2 17
240	Finextel	218 10	217	217	− 0 50
196	Fives-Lille	202 50	200	201	− 0 74
1240	Fromageries Bel	1200	1235	1235	+ 2 92
1300	Gal. Lafayette	1301	1291	1291	− 0 77
415	Gascogne	411	409	409	− 0 49
2500	Gaz et Eaux	2300	2450	2410	+ 4 78
650	Géophysique ★	585	589	587	+ 0 34
2670	Gerland	2462	2470	2470	+ 0 32
700	GTM-Entrepose	649	649	645	− 0 61
700	Guyenne-Gas. ★	728	733	732	+ 0 54
3030	Hachette ★	2955	2902	2975	+ 0 67
805	Hénin (La)	761	761	761	....
1340	Hutchinson	1327	1350	1350	+ 1 73
120	Imétal	123	122 60	121 60	− 1 14
460	Imm. Plaine-M.	448	435	435	− 2 90
5070	Inst. Mérieux	4990	4810	4810	− 1 60
595	Interbail	595	595	595	....
1610	Intertechnique	1362	1380	1380	− 0 15
2580	J. Lefebvre	2679	2675	2680	+ 0 03
2100	Lab. Bellon	1821	1836	1836	+ 0 82
1540	Lafarge-Coppée	1589	1580	1580	− 0 57
1710	Lebon ★	1750	1789	1750	....
5360	Legrand	5620	5590	5580	− 0 71
6150	Legrand (DP)	5200	5140	5140	− 1 15
800	Leroy-Somm. ★	748	747	747	− 0 13
1840	Lesieur	1830	1965	1989 c	+ 3 57

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
825	Locabail Immob.	828	840	844	+ 1 93
705	Locafrance ★	623	616	623	....
805	Locindus	875	886	885	+ 1 14
1110	L. Vuitton S.A. ★	1087	1100	1075	− 1 10
....	Luchaire	580	598	589	+ 1 55
1560	Lyonn. Eaux ★	1486	1482	1486	....
125	Mais. Phénix	77 50	81	82	+ 5 80
800	Majorette (Ly)	794	795	795	+ 0 13
480	Mar. Wendel	500	501	500	....
1950	Marell	2160	2200	2232	+ 3 33
2490	Matra	2345	2340	2330	− 0 64
2540	Merlin-Gerin ★	2330	2329	2325	− 0 21
3290	Michelin	3260	3300	3310	+ 1 53
1500	Midi (Cie)	1419	1400	1405	− 0 99
410	Midland Bk S.A.	379	375	377	− 0 53
1000	Min. Salsig. (Ns)	1000	998	998	− 0 20
53	M.M. Penarroya	47 50	45 10	45	− 5 26
2300	Moët-Hennessy	2585	2570	2555	− 1 16
108	Moulinex	101	97	95 80	− 5 14
1030	Navig. Mixtes	1017	1000	999	− 1 77
177	Nord-Est	173 90	172 80	172 50	− 0 81
480	Nordon (Ny)	465	464	464	− 0 22
700	Nouvelles Gal.	623	616	615	− 1 28
1100	Occident. (Gén.)	1177	1190	1185	+ 0 68
1770	Omn.F.Paris	1638	1600	1600	− 2 20
190	Olida-Caby	220	228	227	+ 3 18
500	Opfi-Paribas	459	462	459	....
4110	Oréal (L')	4200	4209	4209	+ 0 21
475	Paribas	477	476	479 50	+ 0 52
750	Paris-Réesc. ★	652	646	650	− 0 30
1650	Pechelbronn ★	1580	1620	1585	+ 0 31
1500	Penhoet	1440	1410	1425	− 1 04
1020	Pernod-Ricard	1027	1014	1017	− 0 97
1530	Peugeot S.A.	1530	1545	1546	+ 1 05
15 50	Poclain	16 80	16 95	16 95	+ 0 89
2180	Poliet	2320	2328	2328	+ 0 34
770	P.M. Labinal	754	748	745	− 1 19
3520	Presses Cité	3386	3405	3405	+ 0 56
1360	Précabail Sic.	1339	1340	1320	− 1 41
760	Primagaz	800	805	801	+ 0 13
785	Printemps ★	726	726	720	− 0 82
2140	Promodès	2045	2085	2045	....
270	Prouvost S.A ★	248 80	243 10	246 50	− 0 92
1470	Radiotechn.	1535	1480	1497	− 2 48
142	Raff. Dist. Total	113	110	113 80	+ 0 71
3320	Redoute (La) ★	3012	3030	3025	+ 0 43
480	Robur financière	450 50	452	452	+ 0 33
1540	Roussel-Uclaf	1499	1480	1510	+ 0 73
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
6300	R. Impériale (Ly)	6000	6000	6000	....
280	Sade	255	258	258	+ 1 18
3880	Sagem	3600	3580	3580	− 0 56
415	Saint-Gobain	434	433 50	433 50	− 0 12

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1060	St-Louis B.	1185	1235	1240	+ 4 64
1810	Salomon	1960	1950	1950	− 0 51
1800	Salvepar	1780	1800	1800	+ 1 12
805	Sanofi	739	732	735	− 0 54
780	S.A.T.	796	810	814	+ 2 26
1290	Saupiquet (Na)	1301	1300	1300	− 0 08
600	Schneider ★	495	499 90	498 50	+ 0 70
120	S.C.O.A.	132 10	132 80	132 80	+ 0 53
750	S.C.R.E.G.	749	748	748	− 0 13
815	Seb ★	875	865	871	− 0 46
475	Sefimeg	492	500	500	+ 1 63
1650	S.F.I.M.	1515	1555	1550	+ 2 31
80	S.G.E.	72 95	72 95	72 50	− 0 61
635	Sign. Ent. El. ★	525	516	525	....
1170	Silic	1090	1030	1030	− 5 50
635	Simco-U.P.H. ★	640	627	631	− 1 40
440	Simnor (Li)	450	460	450	....
1260	Skis Rossignol	1211	1245	1210	− 0 08
710	Sliminco	740	732	732	− 1 08
230	Sodecco	255	265	265	+ 3 92
265	Sodero (Na)	251	260	260	+ 3 59
2640	Sodexho	2745	2745	2745	....
....	Sogenal (Ny)	150	150	150	....
480	Sogerap	440	445	447	+ 1 59
2250	Somm-Allib. ★	2298	2298	2298	....
760	Source Perrier	770	795	791	+ 2 73
1080	Sovac ★	1020	1010	998	− 2 16
620	Spie-Batignol.	620	625	625	+ 0 81
685	Strafor	672	675	678	+ 0 89
370	Synthélabo ★	342	344	345 10	+ 0 90
680	Talcs Luzenac	672	670	670	− 0 30
2950	Tél. Elect.	2970	2925	2925	− 1 52
1480	Thomson-C.S.F.	1424	1425	1424	....
540	Total (CFP) ★	496	495	496	....
111	— (certific.)	106 10	106 10	106 30	+ 0 19
2480	T.R.T.	2350	2350	2345	− 0 21
705	U.F.B.	693	692	692	− 0 14
1300	U.I.C.	1300	1300	1300	....
680	U.I.F.	670	686	666	− 0 60
920	U.I.S.	904	911	911	+ 0 77
315	U.C.B. ★	324	320	325	+ 0 30
800	Unibail	752	751	758	+ 0 80
560	Valéo	585	579	579	− 1 03
102	Vallourec	74	71 80	71 80	− 2 97
520	Via Banque	524	524	527	+ 0 57
840	Elf-Gabon	830	839	839	+ 1 08
129	Amax Inc.	130 80	129 20	129 90	− 0 69
380	Amer. Express	434	434	434	....
145	Amer. Teleph.	160	159 80	159 80	− 0 13
152	Anglo Amer. C.	145	147 80	147 80	+ 1 93
715	Amgold	648	648	648	....
900	BASF (Akt)	990	990	986	− 0 40
995	Bayer	1075	1075	1070	− 0 47

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
144	Buffelsfont.	130	129 30	130 50	+ 0 38
205	Chase Manh.	256 90	261	261	+ 1 60
78	De Beers	68 60	68 70	68 70	+ 0 15
1950	Deutsche Bank	1930	1962	1950	+ 1 04
99	Dome Mines	84	85	85 60	+ 1 90
1050	Dresdner Bank	1020	1036	1036	+ 1 57
163	Driefontein Ctd	141	145	145	+ 2 84
655	Du Pont-Nem.	703	701	701	− 0 28
455	Eastman Kodak	509	517	518	+ 1 77
76	East Rand	70 90	71	72	+ 1 55
295	Electrolux	279 80	279	280	+ 0 07
250	Ericsson	253 50	251	251	− 0 99
515	Exxon Corp.	541	545	540	− 0 18
520	Ford Motors	569	586	586	+ 2 99
116	Freegold	94 30	93 10	93 10	− 1 27
115	Gencor	98 20	98	98 05	− 0 15
590	Gén. Electr.	860	871	871	+ 1 67
565	Gén. Belgique	546	550	550	+ 0 73
505	Gen. Motors	508	511	511	+ 0 59
114	Goldfields	101 50	101 80	101 80	+ 0 30
51	GdMetropolitain	56 10	56 60	57	+ 1 60
99	Harmony	89 90	88 50	88 80	− 1 22
39	Hitachi	47 10	45 85	46	− 2 34
895	Hoechst Akt.	930	938	940	+ 1 08
143	Imp. Chemical	144 80	144	144	− 0 55
925	IBM	960	970	980	....
305	ITT	371	365	370	− 0 27
153	Ito-Yokado	163	168 60	168	+ 3 07
71	Matsushita	86 40	83 15	83 10	− 3 82
870	Merck	1000	1005	1004	+ 0 40
730	Minnesota M.	820	825	825	+ 0 61
280	Mobil Corp.	296	300 50	300 50	+ 1 52
235	Morgan J.P.	305 50	308 10	308 10	+ 0 85
36100	Nestlé	35550	36350	36380	+ 2 33
184	Norsk Hydro	180 80	....	....	....
285	Ofsil	235	235	235	....
1760	Petrofina	1778	1787	1787	+ 0 51
470	Philip Morris	532	543	543	+ 2 07
139	Philips	142	141 50	141 50	− 0 35
600	Quilmès	568	580	583	+ 2 64
935	Randfontein	721	756	756	+ 4 85
765	Royal Dutch	781	778	778	− 0 38
112	Rio Tinto Zinc	101	102 20	102 20	+ 1 19
126	St Helena Co	102	100	100 70	− 1 27
260	Schlumberger	271	269 90	269 90	− 0 41
134	Shell transp.	134 70	134 60	134 60	− 0 07
2260	Siemens A.G.	2330	2380	2375	+ 1 93
121	Sony	157 50	156 50	153	− 2 86
131	T.D.K.	156	155 20	156	....
30	Toshiba Corp.	31 50	31 20	30 40	− 3 49
1840	Unilever	2030	2036	2040	+ 0 49
275	Unit. Techn.	302	304	304	+ 0 66
845	Vaal Reess	736	740	741	+ 0 68
265	Volvo	299	299	298	− 0 33
420	West Deep	351	357	356	+ 1 42
430	Xerox Corp.	484	483 50	483 50	− 0 10
1 28	Zambia Corp.	1 29	1 28	1 28	....

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 7 % 1973	8920	..
Emp. 8,80 % 77	128 15	0 601
9,80 % 78/93	101 10	9 129
10,80 % 79/94	103 90	8 462
13,25 % 80/90	105 70	0 507
13,80 % 80/87	101 58	9 225
13,80 % 81/89	107 25	5 785
16,75 % 81/87	101 72	12 849
16,20 % 82/90	116 10	6 879
16 % juin 82	138 25	0 350
14,60 % fév. 83	116 85	4 640
13,40 % déc. 83	119 25	6 535
12,20 % oct. 84	111 54	8 423
11 % fév. 85	110 60	3 496
10,26 % mars 86	105 85	2 719
ORT 12,75 % 83	1746	..
OAT 10 % 2000	104 78	0 574
OAT 9,90 % 1997	105 35	5 045
OAT 9,80 % 1996	103 45	3 705
Ch. France 3 %	183	..
CNB Bques janv. 82	101 60	3 759
CNB Paribas	102	3 759
CNB Suez	102 05	3 759
CNI janv. 82	101 60	3 759
PTT 11,20% 85	106 06	5 634
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	108 55	0 386
CNT 9% 86	96	1 571
CRH 10,90% déc. 85	104 60	4 542

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Aciers Peugeot	1180	1250
Agache (Sté Fin.)	1910	1910
A.G.F. (St Cent.)	805	816
Applic. Hydraul.	789	785
Arbel	243	243
Astorg	371	385
Avenir Publicité	2610	2610
Ban C. Monaco	380	365
Banque Hypoth. Eur.	453	455
Béghin-Say (C.I.)	370	367
B.G.I.	605	600
Blanzy-Ouest	805	610
B.N.P. Intercontin.	422	....
Bénédictine	5780	5700
Bon-Marché	802	804
B.T.P.	146 10	145 10
Caïf	678	678
Cambodge	830	800
C.A.M.E.	571	572
Campenon Bern.	529	479 o
Carbone-Lorraine	875	909
C.E.G.Frig.	760	750
Cemen. Blanzy	2645	2650
Centrest (Ny)	275 30	280
Cerabati	102	99
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	1045	1004 o
Champex (Ny)	165	169
C.I.C. (Financ. de)	335 10	359
C.I. Maritime	733	700
Cosca-Sintra	1000	875

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cézam (B)	670	....
Clause	531	530
Cofradel (Ly)	1900	....
Cogifi	450	450
Comiphos	616	540 d
Cie Industrielle	3869	3960
Comp. Lyon-Alem.	750	739
Concorde (La)	1060	1115
C.M.P.	55 60	53 30 o
Créd. Gén. Ind.	850	860
Cr. Universel (Cie)	790	795
Créditel	157	158 90
Darblay S.A.	755	710
Delalande S.A.	1425	1233
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1310	1310
Didot-Bottin	1086	1059
Eaux Bass. Vichy	1350	1370
Eaux Vittel	2905	2905
Economats Centre	630	625
Electro-Banque	415	417
Elf-Antargaz	800	768 d
E.L.M. Leblanc	880	985
Entrep.-Bretagne	295	310
Entrepôts Paris	617	617
Epargne (B)	3010	3050 d
Europ. Accumul.	82 90	83
Eternit	2500	2535
Finalens	255	251
FIPP	420	420
Fnac	1100	1056
Foncière (Cie)	620	632
Fonc. Lyonnaise	6050	6070
Foncina	600	598
Forinter	1110	1110
Fougerolle	382	370
France I.A.R.D.	374	385
France (La)	6240	6500 d
From. Paul Renard	551	573 d
GAN	1285	1289
Gaumont	417	434 d
Gévelot	927	860
Gr. Fin. Constr.	480	480 50 c
Gds Moul. Paris	386 50	380
Groupe Victoire	3671	3670
G. Transp. Ind.	580	590
H.E.F.	150	150
Immindo S.A.	560	560
Immoinvest	323	330
Immobail	488	450
Immobanque	750	758
Immob. Marseille	10030	10100
Immofice	579	579
Invest. (Sté Cent.)	3300	3200
Jaeger	200	205
Lafitte-Bail	554	554
Lambert Frères	235	239
Lille-Bonnières	1400	1480
Loca-Expansion	310	310
Locafinancière	378	....
Locatel	700	725
Louvre (Sté)	1780	1785
Machines Bull	48 95	47 90
Magasins Uniprix	250	252
Magnant S.A.	139	122 o
Marocaines Part.	456	462
Métal Déployé	480	480
Mors	180	180
Naval Worms	100 10	103
Navig. (Nat. de)	196	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
OPB Paribas	370	370
Optorg	270	270
Oréal (L') C.I.	2900	3015
Origny-Desvroise	1210	1210
Palais Nouveauté	930	930
Paribas-CIP	434	445
Paris France	307 50	313
Paris-Orléans	380	398
Partechas	850	835
Patern. Risq. Div.	1400	....
Pathé-Cinéma	712	715
Pechiney (cert. inv.)	284	284
Piles Wonder	976	....
Piper-Heidsieck	1030	1040
P.L.M.	184	184
Porcher	730	735
Promodès	1475	1475
Providence S.A.	1888	1788
Publicis	2815	2815
Raff. Souf. R.	156	151
Rhône-Poul. (c. inv.)	402	399
Ricqlès-Zan	325	338
Rochefortaise S.A.	351	365
Rochette-Cenpa	99	99
Rosario (Fin.)	849	800
Roudière	345	346
Rougier et Fils	109	113 40
Sacer	446	460
SAFAA	1500	1560 d
Safic-Alcan	952	945
SAFT	2100	2188
Saga	350	350
St-Gobain C.I.	395	415 10
Salins du Midi	540	540
Sanofi	....	....
Santa-Fé	177	177
Saram	201	200 50
Saulnes	70	68
Savoisienne (M)	250 50	280 d
SCAC	790	784
Semelle Maubeuge	675	....
S.E.P. (M)	220	....
Serv. Equip. Véh.	98	98
Sicl	282 10	282 10
Sicotel	390	401
Sinvim	278	270
Siph (Planc. Hévéas)	375	375
Sté Générale-CIP	1900	....
Sofal financière	1850	1750
Soffo	540	540
Soficomi	824	824
S.O.F.I.P. (M)	155	....
Sofragi	1165	1212 d
Soudure Autog.	521	530
Sovabail	660	660
Speichim	34	34
S.P.I.	730	725
Suez (Fin. de)-CIP	1660	1646
Stemi	1050	1050
Taittinger	2070	2070
Testut-Aequitas	558	560
Tour Eiffel	541	555
Ufiner S.M.D.	740	740
U.A.P.	2270	2325
U.T.A.	2030	2026
Veuve Clicquot	3640	3670
Vicat	1610	1610
Viniprix	1801	1750
Virax	180	180
Waterman S.A.	603	603
Brass. du Maroc	145	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Étrangères		
A.E.G.	951	1045
Akzo	380	375 20
Alcan Alum	250	260
Algemene Bank	1330	1325
American Brands	283	275
Am. Petrofina	320	....
Arbed	240	....
Asturienne Mines	184	....
Bco Pop Espanol	355 60	368 90
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1420	....
B. Régl. Internat.	60000	59000
Br. Lambert	600	590
Canadian-Pacific	109 20	108 20
CIR	29 30	31
Commerzbank	859	885
Dart. and Kraft	370	380
De Beers (port.)	79 40	....
Dow Chemical	510	519
Gén. Belgique	546	550
Gevaert	1000	1000
Glaxo	173 10	174
Goodyear	400	....
Grace and Co	370	380
Gulf Canada Corp.	130	....
Honeywell Inc.	480	475
I.C. Industries	210	206
Johannesburg	985	990
Kubota	25 30	24 10
Latonia	281	281
Midland Bank Plc	60	....
Mineral-Ressourc.	71	....
Nixdorf	2690	2724
Noranda	131 20	132
Olivetti	36	37 30
Pakhoed Holding	210	208
Pfizer Inc.	440	439
Procter Gamble	560	580
Ricoh Cy Ltd	39	39
Rolinco	290 50	291 30
Robeco	313 80	311
Rodamco	440	442
Saipem	21	21 20
Shell fr. (port.)	127	....
S.K.F. Aktiebolag	320	311
Steel Cy of Can.	105	....
Tenneco	282	....
Thorn EMI	72	72 50
Toray Indust. Inc	30 60	30 70
Vieille Montagne	901	900
Wagons-Lits	846	825
West Rand	27 50	27 50
Hors-cote		
Azurap	6 05	6 05
Calciphos	456	458
C.E.M.	....	....
Cochery	185	....
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	388	390
Dubois Inv. (Casto.)	1075	1075
Gachot	281	....
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	250	....
Matra Hort. (échan.)	....	....
Nicolas	1045	1045
Patemelle-R.D.	3400	....
Révillon	430	....
Rorento N.V.	154 10	154 40
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	500	540
Ufimex	380	....
Union Brasseries	135	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1160	....
Alain Manoukian	880	....
Asystel	700	705
B.I.C.M.	980	980
B.I.P.	770	775
Bolloré Technologies	1225	1240
Boiron	751	771
Câbles de Lyon	1250	1260
Calberson	1115	1110
Cardif	2340	2345
Cap Gemini Sogeti	2742	2748
C.D.M.E.	1040	1040
C. Equip. Elect.	326	326
C.E.G.I.D.	2720	....
C.E.G.E.P.	247	247
C.E.P.-Communication	1599	1615
C.G.I. Informatique	951	961
Dafsa	307	305
Dauphin O.T.A.	3310	3400
Devanlay	2800	2780
Deville	985	1000

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Drouot-Assurances	503	....
Drouot-Obl. convert.	3530	3650
Editions Belfond	342 50	322
Elect. S. Dassault	750	785
Elysées Investiss.	44 90	46
Expand	870	878
Filipacchi	700	700
Guintoli	1130	1150
Guy Degrenne	996	1000
I.C.C.	270	270
IDIA	235	238
I.G.F.	230	235
Int. Informatique	335	336
La Commande Electro.	852	852
Le gd livre du mois	463	435
Loca-Investissement	310	310
Locamic	463 30	435 30
Manutan	470	470
Marin Immobilier	381	....
Métallurg. Minière	184 80	182 20
Mécalogie Internat.	640	641

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
M.M.B.	665	665
Molex	279	260
Navale-Delmas	707	707
Olivetti-Logabax	515	531
Om. Gest. Fin.	520	....
Petit Bateau	255	260
Petroligaz	586	615
Pier Import	365	386 90
Rezel	1584	1584
St-Gobain Emballage	1500	1480
St-Honoré Matignon	231	231
S.C.G.P.M.	292	290
Sema-Metra	1580	1580
S.E.P.	1345	1441 d
S.E.P.R.	1920	1935
S.M.T. Goupil	390	400
Sodinforg	1550	1560
Softbus	450	449
Supra	1100	1100
Valeurs de France	370	371

SICAV (sélection) 15/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	828 78	808 57
Actions France	479 01	461 70
Action Invest.	379 13	361 94
Actions sélectives	607 81	585 65
Aedificandi	643 83	620 56
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1260 43	1229 69
A.G.F. 5000	619 65	604 73
A.G.F. ECU	1105 95	1095
A.G.F. Interfonds	453 60	442 54
A.G.F. Invest	103 73	101 20
A.G.F. OBLIG.	1095 59	1090 14
A.G.F. Sécurité	10079 20	10079 20
Agfimo	697	680
Altefi	215 13	207 35
A.L.T.O.	185 88	179 16
Amari-Gan	5708 99	5448 20
America-Valor	758 73	724 32
Amérique Gestion	381 24	363 95
Amplitude	572 07	555 41
Arbitrages court terme	5383 39	5372 63
Argonautes	442 48	422 42
Associc	1147 93	1147 93 ◆
Auracic	1367 35	1327 52
Axa Europe	114 54	109 35
Axa Investissements	124 40	118 76
Bourse-Investiss.	474 43	452 92
Bred Associations	2631 45	2623 58
Bred International	97 99	96 07
Capital Plus	1629 58	1629 58
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	413 39	397 49
Cortal court terme	1241 16	1241 16
Cortexa	945 41	902 54 ◆
Credinter	508 67	493 85
Croiss. Finance	285	272 73
Croiss. Mercure	2583 46	2508 21
Croiss. Immobil.	681 57	650 68
Croiss. Prestige	380 69	363 43
Drouot-France	711 46	679 20
Drouot-Investiss.	1165 08	1112 25
Drouot-Sécurité	256	244 39
Drouot-Sélection	147 32	140 64
Ecucic	1181 78	1164 32
Elicoop Sicav	11500	11800
Elf-Valeurs	9537 97	9305 34
Energie	286 66	273 66
Eparcic	2783 97	2778 41
Eparcourt Sicav	4031 31	4021 26
Epargne Associations	23940 97	23905 11 ◆
Epargne-Capital	7843 20	7765 54
Epargne-Croiss.	1578 09	1535 85
Epargne-Industr.	805 36	769 79
Epargne-Inter	694 31	675 73
Epargne J	52174 41	52174 41
Epargne-Long-Terme	1756 17	1709 17
Epargne-Oblig.	189 60	184 53
Epargne-Unie	1310 74	1251 30
Epargne-Valeur	436 12	424 45
Eparoblig	1254 45	1251 95 ◆
Epsilon	1016 99	1008 92
Eurocic	9755 60	9811 33
Euro-Croissance	562 80	546 41
Eurodyn	1103 91	1067 61
Euro-Gan	5181 46	4946 50
Extrême Orient Sicav	604 63	586 92
Francière Plus	26604 01	26340 60
Finord Placement	59484 71	59316 76
Finord Trimestriel	1113 77	1097 31
Finord Valorisation	13182 95	12924 46
Fornicav (div. par 10)	10602 10	10696 80
Foncier Investiss.	1142 25	1114 39
Foncival	278 08	265 47
France Ecu Plus	10815 75	10510 64
France-Gan	6395 25	6105 25
France-Garantie	281 62	281 06 ◆
France-Investiss.	551 34	526 34
France-Net	119 64	118 48 ◆
France-Obligations	449 57	444 13
Francic	425 31	412 92

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	99 71	99 71
Francic Régions	1168 97	1134 92
Fructi-Associations	1344 41	1344 41
Fructicapi	299 61	285 18
Fructidor	251 56	247 94
Fructifrance	838 84	818 38
Fructivar	80722 97	80521 87
Fructi ECU	570 25	561 82
Fructi-Première	12114 46	11935 43
Futuroblig	1111 97	1110 66
Gestilion	61459 45	61306 18
Gestion Associations	158 85	153 40
Gestion Mobilière	736 83	703 42 ◆
Gest. Rendement	474 33	452 82
Gest. Sél. France	764 27	729 61
Haussmann Associat.	1200 88	1200 88
Haussmann court terme	1178 15	1178 15
Haussmann Epargne	1363 63	1353 63
Haussmann Europe	2115 18	2038 73
Haussmann France	1070 75	1032 05
Haussmann Oblicroiss.	1281 37	1281 37
Haussmann Obligation	1498 94	1444 76
Horizon	1210 10	1174 85
I.M.S.I.	629 74	601 18
Indo-Suez Valeurs	788 56	752 80
Ind. française	13407 01	13144 13
Interoblig.	12275 44	11803 31
Intersélect France	478 23	456 54
Intervaleurs Indust.	685 90	654 80
Invest. net	14185 55	14138 27 ◆
Invest. Obligataire	17638 25	17603 04 ◆
Japacic	189 56	184 04
Jeune épargne	245 77	242 14
Laffitte-Amérique	270 16	257 91
Laffitte-crt-terme	58240 44	58240 44
Laffitte-Expansion	862 63	823 51
Laffitte-France	344 58	328 95
Laffitte-Immobilière	264 33	252 34
Laffitte-Japon	360 08	343 75
Laffitte-Oblig.	145 55	139 90
Laffitte-Placements	65197 11	65197 11
Laffitte-Rend.	215 96	206 17
Laffitte-Tokyo	1360 42	1298 73
Lion-Associations	11245 13	11245 13
Lion-Institutionnels	23054 83	22997 34
Lionplus	71208 87	70501 85
Livret portefeuille	880 22	840 99
Méditerranée	176 49	168 49
Mimmex	26158 75	26158 75
Mondiale Investissem.	451 71	431 23 ◆
Monecic	6911 30	6911 30
Moné J.	53874 61	53874 61 ◆
Monelaffitte	262559 79	262559 79
Multi-Obligations	430 59	411 06
Mutuelle Unie Sél.	161 28	153 97
Natio-Assoc.	6543 43	6530 37
Natio-Epargne	13372 24	13239 84
Natio-Immobilier	1047 81	1019 77
Natio-Inter.	1157 29	1126 32
Natio-Obligations	548 26	533 69
Natio-Patrimoine	1475 48	1435 99
Natio-Placements	63072 80	63072 80
Natio-Revenus	1051 96	1041 54
Natio-Sécurité	55376 28	55375 28
Natio-Valeurs	755 84	735 61
Nippon-Gan	5786 18	5523 80
Nord-Sud Développ.	1176 63	1174 48 ◆
Oblicic Régions	1043 17	1027 75
Oblicoop Sicav	1392 74	1385 43
Obligations Convert.	459 74	438 89
Oblilion	1112 52	1082 74
Optimavalor	657 84	628 01
Options et Rendement	54161 71	53381 29 ◆
Orient-Gestion	190 50	181 86
Paramérique	543 77	519 11 ◆
Paseurope	845 59	807 25 ◆
Paribas Epargne	15246 87	15216 24 ◆
Paribas France	105 51	102 44 ◆
Paribas Gestion	633 09	607 28 ◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Opportunités	104 82	101 77 ◆
Paribas Patrimoine	556 74	534 04
Parnasse-Valor	1067 70	1056 63
Patrimoine-Retraite	1618 91	1587 17
Phénix Placements	252 12	250 87
Pierre Investiss.	761 90	727 35
Placement A	1091 95	1091 95
Placement crt-terme	69306 52	69306 52
Placement J	54270 84	54270 84
Placement Premier	51161 65	51161 65
Placements Rendement	11518 54	11518 54 ◆
Placements Sécurité	110959 82	110959 82 ◆
Première Obligations	10309 55	10288 97
Priv'Association	22998 99	22998 99
Province Investiss.	594 70	567 73 ◆
Quartz	115 77	112 92
Renacic	166 98	164 51
Revenus Trimestriels	5743 42	5686 55
Revenu Vert	1165 68	1164 51
Rivoli Plus	1053 33	1005 57 ◆
St-Honoré Assoc.	13973 09	13903 57
St-Honoré Bio-aliment.	875 07	835 39
St-Honoré Pacifique	589 02	562 31
St-Honoré P.M.E.	494 38	471 96
St-Honoré Réel	11655 27	11608 83
St-Honoré Rendement	11384 24	11327 60
St-Honoré Services	518 53	498 59
St-Honoré Technol.	787 95	752 22
St-Honoré Valor	12146 61	12050 21
Sécuricic	11375 04	11363 68
Sécur. Mobilière	404 21	385 88
Sécuri Taux	10320 28	10320 28
Sél.court terme	11682 90	11595 93
Sélection Croissance	547 97	532 01
Sicadem (Candem BP)	744 68	733 68
Sicav-Associations	1381 07	1379
S.F.I. fr. et étr.	638 55	619 95
Slavimmo	821 64	784 38
Sicav 5000	361 98	352 29
Sivafrance	583 87	688 24
Sivam	435 78	424 12
Sivarente	223 84	221 62
Sivinter	434 28	422 65
S.I.-Est	1313 94	1254 38
S.I.G.	898 96	857 80
S.N.I.	1304 68	1266 88
Sogépargne	387 71	373 70
Sogeroc	51449 51	48850 98
Sogevar	1109 13	1058 84
Sognter	1339 49	1278 75
Soleil Investiss.	488 77	486 61
Technocic	1218 67	1183 17
Techno-Gan	6140 66	5862 21
Trilion	5090 22	5039 82
U.A.P. Investiss.	429 43	413 91
Uni-Associations	109 71	109 71
Unifrance	492 91	470 56
Unifoncier	1316 62	1256 92
Uni-Garantie	1323 10	1297 13
Unigestion	924 65	882 72
Uni-Japon	1592 37	1520 16
Uni-Régions	3273 95	3125 49
Unirente	2184 29	2112 47
Univer	177 21	177 21
Univers-Actions	1023 85	1023 85
Univers-Obligations	1653 80	1589 42
Valorem	539 94	526 77
Valoblig	60241 35	58644 90
Valorg	1497 41	1495 91
Valrel	78612 89	78573 40

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/6	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 083	6 082	5 830	6 330
ECU	6 929	6 936	....	....
Allemagne (100 DM)	333 610	334 070	323 500	341 500
Belgique (100 F)	16 094	16 117	15 750	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	296 160	296 520	287 500	305 500
Danemark (100 krd)	88 780	88 800	86	93
Norvège (100 k)	90 430	90 600	87 500	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 968	9 978	9 700	10 400
Grèce (100 drachmes)	4 470	4 460	4 200	5 200
Italie (1 000 lires)	4 613	4 618	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	402 820	402	390 500	410 500
Suède (100 krs)	95 970	96 040	93	98 500
Autriche (100 sch)	47 480	47 560	46 350	48 700
Espagne (100 pes.)	4 795	4 803	4 600	5 100
Portugal (100 esc.)	4 285	4 286	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 540	4 632	4 350	4 750
Japon (100 yens)	4 206	4 220	4 080	4 240

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/6
Or fin (kilo en barre)	88000	87800
Or fin (en lingot)	88000	88550
Pièce française (20 fr)	520	520
Pièce française (10 fr)	351	.....
Pièce suisse (20 fr)	617	614
Pièce latine (20 fr)	508	507
Souverain	639	641
Pièce de 20 dollars	2980	2970
Pièce de 10 dollars	1482 50	1460
Pièce de 5 dollars	960	.....
Pièce de 50 pesos	3330	3360
Pièce de 10 florins	526	522
Or Londres	460 80	.....
Or Zurich	455 50	.....
Or Hongkong	462 35	.....
Argent Londres	7 90	.....

Le Monde

Devant l'assemblée générale du CNPF

M. Perigot demande des mesures de « réactivation de l'économie »

Prenant la parole devant l'assemblé générale, le mardi 16 juin à Paris, M. François Perigot, président du CNPF, a déclaré que *« les chefs d'entreprise refusaient le fatalisme du déclin »*.

Evoquant les relations entre le patronat et les pouvoirs publics, M. Perigot a indiqué : *« Nous devons en effet vivre en totale indépendance avec un monde politique dont nous n'avons pas à épouser les heurs et les malheurs. Nous représentons les intérêts des seuls acteurs économiques et devons nous exprimer en totale indépendance et neutralité, de façon responsable, en mesurant objectivement où se trouvent les intérêts de ceux que nous représentons. »*

« Toutefois, a-t-il ajouté, *un devoir d'objectivité nous impose de dire au gouvernement que les mesures qu'il a prises, souvent après des hésitations, et peut-être à cause de cela, ne peuvent avoir des effets immdiats et que nos échéances ne sont pas forcément les siennes ; que les libertés qui ont été conquises durement, quelquefois chichement, ne correspondent pour les entreprises françaises qu'à l'accès à des libertés dont nos concurrents jouissent souvent depuis longtemps ; que construire un « cadre général » favorable au redémarrage de l'économie doit obligatoirement s'accompagner de mesures de réactivation de l'économie : que la thérapie douce n'est pas à la mesure de l'anémie dont est frappée l'économie française. »*

A propos des syndicats, le président du CNPF a indiqué : *« Le syndicalisme français est en crise, et nous ne savons aujourd'hui ce qu'il adviendra du paysage et des équilibres syndicaux dans les années à venir. Mais nous avons la certitude que le fait syndical que nous reconnaissons demeurera. Pour amener le syndicalisme à un discours et des attitudes plus constructives, nous avons décidé de ne pas exclure dans nos contacts avec les organisations syndicales des discussions dans le domaine économique. Notre espoir est que, mieux informées des contraintes économiques, nos organisations syndicales seront plus réalistes dans leurs revendications sociales et dans la nécessaire modernisation de la protection sociale. »*

Rejetant le *« défaitisme »*, il a lancé : *« Le moment est venu d'une conversion des esprits. Dans une période difficile, les Français doivent prendre conscience qu'ils ne parviendront au redressement que par leurs initiatives et leur travail. »*

M. Chirac fait verser plus de 2 millions de francs pour « le Matin de Paris »

Ballon d'oxygène pour *le Matin de Paris* : le tribunal de commerce de Paris a décidé, le mardi 16 juin, de différer de quarante-huit heures son jugement concernant la mise en liquidation du quotidien de gauche, soit jusqu'à jeudi 18 juin. Ce délai a été décidé après que *le Matin* a rassemblé plus de 4 millions de francs. Le groupe des dix salariés, qui souhaite monter un « tour de table » réunissant des banques et des industriels désireux de reprendre *le Matin*, avait obtenu le versement de 2 millions de francs.

Mais les « dix » avaient aussi fait appel au premier ministre, M. Jacques Chirac, afin d'obtenir le montant du versement des « aides exceptionnelles à la presse » réservées aux quotidiens à faibles ressources publicitaires (*le Matin*, *Libération*, *la Croix*, *Présent*, *l'Humanité*). Théoriquement, *le Matin* ne pouvait en bénéficier, puisqu'il n'avait pas réglé ses cotisations fiscales et sociales. C'est le premier ministre lui-même qui a demandé à son ministre des finances, M. Edouard Balladur, de faire effectuer ce versement *« tout de suite »*, afin de permettre au *Matin* de tenir. *« Nous avons ainsi fait une série d'entorses à la loi pour donner au* Matin *un nouveau délai »*, indique-t-on à l'hôtel Matignon.

La somme débloquée par M. Jacques Chirac (plus de 2 millions de francs) et celle réunie par les salariés permettront au *Matin* de verser les salaires de mai (1,5 million de francs) et d'assurer la fabrication du journal (1 million de francs par semaine environ).

Le répit octroyé par le versement de plus de 4 millions de francs au *Matin* devrait favoriser, selon les « dix », leur « tour de table ».

Y.-M. L.

Le Japon a connu sa croissance la plus faible depuis douze ans

Le coût de la flambée du yen est plus rude que ne le pensait le gouvernement japonais. Selon les statistiques publiées le mardi 16 juin par l'Agence de planification économique (EPA), le produit national brut n'a progressé que de 2,6 % durant l'année budgétaire 1986-1987 se terminant le 31 mars dernier, contre un objectif officiel de 3 %.

Il s'agit du plus mauvais résultat depuis douze ans.

PANAMA

Malgré le retour au calme la crise est loin d'être résolue

Panama. — Alors que l'état d'urgence est imposé depuis cinq jours au Panama, après les récentes émeutes anti-gouvernementales qui se sont produites la semaine dernière, la vie semblait redevenir normale lundi 15 juin, en fin de journée. La plupart des magasins étaient ouverts, en dépit des problèmes d'approvisionnement et l'appel à la grève générale et à la désobéissance civile, lancé par l'opposition, semblait ne pas avoir été très suivi. L'homme fort du régime, le général Noriega, a même fait rentrer dans leurs casernes les détachements qui avaient quadrillé la capitale. La crise ne semble pas totalement résolue pour autant, et, pour beaucoup d'observateurs, elle ne fait même que commencer.

A l'origine, cette tourmente politique a été déclenchée par les déclarations de l'ancien chef d'état-major des forces de défense, le colonel Roberto Diaz Herrera, qui a, le 6 juin dernier, accusé notamment le général Noriega d'être impliqué dans la mort du président Omar Torrijos en 1981. Le colonel Diaz accusait aussi le général Noriega de corruption et de fraude électorale. La révolte contre l'homme fort du régime a été relayée par les classes aisées de Panama en butte à des difficultés économiques croissantes, la chambre de commerce prenant même le flambeau de la contestation.

Le président du Parti chrétien-démocratique d'opposition, M. Ricardo Arias Calderon, a, pour sa part, dénoncé la brutalité policière lors des manifestations de protestation et annoncé que douze personnes avaient été tuées. *« La répression s'accroit, et le pays ressent une crainte croissante »*, a déclaré M. Calderon. L'Assemblée nationale, qui joue, en fait, le rôle d'une chambre d'enregistrement pour le compte du général Noriega, a, quant à elle, voté lundi une motion demandant la traduction en justice de l'ex-président Nicolas Ardito Barletta ainsi que des chefs d'entreprise et des hommes politiques (dont M. Calderon) pour *« haute trahison, rébellion et subversion »*. La motion accuse, d'autre part, divers secteurs du gouvernement et du Sénat des Etats-Unis d'*« intervention directe »* dans des actions destinées à *« déstabiliser »* le général Noriega.

Les troubles actuels ont, en effet, amené les Etats-Unis à prendre avec prudence leurs distances par rapport à un régime que de nombreux responsables américains jugent corrompu. Le département d'Etat a ainsi appelé à la tenue d'élections libres et *« dépourvues de fraude »* et a prôné le retrait des militaires panaméens de la vie politique du pays. Les autorités américaines ont publiquement exprimé « leur inquiétudes » à la suite des *manifestations*, affirmant leur soutien aux Panaméens qui souhaitent que *« toute la lumière soit faite »* sur les accusations concernant le général Noriega. Le gouvernement américain a également reproché aux militaires de n'avoir pas respecté leur promesse faite, il y a dix ans, d'établir une vraie démocratie. — *(AFP, Reuter)*.

Sur le vif

Plutôt russe que français

Tiens, je suis en train de lire un truc assez marrant : *Plutôt russe que mort*. Des choses vues par Vadrot et Cabu en URSS, là, aujourd'hui, l'URSS de Gorby. Leur diagnostic ? Très optimiste. C'est plein d'indulgence complice. Moi, ce que j'ai trouvé assez farce, c'est le contraste entre leur description des petites nanas moscovites en T-shirt et en jean qui se jettent sur *Vogue*, *Elle*, *Moden* et *Burda*, elles n'avalent d'ailleurs que ça par peur de grossir, et le portrait de la Française paru hier dans la *Pravda*.

Ecoutez voir, c'est génial. Nous, on est faméliques, on a les seins plats, les épaules fragiles et les jambes en allumettes. Normal, on n'a pas de quoi bouffer. Nos bébés, c'est des fausses couches, à la naissance ils ont la taille d'une poupée. On n'a rien non plus à se mettre sur le dos. Cet hiver, on caillait. Dans nos rues, pas une pelisse, pas une chapka, rien que des anoraks miteux.

Mal nourris, mal vêtus, mal logés, mal soignés, 3 500 F par mois pour un studio, 1 325 F par an en dépenses médicales. La seule chose qu'ils disent pas, c'est combien on gagne en moyenne. Motus aussi sur la Sécu. Remarquez, on se plaint pas. Quand on nous demande : Comment allez-vous ? On répond, stoïques : Très bien, merci.

Pour en revenir à mes deux confrères retour d'Union soviétique, et à ce qu'ils disent des jeunes Sov « hissés sur les œuvres de Marx pour attraper des bouteilles de Coca-Cola », j'ai l'impression que ça plaît pas, que ça inquiète en haut lieu, ce virus du capitalisme chopé comme ça, tout petit, on dirait le SIDA. D'où ce contre-feu allumé dans le quotidien du parti. Son correspondant à Paris n'y est pas allé avec le dos de la cuillère, dites donc. Au chapitre propagande, c'est un vrai morceau d'anthologie, son papier. Transparence ? Vous avez dit transparence ? Ce serait pas plutôt un miroir déformant ?

CLAUDE SARRAUTE.

BULGARIE : la visite de M. Chevardnadze

Les dirigeants de Sofia suivent fidèlement l'exemple des réformes entreprises en URSS

Le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, est arrivé, lundi après-midi 15 juin, à Sofia, première étape d'un voyage qui doit ensuite le conduire en Hongrie et en Yougoslavie.

VIENNE
de notre correspondante

La Bulgarie, premier pays de l'Est à recevoir, en octobre 1985 en visite officielle, le nouveau secrétaire général du PC soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, fait une fois de plus honneur à sa réputation de disciple et d'alliée inconditionnelle de l'URSS. A la différence des dirigeants de Berlin-Est, de Prague et de Bucarest méfiants à l'égard de la politique de la « perestroïka » (reconstruction), M. Todor Jivkov, qui dirige le pays depuis trente-trois ans, ne manque pas une occasion de relever l'importance « historique » pour son propre pays des réformes en cours en URSS.

Après un refroidissement des relations bulgaro-soviétiques au début des années 80, la Bulgarie et l'URSS semblent à nouveau *« respirer par les mêmes poumons et être irriguées par le même sang »*, selon la formule devenue célèbre de M. Jivkov.

Suivant l'exemple soviétique, Sofia a lancé une campagne contre l'alcoolisme et la corruption et a adopté un programme de réformes économiques qui prévoit des changements structurels au lieu de se contenter, comme dans le passé, de retouches à caractère cosmétique.

Les réformateurs bulgares ne prévoient cependant pas de recours renforcé à l'initiative privée qui restera apparemment limitée à l'agriculture ou les lopins individuels couvrent environ 11 % des terres cultivées avec des rendements bien meilleurs que dans les exploitations collectives.

Les dirigeants bulgares relèvent non sans fierté que la nouvelle politique soviétique les encourage à poursuivre une ligne adoptée il y a quelques années déjà par le PC bulgare. Après une réorganisation administrative de la gestion économique en janvier 1986 plaçant le principe de l'autogestion des entreprises au centre de la restructuration de l'économie, le parti a décidé, en décembre de la même année, de réformer le « nouveau mécanisme économique » (NME) — introduit en 1979 — pour créer la base d'une restructuration profonde du système économique.

Le nouveau NME entré en vigueur au début de cette année vise moins loin que la réforme hongroise et s'abstient d'évoquer un socialisme de marché, mais il s'attaque à une série de problèmes de fond de l'économie centraliste planifiée : rétablissement progressif de prix réels et abandon des subventions excessives, incitation à la concurrence, fermeture d'entreprises non rentables, salaires différenciés en fonction des bénéfices de l'entreprise et de la qualité du travail, réforme du système bancaire pour séparer les fonctions des banques commerciales de celle de la Banque centrale, autogestion et autofinancement des entreprises.

Le rôle de l'Etat

L'Etat conserve cependant son rôle central dans la « planification stratégique » et ses fonctions de contrôle suprême assumées par le Conseil économique auprès du conseil des ministres créé en janvier 1986 et dirigé par M. Ognjan Dojnov. L'Etat reste notamment le « distributeur » des matières premières et du matériel nécessaire à la production, mais les entreprises doivent décider de leurs investissements, de leur production et de leurs activités commerciales. Regroupées en associations pour mieux coordonner des activités interbranches, les entreprises ayant rempli le plan seront libres d'acheter, sur la base de contrats, du matériel supplémentaire pour fabriquer, selon leur choix, des produits qu'elles pourront vendre librement également sur la base de contrat.

A l'occasion de sa récente visite en RFA, *M. Jivkov s'est également prononcé* en faveur de la création de sociétés mixtes, ce qui reflète sans aucun doute un certain esprit d'ouverture dans le domaine économique.

Les directeurs des entreprises qui, dans ces conditions, auront des responsabilités plus larges, seront élus, mais le parti et les syndicats se sont réservés le droit de proposer des candidats. L'élection de candidats indépendants est cependant admise. Un nouveau code du travail entré en vigueur début 1987 prévoit la possibilité de réduire les effectifs d'une entreprise et la fixation des salaires en fonction de la quantité et de la qualité du travail. Cette nouvelle réforme bulgare est donc un compromis entre la reconnaissance de certains impératifs économiques et la crainte d'aller trop loin sur le plan idéologique.

Après l'année de crise 1985, les résultats économiques enregistrés en 1986 ont été meilleurs quantitativement, mais sont restés insatisfaisants en qualité. Une quantité considérable de marchandises n'a pas pu être vendue pour cette raison ou a été renvoyée par les clients pour la même raison.

La croissance de l'économie a été de 5,5 % (1,8 % en 1985) et celle de la production industrielle de 4,3 % (3,7 %) et agricole de 9,1 % (− 10,8 %). Pour 1987, on s'attend à un taux de croissance global de 5,2 %. La relance s'explique par une nette amélioration de la productivité du travail grâce à la hausse des importations (+ 31 %), qui a cependant creusé le déficit de la balance commerciale avec l'Ouest (environ 1,5 milliard de dollars). La dette extérieure de la Bulgarie a également augmenté et a atteint, selon des estimations occidentales, 3,1 milliards de dollars fin 1986.

La Bulgarie, qui a orienté sa production industrielle essentiellement vers l'électromécanique et la chimie, conformément au programme du COMECON adopté en 1971, a accordé la priorité des priorités au progrès technique et à la science. Les objectifs prévus par le plan quinquennal dans ces secteurs sont parmi les plus ambitieux : 17 % à 19,5 % de croissance annuelle pour l'électronique et 15 % pour la production pharmaceutique.

Le bureau politique du PC bulgare a sévèrement critiqué, le 29 mai dernier, *« les lenteurs, le bureaucratisme et l'incompréhension »* de certains organes officiels qui méconnaissent le *« caractère historique »* de la réforme envisagée. Au centre de la critique se trouvent notamment des directeurs d'entreprise ou d'organisation autogérée qui ont consenti à des augmentations de salaire sans avoir réussi à accroître la productivité du travail.

WALTRAUD BARYLI.

Le numéro du « Monde » daté 16 juin 1987 a été tiré à 496 293 exemplaires



A B C D E F G